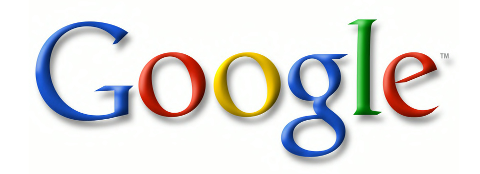


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

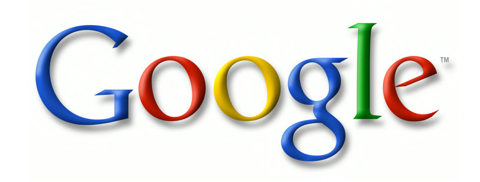
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

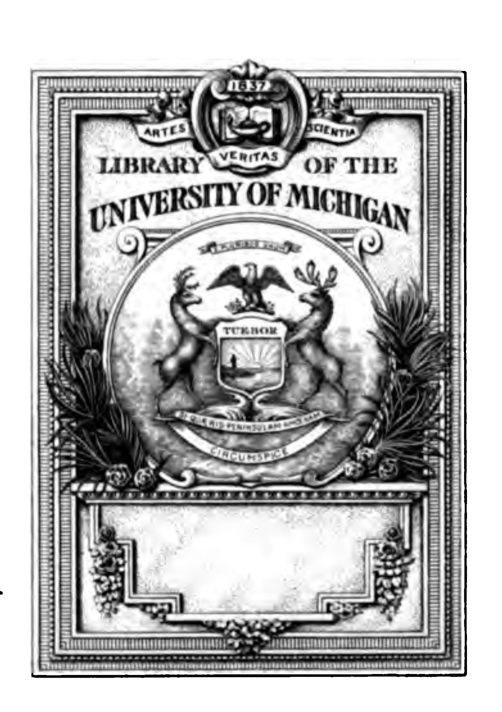
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,098,654


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

.J86



JOURNAL DES SAVANS.

SEPTEMBRE 1816.

[Premier Cahier, depuis le rétablissement de ce Journal.]

SECONDE ÉDITION.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.
1817.

LE JOURNAL DES SAVANS, entrepris en 1665 et continué jusqu'en 1792, a été rétabli par le ROI en 1816, et replacé sous la direction du Garde des sceaux.

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANS.

MONSEIGNEUR LE GARDE DES SCEAUX, Président.

Assistans..
- M. DACIER, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. le Baron SILVESTRE DE SACY, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. GOSSELLIN, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. CUVIER, conseiller d'état, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences.

Auteurs..
- M. DAUNOU, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres, éditeur du Journal et secrétaire du bureau.
- M. TESSIER, de l'Institut royal de France, académie des sciences.
- M. QUATREMÈRE DE QUINCY, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie des beaux-arts, et membre de celle des inscriptions et belles-lettres.
- M. BIOT, de l'Institut royal de France, académie des sciences.
- M. VISCONTI, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. VANDERBOURG, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. RAYNOUARD, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie française, et membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. RAOUL-ROCHETTE, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. CHÉZY, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. V. COUSIN, maître de conférences à l'École normale.
- M. LETRONNE, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. DULONG, professeur de physique et de chimie à l'École royale d'Alfort.

Il paroît chaque mois un cahier du Journal des Savans, composé de 8 feuilles ou 64 pages *in-4.°*

Le prix de l'abonnement est de 36 fr. par an et de 40 par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.° 30 Soho-Square.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce Journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, au Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.° 22.

Comp. sets
Hiersemann
10-28-26
13153
53v



JOURNAL DES SAVANS.

SEPTEMBRE 1816.

A PRACTICAL TREATISE *on propelling vessels by steam, &c.*; c'est-à-dire, *Traité pratique sur l'art de faire marcher les bâtimens à l'aide de la vapeur; par* Robertson Buchanan, *ingénieur civil, &c.* Glasgow, 1816. Un vol. *in-8.°* de 187 pages, avec seize planches.

CET ouvrage contient l'exposé des essais tentés depuis quelques années pour faire marcher les bâtimens par la vapeur, et il rend compte de l'état actuel de ce genre de navigation en Europe et en Amérique. L'emploi de la force de la vapeur est devenu aujourd'hui si général et

si utile dans les arts, que nous croyons dévoir faire précéder notre extrait de quelques notions préliminaires sur cette application importante.

Dans toute machine, il y a un premier principe de force qui imprime et distribue le mouvement à toutes les parties; c'est ce que l'on nomme le *moteur.* Son effort une fois connu et réglé, on peut l'employer à toute sorte d'ouvrages; on peut lui faire élever le piston d'une pompe, tirer un chariot, filer un câble, tisser une toile, mouvoir les rames d'un bateau, tourner les ailes d'un moulin. Cette variété d'effets s'obtient par la seule diversité des modes de renvois qui transmettent le mouvement. Dans les machines à vapeur, le moteur est la force élastique de la vapeur aqueuse, qui est tour-à-tour développée par la chaleur, et subitement détruite par le refroidissement.

En effet, tout le monde sait que l'eau, échauffée jusqu'à bouillir, exhale une vapeur élastique capable de soulever le poids de l'atmosphère qui la presse: c'est en cela que consiste le phénomène de l'ébullition. Mais ce que l'on sait beaucoup moins généralement, c'est qu'il s'exhale ainsi des vapeurs, de l'eau, à toute température; seulement leur quantité est plus petite et leur ressort est plus foible. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à faire passer quelques gouttes d'eau dans un tube de baromètre à travers le mercure; cette eau, par sa légèreté spécifique, s'élevera jusqu'au-dessus de la colonne de mercure où elle se trouvera dans le vide. Or, aussitôt qu'elle y sera arrivée, vous verrez la colonne de mercure intérieure s'abaisser au-dessous de la hauteur qui équilibroit le poids de l'atmosphère, et cet abaissement augmentera à mesure que la température deviendra plus chaude; de sorte, par exemple, qu'étant d'abord presque insensible à la température de la glace fondante, il deviendra total à celle de l'ébullition, et la colonne de mercure intérieure se trouvera alors déprimée jusqu'au niveau du mercure du dehors. Mais, les choses étant dans cet état, si vous refroidissez tout-à-coup le tube, ainsi que l'eau et la vapeur qu'il renferme, aussitôt vous verrez celle-ci se condenser presque toute, en gouttelettes liquides, sur les parois intérieures; le reste, perdant presque toute sa force élastique, ne pourra plus maintenir l'abaissement de la colonne, et le mercure remontera subitement. Voici donc une force que vous pouvez subitement créer et subitement détruire. Maintenant, concevez que vous ayez un cylindre de métal creux, avec un piston bien juste qui puisse s'y mouvoir d'un bout à l'autre, comme cela a lieu dans les tuyaux de pompe; puis, ce piston étant d'abord supposé abaissé jusqu'au bas du tuyau, introduisez par-dessous la vapeur de l'eau bouillante, tirée d'une chaudière voisine : la force élastique de cette vapeur étant égale à la pression de l'atmosphère, elle pressera le piston par-

dessous autant que l'atmosphère le presse par-dessus ; car je suppose le tuyau ouvert par le haut, de manière que l'air puisse y pénétrer. Ainsi l'air et la vapeur se feront mutuellement équilibre; de façon que la plus petite force suffira pour faire mouvoir le piston le long du tuyau, et on pourra l'amener ainsi jusqu'au haut, en l'entraînant par un contre-poids. Mais quand il y sera arrivé, supposez qu'on ferme tout-à-coup la communication entre la partie inférieure du cylindre et la chaudière dont la vapeur s'exhale ; puis, ayant ainsi isolé la portion de vapeur qui est entrée dans le cylindre, condensez-la subitement par le froid, par exemple, en injectant dans le cylindre un jet d'eau froide; aussitôt la force élastique de cette vapeur s'anéantira presque entièrement ; la pression de l'atmosphère sur la tête du piston n'étant plus contre-balancée par-dessous, tendra aussitôt à le faire descendre avec toute sa force ; et comme le mouvement du piston seul est supposé presque libre, on pourra profiter de tout l'excès de cet effort pour vaincre quelque autre résistance : par exemple, pour faire mouvoir des leviers attachés au piston, et transmettre ainsi, comme on voudra, la pression qu'il supporte. Le piston étant revenu au bas de la pompe, on rétablira la communication entre sa surface inférieure et la source de vapeur chaude ; aussitôt l'équilibre de pression se reproduira; on remontera de nouveau le piston seul, sans lui donner à vaincre d'autre effort que son propre poids et le frottement sur les parois intérieures du cylindre ; après quoi une nouvelle condensation de la vapeur déterminera de nouveau sa chute, et ainsi de suite indéfiniment.

C'étoit là précisément la machine à vapeur, non pas tout-à-fait dans sa première origine, mais lorsque sa construction fut devenue assez bonne pour pouvoir servir dans les usines. Elle dut cet avantage à un Anglais nommé Newcommen, qui l'amena à cet état en 1705 ; et depuis, sous le nom de machine atmosphérique, elle fut long-temps et utilement employée.

Néanmoins, d'après les connoissances de physique et de mécanique que nous possédons aujourd'hui, il est facile de juger que cet appareil avoit de nombreux défauts. C'en étoit un grand, d'abord, que l'emploi nécessaire d'un ouvrier, et d'un ouvrier intelligent, pour ouvrir et fermer à propos le robinet d'injection et le robinet à vapeur, chaque fois que le piston avoit fini sa course. Une bonne mécanique doit toujours mettre elle-même en mouvement toutes ses pièces par la seule action de son premier moteur, sans aucun secours étranger. Ensuite l'introduction de la vapeur dans le cylindre froid étoit un autre inconvénient grave, par la grande destruction de la vapeur, qui en résultoit et qui se répétoit

à chaque coup de piston, puisque le cylindre étoit continuellement refroidi par le jet d'eau froide au moyen duquel la condensation étoit opérée. Mais ces défauts, qui, dans l'état actuel de la physique, sont faciles à reconnoître, l'étoient beaucoup moins alors : ils furent aperçus et corrigés, en 1764, par M. Watt, élève et ami du célèbre physicien Black. Se trouvant alors à Glasgow, où il étoit constructeur d'instrumens de mathématiques, M. Watt fut chargé de réparer un petit modèle de la machine de Newcommen, qui appartenoit à l'université de cette ville, et, dans le cours des essais qu'il fit pour en rendre la marche satisfaisante, il s'aperçut qu'il dépensoit proportionnellement plus de charbon que les grands appareils. Curieux de reconnoître la cause de cette différence, et voulant remédier à un aussi grand défaut, M. Watt fit de nombreuses expériences sur la meilleure manière de fabriquer les cylindres, sur les moyens les plus propres à faire un vide parfait, sur la température à laquelle l'eau entroit en ébullition sous diverses pressions, et sur la quantité d'eau nécessaire pour produire un volume donné de vapeur sous la pression ordinaire de l'atmosphère. Il détermina également la quantité de charbon rigoureusement nécessaire pour évaporer un poids d'eau connu, et la quantité d'eau froide nécessaire pour précipiter un poids donné de vapeur. Ces divers points une fois exactement fixés, les défauts de l'appareil de Newcommen se montrèrent à lui dans la plus parfaite évidence, et il put assigner la cause de chacun d'eux. Il vit que la vapeur ne pouvoit être condensée jusqu'à produire même un vide approché, à moins que le cylindre et l'eau qu'il contenoit, tant d'injection que de précipitation, ne fussent refroidis au moins jusqu'à la température de 37 ou 38° centésimaux; et qu'à une température plus haute, la vapeur subsistante avoit encore une élasticité assez forte pour opposer une résistance très-notable au poids de l'atmosphère. D'un autre côté, quand on vouloit atteindre des degrés plus parfaits d'exhaustion, la quantité d'eau d'injection nécessaire pour les obtenir augmentoit suivant une proportion très-rapide; d'où résultoit ensuite une plus grande destruction de vapeur quand on remplissoit de nouveau le cylindre. Ces observations conduisirent M. Watt à conclure que, pour obtenir le vide le plus parfait possible, avec la moindre dépense possible de vapeur, il falloit que le cylindre fût maintenu constamment aussi chaud que la vapeur même, et que l'injection d'eau froide s'opérât dans un vase séparé, qu'il appela *le condenseur*, et dont la communication avec le cylindre fût ouverte subitement à l'instant de l'injection. En effet, d'après ce que nous savons aujourd'hui sur l'équilibre des vapeurs, il est clair que si le condenseur est vide d'air, la vapeur du cylindre y entrera, par son élasticité propre, au moment où

l'on ouvrira la communication, et une injection d'eau froide qui y sera opérée à cet instant, précipitera non-seulement la vapeur introduite, mais encore, par la même cause, toute la vapeur contenue dans le cylindre, laquelle, sollicitée par le vide que la précipitation forme dans le condenseur successivement, quoique dans un instant presque indivisible, s'y rend et s'y convertit en eau. Il ne reste donc qu'à enlever cette eau et l'air qui s'en dégage, afin de maintenir toujours le condenseur vide. M. Watt chargea de cette fonction une petite pompe à air, que la machine même fait mouvoir et qui joue continuellement dans le condenseur. Enfin la condition de tenir le cylindre chaud ne pouvoit s'accorder avec la libre admission de l'air atmosphérique sur la surface supérieure du piston, laquelle, dans l'appareil de Newcommen, servoit à le faire descendre; d'autant plus que, pour empêcher le passage de la vapeur entre le cylindre et le piston, on couvroit ordinairement celui-ci d'une couche d'eau froide, qui mouilloit l'intérieur du cylindre. M. Watt eut l'idée ingénieuse et hardie de supprimer tout-à-fait l'usage de la pression atmosphérique, et de faire mouvoir le piston par la force de la vapeur seule, en l'introduisant tour-à-tour sur l'une et l'autre de ses surfaces, en faisant au même instant le vide sur la surface opposée. Il enferma donc la tige de son piston dans une boîte à cuirs gras, pour ôter tout accès à l'air dans l'intérieur du cylindre; et, employant une vapeur d'une élasticité égale ou même un peu supérieure au poids de l'atmosphère, il obtint tour-à-tour une force égale ou même supérieure à celle du vide, de bas en haut et de haut en bas. Il put donc, en communiquant ce mouvement par des tiges rigides, produire une force dans chacun des deux sens; au lieu que, dans l'appareil de Newcommen, le temps de l'ascension du piston étoit entièrement perdu pour l'effet, puisqu'il étoit alors simplement soulevé par un contre-poids. Il y eut économie de temps et aussi d'argent, puisque chaque course du piston devint active, et que la quantité de chaleur employée à le maintenir chaud pendant son ascension ne fut pas perdue inutilement. M. Watt eut également soin d'entourer le cylindre d'une enveloppe de bois, ou de toute autre substance peu conductrice du calorique, dans l'intérieur de laquelle il introduisit même quelquefois la vapeur, comme moyen de réchauffement. Il fit aussi, dans la construction des diverses pièces de l'appareil, des améliorations considérables, et il parvint ainsi à économiser plus des deux tiers de la vapeur que le procédé de Newcommen exigeoit.

Ce perfectionnement, ou, pour mieux dire, cette création nouvelle de la machine à vapeur, en répandit rapidement l'usage dans toutes les branches de l'industrie manufacturière, et leur donna une vive impulsion.

Néanmoins on y a encore fait, depuis, quelques modifications utiles, soit pour l'approprier à quelques circonstances particulières de localité, soit pour économiser le combustible. Il s'est trouvé des lieux où l'eau étoit si rare, qu'il eût été difficile de s'en procurer assez pour alimenter le condenseur; alors on a supprimé l'injection, et, au lieu de condenser la vapeur, on lui a ouvert une issue pour s'échapper librement dans l'atmosphère quand elle devient inutile, aimant mieux perdre la chaleur qu'elle emporte, que d'être obligé de fournir de l'eau pour la retenir. Dans ce cas, pour économiser aussi l'eau destinée à la vaporisation, on a imaginé de chauffer la vapeur plus fortement; ce qui accroît sa force élastique, et permet d'obtenir la même force avec moins de liquide vaporisé: on a cru même s'apercevoir que ce procédé offroit une autre source d'économie, en ce qu'il falloit proportionnellement moins de charbon pour produire une force donnée lorsqu'on employoit la vapeur à de plus hautes températures; et l'on construit en ce moment, pour les mines de Cornouailles, des machines où, d'après cette idée, la force élastique de la vapeur sera portée jusqu'à six ou sept fois la pression de l'atmosphère. Mais l'emploi de pareilles machines exigera des précautions particulières pour régulariser le travail et prévenir les explosions. Il est à présumer que c'est un artifice de ce genre qui sert de principe aux machines à vapeur récemment construites à Munich par le célèbre artiste M. Reichembach, lesquelles, sous un très-petit volume, fournissent, dit-on, une très-grande force à très-peu de frais. Enfin on a également perfectionné la construction des pistons qui courent dans le grand cylindre; et au lieu de les enduire, comme autrefois, d'huile ou d'autres matières grasses, qu'il falloit renouveler sans cesse, parce que la chaleur de la vapeur les dissolvoit en peu de temps, un Anglais, M. Wolf, a imaginé de leur transmettre la pression de la vapeur sans qu'elle les touche, en lui faisant exercer cette pression sur la surface d'un réservoir plein d'huile, qu'elle pousse dans le cylindre où courent les pistons, les forçant ainsi à monter ou à descendre, selon qu'elle les presse par-dessus ou par-dessous. Cette invention de M. Wolf paroît avoir des avantages qui en rendent l'emploi extrêmement profitable.

L'action de la machine à vapeur étant ainsi bien connue et réglée, c'étoit une idée fort simple et très-naturelle que de l'employer à tourner des rames ou des roues à aubes pour faire mouvoir des bateaux sur des rivières, et suppléer ainsi au halage qui se fait par des chevaux ou par des hommes. M. Buchanan remarque que depuis long-temps on avoit pensé à faire marcher ainsi les bateaux par le moyen de roues à aubes qui y seroient adaptées; il y eut même, pour cela, des expériences faites en

grand, à Marseille et au Havre, en 1699; et en 1703, M. Camus proposa divers moyens mécaniques pour tourner les roues. Il ne s'agissoit donc que d'appliquer à cet effet le nouveau moteur que la vapeur fournit: mais, quoique de semblables applications soient faciles à concevoir, elles peuvent être fort malaisées dans l'exécution; et quelquefois, après les avoir réalisées, on y trouve trop peu de profit pour être dédommagé des dépenses qu'elles ont occasionnées. Un des grands avantages propres aux pays qui ont des capitaux considérables, comme l'Angleterre, c'est de pouvoir tenter ainsi et multiplier des essais qui demandent de fortes mises de fonds, mais qui, lorsqu'ils ont été amenés à la perfection nécessaire, couvrent au centuple les frais d'entreprise, et deviennent des sources fécondes de prospérité. Il a fallu de pareils essais, et en assez grand nombre, pour appliquer la machine à vapeur à la navigation, et l'on peut en voir le détail dans l'ouvrage de M. Buchanan, auquel cette exposition longue, mais pourtant nécessaire, nous a ramenés. Selon lui, les premières tentatives furent faites par M. Miller, de Dalswinton; il ne dit pas en quelle année. Il est présumable que les épreuves tentées en France par M. le marquis de Jouffroy sont encore antérieures. En 1795, lord Stanhope, un des plus honorables promoteurs des arts, fit construire un bâtiment à vapeur dont les rames étoient faites comme des pattes d'oie, qui s'ouvroient d'avant en arrière et se fermoient d'arrière en avant, pour offrir moins de résistance à l'eau. Mais ce mécanisme ne répondit pas aux espérances que l'on avoit conçues. En 1801, M. Symington essaya un bâtiment à vapeur sur le golfe de la Clyde, pour la navigation intérieure; mais il fut abandonné, à cause des avaries qu'il éprouva sur les bancs du Canal. De pareils essais furent aussi tentés en France en 1802 par M. Desblancs, horloger à Trécourt. Enfin, en 1807, les bateaux à vapeur furent introduits et exécutés en grand, en Amérique, par l'habile ingénieur R. Fulton de New-York, l'inventeur des panoramas (1). Ce fut lui qui le premier les mit en état d'être employés d'une manière avantageuse. Depuis cette époque, ils se sont multipliés en Amérique; l'Angleterre les a adoptés pour sa navigation intérieure, et la France vient de les recevoir d'elle, après les avoir vus naître sous ses propres yeux, sans avoir su en profiter.

On trouve dans l'ouvrage de M. Buchanan tous les détails nécessaires sur la construction des bateaux à vapeur, sur la meilleure manière d'en distribuer les diverses parties, d'y placer les machines; sur la forme

(1) M. Fulton est mort à New-York en 1815, à l'âge de cinquante-quatre ans.

qu'il convient de donner aux roues qui les font mouvoir ; enfin sur toutes les particularités capables d'intéresser les personnes qui voudroient exécuter de semblables entreprises. Toutes ces données sont d'autant plus précieuses, qu'elles sont fondées sur l'expérience, sur des essais déjà tentés, dont les uns ont réussi et les autres ont été infructueux ; de sorte que l'on y peut apprendre avec certitude ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter. L'auteur a mêlé à son sujet quelques dissertations sur la résistance des fluides et les constructions navales, qui n'y ont peut-être pas un rapport bien direct ; il n'a pas non plus disposé ses matériaux dans l'ordre naturel et méthodique suivant lequel les idées naissent les unes des autres ; on y trouve des répétitions et des longueurs : mais ces défauts tiennent en partie au sujet même, qui est encore presque neuf, et dans lequel tous les jours de nouveaux essais amènent de nouveaux perfectionnemens. Ne pouvant entrer ici dans tous ces détails, nous nous bornerons à indiquer ceux qui peuvent donner à nos lecteurs un aperçu de ce genre de navigation.

Les bateaux à vapeur usités maintenant en Angleterre ont des grandeurs diverses, selon l'objet auquel on les destine et la force de la rivière sur laquelle ils doivent naviguer. Il y en a sur la Clyde, en Écosse, qui ont jusqu'à quatre-vingt-dix pieds anglais de quille, et dont les roues sont mues par une force plus grande que celle de trente chevaux. Ceux d'Amérique, destinés à de grands fleuves, ont des dimensions beaucoup plus considérables encore, ce qui n'en est que plus avantageux ; car l'expérience prouve que la dépense du combustible croît dans une moindre proportion que la force qu'on en tire, vraisemblablement à cause de la déperdition du calorique, proportionnellement moindre dans les grands que dans les petits appareils. La fumée du fourneau s'échappe par une cheminée construite en fer battu très-épais, laquelle sert aussi pour employer la voile lorsque le vent est favorable : mais, en Amérique, on a renoncé à se servir de cet auxiliaire, l'entretien des matelots pour manœuvrer les voiles étant plus cher que la quantité de combustible nécessaire pour produire la même force avec la vapeur ; on économise ainsi l'achat des agrès, de la voilure, et on a tout cela de moins à porter. Les machines à vapeur qui font mouvoir les roues, sont placées ordinairement vers le milieu du navire ; quelquefois il y en a aussi aux extrémités. Certains bateaux n'ont que deux roues extérieures, une à chaque bord ; d'autres en ont quatre, deux à l'avant, deux à l'arrière ; il y en a aussi où les roues sont intérieures et placées vers l'axe du bateau. Les aubes ou rames ont quelquefois leur plan perpendiculaire à la longueur du bâtiment, et conséquemment à

sa direction; dans d'autres cas, elles lui sont un peu obliques : il y a aussi des dispositions mécaniques qui permettent de les enfoncer plus ou moins dans l'eau; ce qui devient nécessaire lorsque le bâtiment, recevant le vent latéralement, penche d'un côté plus que d'un autre. Tout l'espace qui n'est point occupé par le mécanisme, est préparé pour recevoir des marchandises et des passagers. L'intérieur est chauffé par des tuyaux de chaleur où la vapeur circule. On trouve à bord des livres, des gazettes, des rafraîchissemens, et tout ce qui peut rendre un voyage agréable. La marche est rapide comme celle du meilleur voilier, et elle est sûre comme celle d'une voiture de terre ; aussi, depuis que cette invention a été mise en vigueur, les communications se sont extrêmement multipliées. L'auteur en cite un exemple frappant dans la navigation de la Clyde, de Glasgow à Greenhock. Avant l'introduction des bateaux à vapeur, le nombre des personnes qui faisoient par jour ce petit voyage, étoit au plus d'environ une centaine, dont le très-grand nombre alloit par eau, et le reste par les voitures de terre. Maintenant, par le bateau à vapeur, ce n'est pas une chose rare que de voir cinq ou six cents passagers qui vont et reviennent dans la même journée. L'augmentation du nombre des voyageurs est peut-être proportionnellement plus considérable en Amérique, et elle y est encore plus importante, à cause de la difficulté plus grande des autres moyens de communication.

Mais ce n'est pas seulement aux transports que les Américains ont appliqué cette invention admirable; ils en ont fait un instrument de défense et une machine de guerre. Le premier essai de ce genre qu'ils ont tenté, a été la construction d'une frégate qu'ils ont nommée *Fulton-Premier*, en l'honneur de leur ingénieux compatriote. Elle porte trente-deux canons de 18 ; son pont est à l'épreuve de la bombe, et ses parois ont cinq pied d'épaisseur; de sorte que l'intérieur, où se trouvent les roues et la machine, est à l'abri de tout dommage. Une autre frégate à vapeur, plus étonnante encore, a été lancée, l'année dernière, à New-York : elle a trois cents pieds anglais de longueur, deux cents de largeur, et treize pieds d'épaisseur à ses parois, lesquelles sont formées de planches de chêne et de liége, alternées : elle porte quarante-quatre canons, dont quatre sont de 100 livres de balle ; le reste est de 60 et 42. En outre, pour dégoûter un ennemi qui voudroit tenter l'abordage, elle peut décharger sur ses bords cent gallons d'eau bouillante par minute ; par le même mécanisme, elle fait mouvoir devant ses sabords trois cents sabres avec une régularité parfaite, et quatre fois par minute elle darde au dehors, avec une force incroyable, autant de longues piques acérées, qu'elle rentre tour-à-tour dans son sein pour

les faire sortir de nouveau. Quelle force humaine pourroit vaincre une pareille machine ! C'est le chef-d'œuvre de la mécanique, c'est le comble de l'art, d'autant plus admirable, qu'inutile pour l'attaque, elle n'est invincible que pour la défense.

Les Américains ont encore imaginé des bateaux dont les roues, au lieu d'être mises en mouvement par la vapeur, le sont par des chevaux embarqués à bord, et qui y travaillent dans un manége. Ce mode sera-t-il plus avantageux à employer que l'autre ! L'expérience en décidera.

En général, pour savoir s'il y a ou non de l'avantage à employer tel ou tel moteur, il faut examiner ce que coûte la force qu'il produit, et la comparer aux autres moyens connus et usités qui produisent le même effet. Si nous examinons sous ce point de vue l'introduction des bateaux à vapeur en France, nous remarquerons d'abord que le charbon y est aussi cher qu'en Angleterre, mais que le travail des chevaux y est d'un prix communément moindre; de sorte que, par cette considération seule, le halage par des chevaux placés sur terre devra, lorsqu'il est possible, être plus avantageux. A la vérité, cela exige des cordages, des hommes pour conduire les chevaux; et le tirage de ceux-ci s'opérant toujours d'une manière plus ou moins oblique, leur force en est toujours plus ou moins diminuée. Ce sont donc là autant d'élémens à considérer, et le résultat variera avec leur valeur. Mais nous avons aussi des rivières sur lesquelles le halage est extrêmement difficultueux, ou impossible; ce sont celles qui n'ont pas de chemin continu sur leurs bords, dont les bords sont éloignés du courant, ou ne sont pas fixes, ou même deviennent quelquefois tout-à-fait impraticables, telles que la Loire, le Rhin, la Saone, le Rhône; alors les bateaux à vapeur seront d'une utilité éminente : ils le seroient encore par le même motif pour le passage de la Garonne à Bordeaux. Mais ce sera le cas d'essayer avec exactitude si le travail exécuté par des chevaux embarqués à bord reviendra plus cher ou à meilleur compte que celui de la vapeur. Au reste, à moins d'un défaut absolu de communications, ce mode, toujours coûteux, restera toujours spécialement approprié au transport des hommes, qui sont, de *toutes choses,* celle qui exige d'être voiturée avec le plus de soin et de rapidité, par conséquent dont le transport est le plus dispendieux ; car le voyage d'une personne de Paris à Rouen, par exemple, qui se fait par les voitures publiques en treize heures, coûte environ 25 ou 30 francs, tandis qu'un ballot de marchandises du même poids peut y être transporté en trois jours pour 4 ou 5 francs : aussi ne s'avise-t-on pas de les y envoyer d'une autre manière; et rarement, ou presque jamais on n'a besoin qu'elles y soient trans-

portées plus vîte. L'avantage de la vîtesse des bateaux à vapeur seroit donc ici presque perdu, parce qu'il seroit sans utilité; au lieu que, pour le transport des hommes, elle est une des conditions les plus indispensables, et l'on est, par conséquent, forcé de payer pour l'obtenir. Il est vrai qu'il faudra aussi mettre en balance l'allongement de la route par eau causé par les sinuosités de la rivière. Ce sera encore là un des élémens de la spéculation.

Quelqu'étendu que soit déjà cet article, nous ne pouvons le terminer sans signaler au Gouvernement l'abus que quelques particuliers paroissent vouloir faire des brevets d'invention au détriment de l'industrie générale, et cela pour des découvertes sur lesquelles ils n'ont pas le moindre droit. Deux compagnies se disputent aujourd'hui, en France, le privilége exclusif des bateaux à vapeur: l'une, pour avoir *importé* cette machine, depuis long-temps connue, publiée, gravée, avec tous ses détails, dans cent ouvrages; enfin essayée *publiquement* ici, à Paris, il y a douze ans, par Fulton: l'autre, pour avoir pensé à cette application il y a une trentaine d'années, et l'avoir abandonnée depuis sans en avoir tiré aucun parti quelconque. Certes, à ce compte-là, il n'est aucune invention étrangère dont on ne puisse s'approprier la jouissance exclusive au détriment de ses compatriotes; car il n'y a qu'à puiser dans les ouvrages étrangers toutes les inventions nouvelles qui y paroissent, ou bien il n'y a qu'à les donner comme des développemens fructueux de ses méditations particulières. Agir ainsi, c'est purement et simplement ruiner, pour sa patrie, les avantages que l'imprimerie procure à la civilisation, et l'isoler des autres nations pour l'exploiter à son profit personnel. Telle n'est pas l'intention, sans doute, mais tel est l'effet.

BIOT.

MÉMOIRES de l'Institut royal de France, classe d'histoire et de littérature ancienne, tomes I et II.

PREMIER EXTRAIT.

PENDANT que des obstacles sans cesse renaissans arrêtoient la publication de ses mémoires, la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut n'en poursuivoit pas avec moins d'assiduité les utiles travaux légués à son zèle par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à laquelle elle avoit succédé, et dont elle a récemment repris le nom, consacré par de si glorieux souvenirs. Ces obstacles, indépendans de sa

volonté, ont enfin cessé, et déjà deux volumes, qui contiennent une partie de l'histoire et des mémoires de cette compagnie depuis l'époque de sa création jusqu'à l'année 1811, viennent d'être publiés, et seront bientôt suivis de deux autres. On peut donc regarder cette publication, si long-temps attendue et toujours différée, comme l'un des premiers, et, nous ne craignons pas d'ajouter, comme l'un des plus heureux résultats du nouvel ordre de choses qui a replacé la France sous l'empire de ses anciennes institutions et de ses princes légitimes.

Suivant la distinction établie dans le recueil de l'Académie des belles-lettres, les deux volumes que nous annonçons au public se composent de deux parties : l'une, purement analytique, comprend, sous le titre d'histoire, des extraits fidèles des mémoires que le défaut d'espace, ou toute autre cause, n'a pas permis d'insérer en entier dans ce recueil, et les notices sur la vie et les ouvrages des académiciens décédés ; la seconde, qui est aussi la plus importante et la plus étendue, contient, dans toute leur intégrité, les mémoires auxquels l'Académie a accordé une distinction si honorable. Chacune de ces deux parties, par le nombre, le mérite et la vérité des travaux qui y sont admis en totalité, ou simplement analysés, exigeroit des extraits également nourris et multipliés ; et, pour peu qu'à ces extraits, déjà longs par eux-mêmes, nous voulussions encore joindre les réflexions critiques auxquelles peuvent donner lieu plusieurs points des mémoires originaux, nous sortirions nécessairement des bornes que nous prescrit la nature de nos obligations. Nous sommes donc forcés de nous renfermer strictement dans des analyses très-succinctes, dont nous aurons soin toutefois de proportionner l'étendue suivant l'importance des objets.

A la tête des extraits dont se compose la partie historique du premier volume, se distinguent à-la-fois, et dans l'ordre des matières et par le mérite du travail, les *Recherches sur la géographie ancienne*, de M. Gossellin. Ces recherches, dans l'ouvrage original imprimé séparément et publié depuis peu, complètent la longue suite des travaux du même auteur sur toutes les côtes de l'océan connues et décrites par les anciens. On y trouve d'abord discutées et fixées avec infiniment de précision l'étendue et les bornes des connoissances des anciens dans le golfe Persique, sur les côtes de la Gédrosie, et sur celles de l'Inde, jusqu'au point le plus éloigné où les navigateurs de l'antiquité sont parvenus. Puis, se plaçant à l'entrée du détroit actuel de Gibraltar, l'auteur porte ses regards sur toutes les côtes occidentales et septentrionales de l'Europe, c'est-à-dire, sur les côtes de l'Ibérie, de la Gaule, de la Germanie, de la Chersonnèse cimbrique, de la Scythie ou Sarmatie européenne,

jusqu'au terme des connoissances transmises par Ptolémée ; il finit ce long périple de l'océan occidental par la description des îles Britanniques et de celles qui les environnent.

Les résultats des divers travaux de M. Gossellin sont de différentes espèces, quoique tous obtenus par la même méthode, et remarquables par la même exactitude. Sa méthode consiste dans une évaluation précise des mesures employées par les anciens auteurs, et dans une application uniforme de ces mesures aux contrées qu'ils ont décrites. Ainsi, pour la délinéation complète du golfe Persique, M. Gossellin détermine d'abord l'espèce de stade, ou mesure itinéraire, employée par Néarque, le plus ancien navigateur sur ce golfe, dont l'histoire ait connu le nom et conservé le périple. Il fixe ce stade à 1111 $\frac{1}{9}$ au degré ; et, l'appliquant ensuite à toutes les positions indiquées par Néarque, il retrouve la plupart de ces positions dans les lieux qui leur correspondent sur les cartes modernes. Les mêmes principes conduisent M. Gossellin à reconnoître les erreurs commises par Ptolémée dans la description des mêmes côtes, auxquelles ce géographe, quoique éclairé par des navigations postérieures, accorde une étendue plus que du double de celle qu'elles obtiennent dans la carte de Néarque et dans les cartes modernes. Ces erreurs viennent d'une fausse évaluation des stades de l'itinéraire employé par Ptolémée ; et, au moyen de la réduction que nécessite la source de cette méprise, une fois connue, M. Gossellin montre que la description de Ptolémée se conforme presque entièrement à celle de Néarque dans les positions qui leur sont communes. Le périple des côtes de la Gédrosie et de l'Inde présente des résultats semblables, parce que c'est toujours la même espèce de stade qui sert, dans les écrits des auteurs immédiatement postérieurs à Alexandre, à l'évaluation des distances sur toute cette vaste étendue de pays.

La description des côtes occidentales et septentrionales de l'Europe offroit à l'application de la méthode adoptée par l'auteur, des difficultés nombreuses, par le mélange des stades des différens modules, et par le croisement des itinéraires tracés par les divers géographes anciens. Le premier soin a dû être de distinguer soigneusement chacun de ces stades, de fixer exactement le point de départ de chacun de ces itinéraires ; et, dès-lors, la marche de l'auteur est aussi libre et aussi assurée sur les côtes de l'océan atlantique que sur celles de l'océan indien ; et par-tout, dans ce dernier périple, comme dans le premier, les positions données par les anciens se retrouvent, sur les cartes modernes, à des distances presque absolument égales, et sous des dénominations souvent analogues. Ainsi, dans un espace de trois cent soixante lieues marines, qui

représentent à très-peu de chose près l'étendue actuelle des côtes de la Germanie, depuis l'embouchure septentrionale du Rhin, jusqu'au cap Rutt, qui formoit la limite de cette contrée d'avec la Sarmatie ou Scythie européenne, on reconnoîtra, avec M. Gossellin, tous les lieux mentionnés par Pline : l'île *Baltia* ou *Basilia* des Grecs, la *Scandinavia* de Pline, est l'île de Funen, située entre les Belts, et dont un district considérable conserve encore, dans le nom moderne de *Skam* ou *Skan*, des vestiges de son ancienne dénomination. Toutes les positions qui s'y rapportent dans les écrits des anciens, se retrouvent également dans le voisinage de Funen; et de là il résulte que l'on s'est gravement trompé jusqu'aujourd'hui, en prenant l'île Scandinavia pour la Suède, et en appliquant, par suite de cette supposition erronée, à la Finlande moderne, le nom d'*Eningia*, donné par Pline à une île qui est la même que celle de Séland. L'auteur tire des inductions semblables de l'exacte description faite par Tacite des nations germaniques; il montre que les *Suiones*, qu'on a faussement confondus avec les *Suedi* du moyen âge, et transportés, d'un trait de plume, à plus de cent cinquante lieues de leur véritable demeure, habitoient les îles de Wollin, d'Usédom et de Rugen, vers les bouches de l'Oder; et, indiquant sur les rivages méridionaux de la mer Baltique les autres positions données par Tacite, il conclut des récits de cet auteur, comme il avoit fait précédemment de ceux de Pline, l'impossibilité où se trouvèrent les Romains des deux premiers siècles de notre ère, de connoître les côtes de la Suède. En suivant la même méthode, et au moyen d'une évaluation plus exacte des mesures itinéraires fournies par Ptolémée, M. Gossellin retrouve la configuration véritable et les points principaux de la Chersonnèse cimbrique, dont les détails, tels qu'ils sont donnés par cet auteur, avoient paru jusqu'à présent inexplicables, et la forme tracée au hasard.

Pour compléter le tableau des connoissances acquises par les anciens dans l'océan occidental et septentrional, l'auteur a rassemblé toutes les notions qu'ils nous ont transmises sur le groupe des îles Britanniques : il retrouve dans les Sorlingues d'aujourd'hui les *îles Œstrymnides* de Rufus Festus Avienus, et la *Thulé* de Ptolémée dans la principale des îles Schetland. Quant aux autres points de la relation du Marseillais Pythéas, M. Gossellin les discute de manière à démontrer que les découvertes attribuées dans l'océan du nord à ce navigateur, ne sont rien moins que réelles; que les nombreuses erreurs mêlées aux documens exacts qu'il avoit rapportés de ses voyages, ne sauroient avoir été commises par un témoin oculaire; que Pythéas ne s'étoit probablement pas avancé sur la côte de l'océan occidental, beaucoup au-delà de Gadès.

ou de quelqu'un des ports fréquentés à cette époque par les Carthaginois ; et que c'étoit là qu'il avoit recueilli sur les mers et les contrées septentrionales de l'Europe les notions vagues qu'il essaya d'autoriser au moyen de ses connoissances astronomiques, et de faire passer, aux yeux de ses compatriotes ignorans et crédules, pour le résultat de ses propres observations. M. Gossellin a puisé des renseignemens plus exacts, quoique encore bien défectueux, dans les écrits des auteurs postérieurs à la conquête de Jules-César. Il se sert de toutes ces notions, pour fixer la position des lieux anciens et modernes des îles Britanniques, et démêle avec beaucoup de sagacité les causes des nombreuses méprises commises par les divers géographes dans la détermination des mêmes distances; mais toute cette partie de ses recherches, hérissée de noms propres et de calculs numériques, se refuse à l'analyse, par la même raison qu'elle se recommande à la confiance des lecteurs.

Ce simple aperçu des derniers travaux de M. Gossellin peut déjà faire pressentir les importantes conséquences qui en résultent. Il semble que, jusqu'à ce jour, on étoit tombé, dans l'étude de la géographie ancienne, en deux excès bien opposés ; on refusoit aux anciens l'exactitude des observations astronomiques et des mesures itinéraires, dans le même temps qu'on exagéroit en tout sens l'étendue de leurs découvertes réelles et de leurs connoissances positives. Les ouvrages de M. Gossellin ont rectifié nos idées sur ces deux point fondamentaux de la science. Il a montré, par le genre de preuves le plus irrécusable, par l'accord constant des monumens de toute espèce, que les anciens avoient des méthodes d'observation plus rigoureuses qu'on ne le croyoit, et que, s'ils péchoient quelquefois dans l'application de ces méthodes, il étoit toujours facile de distinguer le véritable module qui avoit servi à l'évaluation des distances, et de ramener ensuite toutes les mesures à leur exactitude primitive. D'un autre côté, M. Gossellin, en suivant, le compas à la main, sur toutes les côtes connues des anciens, les progrès de leurs découvertes, et, pour ainsi dire, les traces de leurs pas, a prouvé que le domaine de leurs connoissances géographiques étoit beaucoup moins étendu qu'on ne le pensoit communément. La ligne qu'il a tracée autour du monde des anciens, circonscrit dans des limites bien plus étroites, et par-là même bien plus certaines, le théâtre des événemens de leur histoire. La carte générale jointe à cet extrait rend sur-tout ce résultat plus sensible, en offrant sous un même aspect l'ensemble et les résultats des recherches éparses dans les différens mémoires de M. Gossellin; et l'on y voit, pour me servir ici des propres expressions de l'auteur, dans les mers du midi de l'Asie, dans celles du nord de l'Europe, sur les

rivages orientaux et occidentaux de l'Afrique, le terme des navigations connues des Grecs et des Romains, beaucoup plus rapproché qu'on ne l'a cru jusqu'à présent.

Deux mémoires de M. Mongez sur des inscriptions déterrées à Lyon ont eu pour objet de donner, avec l'explication de ces monumens, des éclaircissemens sur divers points des antiquités du moyen âge. La première de ces inscriptions, qui servit d'épitaphe à une personne inconnue, présente un genre d'intérêt qu'on ne se seroit pas attendu à y trouver; c'est l'énonciation d'un seul consul, dans l'année 447 de notre ère. Depuis que, par le partage de l'Empire entre les successeurs de Théodose, l'Orient et l'Occident avoient passé sous des lois différentes, les dignités des deux Empires avoient été également divisées entre Rome et Constantinople; et l'espace qui séparoit ces deux capitales, empêchoit ordinairement que le nom du consul désigné dans l'une pût être assez tôt connu dans l'autre pour être inscrit à la tête des actes publics. Cette ignorance, qui se prolongeoit souvent durant les premiers mois de chaque année, faisoit que l'on inscrivoit dans ces actes le nom d'un seul consul, celui de la partie de l'Empire dans laquelle on vivoit, et quelquefois on suppléoit à l'omission forcée du nom du second consul, par une formule telle que celle-ci, *et qui fuerit denunciatus*, indiquée dans la troisième novelle de Théodose le jeune. C'est ce qui résulte du monument expliqué par M. Mongez, encore plus évidemment que de tous les autres témoignages allégués jusqu'ici; et l'on y puise encore un autre document curieux, et qu'on chercheroit vainement ailleurs : c'est la véritable leçon du nom de ce consul, indifféremment appelé par les écrivains contemporains, et par les auteurs des fastes d'Occident, *Callipius*, ou *Callepius*, ou *Alypius*, ou *Alipius*. La première, la seule qui soit conforme au monument, paroît également la seule qui soit authentique.

La seconde inscription expliquée par M. Mongez ne présente pas de particularité bien remarquable, à l'exception du titre de *centurio legionarius* donné à la personne dont elle forme l'épitaphe, titre qui est très-rare sur les monumens et dans les écrivains de l'antiquité, et qu'en conséquence M. Lebeau a omis parmi ceux qui étoient relatifs aux divers ordres de la milice romaine. La même inscription offre cependant une autre singularité assez curieuse; c'est le mélange des idiomes latin et grec dans la réunion des caractères dont elle se compose. On trouve encore quelques exemples d'un rapprochement semblable; et M. Mongez l'explique ingénieusement, en supposant que les inscriptions grecques ont été ajoutées postérieurement aux épitaphes latines, par des chrétiens grecs qui auront enseveli leurs morts dans des tombeaux déjà occupés par des

païens, et qui en auront conservé les inscriptions, autant par respect pour la mémoire des morts, que parce que ces inscriptions n'offensoient pas leur croyance, et, en particulier, leur opinion sur l'immortalité de l'ame.

On sait avec quel soin et avec quel succès M. Mongez a entrepris d'expliquer tout ce qui tient aux procédés techniques des anciens; avec quel zèle et quelle persévérance il s'est, en quelque sorte, initié dans tous les secrets de leur industrie privée. Parmi ces objets d'une curiosité plus ou moins utile, d'une investigation plus ou moins épineuse, il eût été difficile que les masques de théâtre échappassent à ses recherches. La dissertation que ce savant a consacrée à ce point d'antiquité, remplit complètement les vues de son auteur, moins encore, s'il faut le dire, en établissant des vérités nouvelles, qu'en détruisant des erreurs accréditées. Jusqu'à présent on avoit cru, sur l'autorité de l'abbé Dubos et de l'abbé Barthélemy, que les bouches énormes qu'on retrouve dans tous les masques scéniques, soit peints, soit gravés, soit décrits sur des monumens anciens; que ces bouches, dis-je, étoient intérieurement revêtues de lames d'airain, ou de tout autre corps sonore, afin que la voix, devenue, par l'effet de ce mécanisme, plus forte et plus éclatante, pût être entendue de toutes les parties du théâtre le plus vaste. Cette opinion, spécieuse au premier coup-d'œil, n'est cependant fondée que sur des textes mal interprétés, dont M. Mongez établit la véritable signification. Cette pierre qu'on appeloit *chalcophonos*, parce qu'elle produisoit, quand elle étoit frappée, le tintement du bronze, et que l'on conseilloit aux tragédiens de porter toujours sur eux, *tragœdis gestandu*, n'étoit autre chose qu'une recette superstitieuse, une espèce d'amulette semblable au jaspe, qui servoit de talisman pour les guerriers, et à vingt autres pierres auxquelles l'antiquité supposoit des vertus non moins merveilleuses. Mais il me semble que M. Mongez n'a pas assez fidèlement interprété l'expression latine de Pline, *tragœdi*, lorsqu'il l'explique des *auteurs tragiques*. Cette espèce de superstition populaire paroît bien plutôt appartenir aux hommes qui exerçoient la profession mécanique d'acteurs, qu'à ceux dont l'esprit cultivé se livroit aux inspirations de la muse tragique. Ce n'est pas que, chez les Grecs, où le mélange des deux professions étoit habituel et autorisé, ce qui convenoit à l'une, ne puisse être censé avoir également appartenu à l'autre; mais l'auteur latin, qui écrivoit dans un pays où les mœurs étoient très-différentes, et dans un idiome où, par suite de cette opposition même, les termes qui servoient à désigner l'auteur et l'acteur tragiques, ne pouvoient être synonymes, n'auroit probablement pas employé indifféremment l'un pour l'autre.

Les inscriptions grecques expliquées par M. Visconti ont plus d'importance, et offroient plus de difficultés que les inscriptions latines dont l'interprétation est due à M. Mongez. La copie des premières, découvertes à Athènes par le zélé et infatigable M. Fauvel, étoit tellement défigurée, qu'il falloit, pour en deviner le sens et en proposer la restitution, une sagacité peu commune et une érudition non moins rare : on sent, d'après cela, qu'un semblable travail ne pouvoit tomber en de meilleures mains que dans celles de M. Visconti. La première de ces inscriptions, composée en vers héroïques, retrace un événement que M. Visconti rapporte à la troisième guerre sacrée, vers la CVII.e ou CVIII.e olympiade [342 à 347 ans avant l'ère vulgaire] ; et ce qui en augmente encore l'intérêt, c'est qu'elle conserve le souvenir d'un brave guerrier, que nul auteur ancien et nul autre monument ne nous avoient fait connoître. Nous donnons ici le texte original de l'épitaphe, telle qu'elle a été restituée par M. Visconti, et nous y ajouterons la traduction latine littérale qu'en a faite le même savant :

Μνῆμ' ἰδὲ τοῦτ' ἐπὶ σάματι κείμενον ἀνδρὸς ἀρίστου·
Πύθων ἐκ Μεγάρων, δῃώσας ἑπτὰ μὲν ἄνδρας,
Ἑπτὰ δ' ἀπορρίψας λόγχας ἐνὶ σώματι κείνων,
Εἵλετο τὰν ἀρετὰν, πατέρ' εὐκλεΐζων ἐνὶ δήμῳ.
Οὗτος ἀνὴρ ἐσάωσεν Ἀθηναίων τρεῖς φυλὰς,
Ἐκ Παγᾶν ἀγαγὼν διὰ Βοιωτῶν ἐς Ἀθήνας·
Εὐκλέϊσ' Ἀνδοκίδαν δισχιλίοις ἀνδραπόδοισιν.
Οὐδεὶς δ' οὐ πημαντὸς ἐπιχθονίων ἀνθρώπων
Εἰς Ἀΐδα κατέβα, πᾶσιν μακάριστος ἰδέσθαι.
Φυλαὶ αἵδ' εἰσίν· Πανδιονὶς, Κεκροπὶς,
Ἀντιοχίς.

TRADUCTION LATINE.

Monumentum adspice hoc, tumulo impositum viri præstantis ;
Python ex Megaris, septem viris interfectis,
Et septem jaculis in eorum corpora conjectis,
Virtutis laudem tulit, patrem suum illustrem faciens in populo.
Hic vir servavit tres Atheniensium tribus,
Ex Pegis ducens per Bœotos Athenas usque,
Nobilitans Andocidem bis mille mancipiis.
Nemo verò hominum terrestrium illæsus
Descendit Plutonis domum, cunctis conspiciendus tanquam beatus.
Tribus hæ sunt : Pandionis, Cecropis,
Antiochis.

La seconde inscription est peut-être encore plus remarquable, en ce que jusqu'à présent on n'a rien trouvé dans les recueils paléographiques qui ressemblât à ce singulier monument. Elle étoit tracée sur une feuille de plomb fort mince, pliée en quatre sur la hauteur et en trois sur la largeur ; cette feuille de plomb a été trouvée dans un tombeau, à 160 toises de la moderne enceinte d'Athènes. Il paroît que l'inscription qui y est gravée, et dont la restitution n'a pas coûté moins de soins et exigé moins de lumières que celle de la précédente, contenoit une formule d'imprécation ou d'enchantement, dirigée contre plusieurs personnes que l'on dévouoit aux divinités de l'enfer. On connoissoit plusieurs exemples de ce genre de maléfice employé par les anciens, comme, entre autres, celui que rapporte Tacite, et qui fut mis en usage contre la vie de Germanicus par les ennemis de ce grand homme. Mais on ne les connoissoit que par les témoignages de l'histoire, et la formule originale de cette espèce de superstition n'a été trouvée jusqu'à présent que dans l'inscription restituée par M. Visconti, la première de cette sorte qui ait été publiée, mais non la seule, depuis que M. Akerblad en a découvert et expliqué une semblable à Rome, en 1813.

(La suite au Numéro prochain.)

RAOUL-ROCHETTE.

INSCRIPTION DE CYRÉTIES.

Les monumens de paléographie grecque ou latine qui intéressent à-la-fois l'histoire et la géographie anciennes, sont fort rares, et méritent d'être connus des savans qui s'occupent de littérature classique et d'antiquités. Il sera sans doute agréable à nos lecteurs de trouver ici le texte et la traduction d'une lettre de Titus Quinctius Flamininus, consul en 556 de la fondation de Rome [198 avant J. C.], et vainqueur du dernier Philippe, roi de Macédoine. Cette lettre fut écrite aux magistrats et aux citoyens d'une ville de la Thessalie, dont le nom étoit *Cyretiæ* [Κυρετίαι], Cyréties, et dont Tite-Live a fait mention dans plusieurs endroits.

M. le colonel Leak, voyageur anglais fort instruit (1), avoit découvert cette inscription il y a quelques années, et en avoit donné une notice

---

(1) Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Researches in Greece,* imprimé à Londres, 1814, *in-4.°,* dans lequel il examine d'une manière intéressante le grec moderne et les langues de la Walachie et de l'Albanie.

dans la *Bibliothèque britannique* du mois de novembre 1815 : mais il n'avoit pas communiqué au public le texte grec de la lettre ; et la traduction française qu'il en avoit publiée, laissoit quelque chose à desirer. Dernièrement il a, par mon entremise, fait présenter à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres la copie exacte de l'inscription originale, accompagnée d'une version anglaise. Je publie ici l'inscription grecque, d'après son *fac-simile ;* et j'y joins une traduction française, avec quelques notes.

Copie de l'inscription grecque, telle qu'elle est gravée sur une table de marbre blanc.

ΤΙΤοΣΚοΙΝΚΤΙοΣΣΤΡΑΤΗΓοΣΥΠΑΤοΣΡΩΜΑΙΩΝΚΥΡΕΤΙΕΩΝ
ΤοΙΣΤΑΓοΙΣΚΑΙΤΗΙΠοΛΕΙΧΑΙΡΕΙΝΕΞΕΙΚΑΙΕΝΤοΙΣΔοΙΠοΙΣΠΑΣΙΝ
ΦΑΝΕΡΑΝΠΕΠοΗΚΑΜΕΝΤΗΝΤΕΙΔΙΑΝΚΑΙΤοΥΔΗΜοΥΤΩΝΡΩΜΑΙΩΝ
ΠΡοΑΙΡΕΣΙΝΗΝΕΧοΜΕΝΕΙΣΥΜΑΣοΛο... ΡΩΣΒΕΒοΥΑΡΜΕΘΑΚ..
ΕΝΤοΙΣΕΞΗΣΕΠΙΔΕΙΞΑΙΚΑΤΑΠΑΝΜΕΡοΣΠΡοΕΣΤΗΚοΤΕΣ
ΤοΥΕΝΔοΞοΥΙΝΑΜΗΔΕΝΤοΥΤοΙΣΕΧΩΣΙΝΗΜΑΣΚΑΤΑ
ΛΑΛΕΙΝοΙοΥΚΑΠοΤοΥΒΕΑΤΙΣΤοΥΕΙΩΘοΤΕΣΑΝΑ
ΣΤΡΕΦΕΣΘΑΙοΣΑΙΓΑΡΠοΤΕΑΠοΑΕΙΠοΝΤΑΙΚΤΗΣΕΙΣ
ΕΓΓΕΙοΙΚΑΙοΙΚΙΑΙΤΩΝΚΑΘΗΚοΥΣΩΝΕΙΣΤοΔΗΜοΣΙοΝ
ΤοΡΩΜΑΙΩΝΠΑΣΑΣΔΙΔοΜΕΝΤΗΙΥΜΕΤΕΡΑΙΠοΛΕΙ
οΠΩΣΚΑΙΕΝΤοΥΤοΙΣΜΑΘΗΤΕΤΗΝΚΑΛοΚΑΓΑΘΙΑΝΗΜΩΝ
ΚΑΙοΤΙΤΕΛΕΩΣΕΝοΥΘΕΝΙΦΙΛΑΡΓΥΡΗΣ.. ΒΕΒοΥΛΗΜΕΘ.
ΠΕΡΙΠΛΕΙΣΤοΥΠοΙοΥΜΕΝοΙΧΑΡΙΤΑΚΑΙΦΙΛοΔοΞΙΑΝοΣοΙΜΕΝ
ΤοΙΜΗΚΕΚοΜΙΣΜΕΝοΙΕΙΣΙΝΤΩΝΕΠΙΒΑΛΛοΝΤΩΝΑΥΤοΙΣ
ΕΑΝΥΜΑΣΔΙΔΑΞΩΣΙΝΚΑΙΦΑΙΝΩΝΤΑΙΕΥΓΝΩΜοΝΑΔΕ
ΓοΝΤΕΣΣΤοΧΑΖοΜΕΝΩΝΥΜΩΝΕΚΤΩΝΥΠΕΜοΥΓΕΓΡΑΜ
ΜΕΝΩΝΕΓΚΡΙΣΕΩΝΚΡΙΝΩΔΙΚΑΙοΝΕΙΝΑΙΑΠοΚΑΘΙΣΤΑΣ
ΘΑΙΑΥΤοΙΣ

ΕΡΡΩΣΘΕ

Τίτος Κοΐγκτιος στρατηγὸς ὕπατος Ῥωμαίων, Κυρετιέων
τοῖς ταγοῖς καὶ τῇ πόλει χαίρειν. Ἐπεὶ καὶ ἐν τοῖς λοιποῖς πᾶσιν
φανερὰν πεποιήκαμεν τήν τε ἰδίαν καὶ τοῦ Δήμου τῶν Ῥωμαίων
προαίρεσιν ἣν ἔχομεν εἰς ὑμᾶς ὁλοκλήρως, βεβουλήμεθα καὶ
ἐν τοῖς ἑξῆς ἐπιδεῖξαι κατὰ πᾶν μέρος προεστηκότες
τοῦ ἐνδόξου, ἵνα μηδ' ἐν τούτοις ἔχωσιν ἡμᾶς κατα-
λαλεῖν οἱ οὐκ ἀπὸ τοῦ βελτίστου εἰωθότες ἀνα-
στρέφεσθαι. ὅσαι γὰρ ποτὲ ἀπολείπονται κτήσεις
ἔγγειοι καὶ οἰκίαι τῶν καθηκουσῶν ἐς τὸ δημόσιον

τῶ Ῥωμαίων, πάσας δίδομεν τῇ ὑμετέρᾳ πόλει, ὅπως καὶ ἐν τούτοις μάθητε τὴν καλοκαγαθίαν ἡμῶν, καὶ ὅτι τελέως ἐν οὐθενὶ φιλαργυρῆσαι βεβουλήμεθα, περὶ πλείστου ποιούμενοι χάριτα καὶ φιλοδοξίαν. ὅσοι μέντοι μὴ κεκομισμένοι εἰσὶν τῶν ἐπιβαλλόντων αὐτοῖς, ἐὰν ὑμᾶς διδάξωσιν, καὶ φαίνωνται εὐγνώμονα λέγοντες, στοχαζομένων ὑμῶν ἐκ τῶν ὑπ' ἐμοῦ γεγραμμένων ἐγκρίσεων, κρίνω δίκαιον εἶναι ἀποκαθίστασθαι αὐτοῖς.

Ἔρρωσθε.

TRADUCTION.

TITIUS QUINCTIUS, commandant suprême de l'armée des Romains, aux Tages et à la ville des Cyrétiens, salut. Ayant rendu manifestes, dans toutes les autres occasions, les bonnes intentions dont nous sommes animés généralement envers vous, et nous en particulier et le peuple romain, nous avons décidé de vous prouver même par la suite que, dans chaque affaire particulière, nous prêtons la main à tout ce qui est honorable, afin que ceux qui se sont accoutumés à ne pas se conduire d'après les meilleurs principes, n'aient pas moyen de nous calomnier : nous accordons, en conséquence, à votre ville tout ce qui reste de possessions territoriales et de maisons échues au domaine public des Romains, pour que vous appreniez, même en cela, l'honnêteté de nos dispositions, et que, résolus de ne tenir aucun compte de nos intérêts pécuniaires, nous mettons le plus grand prix à tout ce qui est généreux et noble.

Si donc les personnes qui n'ont pas encore recouvré ce qui leur appartenoit, vous présentent leurs titres, et vous semblent appuyer leur droit sur de bonnes raisons, je juge que, d'après l'esprit de mes décisions écrites, il est juste que vous rétablissiez ces personnes dans leurs propriétés.

Portez-vous bien.

NOTES.

Ligne 1.re, ΚΟΙΝΚΤΙΟΣ. Le nom de famille *(nomen gentis) Quinctius* est ici tracé suivant l'orthographe qu'on remarque dans les inscriptions latines, et particulièrement sur les monnaies romaines frappées par des magistrats de cette famille, sur lesquelles on doit remarquer aussi que le surnom de Flamininus est indiqué comme en hiéroglyphe par l'*apex* ou tiare de ces prêtres romains qui prenoient le nom de *Flamines*.

Dans les textes de Polybe et de Plutarque, le K de la seconde syllabe du nom KOINKTIOΣ est supprimé, et on y lit Κοΐντιος; mais, dans l'inscription de Cyréties, on s'est conformé entièrement à l'orthographe latine, même en plaçant le N avant le K, contre les règles de l'orthographe grecque, qui auroit exigé un γ.

Même ligne, ΣΤΡΑΤΗΓΟΣ ΥΠΑΤΟΣ ΡΩΜΑΙΩΝ. Le mot ΥΠΑΤΟΣ ne doit pas être traduit par celui de consul : il n'est ici qu'un adjectif du nom ΣΤΡΑΤΗΓΟΣ, *commandant suprême de l'armée.* Flamininus, comme nous le verrons ci-dessous, à l'époque où il écrivoit cette lettre, n'étoit plus consul ; il commandoit en chef les armées romaines dans la Grèce, avec la dignité et la commission de proconsul. Il paroît que les Grecs de son temps n'avoient pas encore fait usage de leur mot composé ΑΝΘΥΠΑΤΟΣ, *proconsul.*

Même ligne, ΚΥΡΕΤΙΕΩΝ. Ce mot fixe la véritable orthographe du nom de la ville de Thessalie ΚΥΡΕΤΙΑΙ, que Tite-Live a bien rendu par *Cyretiæ.* La substitution du X au K (Χυρετίαι), dans les textes de Ptolémée, est erronée.

M. le colonel Leak a trouvé cette inscription dans la vallée du Titaresius, à six lieues N. O. de Larissa. Là, dit-il, d'autres inscriptions et quelques ruines constatent l'emplacement et conservent le souvenir de Cyréties. Homère a placé les Perrhèbes sur les bords du Titaresius (*Il.* B, v. 649, 751) ; et Tite-Live regarde Cyréties comme une ville des Perrhèbes (lib. XXXI, c. 41) : toutefois, cette indication auroit pu nous induire en erreur. Les Perrhèbes dont il s'agit, n'étoient pas éloignés du mont Olympe ; mais la Perrhébie du temps des Romains étoit près de l'Étolie, derrière la montagne du Pinde. L'historien romain semble avoir confondu ces deux régions diverses, qui ont porté l'une et l'autre le nom de Perrhébie, et dans lesquelles s'étoient distribués les restes des anciens Perrhèbes, ainsi que Strabon nous l'apprend (lib. IX, p. 440). On n'a qu'à consulter la belle carte de la Grèce, publiée par M. Barbié du Bocage en 1811, pour s'apercevoir de l'équivoque où l'on pouvoit tomber, si l'on avoit placé Cyréties dans la Perrhébie la plus généralement connue. Maintenant que la découverte de l'inscription fait placer cette ville au pied de l'Olympe, on l'a rapprochée de Métropolis, d'Atrax, et de la Tripolis thessalienne, places auxquelles Cyréties se trouve associée dans les récits des événemens militaires que Tite-Live nous a transmis (lib. XXXVI, c. 13, et lib. XLII, c. 53).

Ligne 2, ΤΟΙΣ ΤΑΓΟΙΣ. Le titre de Ταγὸς, *Tage*, dérivé du verbe τάσσω, qui est aussi l'origine du nom de la *tactique*, étoit usité chez

les Grecs pour désigner un commandant militaire ou un magistrat suprême : dans ce dernier sens, il l'étoit particulièrement dans les petites républiques de la Thessalie, région où la ville de Cyréties étoit située. (Xénophon, *Hellenic.* lib. VI, c. 4, §. 28, et ailleurs; Pollux, *Onomast.* lib. I, 129.) Suivant la signification la plus étendue de ce mot, Flamininus s'intitule lui-même *grand Tage* ou commandant suprême *des descendans d'Énée*, dans une inscription grecque en vers, qu'il avoit consacrée dans le temple de Delphes, et que Plutarque nous a conservée (*Vie de Flamininus*, §. 12).

Ligne 3. ΠΕΠοΗΚΑΜΕΝ pour πεποιήκαμεν. Je ne crois pas que l'omission de l'ι subjonctif dans la diphthongue οι de ce mot soit une faute. C'étoit un idiotisme des Attiques, d'employer ποεῖν pour ποιεῖν. Voyez les notes au §. XXX de Grégoire de Corinthe, *de Dialecto Attica*, p. 73 de l'édition de M. Schæfer, et le *Grammaticus Meermannianus*, p. 647 de la même édition.

L'ο, d'une dimension plus petite que celle des autres caractères, conformément à son nom d'*o parvum* [petit o], est ainsi tracé suivant l'orthographe la plus élégante des siècles d'Alexandre et de ses successeurs : la numismatique en offre de fréquens exemples.

Ligne 4, ΟΛΟΚΛΗΡΩΣ. Cette bienveillance générale envers les Grecs, Rome et le proconsul l'avoient témoignée dans le célèbre décret publié à Corinthe, par lequel toute la Grèce fut déclarée libre.

Ligne 5, ΚΑΤΑ ΠΑΝ ΜΕΡΟΣ. Cette bienveillance particulière se faisoit sentir dans le redressement des torts que la guerre et ses suites avoient faits à plusieurs personnes. Telle fut la délivrance des Béotiens captifs, qui avoient été pris en combattant pour Philippe. (Tite-Live, liv. XXXII, c. 27.) Telle est ici la restitution faite aux anciens propriétaires des biens que probablement les questeurs ou trésoriers de l'armée romaine avoient confisqués au profit du trésor de la république, et au préjudice de quelques citoyens de Cyréties, inculpés sans doute de favoriser les Macédoniens. Ces confiscations avoient eu lieu fort vraisemblablement lorsque le consul, dans sa première campagne, avoit forcé les gueules d'Antigonie, et s'étoit avancé jusqu'au centre de la Thessalie. (Tite-Live, liv. XXXII, c. 15.)

Lignes 5 et 6, ΠΡΟΕΣΤΗΚΟΤΕΣ ΤΟΥ ΕΝΔΟΞΟΥ. Cette phrase, προΐστασθαι τοῦ πράγματος, ἔργου, φόνου, κ. τ. λ., qui se retrouve dans Sophocle (*Electra*, v. 980), et dans plusieurs passages de Démosthène (p. 325, 869 et 1469 de l'édition de Reiske), signifie proprement « prendre une part active et considérable dans une action quelconque. »

Ligne 8, ΟΣΑΙ ΓΑΡ ΠΟΤΕ ΑΠΟΛΕΙΠΟΝΤΑΙ ΚΤΗΣΕΙΣ. [*Tout ce qui*

reste.] On conçoit par cette expression que Flamininus, pendant le cours de son gouvernement, avoit déjà par des décisions particulières, dont il fait mention aux lignes 16 et 17 de cette lettre, rendu aux anciens propriétaires un grand nombre de biens confisqués.

Ligne 12, ΕΝ ΟΥΘΕΝΙ ΦΙΛΑΡΓΥΡΗΣΑΙ ΒΕΒΟΥΛΗΜΕΘΑ. *[Résolus de ne tenir aucun compte de nos intérêts pécuniaires.]* Ce fut dans l'occasion la maxime des Romains: ils la prouvèrent encore mieux par la suite, en relâchant à Philippe les 1000 talens que, par son traité de paix, il s'étoit obligé de leur payer. Mais cette conduite n'étoit pas tout-à-fait dé-intéressée; Antiochus le Grand avoit reçu Annibal dans ses états, et il se préparoit à passer dans la Grèce avec des armées formidables pour en chasser les Romains: la circonstance exigeoit donc qu'ils ménageassent les Grecs pour se les attacher. Ce même motif venoit d'engager Flamininus à conserver Nabis à Lacédémone.

Ligne 19, ΕΡΡΩΣΘΕ. *[Portez-vous bien.]* C'est ainsi que se terminent quelques-unes des lettres adressées par Philippe, père d'Alexandre le Grand, aux Athéniens et aux Thébains, et rapportées par Démosthène *(pro Corona)*. Dans d'autres, ce roi fait usage de la formule ΕΥΤΥΧΕΙΤΕ, *soyez heureux :* la première répond mieux à la formule latine VALETE.

La lettre est sans date; on n'indique ni où Flamininus se trouvoit, ni à quelle époque il écrivit cette lettre : il est cependant probable qu'il étoit à Élatée, où nous apprenons de Tite-Live qu'il passa l'hiver de l'an 559, et qu'il y recevoit les députations des villes grecques (lib. XXXIV, c. 48). Il me semble certain qu'il n'a écrit cette lettre que lorsque la paix avec Philippe avoit déjà été ratifiée.

Les Cyrétiens avoient fait graver sur une table de marbre blanc, et exposer, sans doute dans quelque endroit des plus fréquentés de leur ville, une copie de cette lettre, comme un document propre à assurer les propriétés de plusieurs citoyens contre les prétentions des magistrats romains qui, depuis cette époque, eurent souvent des occasions de visiter et de vexer ces pays.

Les paléographies grecque et romaine nous offrent quelques autres exemples de lettres écrites par de grands personnages, et gravées sur le marbre et sur le bronze. Telles sont, en latin, celles que le préteur Cornelius écrivit, l'an 90 avant l'ère chétienne, aux Tiburtins, pour les assurer que le sénat romain avoit agréé leurs excuses (Gruter, p. 399, n. 12); et une autre de Domitien, qui constate les droits de la ville de Faleria dans le Picenum, sur certaines propriétés que les Firmans leurs voisins leur contestoient Gruter, p. 1081, n. 2): l'une et l'autre sont gravées sur des tables de bronze. Un marbre découvert de mon temps à Rome con-

tient des lettres écrites par un des intendans des biens de l'empereur Septime-Sévère, pour autoriser le gardien de la colonne Antonine à se construire une petite maison qui devoit lui tenir lieu de loge. (*Voyez* le IIIe volume de l'*Hist. de l'Art*, par Winckelmann, p. 350 de l'édit. de M. Fea.)

En grec, nous avons sur des marbres une lettre d'Antiochus, roi de Syrie, probablement le premier, qui consacra au service d'un temple de Jupiter le village de Bætocæcès, près d'Apamée sur l'Oronte. (Chandler, *Inscript. appendix*, n. 1.) Parmi les monumens publiés par Chishull, il y en a un qui, par son époque, se rapproche de celui que nous examinons; c'est la lettre de Marcus Valerius Messalla, préteur chargé à Rome des procès des étrangers *(prætor inter cives et peregrinos)*. Cette lettre, écrite en grec, comme celle de Flamininus, a été adressée de la part du sénat et du peuple romain à la ville de Téos, pour lui conserver ses immunités, et pour reconnoître sa neutralité, en considération du culte de Bacchus auquel cette ville s'étoit consacrée. (*Antiquit. asiaticæ*, p. 102.) Une lettre grecque de Marc-Antoine se trouve dans le même recueil, par laquelle ce triumvir accorde des priviléges à deux villes de la Carie, Aphrodise et Plarase. (Chishull, *loco citato*. p. 150.)

E. Q. VISCONTI.

M. CORNELII FRONTONIS Opera inedita, cum epistulis item ineditis Antonini Pii, M. Aurelii, L. Veri et Appiani, nec non aliorum veterum fragmentis. Invenit et commentario prævio notisque illustravit Angelus Maius, bibliothecæ Ambrosianæ à linguis orientalibus. Adduntur edita seu cognita ejusdem Frontonis opera. Mediolani, typis regiis, 1815, *Œuvres inédites de M. C. Fronton, &c.* 2 part. *in-8.°* CXII et 566 pag. fig.

LA principale des gravures qui ornent ce recueil, donne une idée de l'état du manuscrit où il a été puisé. On y aperçoit, sous les actes du concile de Chalcédoine, les vestiges de caractères antérieurement tracés sur le même parchemin. Quelque défectueux que soient les restes de cette première écriture, ils ont fourni à M. Mai des fragmens considérables d'un auteur qui ne nous étoit guère connu que par les hommages rendus à son talent par ses contemporains. Ce n'est pas la seule découverte de ce genre qui soit due au zèle et à l'habileté de M. Mai :

il avoit précédemment publié des fragmens de Cicéron ; et depuis il a mis au jour des morceaux inédits de Symmaque et de quelques autres anciens écrivains.

On a imprimé depuis long-temps un petit nombre de pages de Cornelius Fronton, qui ne concernent que la grammaire. Dans cinq chapitres d'Aulu-Gelle, il prend part à des discussions sur les noms des couleurs et sur divers mots latins ou grecs. Il est quelquefois cité par Charisius, par Servius, par Isidore de Séville. Son précieux et trop court recueil de synonymes, *De differentiis verborum*, a été inséré dans les collections d'anciens grammairiens latins. On possédoit enfin, du moins en très-grande partie, les extraits de Térence, de Cicéron, de Salluste, de Virgile, &c., que Fronton avoit rassemblés sous le titre d'*Exempla locutionum*, travail dont les meilleurs lexicographes modernes ont profité. M. Mai a eu soin de joindre tous ces articles déjà publiés, aux morceaux inédits dont nous allons bientôt rendre compte. Il a même imprimé plus completement et plus correctement qu'on ne l'avoit fait encore, les *Exempla locutionum*: il les donne d'après un manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne, très-distinct de celui dont nous avons déjà parlé, mais beaucoup moins ancien. D'autres manuscrits attribuent ce recueil d'exemples à Volusianus ou Arusianus.

Des auteurs du second siècle de l'ère vulgaire et des trois siècles suivans ont parlé de Fronton en des termes si honorables, qu'on devoit regretter de n'avoir que de foibles restes de ses ouvrages. A vrai dire, le petit traité *De differentiis verborum* étoit, avant 1815, le seul monument qui pût justifier tant soit peu de si grands éloges. Nous n'étions d'ailleurs instruits que par ces écrivains des circonstances de la vie de Fronton, et ils n'en donnoient que des notions fort succinctes, qui sont recueillies dans un article du Dictionnaire de Bayle. Il n'y a rien à rectifier dans cet article et dans les notes qui l'accompagnent; mais on peut puiser immédiatement dans les écrits de Fronton la connoissance d'un plus grand nombre de faits qui le concernent. Bayle rejetoit l'opinion de Savaron et de l'abbé Nicaise, qui donnoient pour patrie à Fronton l'Auvergne ou l'Aquitaine, sous prétexte qu'à la fin du IV.ᵉ siècle il existoit une famille de son nom dans ces contrées. Deux passages de Minutius Felix faisoient soupçonner qu'il étoit né, au contraire, à Cyrta, dans la Numidie; mais ce qui n'étoit qu'une conjecture est aujourd'hui un fait attesté par Fronton lui-même en deux endroits de ses épîtres. Comme d'autres Africains célèbres, il vint cultiver à Rome son goût pour les lettres; il s'y distingua, sous le règne d'Adrien, dans la carriere oratoire, donna des leçons à Marc-Aurèle et à Lucius Verus, fut consul

vers l'an de Rome 896 ou 144 de l'ère chrétienne, et mourut environ vingt-six ans après. Jean de Sarisbéry lui applique le vers de Juvénal *Frontonis platani, &c.*, et ajoute qu'il étoit, selon l'opinion de quelques-uns, neveu de Plutarque; mais on ne retrouve nulle part aucune autre trace de cette tradition. Jean de Sarisbéry écrivoit mille ans après Fronton, et il n'y a nulle apparence que celui-ci fût déjà établi à Rome et y possédât des jardins, quand Juvénal composoit sa première satire.

Le commentaire ou discours préliminaire où M. Mai expose et discute toutes les circonstances de la vie de Fronton, renferme aussi plusieurs considérations sur les ouvrages et le talent de cet orateur. Macrobe distingue quatre genres d'éloquence; et après avoir loué la richesse de Cicéron, la brièveté de Salluste, le style fleuri de Pline le jeune, il cite Fronton comme le modèle d'un quatrième genre, que le mot *siccum* caractérise. On sait que Cicéron emploie ce même mot *siccum* ou *exsiccatum* dans un sens honorable, en le rapprochant de *sincerum*, *sanum*, *solidum.* Ainsi ce n'est point de la sécheresse, de l'aridité, que Macrobe attribue à Fronton, mais une éloquence pure, grave ou solide. C'est, selon M. Mai, un style attique, philosophique, ennemi de l'enflure et des redondances; assez orné cependant pour attacher le lecteur, mais rejetant les parures nouvelles, et reproduisant les formes et les beautés antiques. Il reste bien ici quelque difficulté, car tous ces caractères conviendroient au style de Salluste, que Macrobe distingue expressément de celui de Fronton; et, d'ailleurs, nous reconnoîtrons peut-être bientôt que Fronton ne laisse pas de s'abandonner quelquefois au mauvais goût des rhéteurs de son siècle.

Toutefois, l'éditeur ne craint pas de lui assigner le second rang entre les épistolaires, comme entre les orateurs latins; il seroit même fort tenté de s'en tenir au mot d'Eumenius : *Fronto, eloquentiæ romanæ, non secundum, sed alterum decus;* Fronton, non la seconde, mais la nouvelle gloire de l'éloquence latine. Non-seulement cet éloge nous paroît fort hyperbolique, mais, lors même que M. Mai se restreint à dire que les lettres de Fronton sont supérieures à celles de Sénèque, de Pline et de Symmaque, nous ne sommes pas bien sûrs que la plupart des lecteurs adoptent ce jugement; car les défauts reprochés à Sénèque et à Pline le jeune sont souvent compensés par des traits énergiques ou délicats, dont nous rencontrons assez peu d'exemples dans les épîtres de Fronton, du moins dans les fragmens que M. Mai vient de mettre sous les yeux du public.

Il convient d'observer que le manuscrit d'où l'on a tiré ce recueil ne contient, à beaucoup près, ni toutes les épîtres de Fronton, ni toutes

ses harangues, ni tous ses autres écrits en prose et en vers, en latin et en grec. Lorsqu'au moyen âge on prit l'habitude d'effacer ou d'affoiblir d'anciens caractères, pour écrire sur les mêmes parchemins des livres de théologie, le plus souvent on choisissoit à-la-fois, dans plusieurs anciens manuscrits, les feuilles qui sembloient les plus propres à cet emploi; on les rassembloit dans un nouvel ordre, après avoir écarté celles dont on n'espéroit pas tirer le même parti. De là les interversions, les lacunes, les mélanges qui compliquent extrêmement le travail de ceux qui recherchent sous la seconde écriture les traces de la première. Nous ne devons donc pas nous attendre à trouver ici un grand nombre de morceaux complets; et il a fallu autant de sagacité que de patience, pour recueillir et coordonner les extraits dont ces deux volumes se composent.

Un premier livre présente les restes d'une correspondance entre Fronton et l'empereur Antonin le Pieux. On remarque, dans l'une des épîtres de ce prince, un témoignage de sa tendresse pour son épouse, Faustine. « J'aimerois mieux, dit-il, vivre avec elle à Gyare, que sans » elle dans un palais. » Plusieurs lettres de Fronton concernent Niger Censorius, qui venoit de mourir, et qui avoit perdu les bonnes grâces de l'empereur. Fronton n'en est pas moins resté l'ami de Niger; il n'abandonne point dans la mauvaise fortune ceux qu'il a chéris dans la prospérité : « Je vois, dit-il, un malheureux et non un ennemi dans » l'homme que le prince a cessé d'aimer. » *Haud sciam an qui* (pour *quis* ou *aliquis*) *dicat debuisse me amicitiam cum eo desinere, postquam cognoveram gratiam ejus apud animum tuum imminutam. Nunquam ita animatus fui, imperator, ut cœptas in rebus prosperis amîcitias, si quid adversi increpuisset, desererem . . . Quem tu minùs amabis, miserum potiùs quàm hostem judicabo.* Une autre lettre de Fronton nous apprend qu'il se disposoit, sans doute, à l'expiration de son consulat, à prendre le gouvernement d'une province. Sa mauvaise santé le retint à Rome. Ses épîtres à Marc-Aurèle, et les réponses de ce prince, sont distribuées en deux livres, et l'on y remarque, à chaque instant, l'expression de l'attachement et de l'estime que le précepteur et l'élève avoient conçus l'un pour l'autre. Voici, par exemple, la fin de l'une des lettres de Marc-Aurèle : *Vale, mi Fronto jucundissime . . . . . O qui ubique estis, dî boni, valeat, oro, meus Fronto jucundissimus, atque carissimus mihi; valeat semper integro, inlibato, incolumi corpore; valeat et mecum esse possit. Homo sanctissime, vale.* Fronton avoit composé un éloge du sommeil. Marc-Aurèle, que le sommeil obsède, espère qu'en l'accablant d'injures il parviendra à l'éloigner. Ce morceau, du genre de ceux qu'on

appelle *invectives*, n'offre guère qu'un tissu d'extraits de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Marc-Aurèle, en le terminant, dit qu'après avoir si bien accusé le sommeil, il s'en va pourtant dormir. Fronton loue beaucoup cette composition de son disciple. « Veillez donc, lui dit-il, puisque la » veille vous donne tant d'esprit et de grâces. Mais, enfin, vous avez » écrit le soir, avant de vous endormir ; et c'est le sommeil lui-même » qui, par sa seule approche, a jeté tant d'élégance dans ce que vous » avez écrit contre lui ; car il n'est pas nécessaire qu'il soit présent : le » baume qui le précède et l'annonce de loin, est déjà plein de charmes. » Nous ne citons pas ces phrases comme des modèles de naturel et de simplicité; mais elles peuvent contribuer à faire connoître la manière et le goût de Fronton. Sa correspondance avec Lucius Verus consiste en quatorze épîtres, qui forment deux livres. Dans la dernière, Verus est félicité de la victoire qu'il a remportée sur les Parthes, quoiqu'il ne conduisît contre eux que des soldats énervés par la mollesse, et beaucoup mieux vêtus qu'armés. Il doit ses succès et son habileté militaire à l'étude, aux livres, aux belles-lettres : *His te consiliis ..... libri et litterarum disciplinæ inbuebant. Cùm multa hujusmodi consiliosa exempla in historiis et orationibus lectitares, ad rem militarem magistrâ eloquentiâ usus es.* Ici, Fronton rend hommage à l'éloquence de Jules-César, et même à celle d'Auguste : Tibère n'en eut que de bien foibles restes; et ses successeurs, jusqu'à Vespasien, n'ont pas acquis plus d'honneur par leurs discours que par leurs actions. *Post Augustum nonnihil reliquiarum jam et vietarum et tabescentium Tiberio illi interfuisse ; imperatores autem deinceps ad Vespasianum usque, ejusmodi omnes ut non minùs verborum puderet, quàm pigeret morum et misereret factorum.*

Suivent deux livres d'épîtres à divers amis. Fronton adresse la dernière aux citoyens de la ville de Cyrta, sa patrie : il se flatte de l'avoir honorée par les fonctions publiques qu'il a remplies dans la vigueur de l'âge, et ajoute qu'il a encore dans le sénat romain plusieurs compatriotes très-distingués : *alii quoque plurimi sunt in senatu Cyrtenses, clarissimi viri.* Entre les autres épîtres *ad amicos*, il en est dont il ne subsiste qu'un petit nombre de lignes ou de mots; et celles qui se sont mieux conservées, ne sont pas très-importantes. Celle qui est adressée à Squilla Gallicanus, montre au moins le vif intérêt que prenoit Fronton au succès des jeunes orateurs ses disciples. De ce nombre étoit le fils de Gallicanus, et ce jeune homme venoit de prononcer un discours public. Absent que j'étois, dit Fronton, j'ai tremblé bien plus long-temps que vous ; vous avez joui de tous les applaudissemens, de tous les effets ; et moi, je n'ai été rassuré que par des récits qu'on m'a fait long-temps attendre. Ce langage

seroit celui de l'amitié, s'il étoit naïf et rapide ; mais il prend ici des développemens si longs, et, ce semble, si artificiels, que nous ne savons pas trop s'il ne dégénère pas un peu en une sorte d'amplification de rhéteur.

Des six morceaux intitulés *De Feriis Alsiensibus* [Féries ou Loisirs d'Alsium], il n'y en a qu'un seul qui ait quelque étendue et quelque importance; les autres sont si courts, qu'on les pourroit tenir pour nuls. Celui que nous exceptons est adressé à Marc-Aurèle ; c'est un tableau des lectures, des exercices littéraires et des autres récréations de ce prince à sa campagne d'Alsium. Fronton y joint des observations sur l'emploi des mots abrégés ou tronqués *volup, vigil, labo, mole,* pour *voluptas, vigiliæ, labores, molestiæ ;* il parle d'un recueil d'épîtres socratiques, et finit par un éloge du sommeil, qui, malgré sa prolixité, semble n'être qu'une moitié de celui dont nous avons fait mention plus haut, et que Marc-Aurèle a contredit.

Deux autres pièces sont intitulées : *De nepote amisso.* Il s'agit de la mort prématurée d'un fils de la fille de Fronton. Marc-Aurèle prend part à cette perte : accoutumé à ressentir toutes les douleurs morales et même physiques de son maître, il le supplie de ne point succomber à celle-ci. *Cùm autem in singulis articulorum tuorum doloribus torqueri soleam, mi magister, quid opinaris me pati, cùm animum doles! Nihil conturbato mihi aliud in mentem venit quàm rogare te ut conserves mihi dulcissimum magistrum in quo plura solatia vitæ hujus habeo.* Ces expresions ont un naturel et une vérité qu'on ne retrouve point, s'il faut le dire, dans les plaintes beaucoup plus longues de Fronton lui-même sur la mort de son petit-fils. Après s'être arrêté à expliquer comment il est plus tourmenté des douleurs qui lui sont communes avec d'autres personnes, que de celles dont il est seul immédiatement affecté, il s'engage dans une dissertation sur le destin, qu'il s'efforce d'identifier avec les Parques; il semble rejeter l'étymologie ordinaire du mot *fatum. Fata*, dit-il, *à fando appellata aiunt: hoccine est rectè* fari ! Ce langage et ces discussions ne sont pas d'un homme bien profondément affligé. Il prétend néanmoins qu'il ne parvient à se consoler qu'en songeant à sa vieillesse, qui ne lui laisse pas la crainte de souffrir long-temps, et il finit par se rendre à lui-même, à ses mœurs privées, à sa conduite publique, un témoignage extrêmement avantageux, mais qui intéresse pourtant par une sorte d'abandon et de candeur. S'il étoit un peu plus court, nous le traduirions ou nous le transcririons ici, car il nous paroît écrit avec beaucoup d'élégance et de talent; mais, en faisant son propre portrait, Fronton n'a voulu y omettre aucun détail, et nous n'osons arrêter sur son mérite les yeux de nos lecteurs aussi long-temps qu'il y a fixé ses propres regards.

M. Mai a trouvé douze fragmens des épîtres sur l'art oratoire que Fronton avoit adressées à Marc-Aurèle. Ce jeune prince avoit pris goût à la dialectique : Fronton le rappelle à l'étude de l'éloquence. « Quoi ! lui » dit-il, vous aimeriez mieux nager comme les grenouilles que comme les » dauphins ! vous imiteriez le vol des cailles, plutôt que celui des aigles ! » vous ne seriez qu'un parleur, au lieu d'être un orateur ! *Loqui quàm eloqui* » *malles !* et vous consentiriez à bégayer ou fredonner à voix basse, quand » vous devez entonner la trompette ! *Murmurare potiùs et frigutire quàm* » *clangere !* On a puni les destructeurs des vignes, ceux qui ont tenté de » ravir le vin aux mortels; et cependant la vigne n'est protégée que par » un seul des dieux, tandis que l'éloquence est chère à tout l'Olympe, à » Minerve, à Mercure, à Phœbus, à Bacchus même, l'ami des dithyrambes ! » *Liber dithyramborum cognitor.* » Dans le sixième fragment est insérée une fable intitulée *la Vigne et le Chêne*, composée par Dionysius Tenuior, qui avoit été le maître de Fronton. Les premières phrases de ce morceau, les seules qui subsistent, ne sont remarquables que par une emphase bien étrangère au genre de l'apologue. La vigne se proclame plus belle que Cléopatre, plus parée que Laïs : elle vante son fruit nécessaire aux festins des hommes et aux autels des dieux; ses pampres qui ornent les danses de Bacchus, qui couronnent Silène, qui s'entrelacent aux charmes des nymphes. Fronton, qui semble admirer cette fable, ne laisse pas d'imposer aux écrivains quelques lois fort sévères; par exemple, il ne leur permet pas de jamais reproduire une même idée sous plusieurs formes ; et pour signaler ceux qui tombent dans ce défaut, qu'il appelle *vitium turpissimum*, voici comme il s'exprime lui-même : *Eandem sententiam milliens alio atque alio amictu indutam referunt.... unam eandemque sententiam multimodis faciunt, ventilant, commutant, convertunt; eadem lacinia salutant, refricant eandem unam sententiam sæpiùs quàm puellæ olfactoriæ succina.* Il applique particulièrement cette censure à Lucain, et ne trouve, dans les sept premiers vers de la Pharsale, que sept ou huit traductions successives de l'idée d'abord exprimée par les mots *bella plus quàm civilia.* Marc-Aurèle, dans un discours public, avoit hasardé une expression nouvelle, *oculos convenientes ;* Fronton la préfère, comme plus précise, à celles qui étoient déjà établies dans le langage, comme *oculos pares* ou *concinnos :* il paroît qu'il s'agissoit de représenter des yeux exempts de toute apparence de strabisme.

Les harangues de Fronton seroient la partie de ses œuvres où l'on chercheroit le plus à reconnoître le caractère de son talent : malheureusement il n'en subsiste que des lambeaux si mutilés, si décousus, qu'ils ne sauroient donner lieu à aucun examen proprement dit. L'une de ces

oraisons se termine par ces mots adressés à Antonin le Pieux : « Jus-
» qu'ici, dans toutes les causes, nous avons révéré en vous un juge équi-
» table, grave et intègre : commencerez-vous à mal juger, quand il s'agit
» des intérêts de votre propre épouse ! Ressemblerez-vous au feu qui luit
» au loin et brûle de près ! » L'éditeur a rapproché de ces plaidoyers quelques lettres qui s'y rapportent, et y a joint des notes qui en expliquent les sujets, autant qu'il est possible.

Des fragmens historiques sont intitulés *De bello Parthico*, et *Principia historiæ*. Sous le premier de ces titres, on n'a guère qu'un résumé des revers et des succès militaires des Romains, suivi de considérations sur les vicissitudes de la fortune, et d'exemples puisés dans les annales des autres peuples. Il est un peu plus question de la guerre des Parthes dans les sept fragmens appelés *Principia historiæ* : l'auteur entreprend de raconter en effet les deux guerres soutenues contre cette nation ; l'une par Trajan, l'autre par Lucius Verus. Il décrit la vie austère et laborieuse que menoit Trajan à la tête de son armée, et s'engage même dans plusieurs détails de l'administration civile de cet empereur ; il le compare ensuite à Lucius Verus, et c'est à l'avantage du second que tourne ce parallèle. Le surplus consiste en moitiés de phrases ou moitiés de mots, qui ne donnent presque aucun sens complet ou déterminé.

Il faut regarder comme des exercices d'école les trois morceaux qui suivent ; savoir, un éloge de la Fumée et de la Poussière, un éloge de la Négligence, et un récit de la fable d'Arion. La première de ces pièces est pourtant adressée à Marc-Aurèle, et commence par des réflexions sur les difficultés et les règles de ces productions frivoles. « On doit, dit l'au-
» teur, y semer des pensées piquantes, n'y rien laisser de vide ou d'inco-
» hérent, amuser sur-tout le lecteur, et souvent provoquer le rire par la
» gravité même et le sérieux de l'expression. » Nous ne pouvons savoir avec quel succès Fronton avoit suivi ces préceptes en louant la fumée ; car il ne reste que très-peu de lignes de ce panégyrique ; et tout ce qu'elles disent, c'est que la fumée doit être mise au rang des dieux, puisqu'elle entre dans la composition des nuées qui habitent le ciel et qui sont des déesses. A l'égard de la négligence, Fronton la déclare moins périlleuse que les soins laborieux qu'elle exclut : « On ne se défie pas d'elle, on ne
» lui tend point d'embûches, on la néglige elle-même. Le siècle d'or n'a
» été que le siècle de la négligence ; exempt de travail, il l'étoit aussi des
» vices dont l'activité est la mère. » Ce qu'on lit ensuite sur la navigation d'Arion, ne diffère en rien d'essentiel des autres récits de la même fable.

Il nous reste à parler des épîtres grecques de Fronton. Celle qui s'adresse à Marc-Aurèle, en suppose deux précédentes qui ne se re-

trouvent pas; ce n'est au fond qu'un monument des mœurs dépravées du siècle des Antonins : on peut en dire autant du fragment qui porte ici le n.° IV. En terminant une lettre à la mère de Marc-Aurèle, Fronton la prie d'excuser les expressions impropres ou barbares qu'il n'aura pu éviter, la langue grecque ne lui étant pas plus familière qu'elle ne l'étoit au Scythe Anacharsis. « Libyen que je suis, dit-il, je ressemble à ce philosophe, non en sagesse, mais en barbarie. » Dans une autre épître à la même princesse, il la félicite de ce qu'elle possède toutes les vertus de son sexe. On lit sous le n.° VI une épître de l'historien Appien à Fronton : elle roule sur les droits et les devoirs de l'amitié. La réponse de Fronton contient plus d'argumentations ou de lieux communs qu'on ne voudroit en trouver dans une correspondance amicale. Fronton réfute fort longuement ce qu'avoit dit Appien, pour prouver qu'on peut recevoir honorablement les dons d'un ami, lors même qu'ils ont une assez grande valeur. Le texte grec de ce dernier morceau, et celui du n.° IV, sembleroient susceptibles de quelques corrections : mais M. Mai a voulu conserver les leçons que présentoit son manuscrit ; et le fond de ces deux pièces est d'un trop foible intérêt pour autoriser les discussions qu'entraîneroit la restitution de quelques passages. L'éditeur a joint à ces épîtres grecques une version latine et des notes.

DAUNOU.

Storia della scultura dal suo risorgimento in Italia sino al secolo decimo nono.... per servire di continuazione alle opere di Winckelmann e di d'Agincourt; in Venezia, 1813; c'est-à-dire, *Histoire de la sculpture depuis sa renaissance en Italie jusqu'au XIX.e siècle inclusivement, pour servir de continuation aux ouvrages de Winckelmann et de d'Agincourt; par M. le chevalier* Cicognara, *président de l'académie des beaux-arts de Venise.* A Venise, 1813 et 1816; deux vol. *in-fol.* de 500 pag., ornés de planches. Le troisième tome paroîtra incessamment.

PREMIER ARTICLE.

L'HISTOIRE ainsi que le talent d'historien n'étoient guère consacrés autrefois qu'à recueillir les faits devenus le domaine du passé; et par le mot *Faits*, j'entends (ce qui n'étoit guère entendu autrement) les actions

mémorables des princes, des guerriers, des hommes d'état, les événemens politiques, enfin tout ce qui occupe la principale place sur la scène du monde.

Ce n'est pas que les Grecs, et même les Romains, aient manqué d'écrivains qui se plurent à rassembler dans d'assez nombreux volumes, d'intéressantes notions et de précieux matériaux sur les productions du génie et les travaux de la science. Toutefois, il est douteux qu'ils aient donné à ces ouvrages, historiques si l'on veut, la forme et le véritable caractère d'une histoire, c'est-à-dire d'un ensemble dont toutes les parties, réunies par un lien chronologique, fussent soumises aux règles d'une austère critique. Il manquoit aux écrivains de l'antiquité, sur-tout pour les siècles reculés, des dépôts d'archives tant soit peu authentiques; il leur manquoit ces recueils de renseignemens contemporains que la civilisation moderne peut seule se flatter de léguer aux âges futurs, par le moyen de l'imprimerie, par la facilité de multiplier les connoissances, et de les répandre dans toutes les parties du monde.

Comment les anciens, sur ce qui regarde l'origine toujours obscure des arts et des inventions, sur tout ce qui se rapporte à l'existence d'hommes dont le nom n'acquiert souvent de célébrité que long-temps après leur mort, auroient-ils pu transmettre ces détails fugitifs de leur nature à la mémoire des temps postérieurs! La tradition, dépositaire assez fidèle, si l'on veut, soit des idées simples, soit des grands résultats, devient, au contraire, le principe de toute sorte d'erreurs dans les sujets d'un ordre subalterne et dont la connoissance dépend de l'exactitude scrupuleuse des dates et des circonstances. On voit par le récit des détails de ce genre dans Pausanias et Pline, combien ces sortes de notions étoient souvent contradictoires entre elles, et combien elles étoient douteuses.

A beaucoup de considérations qui portent à croire que les anciens n'eurent point d'histoire proprement dite de leurs sciences et de leurs arts, il faut ajouter que, n'ayant point éprouvé, comme l'ont fait les modernes, et n'ayant point eu à déplorer la perte des richesses de leurs prédécesseurs, ils ne prévirent pas, ou du moins s'occupèrent peu de prévenir les conséquences que l'anéantissement de leurs ouvrages auroit pour leur propre gloire et pour l'intérêt de leurs successeurs.

Rien, au contraire, n'a plus frappé l'esprit des modernes, que le besoin de parer au retour d'une semblable destruction. Environnés de ruines en tout genre, leur premier soin fut de rassembler les débris échappés du naufrage, de retrouver les traces des anciennes inventions, de remplir les lacunes opérées dans chaque partie, d'en restaurer les détails et d'en compléter l'ensemble. Lorsqu'ensuite une culture toute nouvelle eut

ajouté un fonds immense d'acquisitions aux restes du patrimoine de l'antiquité reconquis sur la destruction, le spectacle de tant de richesses fit naître le desir d'en rendre la jouissance impérissable. De là ces grands ouvrages destinés à constater l'état des sciences chez les modernes et à conserver le dépôt de leurs connoissances. En fait d'art, une autre sorte d'ambition, celle de récupérer de plus en plus quelques débris de l'héritage des anciens, stimulant le zèle des amateurs de l'antiquité, porta plus d'un écrivain à faire remonter toujours plus haut dans l'empire du passé les premiers anneaux de la chaîne historique. De là deux classes d'historiens des arts. Les uns, pour rétablir les communications entre le passé et le présent, se sont livrés à toutes les recherches qui peuvent suppléer à une véritable histoire des arts de l'antiquité, soit jusqu'à leur décadence, soit jusqu'au retour du bon goût au XV.e siècle: les autres se sont bornés à l'histoire de l'art depuis son renouvellement; et cette partie de son histoire, en apparence plus facile, n'est peut-être pas celle qui a demandé le moins d'étude et de travail.

A la première classe appartient ce grand nombre d'antiquaires qui, dans le dernier siècle sur-tout, ont exploité toutes les parties divisées de la science des antiquités et des ouvrages de l'art. A leur tête, se place Winckelmann, celui qui imagina le premier de recomposer toutes ces parties dans un ordre chronologique, et sous la forme d'histoire, jusqu'au siècle de Constantin.

Le point où l'histoire de Winckelmann s'arrêta, fit naître à M. d'Agincourt l'idée de la continuer, c'est-à-dire, de combler par une suite de recherches l'abîme des siècles barbares et du moyen âge. Cette entreprise, où la critique ne trouve souvent qu'un labyrinthe ténébreux, et le goût, qu'une suite fastidieuse d'ouvrages sans principes et sans imitation, le nouvel historiographe l'a exécutée plutôt par le secours des dessins des monumens, qu'à l'aide des développemens théoriques ou historiques. Dans cette histoire, l'auteur fait parler les ouvrages aux yeux du lecteur, plus qu'il ne parle lui-même à leur esprit. Il faut avouer, en effet, qu'il n'y a pas de sujet moins capable d'inspirer l'écrivain, que l'histoire des arts pendant cet espace de temps, où l'on peut dire qu'il n'y eut point d'art. M. d'Agincourt s'est arrêté à l'époque de leur renaissance.

L'idée d'en poursuivre l'histoire jusqu'à nos jours ne pouvoit manquer d'être saisie par d'autres écrivains; mais, comme on l'a déjà dit, cette entreprise, qui paroît plus facile par l'abondance des ressources et des matériaux, trouve dans cette abondance même, des difficultés et des embarras d'un autre genre. En effet, sauf ce que le commerce ou les événemens politiques ont pu enlever à l'Italie, de matériaux propres

à la première période de cette histoire (celle de la renaissance), il faut avouer que, sans sortir de ce pays, il est facile d'y suivre, dans plus d'une ville, la route de l'art dans ses premiers essais, et même jusqu'à son plus haut degré. Mais déjà la multiplicité des écoles contemporaines, la circulation des ouvrages, les émigrations des artistes, les ressemblances de manière et de style, le manque de renseignemens biographiques à ces époques, tout concourt à jeter beaucoup d'incertitudes sur les premières pages de cette histoire. Les difficultés augmentent bientôt, à mesure que les différentes nations de l'Europe entrent en concurrence avec l'Italie, sur toutes les parties des arts du dessin; le champ alors devient immense; l'historien reste accablé sous la multitude de ses matériaux, car il faut que son histoire devienne universelle; et la plus grande difficulté d'une telle histoire est d'y établir un plan. Ce plan exige un grand nombre de divisions et de subdivisions, commandées par les différences, soit de nations, soit de siècles, soit de genres d'arts, soit d'écoles, soit de goûts ou de manières caractéristiques. Mais que de voyages, que de parallèles, que de recherches minutieuses pour obtenir, dans chaque partie, et de chaque pays, des renseignemens positifs! Et comment espérer, pour un si vaste travail, l'unité de vues et l'impartialité de la critique!

Fiorillo, qui a tenté cette entreprise en Allemagne, dans le vaste recueil de l'*Histoire des sciences et des arts, depuis leur rétablissement jusqu'au temps présent*, a mieux fait comprendre par cette tentative que je ne peux l'exprimer ici, tout ce qu'un ouvrage universel en ce genre présente d'obstacles (on peut le dire) insurmontables. Le défaut naturel, et peut-être nécessaire, dans lequel doit tomber une semblable histoire, est le manque de proportions entre les parties qui doivent la composer. Ce défaut aura lieu, non pas seulement pour ce qui regardera le nombre des objets, selon le plus ou le moins de connoissances que l'auteur s'en sera procurées; mais aussi dans les développemens qu'il leur donnera, selon le plus ou le moins de facilité qu'il aura eu de juger les ouvrages, ajoutons encore, selon quelques intérêts locaux, selon plus d'une sorte de préjugés ou de partialités. Il ne se peut pas que chacun ne connoisse plus et mieux certain pays et certaine époque que d'autres, et que chacun ne parle beaucoup plus et beaucoup plus volontiers de ce qu'il a le mieux étudié. De là des disproportions et des disparates choquantes, telles qu'on en trouve dans Fiorillo. De telles histoires seront toujours, plus ou moins, des mappemondes chinoises.

Le célèbre Lanzi, dans sa *Storia pittorica*, a embrassé un cercle bien moins étendu, puisqu'en fait d'art il s'est borné à la peinture, et que,

quant au pays, il s'est renfermé en Italie. Ayant voulu comprendre dans ce cadre ce qui touche à l'histoire des plus anciens peuples de cette contrée, sa supériorité en cette partie, comme savant et comme antiquaire, n'en a que mieux fait ressortir la différence de talent et de mérite qu'exigent la critique des arts et des monumens antiques et celle des arts modernes. On trouve que, sur ce dernier point, l'auteur laisse à desirer quelque chose en ce qui concerne, soit l'analyse des ouvrages, soit les rapports qu'ont entre eux les styles des diverses écoles, soit les variétés de goût qui distinguent les différens maîtres, soit l'union qui doit régner entre les connoissances théoriques et celles que donne la pratique. En effet, l'historien des ouvrages de l'art ne doit pas se borner à être un simple nomenclateur de tableaux, un compilateur de notices et de faits biographiques ; on veut aussi qu'il exerce la fonction principale de l'histoire, qui est de juger ou de prononcer les jugemens que l'opinion publique a déjà portés : mais cette fonction ne peut appartenir, dans toute son étendue, qu'à celui qui a pénétré aussi dans la pratique ou l'exercice de l'art; et c'est encore là ce qui doit rendre fort rare le talent d'écrire ce genre d'histoire. Si les artistes ne ratifient point les jugemens de l'écrivain, l'ouvrage de celui-ci a manqué en grande partie son but.

M. le chevalier Cicognara paroît avoir réuni, et par la nature particulière du sujet qu'il s'est donné, et par les circonstances dans lesquelles il s'est trouvé, et par ses qualités personnelles, toutes les conditions nécessaires pour éviter les difficultés d'exécution qui résulteroient du besoin d'étendre à toute l'Europe les recherches historiques des arts, ou de la nécessité d'avoir en ce genre des connoissances universelles.

D'abord, en se bornant à la sculpture et à l'histoire de cet art en Italie, l'auteur a l'avantage d'embrasser un tout ensemble dont l'Italie lui présente la plus grande partie, et dont la France lui fournit le reste. Sans sortir de son pays, il trouve tous les matériaux propres à remplir les deux premières périodes de son histoire; savoir, celle de la renaissance et celle de l'accroissement de l'art. Il est certain qu'à ces deux époques, c'est-à-dire, celles des XIII.e, XIV.e et XV.e siècles, la sculpture, ou n'étoit pas pratiquée hors de l'Italie, ou ne l'étoit que par des artistes italiens. On peut en dire à-peu-près autant du XVI.e siècle, ou de l'époque du perfectionnement. Mais bientôt quelques colonies italiennes se transplantèrent en d'autres pays, et y répandirent le goût et la pratique de leurs arts. Cependant on peut affirmer qu'en fait de sculpture, la France a eu seule, dans les deux siècles suivans, l'honneur d'une véritable concurrence avec l'Italie, soit par l'importance des ouvrages, soit par le mérite des artistes; en sorte qu'en associant, comme

il l'a fait dans ses recherches, les ouvrages des Français à ceux des Italiens, notre auteur a pu se flatter de présenter (à quelques exceptions près dans ces derniers temps) l'ensemble complet de l'histoire de la sculpture moderne, sans avoir été obligé ni de voyager, ni de conduire son lecteur par toute l'Europe.

Un autre avantage propre du sujet traité par M. Cicognara, tient encore à la nature même de la sculpture. Les productions de cet art sont moins mobiles et plus durables que celles de la peinture. La plus grande partie est attachée en quelque sorte au sol; et garantie par les institutions religieuses, elle s'est conservée dans les moindres détails, sans aucune altération. Les églises de l'Italie en ont été les dépôts inviolables, et la révolution n'y avoit jusqu'alors opéré qu'un petit nombre de déplacemens. L'auteur a donc eu à sa disposition et sous sa main les archives à-peu-près entières et les matériaux complets de son histoire.

Enfin il faut dire que M. Cicognara joint au talent pratique de l'artiste le sentiment exercé de l'amateur, les connoissances d'une érudition étendue et variée aux dons de l'imagination, et à la faculté de bien voir et de bien juger, celle de bien dire et de rendre ses idées avec un style riche et animé. Il falloit toutes ces qualités pour entreprendre et poursuivre en trois forts volumes *in-folio*, ornés de planches au trait *(deux de ces volumes ont déjà paru)*, et sur-tout pour faire lire avec intérêt l'ensemble vraiment historique sous tous les rapports, dont on va rendre compte; car nous n'hésitons pas à avancer que cet ouvrage est la première histoire, en fait d'art, à laquelle le nom d'histoire convienne.

L'auteur, dans un discours préliminaire où il rend compte et du plan de son ouvrage et des raisons de ce plan, annonce qu'il le divise en cinq époques; et cette division lui semble indiquée, non par la politique ou toute autre cause, mais par les révolutions mêmes de l'art dont il écrit l'histoire. Ces cinq époques sont celles de la renaissance, de l'accroissement, du perfectionnement, de la corruption et de l'état actuel.

Avant d'arriver à la renaissance, qui ne commence qu'avec la troisième partie du premier volume, l'auteur emploie le premier et le second livre de ce volume en considérations générales et préliminaires. Quelques-unes ont une liaison très-directe avec son sujet, et quelques autres nous ont paru un peu vagues et d'un moindre intérêt. Telles sont celles de la première partie, ou du *libro primo*. On sent que l'intention a été de lier l'histoire moderne à l'histoire ancienne de l'art; et, à cet égard, il nous semble qu'on pouvoit et qu'on devoit naturellement lui donner pour point de départ l'époque de Constantin, d'où date la destruction

des anciens monumens de la sculpture. C'est aussi ce qu'a fait l'auteur ; mais il n'y arrive qu'au chapitre sixième de son premier livre. Les cinq chapitres qui précèdent forment autant de dissertations plus ou moins curieuses en elles-mêmes, et plus ou moins neuves, mais dont quelques-unes auroient pu être retranchées de l'ouvrage, sans que le fond ou la forme en souffrissent.

Telle est celle qui traite de l'origine et des causes des arts d'imitation, où l'on trouve, avec des vues générales et des considérations morales bien déduites, une digression sur l'ouvrage dans lequel d'Hancarville a cherché à prouver la connexion des arts de la Grèce avec ceux des peuples de l'Inde et de l'Asie, &c. Ce genre de recherches, éloignées et généralisées à l'infini, passeroit à peine pour un défaut nécessaire dans une histoire universelle des arts de l'antiquité. Il semble que le sujet traité par M. Cicognara ne comportoit point d'excursions aussi lointaines. C'est le prendre, en effet, de bien loin, que de se demander et de rechercher si les arts peuvent être aussi anciens que la nature.

On peut appliquer la même réflexion au second chapitre, qui n'est qu'une dissertation assez étendue sur l'origine des statues, c'est-à-dire sur les pierres, qui furent les premiers monumens soit de l'histoire, soit de la superstition des premiers hommes.

Le chapitre troisième embrasse les notions générales des différens cultes, dans leur rapport avec la sculpture. Le quatrième a pour objet de donner un tableau général des révolutions et des vicissitudes de l'art de sculpter chez toutes les nations de l'antiquité, et l'auteur en suit rapidement le cours jusque dans le moyen âge et jusqu'au XIV.[e] siècle. Le chapitre cinquième commence à avoir une liaison plus marquée avec l'histoire de la sculpture moderne, et plus d'intérêt pour l'artiste. L'auteur y traite des objets que représente le sculpteur, et particulièrement du nu et des draperies, et y passe en revue tous les détails du *vestiaire* des anciens peuples et de leurs costumes, dans le rapport qu'ils ont avec l'imitation. Il sembleroit qu'ici auroit naturellement trouvé place le sujet du huitième chapitre, dont on parlera tout-à-l'heure.

L'objet du sixième est de faire connoître les causes de la dégradation de l'art au temps de Constantin, et de sa destruction dans les siècles suivans. L'auteur justifie les Goths à cet égard, et fait voir comment l'introduction du christianisme, comment de nouvelles croyances et de nouvelles mœurs, firent d'abord négliger et contribuèrent ensuite à détruire les monumens du paganisme.

Le septième livre traite des images, et nous montre la religion chrétienne, d'abord ennemie de toute sorte de figures taillées ou peintes,

devenant peu à peu tolérante sur ce point, par indulgence pour les ignorans, et aussi par égard pour les préjugés des païens qui embrassoient le christianisme. L'usage des reliques devoit encore protéger celui des images. On passa facilement du souvenir et de l'idée du saint dont l'autel étoit le tombeau, à l'image qui en rappeloit encore mieux l'existence. Peu à peu toutes les idées théologiques reçurent des formes; et il est curieux de suivre l'auteur dans ses recherches sur l'invention et la propagation des premiers types sous lesquels furent consacrés les allégories, les formes et les portraits, soit de la hiérarchie céleste, soit de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, des apôtres, des saints, et des principaux personnages du christianisme.

C'est dans ces primitives images que s'étoient conservées encore quelques traditions du costume et de l'habillement des anciens. L'auteur emploie le chapitre huitième, et dernier de son premier livre, à recueillir ces diverses traditions dans les vêtemens et ornemens de l'église. Ce sujet le conduit à faire comparer de nouveau les formes de l'habillement et des costumes de l'antiquité aux bizarreries des modes chez les modernes. Il pense que la peinture, et sur-tout la sculpture, ne doivent point obéir à ces caprices; que, chez les anciens eux-mêmes, les arts ne se soumirent en aucun genre à une fidèle observance du costume; qu'ils eurent leur costume à eux propre, et ne reconnurent comme un devoir de l'imitation que celui de plaire. Il croit que, l'imitation du beau étant commune à tous les peuples et à tous les âges, il doit y avoir, en conséquence, un costume du beau qui soit universel; et cette théorie le conduit à considérer, et les fables de l'antiquité, et les personnages mythologiques ou allégoriques, comme un domaine des arts, et qui doit appartenir à tous les pays qui les cultivent.

Le sujet traité par M. Cicognara est si fécond en points de vue et en considérations accessoires, que l'on conçoit facilement le plaisir qu'il a dû trouver à placer en avant du sujet principal plus d'une sorte de dissertations préliminaires. Ce sont, comme dans les temples égyptiens, des espèces de *pronaos* qui se succèdent. Nous venons d'en traverser un. Le livre second en est un autre, mais plus directement lié au corps de l'édifice.

L'auteur y a recueilli, dans une suite de neuf chapitres, les notions historiques, critiques et descriptives des plus anciennes cathédrales de l'Italie; savoir, celles de Venise, de Pise, de Florence, de Sienne, de Padoue, d'Orviette, de Bologne, de Milan, de Rome, de Lorette. Le parallèle des temples du paganisme avec ceux du christianisme précède ces notions, et montre déjà, dans la diversité, soit des formes, soit des

emplois, comment l'architecture se lie à la sculpture, et exerce une influence directe et prépondérante sur les inventions de cet art.

Il nous seroit impossible de suivre notre historien dans toutes les recherches qu'il a faites sur les fondateurs des principales basiliques de l'Italie, et sur les artistes qui contribuèrent à leur érection. Par-tout une critique impartiale et judicieuse dissipe les ténèbres de ces temps reculés, et tend à combattre des opinions ou fausses ou mal fondées. Ainsi se trouve à peu-près détruite l'opinion que l'église de Saint-Marc à Venise auroit été bâtie par des artistes venus de Constantinople. Nulle preuve de ce fait, nul monument authentique ne montre que l'Italie ait été à cette époque moins pourvue d'architectes que l'empire d'Orient, qui touchoit à sa fin. Le goût de bâtir de l'église de Saint-Marc, ou ce qu'on appelle le style de son architecture, semble à l'auteur être une imitation du goût arabe, tel qu'il s'étoit introduit en Sicile et en Espagne, sans avoir pénétré dans l'Italie méridionale. Les Vénitiens avoient alors des rapports si multipliés et si directs avec Alexandrie d'Égypte, d'où ils transportèrent le corps de S. Marc, que naturellement ils en rapportèrent aussi ce goût oriental d'arabesques, de mosaïques, de revêtemens de marbre, et ces dispositions de petites coupoles qu'on trouve dans les ouvrages des Sarrasins.

Un autre principe présida à la construction et à la disposition de la cathédrale de Pise. Les restes nombreux d'antiquités romaines répandus dans cette contrée, jadis colonie de Rome, les fragmens de tout genre que les vaisseaux Pisans avoient rapportés de la Grèce, quoiqu'en bien moins grand nombre qu'on ne pense, inspirèrent de bonne heure aux architectes un goût mélangé des belles formes antiques et des vices dus à la décadence ; mais le principe de ce qu'on appelle le gothique n'y entra pour rien. Jaloux de revendiquer pour sa patrie l'honneur d'avoir élevé ce grand édifice, où se découvre la première étincelle du bon goût, M. Cicognara réfute encore plus victorieusement l'opinion accréditée jusqu'à ce jour, et répétée par tous les écrivains, que le temple de Pise fut l'ouvrage d'un artiste grec. Une inscription en partie effacée est cause de cette erreur. Sur l'épitaphe de Buschetto, architecte de ce monument, on trouve le mot *Dulichio,* suivi d'une lacune qui ôte le sens du vers, et n'en a que mieux servi à faire supposer que Buschetto étoit de l'île de *Dulichium.* Notre historien prouve que ce mot ne peut avoir aucun rapport avec Buschetto ; que c'est tout simplement, en le joignant au mot *Duci* qui termine le vers, une périphrase synonymique du nom d'Ulysse, auquel le poète de l'épitaphe compare et préfère Buschetto, comme ayant élevé les murs du temple de Pise,

lorsque *Dulichius* n'eut d'autre gloire que d'avoir renversé ceux de Troie. C'est ainsi que, quelques vers plus bas, Buschetto est encore comparé à Dédale, et son temple au labyrinthe de Crète. Il fait voir que le portail de cette grande basilique a été bâti, comme l'inscription en fait foi, par un certain Rainaldo, Italien; que par conséquent l'Italie n'avoit eu besoin, ni de faire venir un architecte de Grèce, ni de transporter de ce pays, comme on l'a toujours répété avec exagération, les matériaux qui servirent à la construction de l'édifice.

Les cathédrales de Sienne et d'Orviette peuvent être considérées comme les archives les plus riches et les plus curieuses des monumens de la renaissance de l'art. Celle d'Orviette sur-tout occupa, pendant le XIII.ᵉ siècle, une suite de sculpteurs sortis de l'école de Pise. Mais ici M. Cicognara relève une erreur dans laquelle sont tombés, non-seulement Vasari, della Valle et Moroni, mais encore plus récemment Lanzi et M. d'Agincourt. Il fait voir que Nicolas de Pise n'a pu avoir aucune part à ces travaux, ou qu'il auroit été plus que nonagénaire lorsqu'ils furent entrepris. L'ensemble de ce monument, qui ne fut complété que vers le commencement du XVII.ᵉ siècle, a le singulier avantage de réunir les ouvrages des plus célèbres sculpteurs pendant le cours de quatre siècles.

Les églises de Padoue et la cathédrale de Milan ne sont pas une mine moins féconde pour l'histoire des arts modernes. C'est là sur-tout qu'on peut se faire une idée de la différence du gothique d'Italie avec celui des autres pays; différence qui, bien constatée, montrera peut-être que l'architecture gothique n'a point de patrie, qu'elle n'est l'invention d'aucun peuple ni d'aucun siècle, mais qu'elle est uniquement, soit la dégénération de l'architecture antique, soit le mélange du goût de l'Orient avec celui de cette architecture abâtardie, mélange qui, combiné par le hasard dans des temps d'ignorance, est devenu, sous l'empire de la routine, une sorte de désordre ordonné, et fut moins un art que l'absence de l'art.

L'auteur, après avoir passé en revue les grandes églises de Bologne, arrive enfin à celle de Saint-Pierre de Rome, dont il donne l'histoire, depuis la fondation de l'ancienne basilique, à laquelle a succédé l'église actuelle, jusqu'à la fin de cet immense ouvrage, c'est-à-dire jusqu'au XVII.ᵉ siècle; époque où déjà l'art de l'architecture, ainsi que celui de la sculpture, touchoient à leur quatrième période, qui, selon le plan et le système de l'auteur, est celle de la corruption du goût.

(La suite à un prochain Numéro.)

QUATREMÈRE DE QUINCY.

پیمان تازهٔ خداوند ورهانندهٔ ما عیسی مسیح

Novum Testamentum Domini et Salvatoris nostri Jesu Christi, è græca in Persicam linguam à V. R. Henrico Martyno translatum in urbe Schiraz, nunc vero curâ et sumptibus societatis biblicæ Ruthenicæ typis datum. Petropoli, apud Jos. Joannem, 1815, *in-4.°*

Au nombre des établissemens inspirés par une sage philantropie et qui honorent l'Angleterre, on doit compter la société établie en 1804 pour l'impression de la Bible, tant dans les langues de la Grande-Bretagne, que dans les langues étrangères. Son but est de répandre avec profusion chez toutes les nations le texte sacré, que toutes les communions chrétiennes, sans distinction, regardent comme la règle de leur foi, sans y joindre aucune note, aucun commentaire, aucune explication, en un mot, rien qui tienne de l'homme. Malgré les doutes qui s'élevèrent d'abord sur le succès d'une institution qui pouvoit paroître gigantesque, les personnes les plus considérables des trois royaumes, un grand nombre d'évêques, des hommes riches et instruits, s'empressèrent d'entrer dans cette association. Bientôt, à l'imitation et sous les auspices de la société formée à Londres, il en fut établi de semblables dans les principales villes de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande : l'Allemagne entière, la Suisse, Genève, la Hollande, le Danemarck, la Suède, la Norwége, la Russie, la Pologne, suivirent cet exemple. En Asie, les possessions de la compagnie des Indes rivalisèrent avec l'Europe. En Amérique, en Afrique même, ce zèle trouva des imitateurs. La société de Londres, soutenue par de nombreuses et abondantes souscriptions, prodigua les secours de toute espèce à ces associations multipliées, et par-tout l'œuvre une fois commencée a été suivie avec un zèle désintéressé et avec un succès qui tient du prodige. Non-seulement des éditions de la Bible entière et du Nouveau Testament ont été imprimées dans presque tous les idiomes de l'Europe; des hommes zélés dans l'Orient, depuis le golfe Persique jusqu'à la Chine, se sont empressés d'appliquer à cette bonne œuvre la connoissance qu'ils avoient acquise des langues de l'Asie; d'autres ont appris exprès, et dans cette seule vue, des idiomes dont le nom même étoit inconnu, il y a peu, en Europe : des naturels,

convertis à la foi chrétienne, ont été employés à faire des traductions. A Serampor, à Calcutta, les presses ont déjà multiplié plusieurs de ces versions. La société des missionnaires Baptistes a fourni un grand nombre d'ouvriers à cette précieuse moisson, et leurs travaux, toujours en activité, vont étendre ou ont déjà étendu ce bienfait à l'empire des Birmans et à l'île de Ceylan.

Quoique le motif qui a présidé à la formation de toutes ces sociétés, et le but de ces généreux efforts, soient uniquement le desir de jeter parmi des peuples encore grossiers les premiers élémens de la civilisation par l'introduction des oracles divins, ou de substituer des dogmes et une morale dignes de l'homme à des théories absurdes et à des doctrines corruptrices chez des nations déjà civilisées, mais encore enveloppées de ténèbres épaisses, il en est en même temps résulté un autre avantage pour l'Europe elle-même. Un grand nombre de langues, ou peu connues, ou tout-à-fait ignorées jusqu'ici, ont été étudiées, cultivées et rendues accessibles aux savans des pays même les plus éloignés : des textes d'un ouvrage déjà connu, et qui offre un moyen facile de comparaison entre les idiomes les plus disparates, ont été imprimés; et si, comme il y a lieu de le croire, l'impulsion donnée continue à s'étendre et à se communiquer, il n'y aura, dans un petit nombre d'années, aucun des langages parlés dans les pays connus de l'ancien et du nouveau monde, que l'Européen, avide de connoissances, ne puisse étudier et comparer avec tel autre qu'il lui plaira, du fond de son cabinet.

Parmi les sociétés bibliques qu'a produites la noble rivalité dont nous avons parlé, celle de Pétersbourg mérite d'être distinguée. Formée au commencement de 1813, et protégée dès l'instant de sa formation par S. M. l'Empereur Alexandre, elle avoit déjà, à la fin de 1815, donné naissance à des associations auxiliaires à Moscou, Dorpat, Mittau, Riga, Revel, Yaroslaff, Oesel, Woronetz, Kaminietz, et, par le soin de toutes ces sociétés, la Bible entière, ou le Nouveau Testament, ou des portions seulement de ce livre, avoient été publiés en treize idiomes : Calmouck, Arménien, Finnois, Allemand, Français, Polonais, Slavon, Esthonien de Dorpat, Esthonien de Revel, Lette, Persan, Géorgien, Samogitien. Une association alloit se former à Teflis ; les missionnaires de Karas, dans le Caucase, avoient publié un Nouveau Testament en langue tartare.

C'est le Nouveau Testament persan, imprimé à Pétersbourg, qui est proprement l'objet de cette notice. Nous possédions déjà deux versions persanes imprimées des Évangiles seulement. La première a paru à

Londres en 1757. Abraham Wheloc en avoit commencé l'impression dès 1752 : elle étoit peu avancée, lorsqu'il mourut en 1754, et sa mort priva le public des variantes et des notes dont il devoit l'accompagner. La seconde, plus estimée des critiques, parce qu'on la croit plus ancienne, et qu'ayant été faite d'après la version syriaque, elle peut être de quelque utilité pour la critique de cette antique version, a été insérée dans la Polyglotte de Londres, avec une traduction latine de Samuel Clericus ou Clarkes, et des notes de Thomas Græves. Ni l'une ni l'autre de ces deux versions n'a paru répondre suffisamment aux vues de la société, qui s'attache sur-tout à publier les Ecritures dans les idiomes vulgaires, tels qu'ils sont parlés aujourd'hui. On s'occupa donc dans l'Inde à faire une traduction de tout le Nouveau Testament en langue persane. On y employa d'abord un naturel, converti à la religion chrétienne, nommé Nathanaël Sabat; puis un ecclésiastique, appelé L. Sébastiani, qui avoit résidé plusieurs années à la cour de Perse : mais enfin ce travail fut confié à un autre ecclésiastique nommé H. Martyn, élève de l'université de Cambridge, qui, pour mieux s'acquitter de cette commission, se rendit, en 1811, à Schiraz. M. Martyn avoit déjà traduit le Nouveau Testament en hindoustani, et s'occupoit aussi à le traduire en arabe. Il demeura un an environ à Schiraz, et, sous la protection de l'ambassadeur du roi d'Angleterre à la cour de Perse, il y termina la révision de sa traduction persane, avec l'aide d'un Persan instruit, nommé Mir Seïd Ali. Il revenoit en Angleterre par la voie de Constantinople, lorsqu'il succomba, le 16 octobre 1812, dans la ville de Tocat, au dérangement de sa santé, causé par l'excès du travail et par le climat de Schiraz. Une copie manuscrite de la traduction de M. Martyn, soigneusement revue par l'auteur, avoit été par lui remise à Sir Gore Ouseley, ambassadeur extraordinaire du roi d'Angleterre à la cour de Perse. Le traducteur avoit desiré qu'un exemplaire de son travail fût présenté au roi de Perse Fath-Ali-Schah. Sir Gore Ouseley s'acquitta de la commission dont il avoit bien voulu se charger. Il présenta l'ouvrage au prince persan au nom de la société de la Bible, après avoir obtenu du roi la promesse qu'il le liroit en entier et lui en diroit son opinion. Avant d'offrir l'ouvrage au roi, l'ambassadeur en fit faire plusieurs copies qu'il distribua à quelques-uns des personnages les plus considérables et les plus lettrés de la cour, dont les dispositions et l'inclination pour les opinions mystiques des sofis lui persuadoient qu'ils l'accueilleroient favorablement, et qu'ils en rendroient un témoignage avantageux au roi, si ce prince leur en demandoit leur avis.

Par une lettre de Fath-Ali-Schah, en date du mois de rebi dernier 1229 [avril 1814], adressée à Sir Gore Ouseley et qui a été publiée dans les rapports du comité de la société, on apprend le jugement qu'il a porté du travail de M. H. Martyn. « En vérité, dit-il, » par le moyen des savans travaux non interrompus du R.d Martyn, » ce livre a été traduit dans le style le plus convenable aux livres » sacrés, c'est-à-dire, dans un style simple et facile. Les quatre » Évangélistes Matthieu, Marc, Luc et Jean étoient déjà connus en Perse; » mais actuellement tout le Nouveau Testament est traduit de la manière » la plus excellente, et cette circonstance a été une nouvelle source » de plaisir pour notre esprit auguste et éclairé. Les quatre Évangélistes » même, que l'on connoissoit déjà dans ce pays, n'avoient point encore » été expliqués d'une manière aussi lumineuse et aussi claire. Nous » avons donc été très-satisfaits de cette ample et complète traduction. » Nous ordonnerons, s'il plaît à Dieu, aux serviteurs choisis qui sont » admis en notre présence, de nous lire le livre susdit, depuis le » commencement jusqu'à la fin, pour que nous puissions en écouter et » en comprendre tout le contenu, avec l'exactitude la plus minutieuse. »

Nous nous persuadons difficilement que ce jugement soit autre chose qu'une suite des égards que Fath-Ali-Schah se plaisoit à témoigner à l'ambassadeur anglais. Un Persan, accoutumé au style figuré, et presque toujours rempli d'hyperboles et d'exagération, des meilleurs écrivains de son pays, tant en prose qu'en vers, n'est guère propre à sentir le mérite de cette simplicité noble et sublime qui caractérise les écrivains du Nouveau Testament, et particulièrement les Évangélistes.

Quoi qu'il en soit, ce fait prouve la tolérance des Persans, bien différens en cela des Turcs.

Sir Gore Ouseley ayant, à son retour de Perse, résidé quelque temps à Pétersbourg, remit la traduction de M. Martyn à la société de la Bible, qui l'a fait imprimer: elle doit aussi avoir été imprimée à Calcutta.

Il seroit tout-à-fait superflu d'examiner la traduction dont il s'agit, sous le point de vue de la critique. La société de la Bible, qui embrasse également toutes les communions chrétiennes, n'impose aux traducteurs aucune règle dans le choix des leçons qu'ils doivent adopter, par rapport à certains passages contestés : les éditions qu'elle publie doivent seulement n'être accompagnées d'aucune note, paraphrase ou commentaire. Il est donc inutile de remarquer qu'on trouve ici l'histoire de la femme adultère (S. Jean, chap. 8); le verset contesté

concernant les trois témoignages (prem. ép. de S. Jean, chap. 5, v. 7); que, dans la première épître à Timothée, le traducteur a lu Θεὸς, *Dieu*, et non pas ὃς, *qui*. Ces observations, et toute autre de ce genre, ne sont d'aucune importance : il en est d'autres qui nous paroissent, au contraire, mériter beaucoup d'être prises en considération.

Nous sommes surpris, par exemple, que le traducteur ait fait usage des noms عيسى *Isa*, et يحيى *Yahya*, en parlant de Jésus-Christ et de S. Jean-Baptiste. Ces noms sont employés exclusivement par les Mahométans : jamais les Chrétiens n'en font usage : ils disent toujours يشوع *Yeschoua*, ou ايشوع *Ischoua*, et يوحنا *Youhanna* Le P. Jérôme Xavier, Jésuite, s'est conformé à cet usage dans l'Histoire de J. C., qu'il a composée en persan, par l'ordre du Grand Mogol Acbar. Il est vrai que l'auteur d'une traduction malaie de la Bible, imprimée en 1758 à Batavia, a commis la même faute que nous reprochons ici à M. Martyn : cet auteur a même été plus loin; il a aussi donné le nom de *Yahya* à S. Jean l'Évangéliste, ce qui est sans exemple. Nous pensons que les Chrétiens de Perse, s'il y en a qui soient véritablement Persans, n'approuveront point cette dérogation à un usage consacré. Le P. Ange de Saint-Joseph, dans son *Gazophylacium linguæ Persarum*, a déjà fait cette observation. Par une raison semblable, nous ne saurions approuver l'usage fait par notre traducteur du mot arabe غسل *gosl*, pour signifier *le baptême ;* ce mot est consacré par les Mahométans à une de leurs purifications légales : il valoit mieux employer le mot معمودية qui est le terme propre pour le baptême des Chrétiens. Nous préférerions même cette expression à l'expression composée غسل تعميد دادن que M. Martyn emploie pour dire *baptiser*.

Il nous semble aussi que l'on pourroit quelquefois trouver à reprendre à la traduction. Ainsi cette phrase de S. Paul (Rom. ch. 13, v. 1), οὐ γάρ ἐςιν ἐξουσία εἰ μὴ ὑπὸ Θεοῦ, signifie certainement, *il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu*, et ne veut pas dire, comme l'a traduit M. Martyn, *il n'y a pas d'autre puissance que celle qui vient de Dieu*. Lorsque le même apôtre dit, Θέλω πάντας ὑμᾶς λαλεῖν γλώσσαις, μᾶλλον δὲ ἵνα προφητεύητε, il veut certainement faire entendre qu'il préfère, pour l'utilité de l'église, le don de prophétiser ou de connoître le secret des cœurs, à celui de parler des langues étrangères. Le traducteur persan lui fait dire : *Je veux que vous parliez toutes les langues, et par-dessus cela* زياده بر ابن *que vous repreniez*. Peut-être cependant n'y a-t-il ici qu'une sorte d'amphibologie.

Nous n'étendrons pas plus loin ces observations. Nous ne releverons pas non plus quelques fautes d'orthographe, qui reviennent trop

constamment pour être mises sur le compte de l'imprimeur, comme, par exemple, بر خواستن *se lever,* pour بر خاستن ; mais nous exprimerons le desir que la partie typographique des livres que l'on destine à l'Orient, soit à l'avenir mieux soignée. Il est difficile d'espérer que les Persans, qui ont porté la calligraphie au plus haut degré, et dont l'écriture, changeant sans cesse de niveau, se prête difficilement aux formes typographiques, adoptent jamais l'imprimerie : mais peut-on se flatter qu'ils veuillent, je dirois presque, qu'ils puissent lire ce qui sort des presses de l'Europe, si l'on manque aux premières règles de l'écriture ; si, par exemple, on divise les syllabes d'un même mot par des intervalles plus grands que ceux qui séparent les mots l'un de l'autre ! Ce défaut, qu'on retrouve aussi dans la plupart des éditions données dans l'Inde, suffiroit pour décrier la typographie dans l'esprit des Persans. On trouve encore dans cette édition du Nouveau Testament une chose tout à-fait insolite : les mots y sont coupés en deux à la fin des lignes, et même à la fin des pages ; et comme il n'y a ni trait d'union, ni aucun signe qui indique cette division, il en résulte une difficulté assez grave. Nous n'ajouterons plus qu'un mot. De tous les caractères employés jusqu'ici à imprimer des livres persans, le moins défectueux, celui qui se rapproche le plus du caractère manuscrit, est celui que l'on doit à M. Wilkins, et qui a été mis en usage à Calcutta, en 1781, dans l'édition de l'ouvrage intitulé انشای هرکرن ou *The forms of Herkern,* publié par Francis Balfour. Tout ce qu'on a fait depuis, soit dans l'Inde, soit en Angleterre, est loin de mériter le nom d'amélioration.

SILVESTRE DE SACY.

DIE SCHULD, trauerspiel in vier acten, von Adolph Müllner, &c. c'est-à-dire, *le Crime* (1), *tragédie en quatre actes, par* Adolphe Müllner; *représentée pour la première fois à Vienne, le 27 avril 1813.* Leipzig, 1816, chez G. J. Goeschen. 1 vol. petit *in-8.°* (une feuille de préliminaires et 250 pag.), orné d'une estampe.

NOTRE intention ne peut être de rendre compte, dans ce journal, de toutes les tragédies qui pourront paroître en France, en Allemagne ou ailleurs; mais en voici une qui nous a semblé digne d'attention, en ce qu'elle peut faire espérer un accommodement entre les deux partis qui se disputent aujourd'hui la scène tragique en Europe. On sent que je veux parler des poètes *romantiques*, qui, après avoir envahi le nord, menacent déjà le midi, et des poètes *classiques*, qui se défendent avec avantage dans le midi, quoique sans espoir de faire des conquêtes. La tragédie de M. Müllner semble participer de ces deux genres opposés, et les réunir autant qu'une pareille réunion est possible. Elle a obtenu le plus grand succès à Vienne et dans les principales villes de l'Allemagne. Les journaux de ce pays ont prodigué les plus grands éloges à l'auteur. On l'a comparé à Schiller et à Goethe; on l'a rapproché de Shakespeare. M. Müllner lui-même s'est récrié sur l'exagération de ces éloges. Il sait mieux que personne à quoi s'en tenir sur le mérite de son ouvrage; il le dit avec une candeur qui fait autant d'honneur à son caractère, que sa tragédie à son talent. Il ose même citer à l'appui de son opinion l'autorité du *classique* Aristote. Ne pourroit-on pas se flatter qu'en continuant à réfléchir et à comparer, un aussi bon esprit montrera enfin à ses compatriotes comment le goût antique doit s'allier au goût d'une nation moderne, pour lui offrir des ouvrages qui satisfassent à-la-fois son cœur et sa raison; comment on peut être romantique sans extravagance, et classique sans manquer de chaleur; et qu'il découvrira ainsi la véritable tragédie allemande, que Goethe, et sur-tout Schiller, ont si long-temps et si diversement cherchée, mais que probablement ils n'ont pas trouvée, puisqu'ils ont changé de route à chaque nouvel essai!

Quoique accueillie d'une manière si favorable par les critiques *romantiques*, la tragédie de M. Müllner pourroit être revendiquée par les classiques, et peut-être avec plus de raison. La règle des trois unités y est assez exactement observée. La pièce commence le soir et finit le len-

(1) Mot à mot, *la Coulpe;* mais ce mot n'est plus d'usage que dans les matières de religion.

demain à minuit. La scène se passe, non pas toujours dans la même salle, mais dans le même château. L'action est une et fort simple ; elle consiste dans la révélation d'un crime aux yeux de tous ceux qui y sont intéressés. L'auteur ne s'est servi, ni de cette pompe de spectacle ni de ces jeux de théâtre dont la tragédie classique elle-même s'est permis quelquefois d'user et d'abuser : loin de multiplier les personnages, il a observé, presque à la rigueur, le rigoureux précepte d'Horace, *Nec quarta loqui persona laboret;* car il n'a guère en tout que cinq personnages, et il est rare qu'il en mette plus de trois en scène à-la-fois: enfin, loin d'avoir fait, comme quelques poètes romantiques, une de ces tragédies en un ou deux volumes, que l'on ne peut mettre au théâtre qu'après en avoir retranché la moitié, la sienne ne dépasse pas l'étendue ordinaire que les bornes de l'attention des spectateurs fixent au temps de la représentation. Mais si le tableau de M. Müllner n'appartient nullement à l'école romantique par son ordonnance, il s'en rapproche par l'exécution. Les mœurs en sont toutes modernes, et rentrent même dans celles de ce moyen âge où les docteurs de l'école aiment à placer leurs fictions. Les personnages, quoique distingués, sont pris dans la condition privée. L'un d'eux est un enfant d'environ douze ans, dont la naïveté et la petite mutinerie s'éloignent trop des formes nobles de la tragédie classique. Cette noblesse manque également au rôle d'un piqueur qui est chargé d'un récit important, et qui le fait dans un style plus convenable à son état qu'à la tragédie. En général, c'est sur-tout dans les caractères que le goût *romantique* se fait sentir; ils sont d'une vérité individuelle plutôt qu'idéale; la nature s'y montre trop nue; l'auteur ne songe point assez au principe si bien exprimé par le peintre d'Eudore et de Cymodocée, de *cacher* et d'*embellir.* L'emploi trop important des superstitions du XVIe siècle, superstitions qui n'ont rien de noble, déroge encore à la dignité de la tragédie classique ; et le système de versification suivi par l'auteur est celui des poètes romantiques, qui se permettent de passer à un nouveau rhythme, chaque fois qu'ils ont un nouveau sentiment à exprimer.

Je n'ai encore rien dit de l'intrigue ; elle est très-simple : mais la fable de l'avant-scène est très-compliquée. Je vais tâcher d'en donner une idée à mes lecteurs. Sans révéler ici le but du poète, je dois dire que son sujet est le fratricide. Ne voulant pas cependant le mettre en scène, voici ce qu'il a imaginé.

Edwin, dernier comte d'Œrindour, puissant seigneur norwégien, n'avoit point d'enfans. Son nom alloit s'éteindre, et ses fiefs retourner à la couronne, lorsque sa femme devint grosse. Il est obligé de suivre son

roi à l'armée, et la comtesse, par le conseil des médecins, va prendre les eaux de Barége. Cette époque étoit celle des guerres de religion. La comtesse protestante ne croit pouvoir habiter en sûreté sous son nom un pays catholique; elle emprunte celui d'une maison catholique, qui lui en donne la permission. Elle accouche heureusement, à Barége, d'un fils qu'elle nomme Hugues; mais sa santé et la guerre ne lui permettent pas encore de retourner dans son pays. Au bout de deux ans son fils meurt; la comtesse est désespérée. Une dame espagnole vient à son secours; elle lui cède son second fils, qui étoit de l'âge de Hugues; et la comtesse revient en Norwége avec cet enfant adoptif. Elle le présente au comte d'Œrindour comme son véritable fils, et garde son secret jusqu'au moment où, pour la seconde fois, son mariage devient fécond. Étant accouchée d'une fille, elle révèle tout au comte, à l'exception du nom de la véritable mère qu'elle avoit juré de ne jamais trahir; elle vouloit même que la chose restât secrète entre elle et son mari : mais, après sa mort, le comte crût devoir en instruire le roi. La réponse du monarque fut un diplôme secret par lequel ce prince, voulant perpétuer le nom d'Œrindour, conféroit ce nom et tous les biens de la famille à l'individu quelconque à qui Edwin remettroit ce diplôme avant de mourir.

L'enfant espagnol, ainsi revêtu de tous les titres d'une famille norwégienne, est le principal personnage de la tragédie qui nous occupe; c'est lui que l'auteur doit conduire au fratricide : il faut revenir sur nos pas pour expliquer comment il y parvient. On a dû être étonné de l'action de cette mère espagnole qui cède son fils à une étrangère et se condamne à ne jamais le voir. Dona Laura (c'est son nom) étoit fort superstitieuse. Idolâtre de son fils aîné, elle étoit grosse pour la seconde fois lorsque son mari fut envoyé gouverneur en Amérique. Une Bohémienne lui demande l'aumône dans les rues de Talavera. Laura refuse, et la Bohémienne repoussée se venge par une prédiction : si Laura accouche d'un second fils, il assassinera son frère; si elle met une fille au monde, le fils qui existe déjà donnera la mort à sa sœur. On conçoit maintenant comment la crédule Laura fut si facile à céder son second fils à la comtesse d'Œrindour, avec qui elle prenoit les eaux de Barége. Poursuivons.

Les deux enfans de Laura grandissent : l'aîné D. Carlos en Espagne, comme héritier de D. Valeros; le second en Norwége, sous le nom de Hugues, fils du comte d'Œrindour. D. Carlos arrive à l'âge de s'établir; on lui fait épouser, par des vues d'ambition, la belle et noble Elvire qu'il adore sans en être aimé. Hugues apprend, à la mort de son père, tout ce que celui-ci savoit de son secret. Il ne songe point au

mariage ; tout son desir est de retrouver ses véritables parens. La chose est assez difficile, puisqu'il ne sait d'eux autre chose que le nom de leur pays. Cependant il se rend en Espagne. Il y trouve D. Carlos, et, sans savoir qu'il est son frère, conçoit pour lui la plus vive amitié. Malheureusement il s'enflamme aussi du plus ardent amour pour Elvire. Elvire y est sensible, et ne sait pas le lui cacher. La santé délicate de Carlos donne à Hugues un espoir coupable qu'Elvire ne détruit pas. L'amour et l'amitié se combattent alors dans le cœur du jeune comte. Il sauve la vie de Carlos en exposant la sienne dans un combat de taureaux. Mais la jalousie s'éveille dans l'ame de Carlos; et l'on connoît la jalousie espagnole. Elvire avertit le comte que son mari veut attenter à ses jours. Hugues part pour se réconcilier avec lui; il l'aperçoit seul à la chasse dans une forêt, sans en être vu lui-même. Toutes les passions se soulèvent dans son cœur; il couche Carlos en joue; le coup part, et le fratricide est consommé. Peu de temps après, Elvire, aisément consolée, épouse, mais sans le savoir, le meurtrier de son mari.

Avoir exposé l'avant-scène de cette tragédie, c'est presque en avoir rendu compte; car elle se passe presque toute entiere à révéler aux spectateurs ce que nos lecteurs viennent d'apprendre. La scène est en Norwége, dans le château où Hugues, après son crime, s'est hâté d'emmener Elvire et Otto, enfant de douze ans, fils d'Elvire et de D. Carlos. Ierta, véritable fille du feu comte d'Œrindour, habite avec eux et se croit la sœur de Hugues. Le premier acte ne sert qu'à l'établissement des caractères. On y voit l'ardente passion d'Elvire, passion troublée par la jalousie, par les remords et sur-tout par l'effroi que lui inspirent les sombres fureurs de son époux. Ierta aime d'un amour plus calme celui qu'elle croit son frère; son ame est plus pure, son caractère plus réfléchi. Otto, dans un âge si tendre, montre toute la fierté, tous les préjugés du pays où il est né et qu'il regrette sans cesse. Il aime sa mère, mais il ne peut reconnoître un père dans son nouvel époux. L'absence et le danger de Hugues qui s'est égaré à la chasse, amènent ces premiers développemens. L'acte finit par l'annonce de l'arrivée d'un grand seigneur espagnol et par celle du retour de Hugues; mais ni l'un ni l'autre ne paroît.

Dans le second acte, Hugues révèle à Ierta, sans trop de nécessité, le secret de sa naissance. Ierta va le communiquer à Elvire. Il en résulte une scène de jalousie entre Elvire et Hugues, scène qui blesse un peu les convenances théâtrales et qui semble d'abord n'être qu'un hors-d'œuvre; mais elle rappelle aux deux époux l'époque où ils se sont unis, et la mort de Carlos qui précéda leur mariage. Ce souvenir, triste et inquiétant pour Elvire, est horrible pour Hugues, qui tua

D. Carlos précisément à pareil jour. Son imagination s'exalte, les remords le déchirent; D. Valeros paroît, et Hugues croit voir entrer l'ombre de sa victime. La ressemblance naturelle d'un fils à son père rend vraisemblable cette illusion. D. Valeros est le père de D. Carlos. Il étoit l'époux de Dona Laura, qu'il a perdue en Amérique. A son retour en Espagne, il a voulu voir dans le cercueil le corps de son fils tué pendant son absence. L'attitude de ce corps lui a prouvé que D. Carlos avoit été assassiné et qu'il demandoit vengeance. D'autres signes lui ont fait croire qu'il trouveroit son assassin dans le Nord. Il voyage pour le découvrir, ne sachant pas pourtant si, après l'avoir trouvé, il aura la force d'en tirer vengeance; car il est combattu par un double sentiment d'horreur et de bienveillance pour ce meurtrier qu'il ne connoît pas. Pendant ce récit qui termine l'acte, Hugues s'est trouvé mal deux fois, et à la fin il s'évanouit.

Le troisième acte achève les révélations. Valeros a déjà conçu des soupçons contre Hugues. Une scène avec Otto, qu'il consulte sur les relations de Hugues avec son père, rend les soupçons plus violens, sans les confirmer. Valeros interroge franchement Hugues lui-même. Elvire ou vous, lui dit-il, avez fait périr D. Carlos. Hugues hésite; il est à demi vaincu: mais il se possède encore, et se borne à protester qu'Elvire est innocente de la mort de son mari. C'est dans la scène suivante qu'il succombe. Elvire et Ierta paroissent. Valeros demande à Ierta si elle est la sœur de Hugues; elle répond que non, tandis qu'Elvire dit oui. Cette imprudence en amène une autre. Hugues raconte encore une fois son histoire. Valeros y répond par la sienne, ou plutôt par celle de la Bohémienne et de Dona Laura; d'autres indices convainquent à-la-fois Valeros qu'il est le père de Hugues, et Hugues qu'il a commis un fratricide en assassinant D. Carlos. Il avoit soutenu le poids d'un simple meurtre; celui d'un fratricide l'écrase, et il en fait l'effrayant aveu. Au milieu de la stupeur, de la douleur, de l'indignation que cet aveu cause, Hugues, frappé de la malédiction paternelle, conçoit et déclare la résolution d'expier son crime sur un échafaud.

Ainsi finit le troisième acte; et peut-être cet acte devroit-il être le dernier. L'idée de l'échafaud punissant un crime privé et non un attentat politique, peut sembler avilissante pour le criminel, et c'est là peut-être ce qui a empêché M. Müllner de s'y arrêter: cependant cette idée, présentée seulement dans un lointain assez vague pour laisser le spectateur libre de douter si elle sera réalisée, auroit peut-être mieux valu qu'un acte entier ajouté à la tragédie après la catastrophe, qui consiste réellement dans l'aveu que les remords arrachent au criminel.

Cet acte est cependant fort long ; chacun des acteurs y cherche un dénouement à sa manière. Ierta veut envoyer Hugues faire la guerre ; il effacera son crime par la gloire, ou il y trouvera la mort. Elvire ne voit de secours que dans la pénitence et la miséricorde divine. Valeros veut d'abord se battre contre son fils et venger de sa main la mort de Carlos par celle de Hugues. Celui-ci tend la gorge à son père, Elvire survient ; Valeros désarmé pardonne et se range à l'avis d'Elvire sur la pénitence et l'absolution. Ierta protestante s'y oppose, en rappelant à Hugues qu'il est protestant. Enfin Hugues prend un parti ; il écarte tout le monde pour rester seul avec Elvire, et ils se poignardent tous les deux.

Je viens de dire que la véritable catastrophe de cette tragédie étoit l'aveu du fratricide arraché à Hugues, si l'on peut le dire, par la torture du remords. Ce but, en effet, semble indiqué par la marche même de la pièce, et par mille détails qu'il m'est impossible de rapporter. C'est de cette idée que ressortent toutes les beautés de l'ouvrage ; c'est d'elle qu'il emprunte sa moralité. Je crois au moins que c'est ainsi que l'on en jugeroit en France ; mais je dois observer que les critiques allemands ont supposé un autre but au poète, et que lui-même n'est d'accord, ni avec eux, ni avec nous. Ces critiques ont vu dans sa tragédie l'essai le plus heureux que l'on ait encore tenté en Allemagne, pour introduire dans la tragédie le *fatum* des anciens. L'auteur se défend d'une idée aussi peu chrétienne ; il n'a point voulu faire l'apologie d'un fatalisme grossier. Son but, dit-il, a été de mettre en évidence « ce *lien de causalité* » tissu d'aveugle hasard, de fautes et de malignité humaines, par » lequel le crime d'un homme peut dépendre des événemens les plus » indifférens qui ont précédé sa naissance. » Je ne sais si mes lecteurs entendront bien dans ma traduction cette phrase que je n'entends pas trop dans l'original ; ce que je sais, c'est que de cette manière systématique d'envisager le sujet d'une tragédie, sont nés tous les défauts que l'on peut reprocher à celle-ci. C'est pour rendre visible ce *lien de causalité* mystique, que le poète s'est tourmenté à répandre par-tout le merveilleux. Cette idée lui a suggéré la prédiction de la Bohémienne, dont il auroit pu se passer par mille autres inventions. De là aussi l'importance qu'il attache à une harpe dont une corde casse entre les doigts d'Elvire au premier acte, et sur laquelle elle s'appuie pour se poignarder au dernier : de là les songes mystérieux d'Elvire et d'Otto, qui rêve l'apothéose de Hugues et de sa mère ; de là les menaces du corps mort de D. Carlos, et les visions d'aurores boréales, qui portent Valeros à chercher dans le Nord l'assassin de son fils ; toutes inventions peu dignes

de la tragédie. C'est encore par suite de ce système, qui prétend découvrir les règles de la tragédie *à priori*, que M. Müllner s'est laissé entraîner à un abus singulier de la règle des contrastes. L'ardente Espagnole Elvire est mise en opposition avec la froide Norwégienne Ierta. Hugues, Valeros, Otto, sont constamment en opposition avec eux-mêmes. Cela étoit naturel pour le premier; peut-être même l'est-il que les deux autres soient tour-à-tour attirés et repoussés par un homme heureusement doué par la nature, mais qui a tué leur père et leur fils. Cependant l'auteur n'auroit-il pas dû remarquer que les contrastes sont faits pour produire la variété, et que, s'ils se retrouvent par-tout, ils engendrent la monotonie! Devoit-il encore, après ces oppositions de caractères et de sentimens, nous offrir celles de climats, de mœurs, de religions différentes; attribuer ce désordre qui règne dans l'ame de Hugues, à ce qu'il est né en Espagne et élevé dans le Nord, et nous dire gravement que le Nord et le Sud sont les pôles d'un axe qui ne doit jamais se courber en anneau! Devoit-il employer à la marche de sa pièce le goût du jeune Otto pour le costume espagnol, et même en tirer quelques mots tragiques! Falloit-il, pour mieux faire ressortir l'amour moral des femmes du Nord, nous peindre dans l'Espagnole Elvire un amour presque tout physique! Le desir de mettre aussi en opposition le protestantisme et le catholicisme l'a égaré d'une manière encore moins excusable; il a prêté trop de superstition au catholicisme, trop de philosophie au protestantisme. Hugues se refuse, comme protestant, aux moyens de consolation et de repos que lui offre la religion catholique, et je le conçois; mais un protestant, un chrétien, peut-il voir une expiation de ses crimes dans le suicide! Elvire, catholique, peut-elle croire monter au ciel, après cette même action! Je crains bien que notre poète, pour mettre en contraste les deux religions, n'ait un peu défiguré l'une et l'autre.

Je ne m'étendrai point sur les invraisemblances de la fable qu'a traitée M. Müllner : celles de l'avant-scène sont nombreuses; mais il est d'usage de les pardonner. La pièce en offre peu : on pourroit plutôt reprocher à l'auteur d'avoir employé de trop petits moyens. La facilité de Hugues à raconter son histoire à Ierta, au second acte; l'indiscrétion d'Ierta, au troisième, sont peut-être à-la-fois de petits moyens et des invraisemblances. L'auteur ne s'en est peut-être servi que parce qu'il n'a point assez pensé à en inventer d'autres. Le peu de temps qu'il a mis à composer sa tragédie, peut l'excuser. Après un succès aussi brillant, et auquel il avoit la modestie de ne pas s'attendre, il est permis de croire qu'il mettra plus d'importance à méditer et à polir un nouvel ouvrage. On voit, dans les notes qu'il a faites sur l'analyse d'un jour-

naliste qui le louoit sans restriction, qu'il a beaucoup réfléchi sur sa pièce; qu'il a même découvert dans son principal personnage un défaut dont ses critiques ne s'étoient point avisés. Le caractère de Hugues est mêlé de bien et de mal, comme le veut Aristote; mais le mal y domine trop. Ce tort est grave; il nuit à l'intérêt que le personnage doit inspirer: nos lecteurs l'ont sans doute senti; et nous l'aurions vivement reproché à M. Müllner, s'il ne l'avoit reconnu lui-même.

Le véritable mérite de cette tragédie consiste dans le développement des caractères, qui sont tous parfaitement soutenus, dans la simplicité de l'action, et sur-tout dans le tableau progressif des remords de Hugues, et dans leur effet vraiment effrayant. Il y a aussi une morale tragique et profonde dans l'influence qu'exerce le crime de Hugues sur tout ce qui lui appartient. Personne ne peut être heureux auprès de lui: ni sa femme, qui se reproche d'avoir eu pour lui un penchant criminel, et qui le voit toujours en proie à la plus sombre mélancolie; ni la sensible Ierta, qui l'adore, et s'aperçoit trop bien qu'il n'est pas heureux; ni le jeune Otto, qui semble pressentir en lui le meurtrier de son père; enfin Valeros lui-même ne peut retrouver un second fils dans Hugues, sans reconnoître en lui l'assassin de son fils aîné: tant de personnages rendus malheureux par un seul crime inspirent véritablement cette terreur et cette pitié tragiques qui doivent, selon le législateur de la scène, purifier les passions. On doit espérer beaucoup d'un poète qui, après avoir attendu jusqu'à trente-huit ans pour entrer dans la carrière, s'y annonce par un pareil début. Qui sait même si les critiques de son pays, qui l'ont jugé si favorablement, malgré sa fidélité aux règles, et ont classé sa tragédie parmi les ouvrages *romantiques*, ne s'apercevront pas qu'ils ont donné jusqu'ici trop d'étendue à ce mot ! S'ils ne vouloient s'en servir que pour distinguer de la poésie où règnent la mythologie, les mœurs, les idées antiques, celle où la religion, les mœurs, les préjugés modernes, sont mis en action, nos critiques s'entendroient volontiers avec eux; et nous pourrions leur montrer aussi des tragédies romantiques couronnées, en France, du plus brillant succès, avant que ce mot eût été forgé en Allemagne: mais nous consentirons difficilement à reconnoître dans un mot le pouvoir de servir d'excuse à tous les écarts de l'imagination, à la violation de toutes les règles prescrites par la vraisemblance, au plus monstrueux mélange du sublime et du trivial, du pathétique et du bouffon. Nous conviendrons que Shakespeare, et d'autres, ont plu à leur nation *malgré* ces défauts; mais nous protesterons toujours contre l'erreur qu'on veut éta-

blir, que c'est *par* ces défauts qu'ils ont su plaire. Ce seroit encore ici le cas de citer les vers du sage Molière :

> Quand sur une personne on prétend se régler,
> C'est par ses beaux côtés qu'il lui faut ressembler, &c.

M. Müllner, par la route qu'il a suivie, semble en être déjà convaincu. Puisse sa conviction se communiquer aux poètes de sa patrie! C'est alors que le rapprochement que nous osions entrevoir au commencement de cet article, pourroit avoir lieu à la satisfaction des deux partis.

VANDERBOURG.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'ACADÉMIE ROYALE des inscriptions et belles-lettres a tenu sa séance publique le vendredi 19 juillet 1816. Elle avoit proposé pour sujet du prix qu'elle devoit adjuger dans cette séance, d'expliquer le système métrique de Héron d'Alexandrie, et d'en déterminer les rapports avec les autres mesures de longueur des anciens. Le prix a été adjugé au mémoire n.° 2, ayant pour épigraphe : Εἴ τίς με ἐλέγξαι &c. Marc-Aurel. *De reb. suis*, VI, 21. L'auteur est M. Letronne, nommé membre de l'Académie postérieurement à la remise de son mémoire au secrétariat de l'Institut.

Un autre prix devoit être adjugé à l'auteur qui auroit le mieux recherché tout ce qui peut concerner *l'histoire de l'école d'Alexandrie* depuis ses commencemens *jusqu'aux premières années du III.ᵉ siècle de l'ère chrétienne ;* les concurrens *devoient comparer l'état des sciences, des lettres et de la philosophie dans cette école pendant la période de temps indiquée, avec l'état de ces mêmes connoissances dans la Grèce et dans les diverses parties de l'empire fondé par Alexandre. Ils devoient aussi rechercher les causes des différences qui caractérisent l'école d'Alexandrie, et faire voir comment ces causes ont préparé la doctrine des nouveaux Platoniciens.* Aucun des ouvrages envoyés au concours n'ayant paru digne du prix, le même sujet reste proposé pour l'année 1817.

L'Académie a proposé aussi, pour la même année 1817, la question suivante: *Quels sont, parmi les ouvrages des anciens philosophes grecs, et en particulier parmi les ouvrages d'Aristote, ceux dont la connoissance a été répandue en Occident par les Arabes? A quelle époque, par quelles voies cette communication a-t-elle eu lieu pour la première fois? Quelle modification a-t-elle apportée à la philosophie scholastique?*

Pour sujet du prix qu'elle adjugera en 1818, l'Académie propose de rassembler ce que les monumens de tout genre peuvent fournir concernant

les annales des Lagides ou la chronologie des rois d'Égypte depuis la mort d'Alexandre le Grand jusqu'à l'asservissement de ce pays par les Romains, après la mort de Cléopatre, fille de Ptolémée Aulètès. L'Académie desire qu'on rapporte à leurs dates tous les faits de cette histoire qui ont une époque certaine, et qu'on détermine, autant qu'il sera possible, celles de l'avénement de chaque prince au trône, et de la fin de chaque règne.

Pour chacun de ces trois concours, le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1500 francs. Les ouvrages devront être écrits en français, adressés francs de port au secrétariat de l'Institut, et ne seront reçus que jusqu'au 1.er avril. Ils porteront une épigraphe ou devise, qui sera répétée dans un billet cacheté joint au mémoire, et contenant le nom de l'auteur. L'Académie ne rendra aucun des ouvrages envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

Après ces annonces, M. Dacier, secrétaire perpétuel, a lu une notice sur la vie et les ouvrages de M. du Theil, et une notice sur la vie et les ouvrages de M. Heyne, associé étranger; — M. Raoul-Rochette, un mémoire sur l'improvisation chez les Romains; — M. Letronne, un mémoire sur la population de l'Attique entre les premières années de la guerre du Péloponnèse et la bataille de Chéronée; — M. Étienne Quatremère, un mémoire sur la vie et les ouvrages de l'historien Raschid; — M. Walckenaer, un mémoire sur les changemens qui se sont opérés dans le cours de la Loire, entre Tours et Angers, et sur la position du lieu nommé *Murus* dans les actes de la vie de S. Florent.

Dans sa séance particulière du 2 août, l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres a élu huit académiciens libres; savoir: M. Dambray, chancelier de France; M. le comte de Blacas; M. Bethencourt, ancien religieux Bénédictin; M. l'abbé de Montesquiou, pair de France; M. le comte Barbé-Marbois, pair de France, et premier président de la cour des comptes; M. Fauris de Saint-Vincens; M. Schweighæuser, et M. le comte Germain Garnier, pair de France.

Le dimanche 25 août, l'Académie française a tenu sa séance publique. Un rapport de M. Suard, secrétaire perpétuel, a fait connoître le résultat du concours pour l'éloge de Montesquieu.

« La plupart des concurrens sont restés fort au-dessous de la grandeur du » sujet. Un discours a paru supérieur à tous les autres par l'étendue du plan, » par la justesse et la sagacité des observations, sur-tout par le mérite d'un » style élégant, animé, varié dans ses tons, et qui décèle un goût formé par » l'étude des grands modèles en tout genre. Aucun autre ne pouvoit lui disputer » le prix.

» Un seul a été jugé digne d'une mention honorable par des beautés réelles. » L'analyse de *l'Esprit des lois* y est sur-tout traitée d'une manière qui annonce » de l'esprit, des lumières et de bonnes études. Le style en a paru inégal et quelquefois » trop familier. Mais l'auteur a mérité un reproche plus grave, en » énonçant des opinions exagérées et quelques idées inconvenantes qu'un écrivain » sage ne devoit pas se permettre. Ce discours, enregistré n.° 9, a pour » épigraphe :

» Il fit rougir l'esclave en lui montrant sa chaîne.

» L'auteur ne s'est pas fait connoître.

» Le discours couronné, enregistré n.° 13, a pour épigraphe : *Le genre humain avoit perdu ses titres ; Montesquieu les a retrouvés et les lui a rendus.*
» L'auteur est M. Villemain. »

Le sujet du prix de poésie que l'Académie française doit décerner en 1817, est *le bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie.* Elle propose pour sujet du prix d'éloquence qu'elle adjugera en 1818, l'*Éloge de Rollin.* Chacun de ces prix sera une médaille d'or de la valeur de 1500 francs. Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au 15 mai. Les autres conditions sont les mêmes que pour les concours de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

La lecture du rapport de M. Suard a été suivie de celle de plusieurs morceaux de l'Éloge de Montesquieu par M. Villemain.

L'assemblée a entendu ensuite le discours de réception de M. de Sèze, pair de France, et premier président de la cour de cassation, et la réponse de M. le comte Fontanes, pair de France, qui présidoit la séance de l'Académie.

Ces deux discours, l'Éloge de Montesquieu par M. Villemain, et le Rapport de M. Suard, sont imprimés chez Firmin Didot, *in-4.°*

L'Académie royale des beaux-arts vient de perdre un de ses membres, M. François-André Vincent. Les funérailles de ce peintre célèbre ont eu lieu le 5 août, et M. Quatremère de Quincy a prononcé sur sa tombe un discours dont voici quelques passages :

« Considéré dans l'exercice de son art, M. Vincent, vous le savez, Messieurs, » fut un des premiers et des plus illustres membres de cette école à laquelle le » bon goût dut son renouvellement en France. Propagateur zélé des maximes » et de la manière des anciennes écoles, il servit puissamment à ramener et » les artistes et le public aux saines doctrines qui savent réunir à la recherche » du beau l'imitation du vrai, la grâce à la correction, la belle manière de » peindre à la justesse du dessin, à l'énergie de la couleur. Judicieux obser- » vateur des règles, sans en être le docile esclave, il voulut rester dans ce mi- » lieu qui concilie tout ce qu'il y a de bon dans toutes les manières de voir et » de faire, et n'exclut aucune autre que celle de l'exagération et des fausses » prétentions.

» Retiré depuis plusieurs années, si jamais ce mot peut convenir à la re- » traite d'un artiste, c'est-à-dire, à cet état de loisir qui ne lui donne que plus » de temps pour l'étude, M. Vincent n'avoit ni atelier, ni moyen de recevoir » chez lui des élèves, d'une manière habituelle et fixe ; il ne tenoit point » *d'école ;* et cependant, vous le savez, jamais il n'y eut de concours public que » le nom des vainqueurs ne soit sorti accompagné du nom de M. Vincent, » qu'ils avoient tant de plaisir à proclamer pour leur maître. Le dernier concours » vient encore de faire tomber sur lui cette distinction flatteuse ; et avant la fin » de sa carrière, par une rencontre unique sans doute dans les fastes acadé- » miques, il a pu voir l'école de Rome pour la peinture uniquement peuplée » de ses élèves, en y comprenant même le professeur habile que le Roi vient de mettre à sa tête. »

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Herodoti historiarum libri IX, græcè et latinè; cum vita Homeri, Herodoto tribui solita, et Ctesiæ fragmentis; recensuit, interpretationem latinam emendavit, notisque doctorum virorum ac suis illustravit editor J. Schweighæuser. Parisiis et Argentorati, apud Treuttel et Würtz. 1816, 6 tom. 12 vol. gr. *in-8.°* — Il y a des exemplaires sur grand papier vélin superfin. Un seul exemplaire a été tiré sur peau de vélin de la plus belle qualité. — Dans l'un de nos prochains numéros, nous rendrons compte de cette nouvelle édition d'Hérodote, à laquelle M. Schweighæuser se propose de joindre un *Lexicon Herodoteum.*

Charlemagne, tragédie en cinq actes, de M. L. Nép. Le Mercier, de l'Académie française, représentée au Théâtre français le 27 juin 1816. A Paris, chez Barba, 1816, *in-8.°*

Le Triomphe de la Révélation, poème en quatre chants, par M. l'abbé Allaud, professeur de rhétorique au collége de Montauban. Paris, Le Normant, rue de Seine, n.° 8; Pélicier, première cour du Palais royal, n.° 10. 1816, *in-8.°*

De l'Instruction, ouvrage destiné à compléter les connoissances acquises dans les lycées, les colléges et les maisons d'éducation; par F. C. Turlot, de la bibliothèque du Roi. Paris, de l'imprimerie royale, 1816, *in-12.* Se trouve chez Maradan, rue Guénégaud, n.° 9; Le Normant, rue de Seine; Delaunay, au Palais royal.

Abrégé de l'Histoire générale des voyages, par J. Fr. La Harpe, nouv. édit., tom. IX-XVI. Paris, de l'imprimerie de Crapelet, chez Ledoux et Tenré, 1816, 8 vol. *in-8.°*, 40 fr. Les huit premiers volumes, publiés précédemment, coûtent aussi 40 fr.

Voyage pittoresque et historique de l'Espagne, par M. Alexandre de la Borde, et une société de gens de lettres et artistes de Madrid. 42.ᵉ livraison. Paris, Nicolle, Treuttel et Würtz, 1816, *in-fol.* — 6 planches; savoir: salon des ambassadeurs dans l'Alhembra, deux vues de Pampelune, vue du couvent de Santa-Garzia, plan de Valladolid et de ses environs, cour du palais de Medina-Celi à Séville, tableau de la sainte Famille.

Plan géométrique de la ville de Paris, projeté sur la méridienne de l'Observatoire, par Ch. Piquet. A Paris, chez l'auteur, quai de Conti, n.° 17, et chez Treuttel et Würtz, 1816.

Les Ruines de Pompeï, dessinées et mesurées par Fr. Mazois, architecte; 5.ᵉ, 6.ᵉ et 7.ᵉ livrais. Paris, de l'imprimerie de Pierre Didot aîné, 1816. 18 planches et 14 feuilles de discours. Chaque livraison coûte 20 fr., et 30 f. en papier vélin.

Les Chevaliers Normands en Italie et en Sicile, et Considérations générales sur l'histoire de la chevalerie, et particulièrement sur celle de la chevalerie de France; par M.ᵉ V. de C***. Paris, Maradan, rue Guénégaud, n.° 9, 1816, *in-8.°*

Les trois Ages, ou les Jeux olympiques, l'Amphithéâtre et la Chevalerie. Paris, Firmin Didot, rue Jacob, n.° 24, *in-12.*

Essai sur les mystères d'Éleusis, par M. Ouvaroff, conseiller d'état de l'em-

pereur de Russie; 3.e édit. revue (par M. *Silvestre de Sacy*). Paris, de l'imprimerie royale, 1816. XVIII et 142 pag. *in-8.°*, fig.

Le Livre des récompenses et des peines, traduit du chinois, avec des notes, par M. Abel Remusat, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Paris, Renouard, 1816. 79 pag. *in-8.°* — Il sera rendu compte de ce volume et du précédent dans les prochains numéros de ce journal.

De la Souveraineté, et des Formes du Gouvernement; essai destiné à la rectification de quelques principes politiques, par Fréd. Ancillon; accompagné de notes du traducteur. Paris, Le Normant, 1816, *in-8.°*

De l'Origine et du Progrès de la Législation française, ou Histoire du droit public et privé de la France, depuis la fondation de la monarchie jusques et y compris la révolution; par M. Bernardi, de l'Acad. royale des inscriptions et belles-lettres. Paris, Bechet, 1816, *in-8.°*

Traité de physique expérimentale et mathématique; par J. B. Biot, de l'Académie royale des sciences, des sociétés royales de Londres, Édimbourg, &c. Paris, Déterville, rue Hautefeuille, n.° 8. 4 vol, *in-8.°*, contenant environ 2500 pag.; avec 220 tableaux, tant en pages que hors pages, et 22 planches en taille-douce. Prix, broché, 40 fr.; et franc de port par la poste, 48 fr.

Leçons de géologie données au Collège de France, par J. C. de la Metherie. Paris, de l'imprimerie de Valade, chez la veuve Courcier, 1816, 3 vol. *in-8.°*, 18 fr.

Nouveau Duhamel, ou Traité des arbres et arbustes que l'on cultive en France; par J. L. R. Loiseleur de Longchamps. 76.e livraison. Paris, de l'imprimerie de Ballard; chez Ét. Michel et Arthus Bertrand, 1816. 7 feuilles de discours et 6 planches. Prix des exemplaires ordinaires, 9 fr.; en papier vélin, fig. coloriées, 25 fr.; pap. jés. vélin, fig. coloriées, 40 fr.

Aphorismes d'Hippocrate en latin et en français; traduction nouvelle, par Ét. Pariset. 2.e édition, corrigée et augmentée. Paris, de l'imprimerie de Cellot; chez Méquignon-Marvis. 1816, *in-32.*

Mémoires sur l'état actuel de l'enseignement de la médecine et de la chirurgie en France; par M. Léveillé. Paris, Dentu, 1816, *in-4.°*

Précis élémentaire des maladies chirurgicales; par J. Delpech. Paris, chez Méquignon-Marvis, 1816, 3 vol. *in-8.°*, 21 fr.

Hygiène oculaire, ou Avis aux personnes dont les yeux sont foibles et d'une trop grande sensibilité, avec de nouvelles considérations sur les causes de la myopie ou basse vue, sur l'action des verres concaves et convexes; par J. H Réveillé Parise. A Paris, de l'imprimerie de Cellot; chez Méquignon-Marvis, 1816, *in-12.*

Dictionnaire des sciences naturelles, dans lequel on traite méthodiquement des différens états de la nature; suivi d'une Biographie des plus célèbres naturalistes; par plusieurs professeurs du Jardin du Roi et des principales écoles de Paris. M. Frédéric Cuvier est chargé de la direction générale de cet ouvrage, qui doit être composé de trente volumes *in-8.°*, de cinq à six cents pages chacun. On souscrit, à Paris, chez Le Normant; à Strasbourg, chez Levrault; à Bayonne, chez Gosse, &c. Prix de chaque volume de texte, 6 fr.; prix de chaque cahier de planches, 5 fr. en noir; 7 fr. 50 c. enluminé.

ITALIE.

Vita del cavalier Giam-Battista Bodoni, illustre tipografo italiano. Parma, 2 vol. *in-8.º* Le second volume contiendra un catalogue chronologique de toutes les éditions de Bodoni. Prix de chaque volume, 5 francs, et en papier vélin, 10 francs.

ANGLETERRE.

Thesaurus linguæ græcæ ab Henrico Stephano. Londini, in ædibus Volpianis, 1816, *in-fol.* 1.ere livraison. — Cette nouvelle édition du Trésor de la langue grecque de Henri Estienne sera publiée en vingt-quatre livraisons (au plus), dont chacune est du prix d'une liv. 1 sh. st. pour les souscripteurs.

Universal Geography, &c.; Géographie universelle, ou Histoire complète de toutes les nations de la terre; par Archibald Gibson. A Londres, 1816, 3 vol. *in-8.º*, fig. color.

The new Geography, &c.; Géographie moderne, avec un Précis de la géographie ancienne; par W. J. Hort. A Londres, chez Longman, 1816, *in-12*, 8 sh.

An Essay on insanity, &c.; Essai sur la manière de prévenir et de traiter l'aliénation mentale; par Nesshill. A Londres, chez Longman, 1816, *in-8.º*, 12 sh.

The History of the origin and first ten years of the British and foreign Bible Society; Histoire de l'origine et des dix premières années de la Société de la Bible; par J. Owen. Londres, 1816, 2 vol. *in-8.º*

The eleventh Report of the British and foreign Bible Society 1815; with an appendix and a list of subscribers and benefactors, &c. Onzième Rapport de la même société, avec une liste des souscripteurs et bienfaiteurs. Londres, *in-8.º*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL

DES SAVANTS.

OCTOBRE 1816.



PARIS.

IMPRIMERIE ROYALE. — 1816.

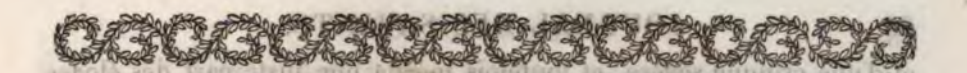
RÉIMPRIMÉ EN 1841.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savants sera de 36 francs par an, et de 40 francs par la poste, hors de Paris : il est de 48 francs (ou de 53 francs 33 cent. par la poste) pour les 4 derniers mois de 1816 et l'année 1817. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n° 17,* et *à Strasbourg, rue des Serruriers.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, doit être adressé, franc de port, au bureau du Journal des Savants, *à Paris, rue de Ménil-montant, n° 22.*

On n'insère dans le Journal des Savants aucun article qui n'ait été lu et adopté dans une conférence présidée par Mgr le Chancelier de France, et à laquelle prennent part les quatre assistants et les douze auteurs nommés dans le *prospectus*.

M. *Boissonade*, à qui ses autres travaux n'ont pas permis de concourir à la rédaction de ce journal, a été remplacé par M. *Letronne*, de l'Institut royal de France, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.



JOURNAL

DES SAVANTS.

OCTOBRE 1816.

Le Roman de la Rose, par Guillaume de Lorris *et* Jehan de Meung; *nouvelle édition, revue et corrigée sur les meilleurs et plus anciens manuscrits, par M.* Méon; *4 vol.* in-8°, *pap. vél. fig.* Paris, 1814, de l'Imprimerie de P. Didot l'aîné.

Rendre compte de la nouvelle édition du roman de la Rose, c'est rappeler à l'attention des littérateurs l'un des monuments les plus remarquables de notre ancienne poésie; c'est recommander à notre siècle un ouvrage qui, par son succès et par sa célébrité, ayant jadis influé sur l'art d'écrire et sur les mœurs, fut longtemps l'objet d'une admiration outrée

et d'une critique sévère, et toutefois mérita une juste part des éloges et des reproches qui lui furent prodigués.

Je tâcherai de rendre utile l'examen de ce roman poétique, en présentant quelques observations sur la grammaire de l'époque, en indiquant quelques-unes des règles dont le mépris et l'oubli, dans les âges suivants, privèrent l'ancien idiome français de formes aussi simples qu'avantageuses.

L'un des résultats de cette digression grammaticale, à laquelle je suis invité par la nature du sujet, sera de faire reconnaître combien cette dernière édition, dont le texte est conforme aux anciens manuscrits, doit être préférée aux éditions précédentes.

Un autre résultat sera d'offrir aux personnes qui voudraient étudier les monuments de notre ancien idiome ou en publier des éditions nouvelles, divers moyens faciles et sûrs de choisir les variantes qui s'accordent avec les règles de la grammaire du temps.

Le roman de la Rose est un poëme allégorique, divisé en cent chapitres. Une rose que l'amant ambitionne de cueillir, est le sujet de ce poëme, dont l'action se développe par divers incidents, où interviennent souvent des personnages moraux, tels que *Amour, Bel-accueil, Franchise, Déduit, Pitié, etc. etc.*, qui favorisent l'entreprise, et *Faux-semblant, Jalousie, Dangier, Male-bouche, etc. etc.* qui opposent des obstacles.

C'est au moyen du récit d'un songe que le poëte expose les événements qui lui sont arrivés; il est ainsi le héros des aventures qu'il célèbre : de nombreux épisodes et de longues digressions ralentissent beaucoup trop la marche du roman. Enfin l'amant cueille la rose, et l'ouvrage finit.

Le voile de cette allégorie est léger et transparent : on devine l'emblème de la rose. L'ouvrage entier n'est guère que l'art d'aimer réduit en principes et mis en action; aussi y trouve-t-on traduits ou imités un grand nombre de passages d'Ovide.

Le sujet a été bien caractérisé par Antoine de Baïf dans ce sonnet, adressé à Charles IX :

Sire, sous le discours d'un songe imaginé,
Dedans ce vieil roman vous trouverez déduite
D'un amant désireux la pénible poursuite
Contre mille travaux en sa flamme obstiné :

Par avant que venir à son bien destiné,
Faux-semblant l'abuseur tâche le mettre en fuite;
A la fin *Bel-accueil*, en prenant la conduite,
Le loge après l'avoir longuement cheminé.

L'amant, dans le verger, pour loyer des traverses
Qu'il passe constamment, souffrant peines diverses,
Cueil du rosier fleuri le bouton précieux.

Sire, c'est le sujet du *Roman de la Rose*
Où d'amours épineux la poursuite est enclose;
La rose, c'est d'amour le guerdon (1) gracieux.

Ce roman contient au delà de vingt-deux mille vers de huit syllabes; il fut l'ouvrage de deux poëtes qui y travaillèrent successivement.

Guillaume de Lorris avait d'abord choisi et traité le sujet : il en composa plus de quatre mille vers; et, longtemps après sa mort, Jehan de Meung, surnommé *Clopinel*, reprit l'ouvrage et le termina.

Si l'on en croit les historiens de notre ancienne littérature et les différents éditeurs du roman de la Rose, Guillaume de Lorris mourut vers 1260; et ce fut quarante ans après, vers l'an 1300, que Jehan de Meung entreprit de le continuer.

Pour fixer cette date, on s'est autorisé de ce passage :

Puis vendra Jehan Clopinel
Au cuer jolif, au cors isnel (2)
Qui nestra sur Loire à Meun. . . .
Car, quant Guillaume cessera,
Jehans le continuera
Après sa mort, que je ne mente,
Ans trespassés plus de quarante.

Mais on n'a pas fait attention que, dans la partie de l'ouvrage attribuée à Jehan de Meung, on trouve des vers qui n'ont pu être écrits au plus tard que vers l'an 1280.

Après avoir parlé de Mainfroi, le poëte nomme Charles d'Anjou, comme vivant et possédant encore le royaume de Sicile.

Quant li bon Karles li mut (3) guerre
Conte d'Anjou et de Provance
Qui, par devine provéance (4),
Est ORES de Sesile rois,
Qu'ainsinc (5) le volt diex li verois (6)
Qui tous jors s'est tenus o (7) li (8).

(1) Récompense.
(2) Léger.
(3) Suscita.
(4) Providence.
(5) Ainsi.
(6) Vrai.
(7) Avec.
(8) Lui.

Charles d'Anjou mourut en janvier 1285, mais il avait été expulsé de la Sicile quelques années auparavant.

Ce mot ORES signifie et ne peut signifier que *à présent*, *à l'heure;* d'ailleurs les mots *est*, *rois*, ne peuvent laisser aucun doute.

De cette circonstance, que j'ai cru utile de faire connaître, on peut induire, ou que Guillaume de Lorris mourut vers 1240, et non vers 1260, comme on l'a toujours assuré, ou que Jéhan de Meung entreprit dès 1280 la continuation de l'ouvrage (1).

Depuis que M. Méon a publié la nouvelle édition dont je rends compte, il a été trouvé à la bibliothèque du Roi, sous le n° 1157, un manuscrit contenant la seule partie du *Roman de la Rose* attribuée à Guillaume de Lorris (2). Ce manuscrit offre un dénoûment en ces termes :

Dame Biautez, en recelée (3),
Le douz bouton m'a présenté;
Et je le pris de volonté.

Jehan de Meung continua ou recommença l'ouvrage sur un plan beaucoup plus vaste. Ce poëte avait de l'imagination et de l'érudition; il abusa de l'une et de l'autre : un grand nombre d'épisodes, un plus grand nombre de digressions, nuisirent à l'intérêt du sujet.

Guillaume de Lorris n'avait point dépassé les bornes de la décence; son continuateur non-seulement les franchit, mais encore n'hésita point de s'applaudir de son audace, et même il l'érigea en principe.

Ce fut vraisemblablement lors de la publication du roman entier, tel qu'il avait été continué ou arrangé par Jehan de Meung, que commencèrent les critiques et les censures dont cet ouvrage fut pendant si longtemps l'objet.

On reprochait à l'auteur d'avoir fait la satire de la plupart des rangs

---

(1) A l'appui de mon observation, je citerai ce passage d'une lettre de Pasquier à Cujas : « La longue ancienneté nous a-t-elle fait perdre notre bon roman de la « Rose? Le premier qui y mit la main fut Guillaume de Lory, qui estoit vers le « temps de *Philippe-Auguste*, et l'autre qui le paracheva, Jean Clopinet dict de Me- « hun, estoit sous le règne de S. Louys. » (*Lettres d'*ÉTIENNE PASQUIER, liv. II, lettr. 6.)

(2) M. Méon pourrait, par un supplément, donner un nouveau prix à son édition, en publiant le fragment qui, dans ce manuscrit, termine l'ouvrage de Guillaume de Lorris, et en recueillant, des autres manuscrits de l'ouvrage entier, les variantes qui serviraient à distinguer les sujets des régimes, soit au singulier, soit au pluriel, d'après les règles que j'indiquerai en terminant cet article.

(3) En cachette.

de la société, et surtout d'avoir offensé les mœurs par la licence des pensées, des descriptions et des images, et par la grossièreté des expressions. Mais alors, comme à d'autres époques, ces justes sujets de plainte étaient loin de nuire à la vogue de l'ouvrage, *nitimur in vetitum;* il a été reconnu que l'une des causes du succès grand et prolongé du roman de la Rose, ce furent les reproches mêmes, les accusations qui le dénoncèrent comme scandaleux.

Les moines y étaient vivement attaqués, et bientôt les chaires retentirent de déclamations.

La robe ne fait pas le moine. . .
Et se font povre, et si se vivent
De bons morciaus délicieus,
Et boivent les vins précieus,
Et la povreté vont preschant
Et les grans richesses peschant. . . .
Faites ce qu'il sermoneront,
Ne faites pas ce qu'il feront;
De bien dire n'ierent (1) lent,
Mais de faire n'ont-il talent (2).

Je donnerai une idée plus exacte des traits satiriques dirigés contre les moines, en rapportant la note qu'un copiste a insérée dans un manuscrit, au bas d'un long passage qui contient leur censure.

« Ce qui suit, dit-il, trespasseroiz à lire devant genz de religion et « mesmement devant ordres mendiens, car ils sunt sotif, artilieux, si « vous pourroient tôt gréver ou nuire, et devant genz de sicle que l'en « les porroit mettre en erreur, et trespasseroiz jusques à ce chapitre où « il commence ainsi : etc. »

Les dames étaient traitées encore plus durement et plus injustement.

Prode fame, par Saint Denis,
Dont il est mains (3) que de fenis..
Salemon, qui tout esprova,
En mil homes un bon trova,
Mais de femes ne trova nule. . .
Qui cuer de fame apercevroit,
James fier ne s'i devroit.

La citation de ces passages me dispensera d'en présenter d'autres plus satiriques, et surtout plus libres.

(1) Ne seront.
(2) Désir.
(3) Moins.

Deux vers qu'ont réimprimés la plupart de ceux qui ont parlé de Jehan de Meung excitèrent vivement le ressentiment du beau sexe.

Je m'abstiens de les rapporter; mais les personnes qui les ont lus ne peuvent manquer de s'en souvenir, au second vers de ce distique :

Qui que tu sois, voici ton maître;
Il l'est, le fut, ou le doit être.

L'auteur n'a pas craint d'appliquer aux femmes ce vers de Virgile :

. . . *O pueri, fugite hinc : latet anguis in herba.* Virg. Églog. 3.

C'est à Jehan de Meung lui-même qu'on aurait pu appliquer le passage où il a paraphrasé le poëte latin :

Enfans, qui coilliés les floretes
Et les freses fresches et netes,
Ci gist li frois serpens en l'herbe :
Fuiés, enfans, car il enherbe (1)
Et empoisonne et envenime
Tout homme qui de li s'aprime (2). . .
Car de cesti venin l'ardure (3)
Nul triacles (4) n'en a la cure (5) ;
Riens n'i vaut herbe ne racine :
Sol foïr (6) en est médecine.

Il paraît cependant que Jehan de Meung voulut se ménager l'appui de l'université :

Et se ne fust la bonne garde
De l'Université qui garde
La clef de la crestienté,
Tout éust esté tormenté.

Des peintures gracieuses, des traits vivement satiriques, des allégories très-libres, un style toujours facile et parfois élégant, furent les principales causes du succès de cet ouvrage; succès qui se prolongea si longtemps, qu'un siècle après la publication du roman de la Rose, un docteur recommandable par son érudition, son éloquence et son caractère, le célèbre Gerson, crut servir la religion et la morale en attaquant directement ce poëme, qui était encore très-répandu et très-goûté.

(1) Empoisonne.
(2) S'approche.
(3) La brûlure.
(4) Thériaque, remède.
(5) Guérison.
(6) Fuir.

Telle était cependant l'influence que l'ouvrage attaqué avait exercée sur la littérature, que son terrible antagoniste et d'autres adversaires (1) qui parurent tour à tour, s'asservirent eux-mêmes aux formes poétiques que l'auteur du roman de la Rose avait introduites ou mises à la mode.

L'écrit du docteur Gerson, dirigé et fait exprès contre le roman de la Rose, est intitulé :

Joan. Gersonii, doctoris et cancellarii Parisiensis, Tractatus contra ROMANCIUM DE ROSA, qui ad illicitam venerem et libidinosum amorem utriusque statûs homines quodam libello excitabat.

On me pardonnera d'entrer dans quelques détails au sujet de cet écrit, soit parce qu'il a été à peine indiqué par les différents éditeurs, qui n'en ont cité aucun passage, soit parce qu'il servira à fixer l'opinion qu'on pouvait avoir alors des effets dangereux du roman de la Rose.

Imitant servilement le poëte qu'il dénonçait, le chancelier de l'université emploie une fiction et des personnages allégoriques.

Il dit qu'un matin, un peu avant son réveil, errant de pensée en pensée, il crut s'élever à la cour de la *Sainte Chrétienté*.

La *Justice*, siégeant sur le trône de l'équité, était soutenue par la *Vérité* et par la *Miséricorde* : alentour s'étendait sa noble compagnie, la milice et le baronnage de toutes les vertus, telles que la *Charité*, la *Force*, l'*Humilité*, la *Tempérance*, *etc.* L'*Esprit subtil*, joint à la *Raison*, était le chef du conseil, et avait la *Prudence* et la *Science* pour secrétaires : la *Foi chrétienne* et la *Sagesse divine* formaient le conseil étroit ou secret ; la *Mémoire*, la *Prévoyance*, le *Bon-sens* et plusieurs autres personnages étaient des auxiliaires. L'*Éloquence théologique* servait d'avocat ; et le promoteur des causes, c'était la *Conscience* (2).

---

(1) Il en fut de même lorsque Martin le Franc, dans son *Champion des dames*, essaya de les venger contre Jehan de Meung : il employa aussi des êtres moraux, des personnages allégoriques, tels que *Franc-vouloir, Male-bouche, Bouche-d'or, Sens-abesti, Vilain-penser, etc. etc.*

(2) *Illic erat* Justicia *canonica et legalis throno æquitatis insidens, sustentata hàc* Misericordiâ, *illàc verò* Veritate. . . *In circuitu universa nobilis sua societas, militia et omnium virtutum baronatus, quæ filiæ sunt propriæ Dei et liberæ voluntates, ut sunt* Charitas, Fortitudo, Temperantia, Humilitas *et aliæ in magno numero. Caput consilii et veluti miles subtile erat* Ingenium *firmâ societate domini* Rationi *sapienti junctum. Secretarii ejus* Prudentia *et* Scientia : Fides *bona christiani et* Sapientia *divina atque cœlestis de stricto seu secreto erant consilio : in auxilium erant* Memoria, Providentia, Bonus sensus *et alii complures.* Eloquentia theologica, *quæ mediocris et temperati erat sermonis, se curiæ gerebat patronum sive advocatum. Causarum promotor* Conscientia *nominabatur.*

Vidi Conscientiam *exsurgere, quæ ex officio suo curiæ causas promovet cum jure*

Il vit tout à coup la *Conscience* se lever et présenter la plainte de la *Chasteté;* car la *Chasteté* elle-même n'eût jamais voulu rien dire ni même rien penser de déshonnête.

Voici les principaux chefs d'accusation contre le poëte, le fol amant:

Art. 2. Il veut entièrement abolir le mariage; il n'est sorte d'avis et de conseils indécents et coupables qu'il ne suggère pour détourner chacun du joug du mariage. Il déprise toutes les femmes, sans en excepter aucune, à l'effet de les rendre odieuses à tous les hommes, et de les faire renoncer aux nœuds légitimes.

Art. 7. Il promet le paradis, la gloire et les récompenses, à tous ceux qui s'abandonneront aux plaisirs de l'amour, surtout de l'amour avec des maîtresses.

Art. 8. Non-seulement il appelle par son nom ce qu'il ne devrait jamais nommer, mais encore il emploie, à cet effet, des paroles qui sont consacrées à exprimer des idées ou des images saintes.

Après la lecture de cette plainte, on demande si quelqu'un désire parler pour l'accusé.

Une foule innombrable, hommes, femmes, jeunes, vieux, osent l'excuser, le défendre, le louer.

On dit que l'auteur n'avait point eu d'égal dans le talent d'illustrer la langue française: *In loquela gallica non habuit similem.*

« Il a fait, ajoute-t-on, parler ses personnages selon leurs mœurs « et leurs caractères; est-ce un crime? Le prophète lui-même ne fait-il « pas dire à l'impie qu'il n'y a point de Dieu? Le sage Salomon n'a- « t-il pas agi de même dans son Ecclésiaste? Prohibe-t-on la lecture

---

quod se magistrum gerebat requestarum. Conscientia in manu sua et in sinu suo multas habebat supplicationes. Inter alias erat quædam. . . . . quæ continebat miserandam querimoniam pulcherrimæ et purissimæ Castitatis*: quæ quidem* Castitas *nunquam dicere voluit aut cogitare aliquam turpitudinem nec immunditiam.*

2. *Reprobare vult matrimonium sine ulla exceptione. . . et potiùs consulit ut quisque se suspendat, submergat, aut peccata faciat quæ nominari non debent, quàm se matrimonio jungat, et vilipendit omnes mulieres, nullam excipiendo, ut eas reddat odiosas viris omnibus, eo quidem pacto ne velint capere eas in fidem matrimonii.*

7. *Promisit paradisum, gloriam, et præmium, omnibus his qui carnalia opera complebunt, præsertim non in matrimonio.*

8. *Nominat in persona sua partes corporis inhonestas et peccata immunda atque turpia per verba sancta et sacrata, velut si omnia talia opera res essent divinæ et sacratæ ac adorandæ, etiamsi non fiant in matrimonium, sed fiant per fraudes et violentias.*

« des cantiques de Salomon, où se trouvent des pensées et des images « d'amour?

« Ah! sans doute, il ne mérite pas d'avoir dans son jardin une belle « rose, celui qui blâme celle qui est célébrée par l'auteur du roman de « la Rose (1). »

L'*Éloquence théologique* réplique à ce discours, et elle conclut à ce que le livre soit supprimé et anéanti à jamais.

L'arrêt allait être prononcé..... Gerson s'éveille le matin 18 mai de l'an 1402.

Mais le chancelier de l'université ne s'en tenait point là. C'est en pleine chaire, dans son sermon du quatrième dimanche de l'Avent, contre la luxure (2), qu'il attaquait aussi le même ouvrage : il s'élevait surtout contre les libertins qui citaient l'auteur du roman de la Rose comme autorité, à l'effet de lire et de prononcer des noms, des mots malhonnêtes et licencieux.

Gerson invoque la maxime de Sénèque : *Turpia ne dixeris; turpe dictum attrahit turpe factum.*

« Arrachez, hommes sages, arrachez, s'écriait-il, ces livres dangereux « des mains de vos fils et de vos filles.

« Si je possédais un exemplaire du roman de la Rose, et qu'il fût « unique, valût-il mille livres d'argent, je le brûlerais plutôt que de le « vendre pour le publier tel qu'il est. Si je savais que l'auteur n'eût pas « fait pénitence, je ne prierais jamais pour lui, pas plus que pour Judas; « et les personnes qui lisent son livre à mauvais dessein, augmentent « ses tourments, soit qu'il souffre en enfer, soit qu'il gémisse en pur- « gatoire. »

Croirait-on qu'il s'est trouvé des écrivains graves qui ont cru justifier cet ouvrage, en prétendant que, dans l'allégorie de la Rose, il ne faut voir que l'emblème de la sagesse?

---

(1) *Nonne dicit propheta, in persona fatui, Deum non esse? Et sapiens Salomon, nonne specialiter totum Ecclesiasticen tali tenore composuit?... Non leguntur quæ loquebatur Salomon in canticis suis modo amatorio per verba?*

Profectò non habere debet in suo serto pulchram rosam, qui rosam hanc vituperat quæ se nominat Romancium de Rosa.

(2) *Tollite, boni homines, hos libros à filiabus et filiis vestris... Si mihi esset liber Romancii de Rosa qui esset unicus et valeret mille pecuniarum libras, comburerem eum potiùs quàm ipsum venderem ad publicandum eum sicut est. Si scirem ipsum non egisse pœnitentiam, non potiùs rogarem pro eo quàm pro Juda... et augmentant hi qui in malo eum legunt pœnam suam, si damnatus est vel in purgatorio.*

Marot lui-même nous a dit :

« Par la rose qui tant est appetée de l'amant, est entendu l'estat de « sapience.....

« On peut entendre par la rose l'estat de grâce, qui semblablement « est à avoir difficile.

« Nous povons entendre par la rose la glorieuse Vierge Marie....... « C'est la blanche rose que nous trouverons en Hierico plantée, comme « dit le saige : *Quasi plantatio rosæ in Hierico*..... Celle rose naturelle peult « donc signifier le bien infini et vraye gloire céleste...

« Doncques, qui ainsi vouldroit interpréter le rommant de la Rose, « je dis qu'il y trouveroit grant bien, proffit et utilité cachez soubz « l'escorce du texte. »

Marot aurait pu s'apercevoir qu'une telle apologie, si elle avait été fondée, eût encore ajouté aux torts de l'auteur : en effet, ces torts n'eussent-ils pas été plus grands, si, sous le prétexte de faire un ouvrage qui inspirât des maximes de sagesse, il avait choisi et employé des images licencieuses et des expressions obscènes.

Il faut donc considérer le roman de la Rose comme un ouvrage purement littéraire et poétique. Jehan de Meung n'a pas su, ou, pour mieux dire, n'a pas voulu éviter un écueil dont Guillaume de Lorris s'était sagement garanti; mais on doit avouer aussi que le tort de Jehan de Meung était l'erreur commune des écrivains de l'époque : il en est peu auxquels on ne pût faire les mêmes reproches qu'au continuateur du roman de la Rose; et, si ces reproches, ont si hautement éclaté contre lui, c'est le long succès de l'ouvrage qui en a été l'occasion.

Sous le rapport du mérite littéraire, il est reconnu que le succès de ce roman fut très-grand et se prolongea pendant plus de deux siècles.

Pasquier, dans ses *Recherches de la France,* liv. VII, chap. 3, s'explique ainsi :

« Nous éusmes Guillaume de Lorry, et sous Philippe le Bel Jehan « de Mehun, lesquels quelsques-uns des nostres ont voulu comparer à « Dante, poëte italien; et moi, je les opposerois volontiers à tous les « poëtes d'Italie.

« Guillaume de Lorry n'eut le loisir d'achever grandement son livre; « mais en ce peu qu'il nous a baillez, il est, si j'ose le dire, inimitable en « descriptions. Lisez celle du printemps, puis du temps, et je défie tous « les anciens, et ceux qui viendront après nous, d'en faire plus à propos. »

Borné dans le choix des citations qui devraient justifier un si grand éloge, je présenterai le portrait d'*Oiseuse*, c'est-à-dire de l'oisiveté, par Guillaume de Lorris.

Douce alene ot (1) et savorée,
La face blanche et colorée,
La bouche petite et grocete;
S'ot ou (2) menton une focete...
La gorgete ot autresi (3) blanche
Cum es la noif (4) dessus la branche
Quant il a freschement negié.....
Il parait bien à son atour,
Qu'ele iere (5) poi (6) embesoignie;
Quant ele s'iere bien pignie
Et bien parée et atornée,
Ele avoit faite sa jornée.

A cette description je joindrai les réflexions de Jehan de Meung sur l'effet de la bonne et de la mauvaise fortune, par rapport aux faux et aux véritables amis :

Ceste fait congnoistre et savoir,
Dès qu'il ont perdu lor avoir,
De quel amor cil les amoient
Qui lor amis devant estoient.
Car ceux que benéurté donne,
Malhéurté si les estonne
Qu'il deviennent tuit anemi,
N'il n'en remaint (7) ung ne demi.
Ains les fuient et les renoient (8)
Sitost comme povres les voient...
Mais li vrai ami lor demorent.
Qui les cuers ont de texs (9) noblesces,
Qu'ils n'aiment pas por les richesces,
Ne por nul preu (10) qu'il en atendent;
Cil les secorent et deffendent;
Car fortune en eus rien n'a mis;
Tous jors aime qui est amis.

Aujourd'hui les images et les expressions trop libres de ce poëme ne présentent plus aucun danger pour la classe de lecteurs qui étudie nos

(1) Eut.
(2) Au.
(3) Également.
(4) Neige.
(5) Était.
(6) Peu.
(7) Reste.
(8) Renient.
(9) Telles.
(10) Profit.

vieux poëtes, et l'on peut dire que le roman de la Rose est un titre honorable, un monument curieux de l'ancienne littérature française.

Je terminerai mes observations sur ce poëme, en faisant souvenir que le sujet avait fourni à Piron un opéra comique intitulé *la Rose*, et que l'auteur futur de *la Métromanie* avait su allier la liberté du sujet avec la décence et les égards qu'exigeaient les temps et les lieux.

La pièce de Piron offre une légère intrigue; des rivaux se disputent le droit de cueillir la fleur d'un rosier cultivé par une bergère : elle finit par l'accorder à un amant préféré. Voici le dénoûment:

ROSETTE.

Que monsieur le cueilleur de roses
Renonce donc à son métier,
Et me jure, avant toutes choses,
De n'en cueillir qu'à mon rosier.

LE BERGER.

Très-volontiers; mais que Rosette
Me jure aussi de bonne foi
Et de son côté me promette
De n'en laisser cueillir qu'à moi.

Si l'on voulait examiner le roman de la Rose sous les rapports des connaissances et de l'érudition, on serait étonné du savoir de Jehan de Meung; il cite à chaque instant des traits de l'histoire sacrée ou profane; il traite des questions très-délicates ou très-difficiles de théologie, de morale, de politique, de physique, etc. etc. Il nomme la plupart des auteurs anciens, tels qu'Homère, Pythagore, Socrate, Hippocrate, Aristote, Théophraste, Euclide, Ptolémée, Galien, Origène;—Catulle, Tibulle, Cornélius-Gallus, Virgile, Ovide, Lucain, Juvénal, Claudien; —Cicéron, Tite-Live, Valère-Maxime, Sénèque, Suétone, Solin, Macrobe, Boèce; — Avicenne, etc. etc.

Ainsi dans le roman de la Rose se trouve la preuve que, pendant le XIII[e] siècle, l'on connaissait et l'on étudiait beaucoup en France les auteurs de l'antiquité.

Depuis longtemps il est reconnu que les copistes et les éditeurs du roman de la Rose ont successivement, et à l'envi, altéré le texte original par le changement fréquent des expressions et des tours, par des retranchements et par des interpolations.

Molinet mit l'ouvrage en prose :

C'est le roman de la Rose,
Moralisé cler et net,
Translaté de vers en prose
Par votre humble Molinet.

Il usa et il abusa de la liberté dont se prévalent les imitateurs.

Marot, qui disait de Guillaume de Lorris,

> Notre Ennius Guillaume de Lorris
> Qui du romant acquit si grand renom;

et de Jehan de Meung,

> De Jehan de Méung s'enfle le cours de Loire,

Marot publia une édition dans laquelle il retoucha le style, sous prétexte de le rajeunir. Plus ses corrections parurent heureuses, plus elles devinrent fatales au texte original.

Pasquier dénonçait l'audace des éditeurs du roman de la Rose; il se plaignait même de la révision et du travail de Marot.

Circonstance bien digne d'être remarquée! dans ces divers et nombreux changements que l'on fit subir au texte, on ne songea jamais à le purger des expressions grossières et des images licencieuses qui avaient excité les réclamations et justifié les censures.

En 1735, Lenglet du Fresnoy publia une nouvelle édition du roman de la Rose; mais il ne s'y était point préparé par les recherches savantes et le travail assidu qu'exigeait cette entreprise. Le manuscrit principal dont il se servit était l'un des moins anciens.

Dans le même temps, M. Lantin de Damerey, membre honoraire de l'académie de Dijon, né d'une famille distinguée, où le goût de l'étude et celui de l'érudition semblaient héréditaires, préparait une édition qui eût été, sans doute, supérieure à celle de Lenglet du Fresnoy. Prévenu par celui-ci, M. Lantin de Damerey fit imprimer en 1737 un volume contenant des notes, des variantes et un glossaire. Ce volume était devenu un supplément nécessaire à l'édition de 1735 (1).

Les amateurs de notre ancienne poésie désiraient que le roman de la Rose fût enfin publié tel qu'il est sorti de la plume de ses auteurs, de manière que ce monument littéraire pût servir à l'histoire de la langue française et à l'explication des règles grammaticales auxquelles cette langue était soumise dans les temps où écrivaient Guillaume de Lorris et Jehan de Meung.

C'est ce que M. Méon a heureusement exécuté dans la nouvelle édition imprimée chez P. Didot aîné.

Pour apprécier le mérite de cette édition et le genre d'utilité que nos grammairiens peuvent en retirer, il importe que je fasse connaître quelques principes du langage de l'époque, ou, pour mieux dire, de la

---

(1) Je ne cite jamais l'édition publiée depuis quelques années; l'impression en est belle, mais le texte n'avait pas été corrigé.

langue romane primitive, qui, dans plusieurs siècles, fut l'un des idiomes de la France, et dont les formes continuèrent d'exister dans notre ancien idiome français.

Ces règles fondamentales, ces formes importantes, existaient dans la langue romane avant l'an 1000.

Observées par nos écrivains français jusqu'au XIV[e] siècle, elles ont été négligées ou méconnues dans le XV[e]; et alors les copistes, les éditeurs, croyant faire des corrections utiles en se conformant aux variations de la langue, ont changé le texte primitif: de là il est résulté une grande différence dans les nombreux manuscrits et dans les diverses éditions; et l'embarras qu'elle cause arrêtait nécessairement les éditeurs et les lecteurs qui ne savaient pas remonter aux règles grammaticales de l'époque.

La corruption de la langue latine, pendant le moyen âge, produisit peu à peu un idiome plus facile, moins compliqué, qui fut désigné sous le nom de *langue romane*, de *rustique romane.*

Le retranchement des désinences caractéristiques qui constituaient les différents cas de la langue latine, et l'emploi des articles qu'avaient introduits les nombreuses modifications du pronom *ille* et de ses divers cas, donnèrent une forme entièrement nouvelle aux substantifs et aux adjectifs.

Les prépositions *de* et *ad*, jointes aux articles primitifs, servirent à indiquer les cas obliques, et devinrent ainsi très-utiles à la nouvelle langue; mais elle eût été réduite à ne jamais se permettre d'inversion, à employer toujours l'ordre direct, si elle n'avait eu le moyen de distinguer facilement les sujets et les régimes.

Ce moyen fut aussi heureux que simple.

Dans les *Éléments de la grammaire de la langue romane, avant l'an 1000* (1), j'ai dit:

« Au singulier, l'*s*, ajoutée ou conservée à la fin de la plupart des « substantifs, surtout des masculins, désigna le sujet, et l'absence de l'*s* « désigna le régime, soit direct, soit indirect.

« Au pluriel, l'absence de l'*s* indiqua le sujet, et sa présence les ré- « gimes.

« D'où vint l'idée d'une telle méthode? de la langue latine même. « La seconde déclinaison en *us* suggéra ce moyen.

« Le nominatif en *us* a l'*s* au singulier, tandis que les autres cas, con- « sacrés à marquer les régimes, sont terminés ou par des voyelles, ou « par d'autres consonnes; et le nominatif en *i*, au pluriel, ne conserve

(1) Imprimés chez Firmin Didot, rue Jacob, n° 24, grand *in-8°*, 1816.

« pas l'*s*, tandis que cette consonne termine la plupart des autres cas « affectés aux régimes. »

Cette forme se retrouve dans les plus anciens monuments de la langue romane primitive. Avec son secours, cette langue usa des inversions sans embarras, sans amphibologie.

Les règles de la langue romane primitive ayant, comme je l'ai dit, continué d'être observées dans l'ancien idiome français, à mesure qu'il se détachait de cette langue, elles dirigèrent encore longtemps les personnes qui écrivaient dans cet idiome.

Voulant fournir les exemples de cet emploi de l'*s* finale distinctive des sujets et des régimes, au singulier et au pluriel, je ne les prendrai que dans le texte même du roman de la Rose.

Substantifs et adjectifs ayant l's finale, comme sujets, au singulier.

Li *valés* qui moult iert *soutis* (1),
Qui moult iert (2) *bons ouvriers* et *sages*. *V.* 21341.
Li *cuers* est *vostres*, non pas *miens*. *V.* 1995.
A li se tint *uns chevaliers*
Acointables et *biaus parliers*. *V.* 1253.

Substantifs et adjectifs n'ayant pas l's finale au singulier, parce qu'ils sont employés comme régimes, soit directs, soit indirects.

Le *cuer* ot (3) dous et *debonaire*. *V.* 1205.
Qui m'a au *cuer* grant plaïe faite. *V.* 1858.
Une petite clef bien faite
Qui fu de *fin or esmeré* (4). *V.* 2011.

Je pourrais citer la moitié du roman de la Rose, tel surtout que le présente le texte de la nouvelle édition, et chaque passage démontrerait l'existence et l'observation de la règle; mais, pour ne laisser aucun doute, je rapporterai des vers où le même mot est tour à tour employé comme sujet et comme régime :

En ce chemin, mien escientre (5),
Povres homs nule fois n'i entre;
Nus n'i puet (6) *povre home* mener. *V.* 7959.
Tant estoit cil *chans dous* et *biaus*

(1) Subtil, adroit.
(2) Était.
(3) Eut.
(4) Épuré.
(5) A mon savoir.
(6) Peut.

Qu'il ne sembloit pas *chans* d'osiaux;
Ains le péust l'en aesmer (1)
A *chant* de seraine de mer. *V.* 672.

Conformément à cette règle, on approuvera que M. Méon ait rétabli le texte des vers qu'on lit ainsi dans l'édition de Lenglet du Fresnoy :

Plus est cornu que cerf ramé
Ciche homme qui cuide estre amé,

par ces vers d'un ancien manuscrit :

S'est plus cornar*s* c'un*s* cer*s* ramé*s*
Riche*s* hom*s* qui cuide estre amé*s*. *V.* 4824.

J'ai dit qu'au pluriel c'était au contraire l'absence de l'*s* qui désignait les sujets, et sa présence qui désignait les régimes.

Mais li *vrai ami* lor demorent. *V.* 4940.
De l'amor que je ci (2) te nomme
Sunt *amé tretuit* (3) li *riche homme*.
Especiaument li *aver* (4). *V.* 4818.

Voilà des sujets, des nominatifs.
Et voici des régimes :

Que *ses amis* povre*s* esgarde. *V.* 4837.
Qui desire ami*s* veritable*s*. *V.* 4834.
E li povres qui, par tel prueve,
Li fin*s* ami*s* des faus esprueve. *V.* 4978.

On sera convaincu que M. Méon a sagement préféré les vers suivants de l'ancien manuscrit :

Car *usurier*, bien le t'affiche,
Ne pourroient pas estre riche,
Ains sunt tuit *povre* et *soffreteus*
Tant sunt *aver* et *convoiteus*. *V.* 5082.

Les copistes ou les éditeurs qui ne reconnaissaient pas des nominatifs pluriels dans tous ces noms, avaient cru faire une heureuse correction en mettant au singulier les différents verbes, et l'on voit dans l'édition de Lenglet du Fresnoy :

Car usurier, bien le t'affiche,

---

(1) Comparer.
(2) Ici.
(3) Tous.
(4) Avares.

Ne *pourroit* en riens estre riche,
Mais toujours povre et souffreteux
Tant *est* avers et convoiteux.

L'ancien français offrait encore une manière de distinguer, au singulier, le sujet du régime.

Plusieurs substantifs masculins avaient, dans la langue romane primitive, la terminaison en *aire*, *eire* et *ire* pour le sujet au singulier, et en *ador*, *edor* et *idor* pour les régimes du singulier, et les sujets et les régimes du pluriel.

L'ancien idiome français conserva de cette règle la terminaison *eres* pour le seul sujet du singulier.

Le roman de la Rose en fournit plusieurs exemples :

Par foi se g'estoie *lierres* (1)
Ou traistre*s* ou *ravissierres*. *V.* 15002.

Aux autres cas du singulier, et à tous ceux du pluriel, ces substantifs se terminaient autrement.

Ainsi on lit :

Par Male-bouche le larron. *V.* 10465.
Et devant les *larrons* baller. *V.* 5298.

M. Méon a heureusement rétabli l'ancien texte dans les vers suivants :

L'avoir, le pris a li vendierres (2),
Si que tout pert li achatierres (3), *V.* 10836.

qui, dans l'édition de Lenglet du Fresnoy, sont ainsi défigurés, et ne présentent aucun sens :

L'avoir, le pris et la vendure
Si que tout pert son achepture.

D'après les règles de l'ancien idiome français, *il*, troisième personne du pronom personnel ou relatif au pluriel, ne recevait point l'*s* final qu'on a ensuite ajoutée en disant *ils :*

Que te semble des maux d'amer ?
Sunt *il* trop dous ou trop amer ? *V.* 4247.

Ce ne fut que bien tard que les écrivains français joignirent l'*s* à *il* au pluriel.

---

(1) Larron.
(2) Vendeur.
(3) Acheteur.

Le nouvel éditeur a donc eu raison de préférer les vers suivants, fournis par l'ancien manuscrit :

> Qu'*il* se vont en plain gort lavant.... *V.* 6050.
> Sachiez qu'*il* sunt trestuit dontable. *V.* 7787.

à ceux qu'on lit dans l'édition de Lenglet du Fresnoy :

> Qu'*ilz* se vont en plein jour lavant....
> Sachiez qu'*ilz* sunt trestous domptable*s*.

Pendant longtemps l'ancien idiome français a conservé, sans modifications, la plupart des articles de la langue romane primitive ; les articles destinés à exprimer les rapports du datif étaient *al* et *el*.

Dans Lenglet du Fresnoy, le vers suivant, où il est question d'Empédocle, est ainsi :

> Mais tout vif *au* feu se boute.

M. Méon a rétabli le texte :

> Mès tout vif *el* feu se boute. *V.* 17246.

La langue romane distinguait, au pluriel, le sujet et le régime du pronom indéfini *tot*, tout, et employait *tuit* comme sujet, et *totz* comme régime.

L'un des exemples précédents a montré une correction conforme à ce principe conservé par l'ancien idiome français :

> Sachiez qu'il sunt *trest*uit dontable ;

au lieu de *trestous*, comme l'a imprimé Lenglet du Fresnoy.

Dans la même langue romane, les pronoms possessifs *mon, ton, son*, étaient exprimés au singulier par *mos, tos, sos*, quand ils étaient sujets, et *mon, ton, son*, quand ils étaient régimes.

En général, l'*o* roman fut traduit par l'*e* français ; l'article *lo* fit *le*, et *mos, tos, sos*, sujets au singulier, produisirent dans l'idiome français *mes, tes, ses*, au nominatif singulier.

Ainsi le texte primitif portait, aux vers 340 et 341,

> Car tou*s* *ses* cors estoit sechié*s*
> De viellece et anoiantis,

qu'une indiscrète correction avait ainsi changés :

> Car tou*t* *son* corps estoit sechié
> De vieillesse et aneanty.

On voit que les *s*, qui devaient désigner le nominatif du singulier, avaient disparu, et qu'au lieu de *ses*, nominatif du pronom possessif au singulier, l'on avait mis *son*, qui n'était originairement qu'un régime.

De même au vers 5849 l'ancien texte offre :

Ains t'aura *mes* pères en garde.

Et ensuite on avait mis :

Ains t'aura *mon* pere en sa garde.

Je ferai remarquer que, dans l'ancienne langue romane, et dans l'ancien idiome français, qui conserva si longtemps ses formes heureuses, les adjectifs étaient employés avec des régimes beaucoup plus souvent que dans la langue actuelle.

On trouve dans le roman de la Rose :

Onc mès ne fu nus leus si riches
*D'*arbres ne *d'*oisillons chantans... *V.* 480.
Et si se desnue et desrobe
Qu'ele est orfenine *de* robe. *V.* 6178.

La romane primitive avait beaucoup d'adjectifs communs qui restaient invariables pour le genre, et l'idiome français les employa de la même manière.

La nouvelle édition offre ces vers,

Qu'il ont lor *naturel* franchise
A *vil* servitude soumise, *V.* 5175.

qui sont ainsi dans l'édition de Lenglet du Fresnoy :

Qu'ilz ont leur naturel franchise
A vile servitude mise.

Il est évident que l'on avait corrigé le second vers selon la grammaire du temps, en ajoutant l'*e* à *vil*, et, afin de conserver la mesure du vers, on avait retranché *sou* de *soumise*, pour laisser *mise*.

Les éditeurs ou les copistes s'étaient souvent permis des retranchements ou des interpolations de mots pour conserver la mesure des vers.

Ainsi, dès le 13ᵉ vers, où se lisait,

De croire que *songes* aviengne,

Marot, ne reconnaissant pas la règle d'après laquelle le substantif employé au singulier, comme sujet, prenait l'*s* final, retrancha cet *s;* mais alors il fut obligé d'ajouter un mot, attendu que l'*e* de *songe* s'élidait avec l'*a* d'*aviengne*, et il corrigea :

De croire qu'*aucun* songe adviengne.

L'adjectif *grand* était commun dans la langue romane primitive, et s'était longtemps conservé commun dans l'ancien idiome français : un passage déjà cité porte,

Et les *grans* richesces peschant,

qu'on trouve ainsi dans les autres imprimés :

Et les *grandes* richesses peschent.

L'*e* muet de pesch*ent* avait permis à l'éditeur de mettre *grandes*, en changeant *peschant* en *peschent*, pour conserver la mesure du vers.

Qu'on me permette de faire remarquer, à l'occasion de cet exemple, que ce n'est pas en corrompant la langue que nous employons encore parfois l'adjectif *grand* sans *e* muet devant quelques substantifs féminins; au contraire, c'est en conservant l'ancienne règle que nous disons, *grand mère*, *grand messe*, *grand chambre*, *grand chère*, *grand pitié*, *etc.*

Les grammairiens ne devraient donc pas attacher à cet adjectif ainsi employé le signe ' qui annonce une élision qui n'a jamais pu exister.

En examinant le texte de la nouvelle édition, il me serait facile de faire une série de remarques qui réunirait toutes les règles de la grammaire du temps; il suffit d'avoir démontré, d'une manière évidente et irrécusable, l'existence et l'observation de quelques-unes de ces règles, qui ne laissent aucun doute sur la vérité d'un système grammatical qui, dans la suite, a été entièrement méconnu et malheureusement changé.

Je terminerai cette discussion par cette dernière remarque :

Au vers 18327 de la nouvelle édition, on lit, conformément aux anciens manuscrits :

Car riens ne jure ne ne ment
De fame plus hardiement.

Ce *de* a embarrassé les copistes et les éditeurs, et ils ont ainsi arrangé le vers où il se trouve :

Car riens ne jure ne ne ment
Com femme, ne plus hardiement.

Ce *de* est pour *que*.

Après les divers termes de comparaison, la langue romane primitive employait indifféremment le *que* ou le *de* qui était le signe du génitif; cette dernière forme était imitée de la langue grecque.

Ainsi un troubadour disait de sa dame :

Que flors de roser, quan nais,
Non es plus fresca *de* lei. (*Raimond de Miraval.*)

Que fleur de rosier, quand elle naît,
N' est pas plus fraîche *de* elle ;

C'est-à-dire *qu*'elle.

Le vers,

De fame plus hardiement,

signifie donc

Que fame plus hardiement.

La digression grammaticale dont l'édition nouvelle m'a fourni l'occasion, prouvera peut-être combien le travail de M. Méon mérite notre reconnaissance : en mon particulier, je le remercie de m'avoir préparé l'occasion de faire connaître une partie des règles de la grammaire française aux XIIe et XIIIe siècles. On ne rend pas assez de justice aux soins laborieux des érudits qui appliquent leur zèle et leur assiduité à compulser les anciens manuscrits pour nous procurer des textes purs; et j'aime à dire de ces érudits ce que La Motte a dit des anciens :

Leurs travaux ont tiré des mines
L'or que nos mains doivent polir;
Ils ont arraché les épines
Des fleurs qui restent à cueillir.

J'aurais reproché au nouvel éditeur de n'avoir pas donné la liste des nombreux manuscrits qu'il a eu occasion de consulter, si, par des renseignements que je me suis procurés, je n'avais le moyen de suppléer à son silence (1).

Je ne dirai rien des différentes poésies qui sont imprimées à la suite

(1) Voici la liste des principaux manuscrits consultés par M. Méon :

Bibl. du Roi.	N° 7200_2.		*Bibl.* de Condé.	N° 137.	
	7598.	XIVe siècle.		138.	
	7599.	*id.*		141.	
	7600.		*Bibl.* de l'Arsenal.	1687	de 1390.
	7604.			1540 B.	de 1390.
	7605_4.			1541.	
	7998_3.	de 1361.		1691.	
Ib. de la Vallière.	2739.			1542.	
	2742.			1542 *bis*.	
Ib. de Colbert.	$7598_{3\,3}$.	XVe siècle.		1544.	
	$7599_{3\,3}$ A.	XVIe siècle.		1686.	
Ib. de la Sorbonne.	452.			1688.	
Ib. de St-Germain.	1240.			1689.	
Ib. de Notre-Dame.	196.			1692.	
Ib. des Jacobins.	155.	XIVe siècle.	*Ms.* de la Belgique.	210.	
Ms. de M. de Tersan.				211.	
Ib. de M. Debure.			*Ib.* d'Italie.	1492.	

du roman de la Rose; j'ai préféré d'appliquer toutes mes observations à cet ouvrage principal.

En terminant cet article, me sera-t-il permis d'exprimer de justes regrets sur la perte immense et irréparable que la destruction ou le déplacement d'un très-grand nombre de manuscrits a occasionnée durant les agitations politiques de la France? Ne serait-il pas digne de la sagesse d'un gouvernement essentiellement réparateur de prendre des mesures pour obtenir de chaque département une liste exacte des manuscrits épars et négligés, soit dans les bibliothèques ou autres dépôts publics, soit même dans les cabinets des particuliers qui consentiraient à les faire connaître?

De tous ces inventaires partiels, on formerait à Paris un catalogue général qui, dans l'occasion, faciliterait le moyen d'user de ces manuscrits pour donner des éditions exactement corrigées d'après les textes primitifs : de telles éditions mettraient enfin ces antiques et précieux monuments de la littérature française à l'abri des événements malheureux qu'amène inévitablement le temps destructeur, ou l'ignorance dont l'incurie est encore plus funeste.

RAYNOUARD.

Le Livre des Récompenses et des Peines, traduit du chinois, avec des notes et des éclaircissements; par M. Abel Rémusat, *Docteur en médecine de la faculté de Paris, Membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, Lecteur royal et Professeur de Chinois et de Tartare-Mandchou au Collége royal de France.* Un vol. *in-8°* de 79 pages. Paris, 1816.

Tout en s'occupant de recherches très-importantes sur les différentes sectes religieuses répandues dans l'empire chinois, particulièrement celle des *Bouddhistes*, M. Rémusat, dont les travaux sur la littérature chinoise sont justement appréciés par les savants, a consacré quelques instants à la traduction de cet opuscule, qui ne pourra manquer d'intéresser le lecteur philosophe. C'est un petit traité de morale à l'usage des *Tao-sse* (1),

(1) Cette secte, dit M. Rémusat dans son avertissement, peut revendiquer en sa faveur de grands titres d'ancienneté, et l'emporter peut-être, sous ce rapport, sur la doctrine des lettrés eux-mêmes....... Mais, quelle que soit son

et qui jouit à la Chine d'une réputation tellement distinguée, que l'empereur *Chun-tchi* l'a jugé digne de faire partie d'une collection d'ouvrages moraux publiée par ses ordres, et pour laquelle il n'a pas dédaigné de composer une préface, où sont exprimés des sentiments pleins de noblesse et de générosité.

Les éditeurs modernes du *Traité des Récompenses et des Peines* n'ont pas manqué de reproduire cette préface en tête de ce livre; et M. Rémusat en a donné la traduction immédiatement avant celle de l'éditeur chinois : mais autant celle-là est noblement écrite, autant celle-ci est remplie de puérilités et d'extravagances. A en croire ce sectaire, l'auteur de cet ouvrage, *Wang-siang*, étant mort subitement dans un temps où il avait seulement formé le projet de le composer, aurait été rappelé miraculeusement à la vie pour qu'il pût exécuter son dessein, après quoi il vécut jusqu'à deux cents ans. Plusieurs autres miracles encore sont cités pour faire sentir l'excellence de ce livre et le fruit qu'on peut en retirer : quant à celui qu'on peut retirer de cette singulière préface, qui heureusement ne nuit en rien à la bonté des préceptes donnés ou plutôt recueillis par Wang-siang, c'est d'apprendre que celui-ci vivait sous la dynastie des *Soung*.

Selon la doctrine des Tao-sse, il y a des *Esprits* chargés de surveiller toutes les actions de l'homme, d'enregistrer ses bonnes et mauvaises œuvres, et d'en rendre compte, à certaines époques, à un conseil d'Esprits célestes supérieurs, où l'on détermine la nature des récompenses à donner, ou des peines à infliger à chaque individu selon ses mérites.

C'est pour exciter les hommes à éviter les unes et à se rendre dignes des autres, que le sectaire chinois a composé ce traité de morale.

Quelques-uns des préceptes qu'il contient sembleront puérils au lecteur; mais la plupart se font remarquer, soit par la noblesse de la pensée, soit par une naïveté vraiment touchante.

Tels nous ont paru être ceux-ci, entre beaucoup d'autres :

« Suivre la raison, dit le sage, c'est avancer; s'en écarter, c'est reculer.

» On suit la raison lorsqu'on est sincère, pieux, bon ami, bon frère;

» Lorsqu'on a un cœur compatissant pour tous les êtres vivants;

---

origine, il est certain qu'elle fut réformée, vers le ve siècle avant notre ère, par un personnage qui est encore universellement révéré sous sous le nom de *Lao-tseu* [le Vieillard].

« Quand on est plein de tendresse pour les orphelins, et de commisération pour les veuves;

« Quand on évite de faire du mal aux insectes, aux herbes et aux arbres;

« Quand on sait être compatissant pour le mal d'autrui; se réjouir de son bonheur; aider ses semblables dans leurs nécessités, les délivrer de leurs périls; voir le bien qui leur arrive comme obtenu par soi-même, et ressentir les pertes qu'ils éprouvent comme si on les faisait soi-même.

. . . .

« Alors on est révéré de tout le monde, protégé par *la Raison céleste*, accompagné par le bonheur et les richesses; toute impureté s'éloigne d'un homme qui agit ainsi. Les Esprits et les Intelligences lui composent une garde : ce qu'il entreprend s'achève; il peut prétendre à devenir Esprit ou du moins *immortel*.

« Pour devenir immortel du ciel, il faut avoir effectué mille trois cents bonnes actions; pour être immortel de la terre, il faut en avoir fait trois cents (1). »

Wang-siang, après avoir ainsi tracé le modèle de la conduite du juste, passe à la contre-partie, c'est-à-dire à l'énumération des fautes et des vices qui constituent le caractère du méchant, et cette liste, comme dans tous les pays du monde, est malheureusement beaucoup plus longue que la première.

« Ne point honorer ceux qui sont plus âgés que soi, dit-il, et se révolter contre ceux qu'on devrait servir;

« Recevoir des grâces sans en être touché, et nourrir des ressentiments implacables;

« Accorder des récompenses à des hommes indignes; envoyer les

(1) Ce passage demandait une explication : aussi M. Rémusat nous l'a-t-il donnée dans une note où il nous apprend que, dans la mythologie des *Tao-sse*, le nom d'immortels de la terre est donné à certains *ermites retirés dans les montagnes;* ce que signifie à la lettre le caractère chinois *sian*, d'après sa composition. — Il y en a de deux espèces : ceux du ciel, qui peuvent monter au ciel et voler dans les airs; et ceux de la terre, *qui peuvent retarder les années, mettre un frein au temps, et jouir d'une vie éternelle.* Ce sont les expressions du commentateur. — Il est dit dans le *Tao-king*, ajoute-t-il, que, si un homme a une seule vertu, cent Esprits seront occupés à l'amplifier; s'il en a dix, celui qui préside à la vie lui tiendra en réserve des espaces de cent jours; s'il en a cent, la fleur d'Orient [le soleil] transportera son nom et sa gloire dans les contrées lointaines; s'il en a mille, son bonheur ira jusqu'à la septième génération; s'il en a dix mille, il peut tout, il s'élève en l'air en plein jour.

innocents au supplice; faire périr les hommes pour s'emparer de leurs richesses; renverser ceux qui sont en place pour s'emparer de leurs dignités;

« Tirer des flèches aux êtres qui volent dans les airs; poursuivre ceux qui courent sur la terre; détruire les trous des insectes; effaroucher les oiseaux qui sont sur les arbres; boucher les ouvertures où les oiseaux vont nicher; renverser les nids déjà construits; blesser les femelles qui portent et casser les œufs;

« Souhaiter la mort de ceux à qui l'on doit, ou dont on retient le bien;

« Oublier l'antiquité pour les nouveautés; dire *oui* de bouche et *non* du fond du cœur;

« Rendre le ciel et la terre témoins des plus viles pensées, et mettre sous les yeux des Esprits des actions infâmes;

« Aimer à se vanter, et être continuellement dévoré d'envie; cracher, se moucher, proférer des injures du côté du Nord, etc. etc.

« Voilà autant d'actions qui, ainsi que d'autres semblables, méritent d'être punies suivant leur gravité ou leur légèreté. Celui qui préside à la vie retranche à l'homme qui s'en rend coupable, des espaces de douze ans ou de cent jours seulement. Le nombre qui lui en avait été assigné étant expiré, la mort vient; et après la mort, s'il y a encore un surplus de châtiment à recevoir, le malheur tombe sur ses fils et ses petits-fils, etc., etc. »

Ces citations nous semblent suffisantes pour faire connaître la tournure d'esprit du moraliste chinois. Le texte de l'ouvrage, considéré en lui-même, a peu d'étendue. Mais, outre les difficultés que présente une simple traduction faite d'après le chinois, un grand nombre d'allusions, soit aux mœurs, soit aux usages, en offraient de plus grandes encore, et il ne fallait pas moins que toute la sagacité de l'habile traducteur et sa grande lecture des auteurs, pour venir à bout de les surmonter.

Le lecteur n'aura qu'à jeter les yeux sur les notes qui accompagnent cet ouvrage, tant celles que M. Rémusat a puisées dans le commentaire chinois, que les siennes propres, pour se convaincre de ce que j'avance.

Parmi ces notes, il en est une surtout du plus grand intérêt: c'est celle qui est relative au respect que les *Tao-sse* ont pour le Nord. « Le « côté du Nord, dit M. Rémusat, d'après le commentaire (not. 24), « est celui où est le boisseau du Nord (1), prince des étoiles. Le pôle « du Nord est le gond du ciel, où se réunissent les Intelligences des

(1) La grande Ourse. *Voyez* notes 3 et 4.

« *trois mondes* et des *dix parties*. C'est là ce qui le rend si respectable. »

Or, si nous rapprochons cette croyance de celle des Brahmânes, qui font du mont *Merou* [le pôle Nord] le séjour de leurs dieux; si nous considérons que chez eux, comme chez les *Tao-sse*, la mort donnée au moindre insecte est placée au rang des actions criminelles; que les crimes non expiés retombent sur les descendants du coupable; si nous réfléchissons que les uns et les autres attribuent à leurs pieux ermites un pouvoir surnaturel, tel que celui de monter au ciel et d'opérer des prodiges (croyance qui fait la base de presque toutes les légendes indiennes), je crois que nous pourrons en induire avec quelque certitude que cette secte, ainsi que celle des Boudhistes, est originaire de l'Inde.

Quant aux *trois mondes* dont le commentateur fait mention, c'est-à-dire, le *Monde des désirs*, le *Monde des formes* et le *Monde sans formes*, M. Rémusat reconnaît ici un emprunt fait par les *Tao-sse* aux Boudhistes, dont la métaphysique est poussée au dernier degré de spiritualisme; et cela lui donne occasion de faire une petite excursion dans ce labyrinthe inextricable. Les éclaircissements qu'il donne, à ce sujet, et auxquels nous renvoyons le lecteur, sont tirés d'un ouvrage très-précieux sur la théologie Boudhique, intitulé *San-tsang-fa-sou*, en dix gros volumes, et qui n'est lui-même qu'un abrégé d'un autre ouvrage bien plus considérable, le *Hoa-yan-koung-mou* (c'est-à-dire la pupille de l'œil de la fleur de majesté), nom donné à la grande collection des livres sacrés de *Bouddah*.

Le premier de ces ouvrages, qui est entre les mains de M. Rémusat, et qu'il s'occupe de traduire en ce moment, ayant été composé en chinois par un sectateur de Bouddah, renferme naturellement une quantité prodigieuse de mots sanskrits, écrits en caractères chinois et expliqués dans la même langue. La difficulté, pour M. Rémusat, était d'en représenter fidèlement les sons, dénaturés en grande partie dans l'écriture chinoise, et il y a parfaitement réussi au moyen d'un dictionnaire pentaglotte, où ces mêmes mots fondamentaux de la religion de Bouddah se retrouvent, 1° en sanskrit, mais en caractères thibétains; 2° en thibétain; 3° en mandchou; 4° en mongol, en caractères mandchoux; 5° en chinois.

Ils auraient été immédiatement transcrits d'après le *Dévanâgari*, que les sons n'en eussent pas été plus fidèlement rendus : aussi les ai-je lus et compris avec la plus grande facilité; et ce n'est pas sans un extrême plaisir, qu'à en juger par l'interprétation exacte qu'en a donnée M. Rémusat, sans savoir aucunement le sanskrit, et d'après le chinois seul, j'ai reconnu tout à la fois, et que l'auteur chinois du traité de la théologie Boudhique était fort habile dans la langue sacrée des Indiens, et que

M. Rémusat ne l'était pas moins dans la langue chinoise, ce dont, au reste, ce savant sinologue avait déjà donné des preuves incontestables.

Nous pourrons donc avoir toute confiance dans l'ouvrage qu'il prépare sur cette secte d'autant plus intéressante, qu'elle se lie à l'histoire de l'Inde, et que, si nous avons quelques éclaircissements à espérer touchant la chronologie indienne, ce n'est probablement que dans les écrits des Boudhistes chinois que nous pourrons les trouver.

CHÉZY.

Essai géognostique sur l'Erzgebirge ou sur les montagnes métallifères de la Saxe; par A. H. de Bonnard, *Ingénieur en chef du Corps royal des mines.* A Paris, de l'imprimerie de Bossange, rue de Tournon, nº 6; brochure *in-8º* de 156 pages; année 1816.

L'auteur a substitué le mot *géognosie*, dont se servent les Allemands, à celui de *géologie*, employé jusqu'ici par les Français, parce qu'il convient mieux pour exprimer la science qui se borne à observer et à décrire la nature et la disposition particulière des terrains.

La contrée sur laquelle M. de Bonnard donne des renseignements comprend non-seulement la partie du territoire saxon désignée sous le nom de *cercle de l'Erzgebirge*, mais encore une portion du *cercle de Misnie*, aux environs de Dresde, ainsi que les montagnes assez hautes qui séparent la Saxe de la Bohême, et quelques points de ce dernier royaume, sur le versant méridional de la crête. « C'est un des pays les plus intéres« sants de tous ceux que peut visiter un voyageur, sous le point de vue « de la géognosie; il renferme, dans un espace peu considérable, une « grande quantité de terrains divers. Les nombreuses exploitations de « mines qui y sont en activité facilitent l'observation des faits cachés « à la surface du sol: enfin il est incessamment étudié par un grand « nombre de minéralogistes, qui viennent apprendre du plus célèbre « géologue de l'Europe, M. Werner, l'art d'observer la nature. »

M. de Bonnard, désirant s'instruire de plus en plus dans la géognosie, et se mettre en état de faire connaître cette terre classique de la vraie géognosie, a fait un voyage dans l'Erzgebirge, où il a passé quelques mois, toujours occupé à observer, sans perdre un moment. Les faits qu'il a personnellement observés, et ceux qu'il a recueillis sur

le même pays, soit dans des mémoires, soit dans les conversations de savants, lui ont servi pour la composition de l'essai que nous faisons connaître. Il cite la Géographie minéralogique de la Saxe de M. *de Charpentier*, un opuscule de M. *de Raumer*, deux mémoires de MM. *Pasch* et *Stroem*; aucun de ces auteurs n'a donné la description du pays : il n'y en pas de complète en Allemagne. En général, c'est avec des faits isolés qu'on a bâti des théories et des hypothèses plus ou moins ingénieuses, qui, dans la suite, pourront être détruites, mais qui ne sont pas des démonstrations. M. de Bonnard s'abstient de suivre cet exemple; il rapporte toute la constitution de l'Erzgebirge à trois groupes principaux, ayant chacun un centre particulier, et composés de roches dont la disposition n'a aucun rapport avec celle des autres groupes, du moins quant aux *terrains primitifs* qui les constituent essentiellement.

Le premier, qu'il appelle *groupe* ou *système de l'est*, paraît composé de roches groupées autour d'un noyau granitique, situé près et à l'est de Freyberg.

Le second, qu'il appelle *système du sud-ouest*, se compose de roches dont une partie s'appuie visiblement sur le granit du nord de la Bohême et du sud-ouest de l'Erzgebirge.

Le troisième, auquel il donne le nom de *groupe du nord-ouest*, est formé presque entièrement d'eurite [*weisstein*], qui paraît groupé autour d'un noyau caché, situé entre la *Zschoppau* et la *Mulda*.

Entre ces groupes de terrains anciens, on rencontre des terrains plus récents, qui recouvrent les pentes des premiers, et remplissent les intervalles qui les séparent.

L'auteur décrit séparément ces trois systèmes de gisement, en examinant pour chacun d'eux, successivement, les différentes espèces de terrains qui les composent. Il considère dans l'examen de chaque terrain, 1° la nature de la roche principale et les faits géognostiques intéressants qu'elle présente; 2° les bancs *subordonnés* que cette roche renferme; 3° les filons qui la traversent.

L'ordre établi par M. de Bonnard paraît très-bon aux personnes qui s'occupent des mêmes objets, parce qu'il ne s'éloigne pas de celui qu'indique la forme extérieure du sol, et qu'il a l'avantage de présenter des groupes assez nettement limités, et qui diffèrent les uns des autres, soit par le système de roche qui y est dominant, soit par l'inclinaison générale de ces roches, soit par la nature du noyau autour duquel elles se groupent.

M. de Bonnard suit les divisions qu'il s'est tracées. Ce genre de

travail a trop de détails pour être susceptible d'un extrait. Il n'y a guère que les hommes livrés à la science de la minéralogie qui puissent le juger : je me bornerai à quelques faits rapportés par l'auteur, et à quelques réflexions qui sont éparses et intercalées dans ses descriptions.

Dans le système ou groupe de l'est, à l'occasion d'anomalies qu'il a observées, M. de Bonnard s'exprime ainsi : « Je dois prévenir que les « inclinaisons indiquées ne sont pas sans exception. Quelques anomalies « se présentent, par exemple, dans les environs de Dippoldswald, de « Glasshüte, etc.; d'autres ont lieu dans le voisinage même du noyau « granitique. Les inclinaisons qu'on remarque en ces endroits, diffé- « rentes de celles présentées comme générales, peuvent tenir à quelque « prolongement ou rameau caché du noyau, ou à d'autres causes qui « nous sont inconnues; mais il me semble qu'elles ne peuvent pas in- « firmer les résultats tirés de l'observation en grand de la disposition « générale du terrain.

« Je crois que c'est pour avoir donné trop d'importance à toutes ces « observations isolées sur l'inclinaison du *gneiss* dans le voisinage du « granit, sans remarquer celles qui s'accordent avec les observations « générales, qui méritaient nécessairement plus de confiance que les « autres, que M. Stroem, dans un mémoire d'ailleurs très-instructif à « plusieurs égards, parvient à la conclusion que le granit des environs « de Freyberg, au lieu de servir de noyau au gneiss qui l'enveloppe, « forme, au contraire, un filon puissant dans le gneiss. Il faut, sans doute, « en géognosie, observer avec beaucoup de soin et de détail; mais il « faut aussi observer en grand, surtout lorsqu'on veut tirer des consé- « quences générales. Souvent alors, se méfiant avec raison des résultats « partiels, qui ont présenté des contradictions apparentes avec les ré- « sultats généraux, on parvient, à l'aide de recherches plus opiniâtres « et plus détaillées encore, à reconnaître et à expliquer les anomalies « dont on aurait été tenté de tirer des conséquences hasardées. »

Rien n'est plus sage que cette manière de raisonner. Il est si facile, dans les sciences, de se laisser aller à l'esprit de système, qu'on doit être en garde contre tout ce qui donnerait le désir d'en former. Il y a des hommes qui se laissent prendre aisément à quelques faits auxquels ils en rattachent d'autres, quoiqu'ils ne soient pas tout à fait semblables, et qui partent de là pour des conclusions générales : c'est bâtir un édifice sur le sable. L'imagination, sans doute, est utile pour inventer les moyens de découvrir des vérités et de faire des expériences probatoires; mais au delà elle est capable d'égarer : il faut s'en défier.

M. de Bonnard parle avantageusement de l'ouvrage de M. Daubuisson sur les mines de Freyberg, aujourd'hui en exploitation; elles sont au nombre de plus de cent cinquante; elles occupent cinq mille ouvriers, et produisent annuellement 50,000 marcs d'argent, une quantité de plomb variable de 2,000 à 10,000 quintaux, et rarement plus de 100 à 200 quintaux de cuivre.

Il cite comme un ouvrage remarquable et nouveau le canal navigable et souterrain dit *Friederich-benno-stolln*. On perce ce canal de *Dorrenthal* à *Pfaffenrode*, dans une longueur de 1,100 toises, pour aller chercher les eaux d'une rivière (la *Biela*), afin de les joindre à celles qui font mouvoir les machines des mines de Freyberg. On se propose d'en ouvrir un autre, aussi souterrain, de 1,600 toises, dans la même intention. Il faudra beaucoup de temps pour achever ces travaux utiles; mais ils donneront la possibilité d'*approfondir* davantage les mines de Freyberg et d'en reprendre d'autres qu'on a été forcé d'abandonner faute de moyens d'épuisement.

Le puits principal des mines d'*Altemberg* a été creusé par le feu dans la roche stannifère. L'exploitation a toujours été faite par le feu, au moyen de grandes excavations, qu'on agrandissait sans précaution, jusqu'à ce qu'en 1620 il y eut un éboulement général de tout ce qui était exploité. Cet éboulement a produit une excavation de près de 600 pieds de diamètre sur 300 pieds de profondeur. On a continué à exploiter par le feu, dans les parties restées solides, et on n'a pas renoncé au mode des chambres de grandes dimensions. On les creuse dans les parties les plus abondantes en étain; celles qui sont à peu près de niveau sont liées par des galeries et forment des étages au nombre de six, qui vont jusqu'à 140 toises de profondeur. Les anciens ont exploité encore 35 toises plus bas. Quelquefois les chambres de deux étages se communiquent; quelquefois elles s'unissent et n'en forment qu'une plus vaste encore. Il existe une excavation qui a 60 toises de hauteur sur 20 à 40 de largeur. M. de Bonnard regarde ces travaux comme les plus étonnants par leur hardiesse qui existent dans aucune mine, mais comme beaucoup trop grands, à cause des inconvénients.

M. de Bonnard croit devoir terminer ce qu'il avait à dire, au sujet du granit de son second système, par quelques mots sur les sources d'eaux thermales de *Carlsbad*, ville située sur la Tæppel, dans une vallée étroite, encaissée entre deux montagnes granitiques; ce qui est fort extraordinaire. Dans le sol de la vallée, on ne connaît aucune autre espèce de roche. C'est de ce bassin que jaillit une source d'eau bouillante qui sort de dessous une voûte calcaire qu'elle s'est formée elle-même par ses

dépôts, et au-dessous de laquelle est une excavation pleine de vapeur et d'eau, dont on ne connaît pas la profondeur. Pour expliquer ce fait, M. Werner croit qu'il y a au fond de la vallée, sous la couche de terre végétale, de la houille en combustion, qui met en expansion de l'eau de la Tæppel, infiltrée dans des cavités souterraines. Les eaux de Carlsbad sont les plus fréquentées de l'Allemagne et de l'Europe entière. Elles contiennent du sulfate et du muriate de soude, de la chaux, de l'acide carbonique et du fer; le sulfate de soude est le plus abondant; on en extrait de ces eaux thermales sur le lieu même.

M. de Bonnard rapporte que « dans les mines de Joachimstadt on a « trouvé, à 150 toises de profondeur, un grand tronc d'arbre bituminisé « avec les vestiges de son écorce, de ses branches et de ses feuilles. Il « a été enlevé peu à peu en entier pour des cabinets de minéralogie, « et on en a vendu de nombreux échantillons, sous le nom de bois de « déluge. »

M. de Bonnard, par forme d'appendice, dit quelque chose des terrains basaltiques de l'Erzgebirge; mais il n'entre pas dans des détails, parce que cet objet a été traité par M. Daubuisson.

Enfin il rappelle dans un résumé très-étendu, à cause du grand nombre des faits, les observations rapportées dans le cours de son mémoire, en les généralisant et en suivant chaque roche dans toutes les circonstances de gisement qu'elle lui a présentées.

Pour rendre à M. de Bonnard la justice qui lui est due, j'emprunterai les expressions dont se sont servis les commissaires de l'Institut, très-éclairés en minéralogie, dans les conclusions de leur rapport sur son mémoire : « La célébrité minéralogique des montagnes métallifères de « la Saxe, l'utilité qu'on peut retirer, pour l'art des mines et pour la « géognosie, d'une bonne description de ce terrain, la privation que « tous les géologues français éprouvaient par le défaut d'une desc t mise « complète de ce pays, faite suivant les règles de la géognosie, e ppro- « au niveau des progrès de cette science, méritent à son auteur l'a « bation de la classe, etc. »

TESSIER.

Mémoires de l'Institut royal de France, classe d'histoire et de littérature ancienne, tomes I et II.

DEUXIÈME EXTRAIT.

Les fastes de l'Académie des belles-lettres offrent plus d'un exemple

de ces combats littéraires produits par le désir d'établir des opinions nouvelles, ou de détruire des erreurs accréditées; mais il est peu de ces disputes savantes qui aient eu autant d'éclat par son objet et d'importance par sa durée, et dans lesquelles les champions des deux partis aient déployé autant d'habileté et de talent, que dans celle dont l'histoire des premiers siècles de Rome devint le sujet entre quelques membres de l'ancienne et de la nouvelle Académie. La querelle fut engagée, dès 1722, par M. Lévesque de Pouilly, qui, le premier, essaya d'élever des doutes sur l'authenticité des commencements de l'histoire romaine. Malgré la faveur qui semble toujours s'attacher aux innovations en tout genre, le gant jeté en pleine académie fut fièrement ramassé par M. l'abbé Sallier. Mais, semblables à ces premiers ennemis de Rome, qui, souvent battus et jamais domptés, trouvaient encore, après leur défaite, de nouveaux alliés et de nouvelles ressources, les partisans de l'opinion vaincue opposèrent bientôt aux défenseurs de la cause contraire un adversaire redoutable dans la personne de M. de Beaufort. Cependant Rome triompha encore à l'Académie, comme autrefois dans le Latium, de tant d'efforts dirigés contre son empire naissant. La guerre paraissait terminée, quoique de sourdes hostilités interrompissent de loin en loin la trève conclue entre les deux partis. Mais M. Lévesque ne craignit pas de renouveler avec éclat une querelle assoupie avec honneur. Il apportait au combat des armes d'une trempe plus forte, et, dans deux attaques qui se suivirent de près, il parut rester maître du champ de bataille. M. Larcher s'y présenta de bonne grâce; il ne rompit qu'une seule lance, et, toutefois, il crut que cet effort unique suffisait pour accabler son ennemi. C'est le résultat de cette lutte intéressante que je vais indiquer ici. J'exposerai les principaux arguments des deux savants antagonistes, non pas précisément dans l'ordre où ils les ont rangés eux-mêmes, mais dans celui que je jugerai le plus propre à les faire apprécier de nos lecteurs.

L'incertitude et la diversité des plus anciennes traditions concernant l'origine de Rome fournissent à M. Lévesque le premier et, en apparence, le plus fort de ses arguments pour contester cette origine, telle qu'elle était rapportée par Varron et par d'autres savants historiens. Les auteurs de ces traditions sont, à la vérité, des écrivains obscurs, ou, du moins, le plus grand nombre; et M. Lévesque cherche à leur concilier la confiance par l'exemple de Thucydide, qui serait, dit-il, tout à fait inconnu, si son ouvrage n'eût pas été sauvé par Xénophon. Mais ces écrivains, malgré la conservation de leurs ouvrages, n'en sont pas moins restés obscurs pour l'antiquité : osera-t-on dire la même chose de

Thucydide? M. Lévesque réveille, sur la tradition du passage et du règne d'Énée en Italie, les anciens doutes qui n'offrent plus rien de neuf aujourd'hui, et qu'il eût mieux valu abandonner sans retour; mais il tire des inductions plus favorables à sa cause du long silence que gardèrent les muses romaines sur les origines de leur patrie, et des premiers emprunts qu'elles firent à une littérature étrangère. Un fait qui paraît démontré, c'est que les Romains ne commencèrent à cultiver l'histoire, comme tous les autres arts de l'imagination, que dans des temps fort éloignés de ceux où leur république avait pris naissance, et leur premier historien connu, Fabius Pictor, florissait au temps de la première guerre punique. Un autre fait également certain, c'est que ce même Fabius, et les écrivains qui le suivirent immédiatement, ne firent que traduire et copier en grande partie des auteurs grecs, et notamment un certain Dioclès de Péparèthe, qui publia le premier dans son pays et dans sa langue l'opinion la plus généralement adoptée sur la fondation de Rome. Il y a certainement de quoi se défier de traditions recueillies à une pareille époque, et puisées à une pareille source. Mais les Romains avaient des archives nationales, ce que Denys d'Halicarnasse appelle des *deltes sacrés,* dont la rédaction, confiée aux pontifes, contenait les principaux faits de leur histoire; et le même écrivain atteste que Fabius et tous ces vieux auteurs avaient puisé, pour la composition de leurs annales, dans ces archives, sans cesse exposées aux regards des citoyens. M. Lévesque cherche à détruire la force de ce témoignage, en prouvant que la plupart des monuments primitifs de l'histoire romaine, et, en particulier, les archives pontificales, avaient péri lors de l'incendie par les Gaulois. Il est certain que Plutarque donne à entendre que la plupart des pièces de ce genre qu'on montrait, de son temps, comme les généalogies des principales familles, étaient des écrits fabriqués après la retraite des Gaulois, qui avaient détruit les originaux; et l'on ne peut guère douter, ainsi que Cicéron l'insinue, que, malgré la tradition récente, beaucoup de mensonges ne se soient glissés alors dans ces livres supposés. Tite-Live assure également, et cela dans des termes clairs et positifs, que *la plupart* des connaissances consignées dans les registres pontificaux s'étaient perdues au milieu de l'embrasement de Rome : *Si quæ in commentariis pontificum aliisque publicis privatisque erant monumentis, incensâ urbe,* PLERAQUE *interiere* (lib. VI, c. 1). Cependant l'assertion de Tite-Live n'est point assez générale pour autoriser la conséquence qu'en voudrait tirer M. Lévesque. Puisque *tout* n'avait pas péri, nous devons croire que les fragments sauvés de la destruction suffisaient pour conserver la mémoire des principaux événements, et les lacunes que

cette perte avait causées purent être assez exactement remplies dans des temps voisins de la catastrophe, pour que le récit des premiers historiens, tracé d'après ces fragments authentiques, ait été continué, sans beaucoup d'effort et de violence, à travers les siècles les plus éloignés.

Le recueil des grandes annales, qui existait au temps de Cicéron, et à la lecture duquel cet orateur trouvait encore tant de charmes, malgré la sécheresse du style et la vétusté du langage, ce recueil, que citent souvent Tite-Live et d'autres auteurs moins anciens, M. Lévesque le croit composé par César, ou, du moins, rédigé par son ordre, en sa qualité de grand pontife. Mais cette conjecture nous semble extrêmement hasardée, pour ne rien dire de pis. Cicéron, qui rapporte avec tant de détails les faits relatifs à l'histoire de ce recueil, en eût-il omis un d'une telle importance et d'une notoriété si publique? Sur ce que Cicéron avait dit que les annales pontificales remontaient au berceau même de Rome, M. Lévesque observe que *bien des personnes auront peine à croire que les premiers des grands pontifes n'aient eu rien de plus pressé que de tracer des annales sur des planches*. Mais, si le soin de perpétuer ainsi le souvenir des grands événements fut, dès l'origine, une des principales fonctions de leur ministère, sur quoi se fonde l'observation du critique? On ajoute qu'*il est impossible que les grands pontifes aient commencé ce travail dès l'origine de Rome, par la raison qu'il n'y avait point de pontifes alors, et qu'ils ne furent créés que sous Numa*. C'est comme si l'on disait que l'historiographe du règne de Louis XV n'aurait pu écrire l'histoire du règne de Louis XIV, dans le cas où ce dernier n'aurait point eu d'historiographe. Toute cette partie des remarques de M. Lévesque nous a semblé faible de raisonnement, et c'est aussi celle que M. Larcher a réfutée avec le plus d'avantage. Ainsi M. Lévesque s'autorise de l'usage antique où l'on était, à Rome, de *planter* dans le mur du temple de Jupiter un clou, que l'on nommait le *clou annal*, afin de marquer chaque nouvelle année; M. Lévesque, disons-nous, s'autorise de cet usage pour prouver que les Romains ne connaissaient pas l'écriture, dans les temps où l'on suppose qu'ils rédigeaient déjà des annales. Mais qui ne sent, comme l'a très-bien vu M. Larcher, que c'est là un de ces usages populaires qui ne signifient rien moins que ce qu'ils semblent dire; un de ces procédés symboliques qui, chez les anciens, toujours si attachés à la langue des signes, devaient agir sur l'imagination, et aider la mémoire par le témoignage des yeux? Autrement il faudrait dire que les Perses ne savaient pas écrire avant Darius, parce que ce prince, étant sur le point d'entrer en Scythie,

remit aux chefs des Ioniens une courroie où il y avait soixante nœuds, avec ordre d'en délier un tous les jours, et de s'en retourner chez eux lorsque ces nœuds seraient tous dénoués.

Cette question, si importante en elle-même, et surtout dans le sujet dont il s'agit, de l'antiquité de l'écriture à Rome, est aussi celle que les deux savants adversaires ont discutée avec le plus de soin, et traitée avec le plus d'étendue. La vérité, ou, du moins, la vraisemblance, est encore ici du côté de M. Larcher. Le fait principal dont chacun d'eux s'autorise dans des opinions directement opposées, c'est le fait si célèbre de la découverte du tombeau de Numa, et des manuscrits qui y étaient déposés, l'an de Rome 572, et 489 après la mort de ce prince. Les manuscrits dont il est question étaient au nombre de quatorze, sept desquels étaient écrits en latin, sur le droit des pontifes, et sept en grec, sur les règles de la sagesse. Si ce fait était aussi certain qu'il est attesté, il ne faudrait assurément pas d'autre preuve pour démontrer que l'écriture était connue à Rome dans le premier siècle de sa fondation, et que les lettres grecques y étaient déjà introduites; d'où il suit que les annales publiques purent commencer à être rédigées dès cette époque. M. Lévesque s'est donc attaché à jeter des doutes sur la fidélité des témoignages auxquels nous devons la connaissance de la découverte du tombeau et des écrits de Numa. Il relève, avec plus d'affectation encore que d'exactitude, quelques différences légères dans ces divers témoignages, pour avoir le droit de les taxer tous d'erreur, et il suppose que ces écrits furent fabriqués par les Romains en haine de la philosophie, afin de pouvoir la flétrir par une condamnation publique. M. Lévesque, qui se montre, en général, si difficile sur l'article des vraisemblances, ne me semble pas avoir consulté en ceci ses scrupules accoutumés. Croira-t-on sans peine que tant de graves écrivains, la plupart très-voisins du fait qu'ils racontent, n'aient rien soupçonné, ni, du moins, rien indiqué touchant l'existence d'un complot si remarquable; qu'un secret, qui dut être confié à tant de personnes, n'ait laissé aucune trace dans l'histoire comtemporaine? En admettant même ce fait, si peu vraisemblable, que les Romains, du temps de Scipion, aient voulu, par un exemple éclatant, proscrire les monuments des lettres grecques et les oracles de la sagesse antique, croira-t-on qu'ils aient fait tomber de préférence cet exemple sur un prince dont la mémoire leur était chère et respectable à tant de titres, et qu'ils n'aient exhumé ses restes que pour faire brûler ses écrits par la main des victimaires? Dans le récit des historiens, on peut encore supposer des regrets aux auteurs d'une exé-

cution si sévère; dans l'hypothèse de M. Lévesque, on ne peut que les accuser d'une cruauté froide et réfléchie.

Je passe sous silence quelques objections d'invraisemblance que M. Lévesque élève contre le récit fait par Denys d'Halicarnasse des premiers progrès de la puissance romaine. On trouvera ces doutes suffisamment éclaircis dans le mémoire de M. Larcher; et, d'ailleurs, quelle est l'histoire, même la mieux autorisée, qui ne puisse donner prise à un semblable scepticisme? Où en serions-nous, si nous étions résolus de n'admettre comme vrais que les faits qui nous paraîtraient vraisemblables? Un argument plus spécieux employé par M. Lévesque, se tire de l'excessive durée des règnes des sept monarques de Rome, dont cinq périrent de mort violente ou loin du trône qu'ils avaient occupé, et qui, réunis, comprennent un espace de plus de deux cent quarante ans. Mais ce fait, quoique peu commun, n'est cependant pas impossible, ni même absolument rare dans l'histoire ancienne, où il était plus naturel et plus juste de chercher des exemples, comme l'a fait M. Larcher, que dans l'histoire moderne, plusieurs causes qui tendaient à prolonger la vie des hommes dans les dynasties paisibles de l'antiquité, ayant cessé d'exister dans les temps orageux du moyen âge. La dernière preuve employée par M. Lévesque pour reculer l'origine de Rome bien au delà de l'époque fixée par les auteurs latins, c'est la perfection où les arts étaient déjà parvenus dans cette cité, dès le temps d'Ancus Marcius, et surtout sous le règne du premier Tarquin. Aux yeux de M. Lévesque, les monuments de ces deux règnes déposent d'une civilisation déjà très-ancienne; et plusieurs monuments des cités voisines ou rivales de Rome lui offrent ce même caractère d'antiquité. Mais, ou M. Lévesque ne craint pas de se contredire lui-même, ou il ne s'aperçoit pas qu'il prouve ici contre sa propre opinion; car, si les Romains étaient aussi avancés dans les arts, l'industrie et le commerce, sous leur quatrième roi, comment a-t-il pu les représenter comme absolument barbares du temps de Romulus? et, si les Romains, entourés de nations policées, n'étaient pas étrangers eux-mêmes à la civilisation, qui empêche que leurs progrès, dans la quatrième génération qui suivit la fondation de leur ville, aient été aussi réels que tous leurs écrivains l'attestent?

J'ai fidèlement rapporté les principaux arguments de M. Lévesque, et, dans les observations dont j'ai accompagné cette analyse, j'ai quelquefois indiqué les moyens de réfutation employés par M. Larcher : il ne me reste donc plus qu'à faire connaître les autres motifs sur lesquels se fonde l'opinion de ce dernier; et, pour me montrer tout à fait

impartial à l'égard des deux savants adversaires, je ne dissimulerai pas non plus les réflexions critiques auxquelles peuvent donner lieu les idées de celui-ci. M. Larcher montre très-bien, par l'accord des plus célèbres historiens grecs et latins, que les opinions des anciens, relativement à l'origine de Rome, n'étaient point aussi opposées ni même aussi diverses que l'a prétendu M. Lévesque sur la foi de quelques écrivains obscurs. Quant aux circonstances mythologiques de ce grand événement, aux anecdotes mensongères dont on a chargé la vie de Romulus, M. Larcher soutient encore, avec beaucoup de raison, qu'elles ne sauraient nous dérober entièrement la vérité des faits; et il le prouve par l'exemple de Cyrus, dont l'existence n'a jamais été contestée, quoiqu'il y eût dans l'antiquité, sur la naissance et l'éducation de ce prince, trois traditions différentes, toutes trois également autorisées, et peut-être également fausses toutes trois. M. Larcher nous semble moins heureux dans le choix de ses autres exemples; outre que ce n'est pas un très-bon moyen que de multiplier sans nécessité les citations de traits d'ignorance commis par les anciens, pour prouver que leur témoignage sur les faits principaux est toujours conforme à la vérité. On serait peut-être surpris, après la lecture du mémoire de M. Lévesque, de voir comment l'origine de Rome est présentée dans celui de M. Larcher, si l'on ne savait combien les mêmes faits se modifient différemment sous la plume de deux écrivains qui se combattent. A n'entendre que M. Lévesque, Rome fut un véritable repaire ouvert à tous les bandits du Latium, et les traits satiriques du déclamateur Juvénal mériteraient plus de confiance que les doctes recherches du philosophe Varron. Si l'on en croit M. Larcher, les premiers citoyens de Rome furent tous les plus honnêtes gens du monde; le rapt même des jeunes filles Sabines fut une action tout innocente, laquelle une fois admise, il n'y a plus à discuter que sur le plus ou le moins grand nombre de mariages qui se firent par ce moyen. Ce qu'il y a de plus embarrassant dans ces deux opinions si diamétralement opposées, c'est que l'une et l'autre sont appuyées des autorités les plus respectables, et que les mêmes témoignages de Plutarque, de Denys d'Halicarnasse et de Tite-Live, servent à établir les conséquences si différentes que l'on en tire. On pensera, sans doute, que la vérité se trouve dans le juste milieu, entre chacune des traditions contradictoires, et que la colonie romaine offrit d'abord ce mélange de bon et de mauvais qu'on observe dans toutes les institutions naissantes.

Il y a dans le mémoire de M. Larcher une partie dans laquelle il triomphe évidemment de son adversaire; c'est celle où il prouve

l'antiquité de l'écriture chez les peuples du Latium, et trace, à cette occasion, la marche et les progrès de cette utile connaissance parmi les différentes nations de l'ancien monde. La part qu'occupe la Grèce dans cette digression intéressante paraîtra peut-être trop considérable à des lecteurs superficiels; mais ceux qui aiment une instruction solide sauront gré à l'auteur de s'être élevé l'un des premiers, et avec autant de force, contre l'ingénieux paradoxe de M. Wolf sur l'usage récent de l'écriture en Grèce, et sur l'incertitude de l'existence d'Homère. M. Larcher fixe avec beaucoup de précision les dates des diverses émigrations qui portèrent en Italie la connaissance des caractères de l'écriture; et, comme la plus récente de ces émigrations fut, selon ses calculs, antérieure d'environ 577 ans à la fondation de Rome, on conviendra sans peine avec lui que ce long intervalle de temps fut bien suffisant pour que l'usage des lettres ait été commun ou, du moins, connu dans la ville et au siècle de Romulus. C'est ici que se trouve la discussion relative à la découverte du tombeau et des écrits de Numa. M. Larcher croit cette découverte très-réelle; et la réponse, pleine de recherches curieuses, qu'il oppose aux objections de M. Lévesque, obtiendra, sans doute, l'assentiment de tous les lecteurs judicieux. Son opinion touchant la conservation des grandes annales après la prise de Rome, ne me semble pas appuyée sur des preuves aussi péremptoires; il dissimule même le témoignage de Tite-Live, qui autorise l'opinion contraire, et il en prend droit de traiter celle-ci de présomption vague et insuffisante. Il est vrai que, bientôt après, il produit un autre témoignage de Tite-Live, duquel il résulterait que *des livres sacrés* avaient échappé à l'incendie de Rome. Quel parti prendre entre des assertions si différentes du même auteur; entre les contradictions également graves que nous offre la lecture d'autres écrivains également éclairés? Rester dans le doute : mais c'est précisément ce que veut M. Lévesque, et ce que n'entend point M. Larcher. Il y a encore, dans le mémoire de ce dernier, une autre digression très-curieuse et très-étroitement liée à la question qui y est traitée, sur l'antiquité et sur le développement des arts dans cette partie de l'Italie où Rome fut fondée. Ici, comme en quelques autres endroits, les deux savants adversaires s'accordent à attribuer aux Étrusques une grande influence sur la civilisation de Rome; l'un et l'autre s'autorisent des mêmes faits, et montrent, à l'aide des mêmes preuves, que le progrès de la culture latine fut principalement dû à un commerce intime et constant avec les peuples voisins de l'Étrurie : cependant l'un et l'autre tirent de ces rapprochements presque identiques, des inductions entièrement

différentes, puisque le premier s'en sert pour rejeter l'époque de la fondation de Rome au delà des temps marqués par les chronologistes, et le second, pour l'y rattacher. De quel côté est la vérité? C'est encore là un point sur lequel il serait prudent de se taire, et raisonnable de douter.

Je n'ai présenté jusqu'ici que l'analyse du premier mémoire de M. Lévesque, et de celui qu'y a opposé M. Larcher. Le second, auquel M. Larcher n'a pas jugé à propos de répondre, me semble cependant très-propre à confirmer les doutes qu'aurait laissé subsister la réfutation de celui-ci. Ce ne sont point ici de simples raisonnements sur des faits contestés que chaque auteur peut interpréter à sa guise; ce sont les faits eux-mêmes qui produisent l'embarras de l'historien et du critique. M. Lévesque suit la narration de Tite-Live sur chaque événement important, depuis l'expulsion des rois jusqu'aux commencements des guerres puniques; et il résulte de presque tous les points de cette longue revue historique, que les opinions des plus graves auteurs étaient partagées sur les faits les plus essentiels à connaître, et en même temps les plus faciles à vérifier, tels que le nom des consuls, la création des dictateurs, celle des tribuns, etc. Si l'incertitude avait pu s'étendre sur de pareilles notions, il serait difficile de contester à M. Lévesque les conséquences qu'il en déduit; c'est qu'il n'existait point à Rome de monument propre à conserver le souvenir des hommes et des actions mémorables, ou plutôt, que ces monuments avaient cessé d'exister à l'époque où les premiers historiens, tels que Fabius Pictor, Antias, Calpurnius-Piso, essayèrent de rédiger les annales de Rome. Il ne faudrait pas d'autres preuves que celle-là, si elle était une fois bien établie, pour démontrer que, dans l'absence des monuments originaux ou perdus, ou mutilés, ou négligés, Tite-Live n'a pu écrire son grand ouvrage, et Denys d'Halicarnasse sa prolixe histoire, que sur des données souvent infidèles, souvent contradictoires, que sur des documents erronés ou défectueux, tels que ces mémoires de famille dans lesquels Cicéron se plaignait lui-même que la vanité des nobles eût inscrit tant de faux triomphes, de fausses victoires et de faux consulats. Dès lors, la confiance si généralement accordée aux récits des historiens latins serait sensiblement affaiblie, et l'on devrait rester fréquemment dans le doute qui semble percer à travers leurs assertions les plus positives. Au reste, quelque parti que l'on adopte entre des opinions si contraires, on ne saurait disputer une profonde connaissance de l'histoire romaine à celui-là même des deux critiques qui s'est si fortement appliqué à en nier l'authenticité. Le second mémoire surtout de M. Lévesque nous a paru

aussi ingénieux que savant; et, jusqu'à ce qu'on en ait entrepris une réfutation complète, nous croyons qu'on devra dire de cette haute question historique ce qu'Horace disait d'une question beaucoup moins importante : *Adhuc sub judice lis est.*

J'ai donné beaucoup d'étendue à l'analyse des mémoires concernant l'origine de Rome, et je ne crois point que les détails où je suis entré aient besoin d'excuse auprès des lecteurs qui sauront apprécier l'importance des travaux et le mérite des auteurs. C'est encore d'une origine, et d'une origine également douteuse, ou du moins également contestée, qu'il s'agit dans le mémoire de M. L. Petit-Radel, *sur le fondateur d'Argos.* Cette question paraît assez indifférente en elle-même; mais les faits qu'on y rattache sont du plus haut intérêt, puisque l'on est convenu d'attribuer à ce fondateur d'Argos, nommé par les Grecs *Inachus*, les premiers éléments de la civilisation de la Grèce, et, par suite, de l'Europe entière. Si l'on adopte l'opinion commune, que cet Inachus fut un Égyptien, ou, pour s'exprimer avec une latitude qui laisse plus d'accès à la vérité, un homme de l'Orient, que des vues de commerce conduisirent dans un golfe du Péloponnèse, il faudra regarder l'Orient comme le berceau de la civilisation européenne. Si, conformément à l'opinion nouvelle avancée par M. Petit-Radel, on reconnaît dans Inachus un prince autochthone de la Grèce, les Grecs devront seuls être considérés comme les auteurs de cette première civilisation. On voit quelle importance acquiert, au moyen de ces considérations, la question de l'origine grecque ou étrangère du fondateur d'Argos. Mais il y a dans les deux systèmes une difficulté que n'ont pas suffisamment résolue les défenseurs de l'un et de l'autre. Ils semblent adopter, comme base de leurs raisonnements, l'opinion que cet Inachus, quel qu'il soit, fut l'auteur de la civilisation grecque : or c'est une supposition qui ne repose sur aucun fondement solide, et qui me paraît moins probable encore dans le système de M. Petit-Radel que dans le système contraire; car si les Grecs n'étaient plus barbares à l'époque de l'arrivée des premières colonies orientales, s'ils possédaient déjà, avant l'établissement de celles-ci, quelques connaissances des arts, ainsi que l'a prouvé ce savant et que j'en suis persuadé moi-même, où est la nécessité de montrer qu'Inachus fut Grec, et qu'importe qu'il ait été étranger? Pourquoi faire dépendre de l'éclaircissement d'un fait très-accessoire la solution d'une question aussi grave que celle de la civilisation d'un peuple? Est-ce donc uniquement sur l'existence d'un personnage mythologique, tel qu'Inachus, qu'on doit établir les destinées de la Grèce? Les Grecs mettaient ce personnage à la tête de leur histoire, parce qu'il fallait bien qu'ils com-

mençassent par quelque chose; mais la preuve qu'ils ignoraient eux-mêmes son origine, c'est qu'ils n'ont point cherché à soulever le voile qui la couvrait à leurs yeux. Le silence de Strabon, de Pausanias et des autres auteurs sur ce point si obscur des antiquités grecques, ne prouve pas que ces auteurs regardassent Inachus comme autochthone ou comme étranger, mais seulement qu'ils ne savaient rien de certain à cet égard. Les raisons pour lesquelles on a regardé, jusqu'ici, Inachus comme Égyptien ou Phénicien, ne sont, j'en conviens, que des présomptions; mais M. Petit-Radel conviendra sans doute aussi que ses raisons pour le considérer comme Grec ne sont également que des présomptions. Le résultat des unes et des autres ne saurait constituer une véritable probabilité. Pourquoi donc s'engager dans une discussion qui ne mène à rien de décisif, et qui ne sert qu'à compliquer un problème déjà très-embarrassé?

Je n'entrerai point dans le détail des raisons alléguées par M. Petit-Radel à l'appui de son opinion; il m'a suffi de montrer que cette opinion péchait, comme les autres, par sa base, et qu'elle n'aboutissait à rien moins qu'à une démonstration. L'auteur aurait pu, ce me semble, se borner à la réfutation des idées de Fréret, qui concernent la barbarie supposée des anciens Grecs; réfutation qui lui était très-facile, parce que ces idées renferment, en effet, beaucoup de choses hypothétiques et contradictoires. Toute la partie de ce mémoire qui est consacrée à la défense de Denys d'Halicarnasse contre le scepticisme de Fréret, est également très-solide et très-instructive; mais M. Petit-Radel aurait pu encore, sans nuire à ses intéressantes recherches sur les monuments primitifs de la Grèce et de l'Italie, abandonner le témoignage de l'historien grec sur la haute antiquité de l'émigration d'Œnotrus. Cette antiquité me paraît difficile à concilier avec les autres généalogies de la Grèce, et il est fâcheux que M. Petit-Radel donne pour base à ses idées, d'ailleurs très-vraisemblables, un point aussi susceptible d'être contesté. On désirerait aussi que ce savant, entraîné quelquefois par une progression de conjectures plus ingénieuses que solides, n'eût pas avancé de proposition telle que celle-ci : « Bien loin de nous porter à « regarder, avec Fréret, l'Égypte comme la contrée originaire de la civi- « lisation de la Grèce, tout paraîtrait conduire à nous faire attribuer à « la Grèce l'origine de la civilisation de l'Égypte. » Nous croyons que cette conséquence n'est admissible dans aucune hypothèse, et qu'il faut toujours s'en référer là-dessus à ce mot si connu de Platon, mot qu'il met lui-même dans la bouche d'un prêtre égyptien, et qui ne devait pas peu choquer la vanité nationale de ses compatriotes : *O Athéniens, vous*

n'êtes que des enfants! Pour résumer en peu de mots ce que je pense du mémoire de M. Petit-Radel, j'ose dire que si la question principale qu'il a entrepris de traiter est restée douteuse, c'est que, dans le défaut de preuves positives, il était impossible d'en donner une solution satisfaisante; que, du reste, ce résultat ne nuit en rien à la vraisemblance de son système sur l'existence d'une civilisation et d'une construction indigènes en Grèce, antérieure à l'établissement des colonies orientales; et qu'enfin les recherches curieuses disséminées dans ce mémoire le rendent aussi utile à consulter sur plusieurs points des origines grecques, qu'il nous semble propre à multiplier les doutes sur celle d'Inachus en particulier. (*La fin au Numéro suivant.*)

RAOUL-ROCHETTE.

Essai sur les Mystères d'Éleusis, par M. Ouvaroff, *Conseiller d'État de S. M. l'Empereur de Russie, etc. troisième édition (revue par M.* Silvestre de Sacy). A Paris, de l'Imprimerie royale, 1816, xxiv et 142 pag. *in-8°*, fig.

Meursius, à qui l'on doit les premières recherches sur les mystères d'Éleusis (1), a rassemblé avec beaucoup de méthode presque tous les textes classiques et les anciens monuments qui les concernent; il est même parvenu à démêler parfaitement la plupart des circonstances extérieures de la célébration de ces mystères : mais, attentif à ne point dépasser les résultats positifs des documents qu'il avait recueillis, il n'a pu, ni pénétrer jusqu'à la doctrine secrète qu'on enseignait aux initiés, ni remonter même jusqu'à la première origine de cette institution célèbre. La curiosité se porte naturellement vers ces deux points, qui sont à la fois les plus obscurs et les plus importants. Entre les ouvrages qui tendent à les éclaircir, on distingue celui de M. de Sainte-Croix; mais l'édition qui en a été donnée en 1784 a été surchargée d'interpolations au moins superflues : M. le baron Silvestre de Sacy en prépare une seconde qui ne tardera point à paraître, et qui nous fournira l'occasion de revenir sur cette matière et de nous y arrêter plus longtemps.

En attendant, M. de Sacy vient de surveiller la troisième édition de

---

(1) *Eleusinia, sive de Cereris Eleusinæ sacro ac festo liber singularis*, t. II operum Meursii, in-fol. p. 453-547.

l'Essai de M. Ouvaroff, qui avait été publié pour la première fois en 1812, pour la seconde en 1815. La première section de cet Essai est une sorte d'exposition des principaux faits relatifs aux mystères antiques, non-seulement aux petits et aux grands mystères de Cérès qui se célébraient à Éleusis, mais encore à ceux de Bacchus ou d'Orphée, à ceux des Cabires, aux cérémonies des Dactyles, des Curètes, des Corybantes, aux initiations de Mithras et d'Isis; institutions dont quelques-unes semblent avoir précédé le siècle d'Homère, quoique ce poëte n'en parle point et n'y fasse aucune allusion. L'auteur s'applique à prouver, dans la deuxième section, que les mystères religieux de la Grèce étaient d'origine étrangère, qu'ils ne sont pas nés en Égypte, que l'Inde est leur véritable patrie. De ces trois propositions, la première est peu contestée, quoiqu'on manque de l'un des éléments qui serviraient à la prouver, c'est-à-dire, d'une notion un peu précise de la doctrine enseignée dans les cérémonies d'Éleusis. La seconde proposition contredit le sentiment de plusieurs savants écrivains, tels que Huet, Kœmpfer, la Croze, Brucker, MM. Dupuis et Sainte-Croix, qui tous ont cru découvrir en Égypte la source de toutes les connaissances humaines. Mais l'abbé Mignot (1) a combattu fort habilement ce système, et M. Ouvaroff ajoute aux arguments de cet académicien ceux qui tendent à établir directement la troisième proposition, savoir, que les mystères d'Éleusis sont d'origine indienne. Hésychius a consigné dans son Dictionnaire les deux mots Κόγξ ὄμπαξ qu'on prononçait en Grèce à la fin des cérémonies religieuses ou civiles. Ces deux mots, que Jean le Clerc (2) regardait comme des altérations des deux mots hébreux *kots* et *omphets*, et qu'il traduisait, *veillez, abstenez-vous*, Court de Gébelin (3) les a divisés en trois, *Konx Hom Pax*, en les rapprochant de trois mots orientaux qui signifient, selon lui, *Peuples assemblés, prêtez l'oreille;* formule qui, pour le dire en passant, conviendrait beaucoup mieux à l'ouverture d'une assemblée qu'à sa clôture. L'abbé Barthélemy (4) pensait que ces deux mots (car il n'en distinguait que deux) étaient probablement égyptiens, et avouait son ignorance sur leur signification; mais M. Wilford, dans le cinquième volume des Mémoires de la Société asiatique, dit que ces paroles, regardées jusqu'à présent comme inexplicables, sont *samscrites*, et que les Bramines ont

---

(1) Académie des inscriptions, *t. XXXI.*
(2) Biblioth. univ. *VI, 86 et 127.*
(3) Monde primitif; Hist du Calendr. etc. *p. 323.*
(4) Voyage d'Anacharsis, *V, 538.*

conservé l'usage de prononcer, à la fin de plusieurs cérémonies, les trois mots : *Kanska, Om, Pakscha. Kanska* signifie le sujet de nos vœux les plus ardents; *Om* est le monosyllable fameux qui termine les prières indiennes; *pakscha* correspond au pluriel latin *vices*, ou plutôt à l'ancien singulier *vix*, tour, file, changement, vicissitude; car *pakscha* se prononçait *valks*, ou en langue vulgaire *vakt*, d'où est venu *vix*. Or, selon M. Ouvaroff, « *cette belle découverte* de M. Wilford non-seulement fixe « la véritable origine des mystères, mais nous fait voir encore les in- « times et nombreux rapports qui avaient entretenu l'influence des idées « orientales sur la civilisation de l'antiquité. » Nous croyons fort à cette influence, mais nous doutons qu'on la rende en effet plus certaine ou plus vraisemblable, quand on cherche à la prouver par des homonymies apparentes, par des étymologies qui peuvent êtres contestées.

Dans la troisième section, M. Ouvaroff essaie de soulever le voile qui nous cache les doctrines enseignées, soit dans les petits mystères qui nous semblent les plus anciens, soit sur-tout dans les grands, c'est-à-dire, dans ceux que désignait le mot *τελεταί*. Les petits ne s'étendaient à rien d'expressément contraire au polythéisme, et pouvaient embrasser, sans nul doute, l'idée d'un état futur où le vice devait être puni et la vertu récompensée; car cette idée ne sortait pas des bornes de la religion dominante. Mais les grandes révélations, qui auraient porté un coup mortel à la religion de l'État, étaient réservées à un petit nombre d'initiés. Quelles étaient ces révélations privilégiées? M. Ouvaroff avoue qu'il ne nous est pas possible d'en saisir l'ensemble, les anciens ne nous ayant laissé, à cet égard, que des indications fugitives, que des allusions détournées. Il soupçonne seulement que les initiés « acquéraient des no- « tions justes sur la divinité, sur les relations de l'homme avec elle, « sur la dignité primitive de la nature humaine, sur sa chute, sur l'im- « mortalité de l'âme, sur un autre ordre de choses après la mort, et qu'on « leur découvrait, d'ailleurs, des traditions orales et même des traditions « écrites, restes précieux du grand naufrage de l'humanité. » C'était, en un mot, la doctrine secrète ou ésotérique du polythéisme.

La quatrième section explique avec une clarté parfaite comment le polythéisme, près de sa chute, employa, pour se défendre contre la religion chrétienne, deux moyens, dont l'un consistait à rendre de l'éclat à la célébration des mystères, et l'autre, à développer tout ce que la philosophie offrait de plus relevé. En effet, une coïncidence singulière entre le rétablissement des mystères et le renouvellement du platonisme se manifeste dans la plupart des textes et des monuments qui peuvent servir à l'histoire des religions et de la philosophie durant les

cinq premiers siècles de l'ère vulgaire. Mais la philosophie et le culte public avaient tellement changé de caractère, qu'on ne put rétablir que de vaines formes et des simulacres usés.

Évhémère soutenait que les dieux des Grecs n'avaient été que des hommes; et cette opinion, connue sous le nom de *système historique* ou *de l'apothéose*, aurait fort bien pu être l'une de celles que l'on révélait au sein des grands mystères; car on la retrouve dans Cicéron, dans Diodore de Sicile, chez les Pères de l'Église : il paraît qu'elle était fort répandue parmi les hommes éclairés de l'antiquité, à l'exception pourtant des stoïciens, qui réduisaient toute la mythologie grecque à un tissu d'allégories morales et de phénomènes physiques. M. Ouvaroff, dans la cinquième section de son Essai, se déclare contre le système historique d'Évhémère, et s'efforce particulièrement d'anéantir le principal des témoignages allégués par ceux qui le soutiennent. Ce témoignage est celui d'Hérodote, qui, selon la plupart des versions, s'exprime ainsi : « Les Perses n'élevaient point de statues à leurs dieux, parce « qu'ils ne croyaient pas, *comme les Grecs*, qu'ils FUSSENT NÉS DES « HOMMES. » C'est ainsi que M. Larcher lui-même avait d'abord entendu le mot *ἀνθρωποφυέας*; mais, dans la seconde édition de sa traduction d'Hérodote, il a préféré le sens que Stanley avait indiqué, et qui consiste à dire que les Perses différaient des Grecs en ce qu'ils n'attribuaient pas, comme ceux-ci, des figures humaines aux divinités. Ainsi Hérodote n'attesterait que l'anthropomorphisme des anciens Grecs, et non leur penchant au système enseigné depuis par Évhémère. Mais ce sens du mot *ἀνθρωποφυέας* a été rejeté par Warburton, par Wesseling; et M. Schweighæuser, dans la nouvelle édition d'Hérodote qu'il vient de publier, a trouvé la question tellement indécise, qu'il a jugé à propos de donner à la fois et de mettre en concurrence les deux traductions dont ce mot est susceptible (1).

La sixième et dernière section de l'ouvrage qui nous occupe a pour but d'établir des rapports entre les mystères de Bacchus et ceux de Cérès. Au premier coup d'œil, on croirait que la licence sauvage du culte bachique et l'austérité des Éleusinies n'ont pu rien avoir de commun. Mais, selon M. Ouvaroff, cette opposition disparaît lorsqu'on *s'élève à l'idée mère, au type véritable des deux institutions*, et surtout lorsque, au lieu de chercher dans Cérès et dans Bacchus deux personnages historiques, on les considère comme deux symboles d'une

(1) *Ex hominibus ortos*, aut *naturam humanæ similem habentes*. Herodot. l. 1, c. 131.

même puissance. Ceci tient, comme on voit, à l'opinion soutenue par l'auteur, dans la section précédeute, contre le système d'Évhémère, et nous donne lieu de faire observer l'étroite liaison qui règne entre toutes les idées qui composent cet estimable Essai : d'ailleurs on trouve ici des rapprochements plus directs de ces deux genres de mystères. Pour les identifier, pour montrer qu'ils se confondaient à une époque très-ancienne, quoique indéterminée, M. Ouvaroff, après avoir un instant fixé l'attention de ses lecteurs sur les trois Bacchus que désignent les qualifications de Zagreus, de Thébain et d'Iacchus, considère l'emploi qu'on faisait de ce dernier dans les Éleusinies, écarte l'opinion de quelques savants qui ont tenté de le distinguer du fils de Sémélé, et s'autorise enfin d'un passage des Dionysiaques de Nonnus, où la réunion des cultes de Bacchus et de Cérès semble formellement exprimée. Nonnus, poëte grec du ve siècle de l'ère chrétienne, n'est pas un témoin bien immédiat d'une réunion si antique : mais il avait recueilli avec un grand soin les traditions mythologiques, spécialement celles qui concernaient Bacchus; et nous avons remarqué déjà que, de son temps, il subsistait encore quelques faibles restes des initiations mystérieuses.

Le volume dont nous venons de rendre compte est terminé par des notes qui correspondent à chacune des six sections qui le composent.

Cet ouvrage d'un savant étranger est écrit dans notre langue avec une précision et une pureté dont le nom de l'éditeur rendrait assez raison : mais l'éditeur avoue lui-même que le style de M. Ouvaroff ne laisse presque rien à désirer au lecteur français le plus exigeant; et, si nous faisons cette remarque, c'est afin de pouvoir ajouter qu'il faut qu'une langue soit parvenue elle-même à un très-haut degré de perfection, pour qu'il devienne facile à des étrangers, même très-instruits, d'en faire un si heureux usage.

DAUNOU.

Storia della scultura, etc. Histoire de la sculpture depuis sa renaissance en Italie jusqu'au XIXe *siècle inclusivement, pour servir de continuation aux ouvrages de Winckelmann et de d'Agincourt,* par M. le chevalier *Cicognara,* président de l'Académie des beaux-arts de Venise. A Venise, 1813 et 1816; deux vol. *in-fol.* ornés de planches. Le troisième tome paraîtra incessamment.

SECOND ARTICLE.

Il est dans la nature d'un sujet qu'aucun écrivain n'a encore traité,

d'un sujet aussi abondant que l'est l'histoire de la sculpture moderne, de se présenter à l'esprit de celui qui en a fait son unique étude, sous un grand nombre de rapports qui lui paraissent tous également importants. Chacun de ces rapports correspond, en effet, à une multitude de détails politiques, moraux ou religieux. Lorsque rien n'a encore été dit, tout paraît nécessaire à dire. Si l'écrivain surtout s'est donné pour tâche de pénétrer dans toutes les obscurités de son sujet, il sera obligé de joindre souvent ses preuves à ses résultats, et la discussion de ses moyens aux faits qu'il veut établir ou rétablir. De là des longueurs; de là, souvent, des répétitions qui portent le caractère d'une certaine redondance.

C'est ce qu'on éprouve en retrouvant, dans cette partie de l'ouvrage où nous sommes parvenus, des observations déjà faites, des preuves nouvelles de choses déjà prouvées, et des redites dont quelques-unes n'ajoutent point à la conviction du lecteur.

M. Cicognara, zélé pour la gloire de son pays, a pris à tâche de lui rendre la totalité de l'honneur du rétablissement des arts; il nous a déjà prouvé, par quelques faits et par le raisonnement, que l'Italie n'avait eu et n'avait pu encore avoir aucune obligation en ce genre aux artistes grecs venus de Constantinople. Nous avouons que ce point d'histoire méritait d'être approfondi. Vasari, par quelques assertions sans preuve, a singulièrement contribué à répandre l'opinion contraire; et, depuis lui, il n'y a aucun écrivain qui n'ait répété que l'Italie avait dû deux fois la culture des arts à la Grèce. Notre auteur va combattre de nouveau cette opinion par des moyens péremptoires : il va faire sortir de l'obscurité, où le défaut de recherches les avait tenus jusqu'alors, les noms d'un très-grand nombre d'artistes italiens en tout genre d'art, et dont l'existence et les ouvrages prouvent que, pendant la période du moyen âge, ce feu qu'on avait cru tout à fait éteint en Italie, n'avait été que caché.

Ainsi le premier et le second chapitre du troisième livre sont particulièrement employés à démontrer la continuité de la culture de l'art en Italie, et à tirer de l'oubli, où ils ne méritaient pas d'être ensevelis, une foule de monuments répandus dans les villes de Pise, de Venise, de Naples, d'Orvietto, de Modène, de Trévise, de Ferrare, etc. Il est un genre d'art et de monuments qui fournit à l'historien une suite non interrompue de preuves à l'appui de ce qu'il avance : je veux parler des mosaïques, dont il parcourt chronologiquement la série, depuis le temps où cette sorte d'ouvrage commença à se répandre dans l'antique Rome, jusqu'aux dernières et plus célèbres productions en ce genre, de Zanboni et de Zuccati à Venise. De là la démonstration que l'Italie n'a jamais

cessé de cultiver les arts du dessin; que, quel que puisse avoir été le nombre des artistes grecs attirés en Italie par les grandes entreprises du temps, ces artistes ne firent qu'augmenter le nombre des artistes italiens; qu'au lieu d'avoir été appelés par le besoin qu'on aurait eu alors de leurs talents, ils ne vinrent se réfugier en Italie que par la crainte de la chute prochaine de l'empire de Byzance. De fait, il est facile de se convaincre qu'à cette époque le goût et le style de l'art dans cet empire, ainsi que l'habileté des artistes, ne surpassaient en rien le goût et l'habileté des artistes italiens; et, sur ce point, notre historien a plutôt excédé la mesure des preuves dont il avait besoin, qu'il n'est resté en deçà.

En se livrant à cette importante discussion, il s'est trouvé dans la nécessité de rechercher tous les antécédents de l'époque du rétablissement véritable de la sculpture. L'auteur arrive enfin à Nicolas de Pise, le retaurateur de l'art au XIIIe siècle, et lui consacre son troisième chapitre en entier.

Véritablement, quand on pense que Nicolas de Pise naquit à la fin du XIIe siècle, puisque plusieurs de ses travaux datent de 1221; quand on prend la peine de suivre avec son historien les prodigieux travaux qu'il exécuta dans le cours de ce siècle; quand on jette les yeux sur les dessins gravés au trait de quelques-uns de ces ouvrages, en bas-relief surtout, on est étonné de trouver, à une époque si reculée, autant de bon goût, de vérité d'imitation et d'expression, enfin un travail d'exécution et un style d'ajustement et de composition que le XVe et le XVIe siècle n'auraient point désavoués. Cette réunion prodigieuse de mérites divers, M. Cicognara l'attribue à l'avantage qu'avait eu Nicolas de Pise de voir, et certainement d'étudier, tant à Rome où il avait voyagé, que dans sa ville natale, des restes et des morceaux bien conservés d'antiquité. C'est un parallèle vraiment curieux que celui des figures extraites des ouvrages de Nicolas de Pise, avec des figures antiques, dont notre habile et ingénieux critique a imaginé de nous offrir le rapprochement. L'imitation est incontestable, mais ce n'est pas celle d'un copiste; et, en faisant honneur au discernement de l'artiste, elle n'ôte rien à l'opinion qu'on doit concevoir de son génie. Nicolas de Pise fut le grand homme de son siècle. Par le nombre de ses travaux en sculpture et en architecture, par la grande école dont il fut le fondateur, il mérite d'être regardé non-seulement comme le précurseur du bon goût, mais comme le premier moteur de la révolution qui s'opéra plus tard.

Jean de Pise, son fils, marcha sur ses traces, mais ne porta pas plus haut le goût et la science : on juge même qu'il resta inférieur à son père. C'est en rapprochant, et par la critique et par la vue même des ouvrages,

les talents des artistes, qu'on peut rendre leur histoire instructive. Un parallèle de ce genre entre Jean de Pise et son père, prouve la supériorité de celui-ci. A cette époque, le luxe religieux offrait à l'art de la sculpture, surtout en bas-relief, de fort belles occasions de se développer dans l'exécution des *pulpiti*, *pergami*, ou chaires à prêcher. On les faisait en marbre, on les élevait sur des colonnes, on décorait toutes leurs faces d'histoires sculptées soit de marbre, soit de bronze. L'Italie compte une multitude d'ouvrages des plus remarquables en ce genre. Nicolas de Pise en avait fait deux, l'une à Sienne, l'autre à Pise, sur laquelle se trouve la célèbre composition de l'enfer. Lorsqu'on place celle-ci en parallèle avec celle que Jean de Pise fit pour l'église de Saint-André à Pistoïa, on se confirme dans l'opinion déjà avancée sur le mérite de l'un et de l'autre artiste.

Le XIIe siècle avait vu élever en Italie un nombre prodigieux d'églises embellies d'une multitude d'ouvrages de sculpture; les architectes étaient sculpteurs aussi, et dès lors ils ne devaient pas se montrer avares des embellissements qui exigent le travail du ciseau. La classe des artistes augmentait de jour en jour; et les grands travaux qui se multipliaient exigeaient un certain ordre dans les rangs de tous ceux qu'on y employait. De là naquirent les corporations connues sous le nom de *fabriques* ou *fabriciens*, qui, en produisant un esprit de corps toujours utile à l'entretien et à la propagation de l'art, établissaient une sorte de hiérarchie parmi les artistes. Dans toute ville où l'on construisait un grand édifice, il se formait une association de *fabrique*. Ces institutions survécurent partout aux causes qui les avaient créées, et furent l'origine première de nos académies.

Ainsi, à la moitié du XIIIe siècle, la ville de Sienne avait une corporation de soixante et un sculpteurs, dont les statuts étaient différents de ceux des peintres. M. Cicognara nous a fait connaître les articles, rédigés en très-bon latin, des règlements de cette compagnie, qui élisait, tous les six mois, trois recteurs et un camerlingue.

Personne n'avait encore cherché à répandre la lumière sur ces anciennes écoles. Vasari, écrivant au milieu du XVIe siècle, entouré de tous les grands hommes de son époque, dont il a publié la biographie, crut bien devoir remonter jusqu'à Giotto et même Cimabué; mais, plus il s'éloigne de son époque, plus ses notions deviennent fautives. Il ne fit que recueillir les traditions, mais il ne chercha point à s'assurer de leur vérité en consultant par lui-même les autorités. Il faut l'avouer, ce travail, qui exige la vie entière d'un homme, eût été hors de mesure, et avec les moyens de Vasari, et avec la tâche qu'il s'était imposée. Le

nouvel historien de l'art de la sculpture n'a épargné, au contraire, ni soins, ni travaux, ni démarches, ni dépenses, pour éclaircir tous les points incertains ou douteux de son histoire. Le quatrième chapitre du livre que nous parcourons est surtout employé à rectifier plusieurs erreurs de noms, et des équivoques, résultats des abréviations des noms et surnoms d'artistes, quelquefois méconnus ou défigurés, et presque toujours confondus avec d'autres. Ainsi, jusqu'à ce jour, on avait joint le nom de *Lapo* à celui d'*Arnolpho*, le célèbre architecte de la cathédrale de Pise; il résulte du rapprochement d'un nombre considérable d'autorités découvertes dans les archives des fabriques, dans des inscriptions lapidaires, que *Lapo* n'est qu'une abréviation du nom de *Jacopo*, célèbre sculpteur allemand ou lombard, auteur de l'église de Saint-François d'Assise. Il faut donc faire deux artistes d'un seul, comme, dans plus d'un cas, un double nom a fait croire faussement qu'il y avait deux artistes où il n'y en a qu'un.

De l'école des Pisans sortit celle d'Augustin et Ange de Sienne, qui occupe toute l'étendue du chapitre V. Ces sculpteurs s'étaient liés avec Jean de Pise dans l'exécution des travaux de la cathédrale de Sienne. L'énumération de ces ouvrages formerait seule un article étendu; car ce siècle fut très-favorable aux travaux de la sculpture. Nous avons parlé des chaires à prêcher comme offrant à l'art de nombreuses et favorables occasions de se développer. Une autre sorte de monument servait alors encore mieux ses intérêts. Je veux parler des tombeaux en forme de catafalque, que le goût du temps multipliait de plus en plus. Le type et la forme de ces tombeaux étaient évidemment empruntés à l'usage d'exposer les morts sur un lit de parade, dans une chapelle ardente, et au milieu d'ornements et d'objets allégoriques. L'art de la sculpture s'empara de cette disposition, qui avait le double avantage d'être en rapport avec les mœurs et avec toutes les inventions du génie. Peut-être n'a-t-on rien imaginé depuis, en fait de mausolées, qui vaille ces compositions susceptibles d'être isolées ou adossées aux murs, compositions dans lesquelles le personnage est étendu mort avec les habits de sa dignité, et environné de statues, de symboles, de bas-reliefs, etc. Il y a de ces ouvrages, même du temps dont on parle, qui sont déjà des chefs-d'œuvre de goût, d'élégance et de travail. Un de ces chefs-d'œuvre de la main d'Augustin et Ange de Sienne est dans la cathédrale d'Arezzo, le tombeau de l'évêque Guido Tarlato, monument vraiment prodigieux pour le temps où il fut fait. Les actions et les exploits mémorables de cet évêque guerrier y sont représentés dans quatre rangées de bas-reliefs historiques, dont les détails demanderaient plusieurs pages de description. Augustin et Ange de

Sienne ont rempli l'Italie de leurs ouvrages, et ont eu pour successeurs dans leur école Nicolas Arétin et Simon Memmi.

L'auteur, Vénitien de nation, devait un article spécial à l'histoire de l'art dans sa patrie. Le sixième chapitre du livre que nous parcourons renferme les détails les plus curieux sur la renaissance de la sculpture à Venise. Dès les temps les plus reculés, de nombreuses communications s'étaient établies entre cette ville et la Grèce. Elle eut, comme Pise, l'avantage de trouver de bons modèles dans certains restes de sculpture antique que ses vaisseaux lui rapportaient. Elle s'enrichit des dépouilles de Constantinople, et l'auteur ne doute pas qu'une des portes de bronze du baptistère de Saint-Marc, celle qui offre une sorte de marqueterie et des incrustations, en divers métaux, de figures de saints et d'inscriptions grecques, n'ait appartenu à la basilique de Sainte-Sophie. Plus d'un fragment d'architecture antique fut employé dans la construction de Saint-Marc. L'habileté du ciseau ne tarda point à se développer dans cette ville. Dès le XII[e] siècle, *Arduino*, déjà cité par Algarotti comme ayant travaillé à Saint-Pétrone de Bologne, s'était fait une réputation méritée. Mais ce qu'on ne peut voir sans étonnement, c'est le recueil des sculptures dont Philippe Calendario orna, vers ce même temps, les colonnes du palais ducal. On veut parler de ces chapiteaux dont les feuillages ou les fleurons sont surmontés de figures sculptées dans un style qu'on serait tenté d'attribuer à Michel-Ange, et dont l'exécution étonne autant par sa pureté que par sa hardiesse. M. Cicognara est le premier qui ait attiré l'attention sur ces ouvrages, et qui en ait donné des dessins exacts, ainsi que de toutes les épigraphes dont chacune de ces figures allégoriques est accompagnée. L'école de Pise eut à exécuter de nombreux travaux à Venise, et cette concurrence fut utile à l'école vénitienne. Il faut apprendre, au reste, de l'auteur même, et considérer avec lui quelle fut la variété de toutes les causes qui concoururent au développement des arts, dans une ville alors centre d'un grand commerce, et où vinrent se fondre et se combiner les divers éléments des styles arabe, byzantin, grec, romain, toscan, etc.

Avant d'arriver à l'époque de Donatello, où se termine celle de la renaissance de la sculpture, et où commence l'époque de son accroissement, l'art devait encore faire un grand pas en Toscane, dans le cours du XIV[e] siècle. Ce furent André de Pise, fils d'Ugolino, et son école, qui eurent l'honneur de lui donner cette impulsion. André de Pise, sculpteur et fondeur des plus habiles, avait eu déjà de grands exemples à suivre dans les ouvrages de ses prédécesseurs. Contemporain de Giotto et du Dante, il trouva autour de lui de nobles sujets d'émulation. De nouvelles

découvertes des monuments de l'antiquité perfectionnèrent son goût et donnèrent à celui de son siècle une lumière plus sûre. La Vierge avec l'enfant Jésus, qu'on voit dans la petite église de *Bigallo*, est un modèle de grâce et d'expression; Vasari, deux siècles après, reconnaissait que dès lors l'artiste avait su s'approprier le beau style de l'antique, *per aver egli in essa imitato la buona maniera antica*. Les bas-reliefs du campanile de Sainte-Marie *del fiore*, dont notre auteur a mis les dessins sous les yeux du lecteur, ainsi que ceux des portes de bronze de Saint-Jean, témoignent d'une telle habileté de composition, annoncent un tel style de dessin et de draperie, qu'on a de la peine, surtout lorsqu'on en voit le simple trait, à ne pas les croire l'ouvrage d'une époque très-postérieure. Les portes de bronze de Saint-Jean, où l'artiste a représenté, en vingt compartiments, l'histoire du précurseur de J. C., forment, dans l'histoire de l'art moderne, un monument remarquable, autant par le mérite de l'imitation que par la perfection du travail, la netteté de la fonte et la beauté du métal. Sans doute les portes de Lorenzo Ghiberti éclipsèrent, dans la suite, l'éclat de cet ouvrage. Mais, quand on compare les portes en bronze de Bonanno à celles d'André de Pise, et celles-ci aux portes de Ghiberti, on est forcé d'avouer que ce dernier a dû beaucoup à son prédécesseur, qui ne dut presque rien à Bonanno, et qu'ainsi la gloire d'André de Pise est plus grande, si la gloire se mesure à la difficulté. André eut deux héritiers de son talent dans ses deux fils, *Thomaso* et *Nino*. Ce dernier s'est rendu surtout recommandable par une sorte de mérite fort rare en ces premiers siècles de l'art, et qui consiste à donner au marbre la mollesse de la chair. L'école d'André de Pise multiplia ses ouvrages dans toute l'Italie. Les plus célèbres de ses disciples furent, vers la fin du XIV[e] siècle, Balduccio, employé à Milan, et André Orcagna, architecte, sculpteur, peintre et poëte, qui fut le Michel-Ange de son époque, et si jaloux de faire savoir à la postérité quelle était la variété de ses talents, qu'il ne manquait jamais d'écrire sur ses tableaux *Orcagna sculptor*, et sur ses sculptures *Orcagna pictor*.

Arrivé à la fin du XIV[e] siècle, c'est-à-dire de la première époque de l'art, M. Cicognara jette un coup d'œil sur l'état de la sculpture dans le reste de l'Europe. La cathédrale de Strasbourg lui fournit quelques points de parallèle qui prouvent qu'à la même époque la sculpture était bien moins avancée en Allemagne, et y était restée esclave du goût appelé gothique, dont toutefois on retrouve peu de traces en Italie. En France, à peine peut-on citer, avant le XV[e] siècle, le nom d'un seul sculpteur. Les noms des auteurs du tombeau de Philippe le Hardi, à Dijon, *Claux de Wurne* et *Claux Sluter*, Alsaciens, semblent indiquer que ces artistes

appartenaient à l'école allemande; et l'ouvrage de ces sculpteurs, les plus anciens qu'on connaisse, date de 1404. La Suisse n'a pas un nom d'artiste à citer avant celui d'Holbein. L'Espagne ne connut pas de sculpteur avant l'arrivée de Torregiani, contemporain de Michel-Ange. L'Angleterre aurait pu produire et fournir à l'histoire des premiers siècles d'assez nombreux matériaux, résultat des communications qu'elle avait alors avec l'Italie, si la barbarie des réformateurs et des guerres civiles n'eût anéanti presque tous ces monuments. Ainsi il reste démontré qu'avant l'époque d'où l'on date communément le renouvellement des arts en Europe, l'Italie avait eu deux siècles de pratique et d'exercice de la sculpture, et que, grâces au grand ouvrage dont nous rendons compte, il sera dorénavant possible de suivre les traces de cet art, et par les dates de la chronologie, et par la nomenclature des artistes, et par une suite progressive et non interrompue de travaux, soumis tout à la fois à la critique de l'esprit, dans les dissertations qui les accompagnent, et au jugement de l'œil, par les dessins qui les reproduisent.

Ici se termine le premier tome de l'ouvrage, comprenant 486 pages *in-fol.* et 43 planches au trait.

Le second tome, dont nous allons parler, est divisé seulement en deux livres, et contient 459 pages et 90 planches.

Avant d'arriver à Donatello, qui commence la seconde époque, celle de l'accroissement de l'art de la sculpture dans le xve siècle, M. Cicognara a jugé à propos de nous présenter un tableau de l'état politique de l'Italie dans le cours de ce siècle. Il parcourt avec rapidité les causes des agitations intérieures qui en troublèrent le repos, tant dans le royaume de Naples que dans l'État de l'Église, dans la Lombardie et dans un grand nombre de petites principautés. La république de Florence, par la sagesse de sa politique et le grand caractère de ses chefs, était parvenue à se maintenir dans un état plus tranquille au dehors, sans cependant avoir pu se garantir des troubles de l'esprit de faction au dedans.

Ce fut, toutefois, dans le sein de cet état de guerres presque continuelles que ces arts qu'on appelle les arts de la paix s'accrurent et se développèrent à un degré si remarquable : exemple qui, toutefois, n'est pas unique, de la futilité des systèmes de quelques écrivains qui ont prétendu expliquer les effets divers de la prospérité des arts et les variations de leur destinée, par un petit nombre de causes générales.

Le siècle où brilla Donatello fut fécond en établissements favorables à la culture des lettres et des sciences. Rome, Florence et Naples virent fonder alors des universités, des académies, des bibliothèques publiques;

de toutes parts les savants recueillaient, publiaient, commentaient les manuscrits des anciens écrivains, et en multipliaient les exemplaires. La découverte de l'imprimerie vint seconder la passion de cette sorte de conquête.

Au même moment, l'invention de la gravure, due au travail de l'orfévrerie, et de cette sorte d'ouvrage appelé *niello* par les Italiens, offrit aux savants les moyens d'orner leurs ouvrages de dessins propres à faciliter l'intelligence des textes.

Un nouveau mouvement fut alors imprimé à l'Europe. L'Amérique fut découverte; de toutes parts des colonies de voyageurs allèrent à la recherche des monuments de l'antiquité; l'art dramatique vit s'élever les premiers théâtres; l'architecture agrandit ses entreprises. Brunelleschi conçut la possibilité d'exécuter la coupole de Sainte-Marie à Florence, et Donatello parut.

QUATREMÈRE DE QUINCY.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'Académie des beaux-arts vient de perdre M. Ménageot, décédé le 3 octobre. Elle a élu M. Prudhon pour remplir la place vacante par le décès de M. Vincent.

La même Académie a tenu, le samedi 5 octobre, sa séance publique : M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel, y a lu un exposé des travaux de l'Académie depuis le mois d'octobre 1815, et une notice sur la vie et les ouvrages de M. Chalgrin.

On a entendu aussi un rapport de M. Girodet-Trioson sur les ouvrages de peinture, gravure et architecture des élèves pensionnaires du Roi à Rome.

Le sujet du grand prix de peinture était *Œnone refusant de secourir Pâris blessé*. Le premier grand prix a été remporté par M. Antoine-Jean-Baptiste THOMAS, de Paris, âgé de vingt-quatre ans et demi, élève de feu M. Vincent. L'ouvrage couronné ne l'ayant emporté que d'une voix sur le tableau n° 9, l'Académie a regretté de n'avoir pas eu un second grand prix à lui décerner. Les autres couronnes ont été obtenues par M. Joseph-Ferdinand LANGRENON, natif de Lod, département du Doubs, âgé de vingt-deux ans, élève de M. Vincent et de M. Girodet-Trioson; et par M. J. Victor SCHNETZ, de Versailles, âgé de vingt-huit ans, élève de M. Gros.

Grand prix de sculpture: *Phœnix, Ulysse et Ajax, envoyés par Agamemnon vers Achille, pour fléchir la colère de ce héros.* « Les ambassadeurs s'avancent :

« Ulysse marche le premier; ils s'arrêtent par respect à quelques pas d'Achille. Sur- « pris de les voir, Achille se lève avec précipitation, sa lyre encore entre ses mains. « Patrocle, qui les aperçoit en même temps, se lève aussi. Achille leur fait un très- « bon accueil, et leur parle le premier en ces termes : Soyez les bien-venus; certai- « nement vous êtes mes amis, et c'est cela même qui me fait voir qu'il faut qu'une « extrême nécessité presse les Grecs, puisqu'ils m'envoient les plus grands person- « nages de l'armée. » (Sujet de bas-relief.) Le premier grand prix a été remporté par M. Jean-Baptiste-Louis Roman, de Paris, âgé de vingt-trois ans, élève de M. Cartellier; le second, par M. Abel Dimier, de Paris, âgé de vingt-deux ans, élève de M. Cartellier. Il a été fait mention honorable du bas-relief, n° 11, dont l'auteur est M. Toussaint Massa, de Paris, âgé de vingt-deux ans et demi, élève de feu M. Roland.

Grand prix d'architecture. L'Académie avait demandé un *projet de palais pour l'Institut royal des sciences, des lettres et des arts;* édifice isolé de toutes parts, ayant sa principale ouverture sur une grande place, etc. Le premier grand prix a été remporté par M. Lucien-Tirté Van-Cléemputte, de Paris, âgé de vingt-un ans, élève de M. son père et de M. Percier; le second, par M. Jean-Baptiste-Cicéron Lesueur, de Claire-Fontaine, département de Seine-et-Oise, âgé de vingt-deux ans, élève de M. Famin et de M. Percier.

Grand prix de gravure en taille-douce. Sujet du concours, 1° *une figure dessinée d'après l'antique;* 2° *une figure dessinée d'après nature et gravée au burin.* Le grand prix a été remporté par M. Joseph Coiny, de Paris, âgé de vingt ans, élève de M. Bervic; le second, par M. Alexandre-Vincent Sixdeniers, de Paris, âgé de vingt-un ans, élève de M. Villercy.

Grand prix de composition musicale. Le sujet du concours a été, conformément aux règlements de l'Académie, 1° un contre-point à la douzième, à deux et à quatre parties; 2° un contre-point quadruple à l'octave; 3° une fugue à trois sujets et à quatre voix; 4° une cantate composée d'un récitatif obligé, d'un *cantabile*, d'un récitatif simple et d'un air de mouvement.

Les paroles de la cantate sont de M. de Jouy, membre de l'Académie française. *Les derniers moments du Tasse.* « Tout le monde sait que le Tasse, dont la vie n'avait « été qu'un long tissu d'infortunes, appelé à Rome par le pape Clément VIII, qui « lui décerna les honneurs du triomphe dans une congrégation de cardinaux, mou- « rut le 15 avril 1595, le matin même du jour destiné à cette mémorable cérémo- « nie. »

CANTATE.

Réveille-toi, mon âme; encor cette victoire!
Oppose à la douleur un généreux effort;
Et que pour un moment les rayons de la gloire
Percent les ombres de la mort.
Quels chants frappent les airs! Quel éclat m'environne!
De la pompe des rois mes yeux sont éblouis :
Pour qui ce char, cette couronne?
A qui destinez-vous ces honneurs inouïs?
Eh quoi, d'une palme immortelle
J'obtiens en ce jour le renom;
Un peuple entier m'appelle,

Et la ville éternelle
Prépare mon triomphe et consacre mon nom.

CAVATINE.

O toi, ma lumière, ma vie,
Toi l'arbitre de mon destin,
Qui de l'amour et du génie
Allumas la flamme en mon sein;
Auguste et tendre Éléonore (1),
Souris à ce glorieux jour:
Le triomphe dont on m'honore
Me rend digne de ton amour.
Modèle de malheur, jouet du sort perfide,
Celui dont les travaux ont charmé l'univers,
Le chantre de Renaud, d'Armide,
A vécu dans les pleurs, a langui dans les fers!
Des maux qui furent votre ouvrage,
Vous voulez expier l'outrage;
Hâtez-vous, injustes mortels!
L'oubli, l'opprobre, la misère
Ont marqué mes pas sur la terre:
Je meurs, et j'obtiens des autels.

AIR.

Qu'aux derniers accords de ma lyre
Réponde la postérité!
Pour moi, le moment où j'expire,
Commence l'immortalité!
Sans regrets, du temps qui s'envole
Je vois disparaître le cours;
Il est beau de finir ses jours
Sur les degrés du Capitole.

CHOEUR.

Chantez, Muses, pleurez, Amours!
Le Tasse est tombé sur sa lyre,
L'amant d'Éléonore expire,
Le poëte vivra toujours.

L'Académie a jugé qu'il n'y avait pas lieu à décerner de premier grand prix; mais elle en a décerné deux seconds: 1° à M. Désiré-Alexandre BATTON, de Paris, âgé de dix-huit ans, élève de M. Chérubini; 2° à M. Jacques-Fromental HALEVY, de Paris, âgé de dix-sept ans, élève de M. Chérubini.

La séance a été terminée par l'exécution de la scène qui a remporté le second grand prix de composition musicale, précédée de l'ouverture de l'*Heureux retour*, par M. BERTON.

---

(1) Éléonore, sœur du duc de Ferrare. La passion que le Tasse conçut pour cette princesse fut la source de cette profonde mélancolie qui le consuma pendant vingt ans.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Traité de la quantité grecque; par M. Gonod, professeur au collége royal de Clermont-Ferrand. Clermont-Ferrand, imprimerie de Landriot, 1816, *in-8°*.

Traité de la prosodie italienne; par P. J. Chateau; 3° édition. Marseille, imprimerie de Ricard; à Paris, chez Théoph. Barrois, fils; à Lyon, chez Cormon et Blanc, 1816, *in-12*.

Éléments de la grammaire romane avant l'an 1000, précédés de recherches sur l'origine et la formation de cette langue; par M. Raynouard, de l'Institut royal de France (Académie française). Paris, Firmin Didot, 1816, *in-8°;* IV et 105 pages.

Grammaire française; par P. M. J. Bonnefons, lieutenant de vaisseau. Rochefort, Jousserand, 1816, *in-8°;* 15 feuilles trois quarts.

Méthode anglaise simplifiée, contenant des règles faciles de prononciation; par M. E. J. Lepan. Paris, imprimerie de Mme Perronneau, chez Vente, Delaunay, etc. 1816, gr. *in-8°*.

Leçons françaises de littérature et de morale, ou Recueil en prose et en vers, etc.; par MM. Noël et de la Place; 7° édition. Paris, Le Normant, 1816, 2 vol. *in-8°;* 77 feuilles et demie, 12 francs.

Des Tropes, par Dumarsais, nouv. édit.; avec le *Traité de la construction oratoire,* par Batteux. Paris, Delalain, 1816, *in-12;* 15 feuilles trois quarts.

Éloge de Bernardin de Saint-Pierre; par M. Patin, maître de conférences à l'école normale; discours couronné par l'Académie de Rouen. Paris, Le Normant, 1816, *in-8°*.

Œuvres choisies de Prévôt, tom. XXXIII et XXXIV (contenant les Mémoires d'un honnête homme, Almoran et Hamet, Lettres de Mentor). Paris, imprimerie de Leblanc, librairie de Grabit, 1816, 2 vol. *in-8°;* 51 feuilles un quart, fig. Les cinq derniers volumes paraîtront en octobre et en décembre. Prix de chaque volume, 4 francs.

La Pharsale de Lucain, en latin, avec la traduction française de Marmontel; nouvelle édition, augmentée de tous les passages omis, et du supplément de Th. May, traduit, pour la première fois, par M. Amar, conservateur de la bibliothèque Mazarine; suivie du poëme de Pétrone sur la guerre civile, imité en vers français par M. de Guerle, d'après le texte du président Bouhier, et de cinq morceaux choisis de Lucain, traduits en vers français par La Harpe, etc. Paris, Delalain, 1816, 2 vol. *in-12;* 42 feuilles et demie. Prix de l'exemplaire relié, 12 fr.— Exemplaire en latin seulement, 1 vol. *in-12,* 3 fr. 75 cent.; en français seulement, 4 francs.

Satires de Juvénal, en latin, avec la traduction française de Dusaulx, 5° édition. Paris, Delalain, 1816, 2 vol. *in-12,* 39 feuilles et demie.

La Morale de l'Enfance, ou *Quatrains moraux à la portée des enfants,* par M. Morel de Vindé, pair de France, avec une traduction en vers latins, par J. V. Leclerc. Paris, imprimerie de Leblanc, librairie de Déterville, 1816, *in-16*.

Élie, poëme en dix chants, par M. de Montmeyan. Aix, Mouret, 1816, *in-8°;* 16 feuilles un quart.

Hommages poétiques à la famille royale, suivis de quelques poésies diverses; par E. T. Bazot. A Saint-Quentin, imprimerie de Moureau; et à Paris, chez Petit, 1816, *in-12*.

Théâtre choisi de la Harpe (Warwick, Mélanie, Jeanne de Naples, Philoctète, Coriolan, Virginie). Brest, Michel, 1816, *in-8°*.

Les deux Philibert, comédie en trois actes et en prose, par M. Picard, de l'Institut royal de France (Académie française), représentée pour la première fois sur le théâtre royal de l'Odéon, le 10 août 1816. Paris, imprimerie de Gratiot, librairie de Gide, rue Saint-Marc, n° 20; 1 fr. 50 cent.

La Fête de Henri IV, comédie en un acte et en vers, par M. le chevalier de Rougemont, représentée sur le Théâtre français, le 23 août 1816. Paris, imprim. de Chaigneau, librairie de Barba, *in-8°*.

Les amours de Henri IV et de Gabrielle ou *la Bataille d'Ivry*, ballet héroïque en trois actes, précédé d'un prologue, par M. Roger, maître des ballets du grand théâtre de Marseille, représentée le 23 mai 1816. Marseille, imprimerie de Ricard, *in-8°*.

Marie Stuart, tragédie de Schiller, traduite de l'allemand, par M. J. G. Hess. Paris et Genève, Paschoud, 1816, *in-8°*.

L'Ami des Enfants, par M. et Mme Azaïs; 8e livraison. Paris, imprimerie de Fain, ibrairie d'Eymery, 1816, 2 fr.

Pensées, saillies, etc. du chevalier de Boufflers, suivies de lettres, fragments, poésies diverses, et d'une épître de Ducis. Paris, imprimerie de Mme Perronneau, et chez Rosa, 1816, *in-18*, 2 fr. 20 cent.

Dictionnaire historique, topographique, militaire de tous les environs de Paris; par M. R. S. A. Paris, Panckoucke, Delaunay, Petit, Pélicier, Le Normant, Pillet, Verdière, 1816, *in-12;* 27 feuilles et demie, et une carte, 7 fr.

Le Nouveau conducteur de l'étranger à Paris; par F. M. Marchant. Paris, Moronval, 1816, 10 feuilles *in-18*, 2 fr. 50 cent.

Nouveau Conducteur des étrangers dans Paris, depuis sa restauration, etc.; par M. Bazot. Paris, imprimerie de Beraud, chez l'Écrivain, 1816, *in-18*, 10 feuilles et demie.

Le Pariseum moderne. Paris, Moronval, 1816, 10 feuilles *in-18*, 2 fr. 50 cent.

Le Champ du repos, ou le Cimetière de Mont-Louis, dit *du P. de la Chaise;* par MM. Roger père et fils (Plan topographique ancien et actuel, plus de 2000 mausolées, épitaphes; Abrégé de la vie du P. de la Chaise; Élégie de Gray sur le cimetière de campagne, avec des imitations libres en vers français et en vers italiens, etc.). Paris, imprimerie de Le Bègue, chez Pillet, Le Bègue et Roger père, rue de Cléry, n° 47, 1816, 2 vol. *in-8°*, 24 fr., et par la poste, 25 fr.

Histoire du roi Henri le Grand; par Hardouin de Péréfixe, nouvelle édition. Lyon, Barret, 1816, *in-12*.

Nouvelle Histoire du Roi Henri IV, traduite pour la première fois du latin de Raoul Boutrays; suivie d'un extrait de la traduction que fit Henri IV, à l'âge de onze ans, des Commentaires de César, etc. Paris, imprimerie de Mme veuve Jeunehomme, librairie de Delaunay, 1816; *in-12;* 13 feuilles, 3 fr.

Vertus, Esprit et Grandeur du bon Roi Louis XVI, par M. Demonville. Paris, Demonville, 1816, 211 pages *in-8°*, 3 fr. — 9 feuilles *in-12*, 2 fr.

Euripidis Alceste; ad fidem manuscriptorum ac veterum editionem emendavit et annotationibus instruxit Jac. Henr. Monk, Cantabrigiensis professor : accedit Georg. Buchanani versio metrica ; *in-8°*.

The poetical Works, etc.; Œuvres poétiques de Rob. Southey. Londres, Longman, 1815, 13 vol. petit *in-8°; 4* liv. st. 16 sh.

Essays on various subjects, etc., Essais sur divers sujets (étude des langues, etc.) ; par Will. Pitt-Scargill. Londres, Darton, 1816, *in-8°*.

Practical Geography, etc.; Géographie pratique; par M[lle] Cleobury de Nottingham ; *in-4°*, avec 25 cartes coloriées.

Egypt, a series of engravings exhibiting the scenery, antiquities, architecture, inhabitants, animals, etc. of that country, with accompanying descriptions and explanations. In-fol. C'est la première partie d'une description de l'Égypte, extraite de l'ouvrage de M. Denon.

Travels in Europe and Africa, etc.; Voyages en Europe et en Afrique, par M. Keatinge, auteur de la *Conquête du Mexique, etc.;* comprenant un premier voyage en France, en Espagne, à Maroc, un second voyage en France, en 1814; *in-4°*, 34 planches.

The History of the mahometan Empire in Spain, etc.; Histoire de l'empire mahométan en Espagne, contenant une histoire des Arabes dans cette contrée, de leurs institutions, de leurs conquêtes, de leurs arts, sciences, littérature, mœurs, etc.; par James Cavanah Murphy, architecte. Londres, Cadell, 1816, *in-4°*.

The Arabian Antiquities of Spain, etc.; Antiquités arabes en Espagne; par J. C. Murphy, architecte. Londres, Cadell, *in-fol.* 100 gravures.

History of England, etc., Histoire d'Angleterre; par Sharon Turner, tome II (depuis Édouard I[er] jusqu'à Henri V inclusivement). Londres, Longman, 1815; *in-4°*, 2 liv. st. 2 sh.

Selects Tracts, etc.; Mémoires concernant les guerres civiles de l'Angleterre pendant le règne de Charles I[er]; composés par des auteurs contemporains, et recueillis par Francis Maseres. Londres, Bickerstaff, 2 vol. grand *in-4°*, 1 liv. st. 8 sh.

The life of James II, etc.; Vie de Jacques II, roi d'Angleterre, extraite des mémoires écrits de sa propre main, et publiée par ordre de S. A. R. le Prince Régent, par J. S. Clarke, 2 vol. *in-4°*.

The History of Persia, etc.; Histoire de la Perse, depuis les anciens temps, etc.; par le colonel sir John Malcolm. Londres, Murray, 1816, 2 volumes grand *in-4°*, avec une carte et 22 gravures; 8 liv. st. 8 sh.; et en grand papier, 12 liv. st. 12 sh.

A system of Mineralogy, etc.; Système de Minéralogie, par Rob. Jameson, professeur à l'université d'Édimbourg; 3 vol. *in-8°*, 13 liv. st. 8 sh.

Three Lectures on craniological Physiognomy, etc.; Trois Discours sur la Cranologie, où l'on discute les opinions des docteurs Gall et Spurzheim, *in-8°*, fig.

Elements of Trigonometry, etc.; Éléments de Trigonométrie plane et sphérique, avec ses applications aux mesures, aux projections de la sphère, et aux opérations géodésiques; par Olinthus Gregory. Londres, Baldwin, 1816, *in-12*.

A Treatise on criminal Laws, etc.; Traité des Lois criminelles; par Th. Starkie; 2 vol. *in-8°*.

The Law of Libel, etc.; La Loi sur les Libelles, ou Histoire générale de cette loi dans les anciens codes, etc.; par Francis Ludlow Holt. Londres, Butterworth, 1816, 302 pages *in-8°*, 2[e] édition augmentée.

The Origin of pagan Idolatry, etc.; Origine de l'Idolâtrie païenne; par G. S. Faber. Londres, Rivington, 1816. 3 volumes grand *in-4°*, 6 liv. st. 15 sh.

The Works etc.; Œuvres de Will. Palay, archevêque de Carlisle. (Évidence du christianisme, philosophie morale et politique, théologie naturelle, sermons, etc.) Londres, Rivington, 1816, 8 vol. *in-8°*, 3 liv. st. 6 sh.

= M. Archibald Campbell a mis sous presse un *Voyage autour du monde*, fait dans les années 1806-1812.

Une nouvelle édition de *Don Quichotte* doit paraître à Londres, chez Cadell, en 4 vol. grand *in-8°*, avec 48 gravures : il y aura des exemplaires sur papier des Indes, grand *in-4°*.

ALLEMAGNE.

Anthologia græca ad fidem codicis Palatini ex apographo Gothano edita : curavit et annotationes criticas adjecit Fr. Jacobs. Tomus tertius et ultimus, apparatum criticum complectens. Lipsiæ, Dick, 1816, gr. *in-8°*.

Babrii fabularum choliambicarum libri III : accedit liber quartus fabularum et narrationum poeticarum ex Anthologia græca aliisque auctoribus excerptus. Collegit Fr. X. Berger. Munich, 1816, *in-8°*.

Repertorium commentationum à societatibus litterariis editarum, secundùm disciplinarum ordinem; tomus IX, scientiam et artem medicam continens; studio J. D. Reuss. Gœttingæ, Dieterich, 1816, *in-4°*.

Handbuch der litteratur, etc.; Manuel de la littérature classique allemande, depuis Lessing jusqu'à nos jours; par K. A. Schaller, tome II, 1re section, contenant l'histoire et la bibliographie de la philosophie spéculative. Halle, 1816, grand *in-8°*.

Woerterbuch, etc., Vocabulaire grec et allemand, pour servir à l'intelligence de la Cyropédie et de l'Anabasis de Xénophon; par J. M. Holzmann, 1816, grand *in-8°*.

Fr. Bopp, über das Conjugations System der sanskritsprache, etc. Essai sur le système de Conjugaisons de la langue sanscrite, comparé à celui des langues grecque, latine, persane et allemande, etc.; par Fr. Bopp. Francfort-sur-le-Mein, 1816, *in-8°*.

Æschylos Agamemnon, metrisch übersetzt, etc.; Agamemnon, tragédie d'Eschyle, traduite en vers allemands; par M. Guill. de Humboldt. Leipsick, Fleischer, 1816, *in-4°*.

Die Eumeniden, etc.; Les Euménides, tragédie d'Eschyle, traduite en vers allemands, par M. M. Conz. Tubingue, Osiander, 1816, *in-8°*.

Goethe's Werke, etc., Œuvres complètes de Goethe, nouvelle édition. Tubingue, Cotta, 1816, les 4 prem. vol. *in-8°*.

Geographie, etc.; Géographie des Grecs et des Romains, depuis les plus anciens temps jusqu'à Ptolémée; par F. A. Uckert. Weimar, 1815, 1 vol. grand *in-8°*. Ce volume sera suivi de deux ou trois autres, et d'un atlas.

Geschichte der Kreuzzüge; etc.; Histoire des Croisades; par G. F. Heller. Manheim, Loeffer, 1816, 3 vol. *in-8°*, 2 fl.

Geschichte der Deutschen, etc.; Histoire des Allemands; par C. A. Mentzel. Breslau, Holaufer, le tome Ier *in-8°*, fig. 2 rxd. 12 gr.

Naturrecht, etc.; Considérations sur le droit naturel et la morale, sur leur dépendance et indépendance réciproques; par J. C. Hofbauer. Halle, 1815; gr. *in-8°*.

Versuche, etc.; Mémoires sur les essais faits jusqu'ici pour prévoir le temps ou l'état de l'atmosphère; par Anselme Ellinger. Munich, Lindauer, 1816, gr. *in-4°*.

Anatomie, etc.; Anatomie et Histoire de la formation du cerveau dans le fœtus de l'homme, avec une exposition comparative de la structure du cerveau dans les animaux; par F. Tiedemann. Nuremberg, Stein, 1816, *in-4°*, avec 7 planches; 3 fl. 30 kr.

SUÈDE.

M. Fant, professeur d'histoire à l'université d'Upsal, vient de publier le prospectus d'un ouvrage qui aura pour titre: *Scriptores rerum Suecicarum medii ævi.* On avait désiré depuis longtemps, en Suède, un recueil des chroniques, diplomes et autres monuments historiques du moyen âge. Le feu roi, Gustave III, donna ordre à M. Nordin, évêque d'Hernoesand, de rassembler ces divers monuments épars dans les archives et dans les bibliothèques, les uns manuscrits, les autres inexactetement et incomplétement imprimés. M. Nordin se rendit à Stockholm et s'occupa durant dix ans de ce travail; mais, étant retourné dans son diocèse après la mort de Gustave III, il ne put continuer son entreprise, et les matériaux qu'il avait recueillis restèrent dans sa bibliothèque particulière. A sa mort, ses héritiers voulurent vendre à l'enchère cette collection importante: le Prince royal l'acheta, et en fit présent à la bibliothèque de l'université d'Upsal. Le roi de Suède, actuellement régnant, vient d'ordonner de la publier aux frais de l'État. M. Fant a été chargé de la revoir, de la compléter, et d'en donner une édition semblable à celle du recueil de Langebeck, intitulé: *Scriptores rerum Danicarum.* La collection des historiens de Suède va donc bientôt paraître: le Ier tome est sous presse; il sera composé de 150 feuilles; l'ouvrage entier aura 3 vol. *in-fol.*, en beaux caractères et sur beau papier. Le prix de chaque volume sera d'environ 20 francs, monnaie de France. Ceux qui voudront faire l'acquisition de ce recueil sont invités à déposer un ducat de Hollande à Stockholm, ou à Upsal, chez les libraires, ou chez les personnes qu'ils autoriseront à retirer les exemplaires. La liste des souscripteurs sera insérée dans le Ier tome.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

Errata. Septembre, *p. 33, l. 22,* quelquefois; *lisez* quelques lois.

JOURNAL

DES SAVANTS.

NOVEMBRE 1816.



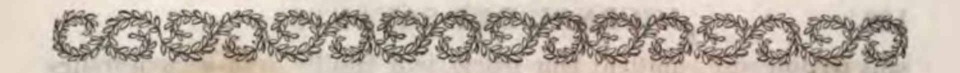
PARIS.

IMPRIMERIE ROYALE. — 1816.

RÉIMPRIMÉ EN 1841.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savants sera de 36 francs par an, et de 40 francs par la poste, hors de Paris ; il est de 48 francs (ou 53 francs 33 centimes par la poste) pour les 4 derniers mois de 1816 et l'année 1817. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n° 17*, et *à Strasbourg, rue des Serruriers*. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, etc., doit être adressé, franc de port, au bureau du Journal des Savants, *à Paris, rue de Ménil-montant, n° 22*.



JOURNAL
DES SAVANTS.

NOVEMBRE 1816.

Voyage en Norwége et en Laponie, pendant les années 1806, 1807 et 1808, par M. Léopold de Buch, *membre de l'Académie de Berlin et correspondant de l'Institut de France; traduit de l'allemand par* J.-B. Eyriés, *précédé d'une introduction de M.* A. de Humboldt, *suivi d'un mémoire de M.* de Buch *sur la limite des neiges perpétuelles, et enrichi de cartes et de coupes de terrain.* Deux volumes *in-8°* d'environ 500 pages chacun, avec trois planches. A Paris, chez Gide, libraire, rue Saint-Marc, n° 20. 1816.

C'est un dévouement bien respectable que celui des savants qui, dans le seul dessein d'être utiles, sans intérêt, sans ambition, ordinairement

Le prix de l'abonnement au Journal des Savants sera de 36 francs par an, et de 40 francs par la poste, hors de Paris ; il est de 48 francs (ou 53 francs 33 centimes par la poste) pour les 4 derniers mois de 1816 et l'année 1817. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n° 17*, et *à Strasbourg, rue des Serruriers.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, etc., doit être adressé, franc de port, au bureau du Journal des Savants, *à Paris, rue de Ménil-montant, n° 22.*

Quelque mérite que puissent avoir les observations minéralogiques de M. de Buch, c'est principalement sous ce point de vue moral que nous essaierons de présenter aujourd'hui son ouvrage à nos lecteurs. La description locale de la nature des roches, de leurs gisements et de leur superposition est, sans doute, très-utile pour la géologie, parce que les faits ainsi rassemblés de toutes parts sont le seul fondement solide sur lequel puisse s'élever cette science. Mais, jusqu'à ce qu'elle ait atteint la généralité de vues dont quelques esprits éminents de nos jours l'ont montrée capable, les matériaux qu'elle rassemble se présenteront comme de simples détails, que les seuls esprits dont je viens de parler pourraient rattacher à leurs grandes vues. C'est pourquoi nous remettons à l'un d'eux le soin de grouper ainsi les faits importants de géologie que M. de Buch a découverts dans son voyage; et, dans ce premier extrait, nous nous bornerons à faire connaître ses observations morales, dont les conséquences sont plus faciles à concentrer : heureusement elles ne sont pas les moins intéressantes, comme portant sur des objets neufs, et faites pour un observateur judicieux.

Mais d'abord rappelons-nous la situation géographique des contrées qu'il a parcourues. Partout où des hommes vivent en société, la nature du climat leur impose certaines conditions d'existence plus ou moins difficiles à satisfaire. Elles sont douces dans ces régions heureuses de l'Inde et des tropiques, séjour d'une éternelle indolence, où il suffit, pour vivre, de s'abandonner à la nature; elles sont déjà plus sévères dans nos contrées tempérées, où les alternatives des saisons exigent de l'homme des efforts pour se garantir des rigueurs du froid et des souffrances de la faim; mais elles sont âpres et redoutables dans les climats voisins des pôles, où tous les êtres vivants ont à soutenir la terrible lutte d'une nuit d'hiver qui dure six mois. Pour donner un tableau fidèle des conséquences que cette position entraîne, je ne puis mieux faire que de citer le passage suivant du discours préliminaire que M. de Humboldt a composé pour la traduction de l'ouvrage de M. de Buch. « A la longue nuit « d'un hiver dont la température moyenne descend à dix-huit degrés au- « dessous du point de la congélation, succède un été pendant lequel, « même par les soixante-dix degrés de latitude, le thermomètre s'élève « souvent, à l'ombre, à vingt-six ou vingt-sept degrés. Cette ceinture de « glaces éternelles qui, sous la zone torride, se soutient à la hauteur « de la cime du Mont-Blanc, atteint, sur les côtes du Finmark, des « collines à peine cinq ou six fois plus élevées que les clochers de « nos grandes cités. Cependant, malgré le peu d'espace que, sur les « alpes voisines du pôle, les frimas laissent au développement des êtres

« organisés, la plupart de ceux qui sont propres à cette région atteignent « un haut degré de vigueur et de force. Les rives escarpées de ces bras « de mer dont les rennes viennent boire l'eau salée, et qui, par leurs « sinuosités, leurs divisions et leurs courants, ressemblent à des fleuves « majestueux, sont couronnées de pins et de bouleaux. Après avoir été « plongés dans un long sommeil d'hiver, les arbres à feuilles herbacées, « stimulés pendant *la saison du jour* par les rayons solaires, exhalent, « sans interruption, et pourtant sans épuiser leurs forces vitales, un « air éminemment pur. En parcourant, en été, les montagnes de la La-« ponie, le botaniste y trouve, dans la zone du rhododendron et des « andromèdes, cette sérénité du ciel, cette constance presque immuable « du beau temps que l'on admire entre les tropiques avant l'entrée de « la saison des pluies. L'effet de l'obliquité des rayons solaires est com-« pensé par la longue durée du jour; et sous le cercle polaire, près de « la limite inférieure des neiges perpétuelles, comme dans les forêts « humides de l'Orénoque, l'air est rempli d'insectes malfaisants. Cepen-« dant tous ces phénomènes de la vie organique sont restreints à un « court espace de temps. L'astre qui a répandu une si grande masse de « lumière s'approche progressivement de l'horizon. Les rigueurs de l'hi-« ver s'annoncent dès que le disque du soleil disparaît pour la première « fois et que les nuits se succèdent à de courts intervalles : ainsi l'exis-« tence des plantes qui embellissent la terre est comme bornée à la « durée d'un jour qui les voit naître et périr. Cette influence de la lu-« mière vivifiante est célébrée dans les chants des anciens Scandinaves ; « ils nous retracent, sous l'emblème d'une roche nue, humide et froide, « la croûte primitive du globe, que les premiers rayons du soleil du « midi recouvrent de graminées.

« Au spectacle de ces changements rapides dans le monde physique « se joignent des phénomènes d'un intérêt moral. L'extrémité de l'Eu-« rope est habitée par une race d'hommes essentiellement différente de « celle que l'on trouve depuis le Caucase jusqu'aux colonnes d'Hercule, « depuis le golfe de Bothnie jusqu'au sud du Péloponnèse. Les peuples « d'origine tartare, slave, germanique ou cimbrique, si différents dans « leurs mœurs et leur langage, appartiennent tous à cette grande portion « de l'espèce humaine, qu'assez arbitrairement on a appelée la race du « Caucase. Les traits qui caractérisent cette race paraissent s'effacer « chez les Lapons de l'Europe, les Esquimaux de l'Amérique, et les Sa-« moïèdes de l'Asie, trois peuples circompolaires qui approchent, sous « quelques rapports, de la race mongole. Sans franchir les limites de « l'Europe, le voyageur qui cherche à lire l'histoire de son espèce dans

« la physionomie des peuples et dans l'analogie de leurs langues, trouve « à résoudre, sous le cercle polaire, ces mêmes problèmes qu'offrent les « tribus sauvages dont nous sommes séparés par l'Océan. Le centre de « l'Afrique réunit deux races également exposées à l'influence d'un cli- « mat brûlant, les Maures et les Nègres : de même l'extrémité de l'Eu- « rope offre, à côté les uns des autres, les Finois agriculteurs et les « Lapons nomades, uniquement adonnés à la vie pastorale. Malgré « l'énorme différence de la constitution physique de ces peuples, on ne « saurait cependant révoquer en doute que le dialecte de la race trapue « dérive de la même source que ceux des Finois et des Estoniens. « L'analogie de ces langues, désignées sous la dénomination générale « de *langue tschoude*, ne s'arrête pas là où commence la dissemblance « des traits physionomiques. Il y a plus encore : une des plus belles races « d'hommes qui habitent l'Europe tempérée, les Madjars ou Hon- « grois, offrent, dans leur idiome, plusieurs rapports frappants avec le « dialecte tschoude des Lapons. Dans le flux et le reflux des peuples « qui se sont subjugués mutuellement en Asie et en Europe, l'empire « des langues s'est étendu par celui des armes et des lois. »

Après avoir ainsi envisagé généralement les circonstances physiques de ces contrées, voyons comment l'homme en a tiré parti et s'est modifié pour elles; mais ici tout diffère selon l'époque. Il n'y a aucune ressemblance entre l'ancienne Norwége, peuplée de familles isolées, presque sans communication les unes avec les autres, et la Norwége actuelle, où des villes heureusement placées pour le commerce maritime deviennent, pour l'intérieur, comme autant de foyers de chaleur et de vie. Nulle part l'effet de ces centres de population n'est plus sensible que dans les contrées boréales. Là, le blé des zones tempérées, se trouvant apporté par le commerce, assure la subsistance de l'habitant des campagnes bien mieux que ne ferait jamais la récolte incertaine et chétive qu'il pourrait arracher d'un sol sans chaleur, et le rend maître d'en exploiter les véritables richesses, qui, portées dans les villes et embarquées, vont alimenter l'industrieuse adresse des peuples du midi : dans la Norwége australe, l'hiver est l'époque de ces échanges et des grands rassemblements. Alors, dit M. Buch, on voit affluer de toutes parts les paysans des vallées et des montagnes environnantes jusqu'à des distances considérables, différents d'aspect, de costume, d'intelligence, selon que les rapports commerciaux, plus ou moins étendus, plus ou moins utiles, ont ouvert et exercé leur esprit. A Christiania l'auteur fut, pour la première fois, témoin de ce spectacle. Il décrit d'une manière très-vive l'impression qu'il en ressentit. « On éprouve, dit-il,

« une véritable satisfaction lorsque, vers le milieu de janvier, époque « de la foire annuelle, on rencontre sur les chemins des caravanes de « paysans conduisant leurs nombreux traîneaux; ils apportent une si « grande quantité de beurre, de fromages, de suif, de cuirs, que l'on « ne peut concevoir comment ils s'en déferont : mais chaque proprié- « taire, chaque ménage de la ville, attend avec impatience l'arrivée de « la caravane des traîneaux; les paysans sont rarement embarrassés pour « placer leurs denrées, et ils ont presque toujours la faculté de mettre « le prix à leurs marchandises. Dès le mois d'octobre, peu avant la « chute des neiges, ils ont amené à Christiania des milliers de bœufs, « afin de fournir à la ville sa provision d'hiver: ils prennent en échange « du blé, de la drèche pour la bière des festins et des jours de fêtes, « du fer, de la quincaillerie, quelquefois du poisson sec, et beaucoup « de petits objets qui tiennent plus à la commodité qu'aux nécessités « de la vie. Telle est la véritable répartition indiquée par la nature et « par le climat du pays. Le bétail prospère dans les cantons montueux; « ils en fournissent la ville : le blé arrive à la ville par le commerce; « elle en approvisionne les montagnes.

« A Christiania, le blé vient presque tout du Jutland, soit dans de « gros navires ou des embarcations très-petites, telles que les yachts, « et même des bateaux. On est surpris de l'audace des hommes qui « osent affronter ainsi une mer généralement orageuse; mais la tra- « versée ne dure que douze heures, et le débouché comme le profit « sont assurés. On voit même, en temps de paix, arriver à Christiania « du blé des autres pays plus éloignés, situés le long de la mer « Baltique, lequel est meilleur que celui du Jutland; ce qui prouve que « cette ville et le pays d'alentour possèdent des ressources qui leur per- « mettent de se procurer plus que le nécessaire. Ses ressources sont « les planches et le fer, qui attirent l'or de l'Angleterre en Norwége, et « peut-être à Christiania plus qu'ailleurs; car les planches qui en vien- « nent ont toujours été les plus renommées. Il paraît bien simple de « partager, au moyen d'un moulin à scies, un arbre en poutrelles et « en planches, et les moulins de cette ville ne diffèrent pas de ceux qui « existent ailleurs. Christiania n'est pourtant arrivée à un haut degré de « prospérité que parce qu'on y sait mieux scier les planches. Le poin- « tilleux Anglais rebute celles de Drontheim, et les envoie en Irlande, « où l'on est moins difficile; mais il paye plus cher celles de Christiania « et de Fredcieslat. — Cette préférence tient moins à la qualité supé- « rieure du bois qu'à l'épaisseur constamment égale des planches, au « parallélisme exact de leurs deux surfaces les plus larges, et peut-être

« à bien d'autres particularités qui sont connues du scieur et du négo-« ciant anglais, et qui décident de la richesse et de la prospérité d'un « pays entier. Quelle activité, quand, en hiver, de longues files de traî-« neaux chargés de planches arrivent du haut pays, et les portent au « dépôt général, qui occupe, le long du rivage, tout l'espace compris « entre la ville et le waterland, et qui se prolonge encore tellement « vers l'extrémité du golfe, que les navires touchent presque aux plan-« ches entassées! A la fin de l'hiver, elles forment une espèce de ville : « on se perd dans le grand nombre de rues et de passages de ces chan-« tiers. Tant que la présence de la neige sur la terre permet le transport « en traîneau, le mouvement des paysans qui amènent des planches ne « discontinue pas. Dès qu'il les ont livrées aux inspecteurs, ceux-ci « leur font sur le dos, avec de la craie, des marques et des chiffres « qui désignent leur droit de propriété, l'endroit d'où viennent leurs « planches, la quantité qu'ils en ont apportée. Il est singulier de voir « le paysan, portant sur son dos cette lettre de change d'un genre ori-« ginal, courir à toutes jambes au comptoir du négociant dans le « quartal. Le moindre délai, une affaire quelconque, pourrait faire « courir à la marque inscrite sur son habit le risque de disparaître : « alors il perdrait irrévocablement le titre de sa créance. Arrivé devant « le caissier, il n'a pas besoin de dire un mot; il présente le dos, il est « payé sans observation : la brosse que le caissier promène sur son « habit donne la quittance. »

Ce fut dans ce commerce qu'un habitant de Christiania, nommé Berntanker, acquit une fortune prodigieuse, qu'il légua tout entière à cette ville pour le soulagement des pauvres, des orphelins, et pour aider les voyageurs qui iraient chercher dans l'étranger des lumières utiles à leur patrie. Christiania doit à ce même homme bienfaisant, et à sa famille, la fondation ou l'embellissement de plusieurs institutions d'utilité publique, un cabinet de physique, une bibliothèque, une académie militaire, qui, par la généralité de l'instruction qu'on y donne, a beaucoup de rapports avec notre école polytechnique, et qui ne serait pas indigne de lui servir de modèle en quelques points de ses règlements. Depuis le voyage de M. de Buch, le gouvernement danois avait projeté d'établir aussi à Christiania une université, un observatoire; et, selon ce qu'en avait appris alors celui qui écrit cet article, ces fondations eussent été dignes, par leur grandeur, de l'état actuel des sciences. Puisse le nouveau gouvernement de la Norwége poursuivre ces utiles projets!

M. de Buch partit de Christiania le 21 avril 1807, à la suite d'un hiver qui avait paru doux pour cette latitude; la fonte des neiges était

arrivée plus tôt qu'à l'ordinaire; les paysans, redoutant pour leurs traîneaux l'amollissement des routes, s'empressaient de quitter la ville et de regagner les montagnes, où l'hiver régnait encore. M. de Buch arriva ainsi, avec quelques difficultés, à Drontheim, dont la population de huit mille habitants est regardée comme considérable pour une ville si enfoncée dans le nord. Aussi on y fait un grand commerce de stockfish, de harengs, d'huile de poisson, de peaux, et surtout de cuivre. Il s'y est formé une société des sciences, qui a déjà publié plusieurs volumes de mémoires remplis de recherches intéressantes, et qui, par sa position boréale, pourra fournir à la physique des observations très-précieuses. Un grand nombre de maisons de campagne entourent la ville et augmentent l'agrément de sa situation. Cependant déjà, à cette latitude, la plupart des fruits ne mûrissent plus : le chêne même n'y croît plus qu'avec peine; car, ainsi que M. de Buch le remarque, il exige à peu près la même température moyenne que les arbres fruitiers. De là, continuant toujours sa route vers le nord, en suivant la côte, notre voyageur arrive sous la latitude du cercle polaire. Ici la température moyenne de toute l'année n'est plus guère que d'un degré au-dessus de la congélation, et la plus grande chaleur du mois de juillet n'excède pas onze degrés et demi. On n'y voit plus du tout de chênes; les sapins mêmes ont disparu. Cependant l'aspect du pays est loin d'être dénué de beautés. « Ici, dit M. de Buch, nous vîmes, pour la première fois, le soleil res« plendissant et donnant même de la chaleur à minuit. Les bouleaux « étaient entièrement verts, une grande quantité de fleurs couvraient la « pente des montagnes. A peu de distance de l'habitation, une belle « chute d'eau se précipite entre les rochers pittoresques; le ruisseau « qu'elle forme serpente en murmurant au travers des prairies. On est « frappé du nombre infini de rochers que l'on aperçoit, et surtout du « coup d'œil de Fugloe, île haute et escarpée, où deux cascades sem« blables à deux rubans argentés tombent de plus de mille pieds de « haut. » On conçoit qu'un pareil séjour ne doit pas être désert; et, en effet, on y trouve environ trois cents habitants par mille carré : mais M. de Buch prévoit encore l'espérance d'un meilleur avenir pour ces régions boréales dans la formation d'établissements fixes destinés à des pêcheries, dont les produits seraient portés immédiatement en Angleterre et en France. Alors l'habitant du Nordland se trouverait dispensé d'employer plusieurs mois de la belle saison pour porter à Bergen ce qu'il a pêché dans le reste de ce temps précieux. Ce furent autrefois des établissements semblables qui devinrent la source du commerce de Bergen et de sa grande prospérité; mais maintenant l'extension des

communications commerciales et de la navigation donnerait aux pêches de ces deux points de la côte des débouchés suffisants pour qu'ils ne se fissent aucun tort. Au reste, la civilisation est encore ici tellement peu avancée, que, dans tout le Nordland, qui a exactement la grandeur du Portugal, il n'existe qu'un seul lazaret et un seul médecin, que l'on vient chercher en canot pour le transporter aux points de la côte où sa présence est nécessaire; ce qui exige quelquefois que le malade qui a recours à sa science attende plusieurs mois avant de l'obtenir. Cependant on trouve encore, dans ce pays si pénible, des pasteurs éclairés, qui peu à peu y répandront l'instruction et les connaissances les plus nécessaires à la vie. M. de Buch nomme un de ces hommes respectables, M. Simon Kindal, le pasteur de l'île de Stegen, chez lequel les enfants du pays vont apprendre à lire, à compter, et même prendre quelques notions de géographie. Qui le croirait? dans cette paroisse située à soixante-huit degrés de latitude, et, par conséquent, au delà du cercle polaire, il y a une petite bibliothèque publique à l'usage des paysans, et quelques habitants du canton contribuent, chaque année, d'une petite somme pour l'augmenter. Le pasteur, qui a écrit en norwégien plusieurs ouvrages pour l'enfance, se propose de les traduire en langue lapone pour les introduire chez les Lapons du Finmark. Quoi de plus admirable que ce dévouement obscur qui n'a pour témoin que la Providence!

Au delà de Stegen, M. de Buch, remontant toujours vers le nord, traversa le Westfiord, golfe dangereux par la rapidité des courants qui se forment entre la multitude des îles dont ses côtes sont semées. Le flux et le courant général qui vient du sud, y pénétrant ensemble, poussent dans les détroits formés par ces îles une masse d'eau si considérable, que, ne pouvant s'écouler assez vite, elle s'y gonfle en torrents impétueux. Lorsque le reflux se fait sentir, ce torrent prend une direction contraire, et le moindre vent de sud qui le retarde par sa résistance, augmente encore sa furie. Dans les points où le détroit se resserre davantage, cette lutte terrible forme un véritable gouffre. Tel est celui qui est si fameux sous le nom de Maelstroem, près de Moskensoe et de Varoe. « Le Maelstroem, « dit M. de Buch, n'est réellement redoutable que lorsque le vent du « nord-ouest souffle en opposition avec le reflux. Alors les vagues se « soulèvent, forment des tournoiements, et entraînent dans l'abîme les « poissons et les bateaux qui s'en approchent. L'on entend, à plusieurs « milles au large, le mugissement et le fracas du courant. En été, ces « vents impétueux ne se font pas sentir. Alors le Maelstroem est peu « redouté, et n'interrompt pas la communication des habitants de Varoe « et de Moskensoe : l'espoir de voir en ce lieu quelque chose de grand

« et d'extraordinaire est généralement déçu, parce qu'il n'amène les « voyageurs qu'en été. »

L'année 1807, pendant laquelle M. de Buch faisait son voyage, avait été désastreuse pour les habitants du Nordland. Pendant le mois de février, une pêche abondante leur avait donné d'abord les espérances les plus heureuses, lorsque tout à coup la chute tardive d'une énorme quantité de neiges vint couvrir pour plusieurs mois les établissements où le poisson séchait, et força les habitants à tenir leurs vaches renfermées dans les étables jusqu'au mois de juillet. Les arêtes et les têtes de poisson, le résidu des huiles, les herbes marines, la mousse des rennes, les branches de bouleau, en un mot tout ce qui sert à nourrir les bestiaux en hiver, était consommé. La plupart moururent faute de nourriture; et, pour comble d'infortune, le poisson se trouva pourri sous la neige. Le peu de jours pendant lesquels cette masse de neiges a tombé a fait au Nordland une profonde blessure. Tel est l'état inévitable de la société naissante dans ces régions, d'où la nature semblait l'avoir exclue. Elle n'y peut subsister qu'à force d'art et de travail, en luttant sans cesse contre l'âpreté du climat, dont trop souvent l'inclémence prolongée ou les retours tardifs viennent ruiner en quelques jours les efforts de plusieurs années. Ici M. de Buch discute avec sagacité une opinion généralement répandue dans la Norwége et la Suède; c'est que, sur les bords de la mer, de même que dans l'intérieur du pays, le climat se refroidit sensiblement. « Autrefois on ne connaissait, dit-on, que deux saisons, « l'hiver et l'été: maintenant il y a un printemps; mais il arrive à l'époque « où l'été se faisait sentir jadis. A Drontheim, dans le Helgeland, à « Stegen, l'époque actuelle des semailles est de huit jours et même de « quatorze jours plus tardive que les vieillards ne l'ont connue dans leur « jeunesse. Autrefois on récoltait des fruits à Drontheim; il y a long-« temps qu'on n'y en voit plus. On montre, en certains points du pays, de « petits glaciers qui commencent à se former, tandis qu'autrefois on n'en « voyait pas la moindre apparence. Enfin la neige reste éternelle sur « des cimes qui autrefois s'en dépouillaient annuellement. » Quoique ces observations soient malheureusement trop certaines, M. de Buch cherche à montrer qu'il n'en faut point conclure un état de refroidissement durable. Il appuie cette opinion sur d'anciens poëmes remontant à plus de huit siècles, dans lesquels il est parlé, avec beaucoup de détails, d'une époque funeste où l'on ne récolta absolument rien depuis Drontheim jusqu'au Finmark, non pas seulement pendant une année, mais pendant plusieurs années consécutives. Alors, sans doute, dit M. de Buch, on dut bien davantage croire à une cause de refroidissement

générale et permanente. Néanmoins cette cause ne fut que passagère. Des étés plus favorables revinrent; la végétation reparut, et avec elle la vie et la prospérité. M. de Buch pense qu'il en sera de même de l'époque actuelle; il suppose, avec beaucoup de vraisemblance, que les régions boréales sont sujettes à des alternatives de climat incomparablement plus prolongées et plus influentes qu'elles ne sont dans nos zones tempérées. En effet, dans un pays dont la température moyenne est à peine d'un degré centésimal au-dessus de la congélation, ce qu'on peut juger, comme le fait très-bien M. de Buch, par la nature des végétaux qui y croissent librement à des hauteurs diverses, le plus petit abaissement occasionné accidentellement pendant une année doit avoir pour effet immédiat de tuer tous les végétaux qui trouvaient, à cette limite, justement le dernier degré de chaleur nécessaire à leur existence, et, en conséquence, de les faire disparaître du sol, qui ne peut plus s'en recouvrir qu'après une longue succession d'années favorables. Combien ces considérations ne sont-elles pas propres à nous faire supporter avec patience les légères vicissitudes que la température annuelle éprouve dans nos heureuses contrées!

Mais quels avantages peuvent donc attacher le Nordlandais à un climat où il faut toujours combattre ainsi la nature? Ce sont les profits considérables, quoique hasardeux, de la pêche. La pêche, outre ses produits ordinaires, offre à l'espérance des chances favorables qui occupent l'imagination. Elle peut être, comme la chasse, une passion, et par les mêmes causes. « Le nombre total des bateaux pêcheurs qui se réunissent chaque « année à Vaage, chef-lieu des pêcheries du Nordland, est de près de « quatre mille, montés chacun de quatre ou cinq hommes; ce qui fait au « moins dix-huit mille pêcheurs, c'est-à-dire plus de la moitié des hommes « faits qui habitent cette contrée. A ces bateaux se joignent plus de trois « cents bâtiments venus de points plus méridionaux de la Norwége, « chacun monté de sept à huit hommes; de sorte qu'à l'époque où ils se « réunissent, pendant les mois de février et de mars, il y a, sur ce seul « point de la côte, plus de vingt mille personnes employées avec une acti- « vité incroyable. Il n'y en a pas davantage au banc de Terre-Neuve. » M. de Buch évalue le produit moyen de cette pêche à seize millions de morues, valant environ deux millions de francs. La plus grande partie de ce poisson est expédiée à Bergen et fait sa richesse; mais, comme nous l'avons dit, un établissement fixe qui se formerait à Vaage même, afin d'épargner ce transport intermédiaire, aurait de grands avantages pour l'accroissement du travail et de la population. Ce qui pourra produire de meilleurs effets encore, ce sont les établissements formés dans

l'intérieur du pays, comme autant de colonies véritables, destinées à exploiter les immenses forêts qui couvrent le sol, et à découvrir toutes les richesses minérales qu'il peut renfermer dans son sein. M. de Buch décrit des établissements pareils qui se sont formés à soixante-neuf degrés de latitude, dans des déserts où jusqu'alors les Lapons mêmes avaient eu peine à pénétrer, et qui maintenant nourrissent déjà plus de trente familles heureuses de leur industrie. Ces résultats sont dus au zèle et à la persévérance d'un seul homme, M. Holmboe, receveur à Tromsoe. Jusqu'ici la culture des prairies, celle d'un peu de *blé* (1), la nourriture des bestiaux et le sciage des planches, ont fait l'occupation principale et ont suffi amplement à la subsistance des colons. Chaque année de nouveaux défrichements accroissent leur richesse. Après que les récoltes de l'été ont payé leurs peines, ils se renferment dans leurs maisons lorsque l'hiver commence; là ils se livrent au travail de leurs vêtements et à l'apprêt des laines et des cuirs. Les gains hasardeux de la pêche ne les tentent point, et, dans cet état paisible, ils passent doucement leur vie. La longueur de leurs hivers est compensée par celle des beaux jours du mois de juillet. « Alors, « dit M. de Buch, la douceur et la sérénité constante de l'air donnent « aux longs jours de ces contrées un charme particulier. Quand, aux « approches de minuit, le soleil continue sa marche vers le nord, tout « le pays, quoiqu'éclairé encore, jouit, comme les contrées plus méri- « dionales, du calme du soir. Lorsque cet astre s'élève de nouveau, on « croit de même voir recommencer le jour; et à mesure qu'il monte pro- « gressivement, il répand une chaleur nouvelle sur tout le pays. La clarté « est à tous les instants la même; et à peine s'imagine-t-on que la soirée « est avancée, lorsque le thermomètre, par son abaissement, annonce que « minuit est déjà passé. La sensation qu'imprime l'aspect du soleil est « toujours pure, car l'impression mélancolique qu'il produit en se plon- « geant dans les ondes ne vient pas la troubler. Un peu après minuit, « toute la nature commence à s'animer lentement; les nuages s'élèvent « de terre et se répandent en formes variées dans l'air et sur les mon-

(1) Ce serait une chose bien surprenante, que le blé pût exister encore à cette latitude: toutes les observations faites jusqu'à présent paraissent contredire cette assertion. Ne serait-il pas possible que le traducteur eût été trompé par le sens générique du mot allemand *Korn*, qui ne signifie pas seulement le blé-froment, mais aussi toute espèce de céréales; et que, dans ce passage et dans quelques autres qui vont suivre, M. de Buch eût voulu désigner par *Korn*, non pas le blé, mais le seigle? En effet, on sait que le seigle croît encore dans des contrées trop froides pour que le blé puisse y vivre, ce qui tient à ce qu'il mûrit plus tôt que le blé et en moins de temps.

« tagnes ; de petites vagues à la surface de la mer font voir que l'air qui « vient du nord se presse graduellement avec plus de force vers le sud. « Le soleil monte sur l'horizon : ses rayons agissent progressivement sur « le sol. Le murmure des ruisseaux, gonflés par la fonte des neiges dont « le pays est encore couvert, augmente sensiblement : le vent du nord « s'est entièrement élevé ; il ne souffle plus par bouffées, mais avec une « régularité continue. Vers huit heures du soir, tout est rentré dans le « repos ; plus de nuages dans l'air, plus de vent du nord. On ne ressent « plus pendant la nuit que la douce chaleur du soleil. »

M. de Buch, remontant toujours vers le nord, arriva vers le 20 juillet à Alten dans le Finmark ; là il vit encore de nouvelles preuves de ce que peut l'industrie humaine contre la plus rebelle nature.

« Alten, dit-il, est le point le plus peuplé, le plus agréable et le « plus fertile de tout le Finmark ; il est aussi le seul où l'on cultive le « blé (1), et le point du globe le plus septentrionnal où cette culture « ait lieu : on en a l'obligation aux Quênes (Finois) ; car, avant qu'ils « se fussent établis dans ce canton, on n'osait pas l'essayer. Il y a « environ un siècle qu'ils sont venus habiter cette province, et ils y « ont amené l'activité et l'industrie. Ce furent, sans doute, les guerres « de Charles XII et les dévastations des Russes en Finlande qui les « forcèrent d'abandonner leurs foyers. Poursuivant constamment leur « marche vers le nord, ils se fixèrent à Alten en 1708. Ces premières « émigrations en ont amené d'autres et n'ont pas discontinué, circons- « tance très-avantageuse pour la Laponie : elles sont même si considé- « rables, que les Lapons craignent avec assez de fondement que les « Quênes ne finissent par occuper leur pays, et les en chasser tout à « fait, inconvénient qu'il leur serait cependant facile de prévoir, si, « à l'exemple des Quênes, il prenaient des habitations fixes et culti- « vaient la terre. Les Quênes n'ont rien changé à la manière de vivre « et aux usages de leurs ancêtres. Ils parlent le finois, qui a moins de « ressemblance avec le lapon, quoique d'origine commune, que le « suédois n'en a avec l'allemand. Les maisons sont distribuées comme « celles de la Finlande ; la plupart ne consistent qu'en une grande pièce « construite en poutres, et qui n'a d'autre plafond que le toit. A l'un « des côtés se trouve un poêle énorme, qui occupe la plus grande partie « de la paroi, et qui n'a pas de tuyau extérieur ; de sorte que la fumée « s'élève jusqu'au toit, se rabat le long des murs, et sort par de petites

---

(1) D'après la remarque déjà faite plus haut, M. de Buch a voulu probablement désigner *le seigle*, et non le blé, comme on le lit dans la traduction.

« ouvertures carrées, à trois pieds environ au-dessus du sol. Lorsque « le bois est entièrement consumé, et qu'il ne reste plus qu'une braise « ardente, on ferme les lucarnes, et l'on concentre dans la pièce une « vraie chaleur de Syrie. La partie supérieure du poêle sert aux bains de « vapeur, usités en Finlande comme en Russie.

« Les Quênes ne se distinguent pas des Lapons par le vêtement, « mais ils en diffèrent totalement par les mœurs. Ils sont, sans en excep- « ter les Norwégiens, les habitants du Finmark les plus civilisés et les « plus industrieux. Ils ont de l'esprit naturel, l'intelligence vive et « prompte, et ne redoutent pas le travail : aussi apprennent-ils aisément « tous les métiers qui sont nécessaires aux besoins du ménage ; et l'exem- « ple des paysans de Tornéo, d'Uleaborg et de Cajanebourg, prouve « quels progrès ils peuvent faire dans l'agriculture et dans les arts in- « dispensables à la vie. L'influence funeste de la vie maritime, l'attente « nonchalante du gain, contraire à toute prévoyance d'économie pour « le temps de nécessité, ne se sont pas autant manifestées chez les « Quênes que chez les Norwégiens et les Lapons; ce qui pourra faire « qu'avec le temps ils expulseront non-seulement les Lapons, mais « aussi les Norwégiens. La prospérité du pays n'y perdrait certainement « pas. »

D'Alten, l'auteur arrive à Hammerferst, dans l'île de Qualoe. Cette ville est seulement d'un degré plus septentrionale qu'Alten; mais cette différence, qui, dans les contrées tempérées, n'aurait sur la tempéra- ture qu'une influence insensible, en exerce une terrible dans ces con- trées boréales. « Aussi, dit M. de Buch, quelle prodigieuse différence « entre le climat de ces deux endroits et l'aspect du pays qui les en- « toure! Qualoe ne produit rien; la nature y est plongée dans un « engourdissement continuel; un brouillard sans fin y étouffe la végé- « tation; il n'y croît aucun arbre : on cherche en vain à élever des « herbes potagères autour des habitations. Quelques groupes de bou- « leaux se montrent dans les vallées; ils sont assez touffus : mais ces « arbres s'efforcent vainement de gagner la pente des collines à une « élévation médiocre; ils se rapetissent et disparaissent; ils ne peuvent « pas même vivre dans les hautes vallées. Telle est la partie des « Alpes sur le Saint-Gothard. Pas la moindre trace du séjour des « hommes ou de culture....... Le soleil ne se montre que rarement « dans ces parages; l'été y est sans chaleur; à peine y jouit-on de « quelques jours sereins. Le vent de nord-ouest amène en un instant « sur la terre des nuages qui couvraient la surface de la mer : ils se

« résolvent en torrents de pluie. Pendant des journées entières, des « brumes épaisses restent suspendues au-dessus du sol. »

Le seul moment où ce pays présente un aspect de vie, c'est dans le mois de juillet, à l'époque de l'arrivée des navires norwégiens et russes, qui apportent avec eux des cargaisons de blé et de farine, pour les échanger contre le poisson pêché par les Finois; mais, en outre, les Russes commencent aussi à venir pêcher eux-mêmes devant Hammerfest. Plus adroits ou plus hardis que les naturels, ils font aussi des pêches plus abondantes; et le Finois, qui les hait à cause de cette rivalité, ne s'est pas encore déterminé à employer les procédés par lesquels ils l'emportent sur lui.

Un peu plus loin, à soixante et onze degrés de latitude, l'auteur arrive à Maasoe, petit port habité « par un commerçant, un pasteur, un « maître d'école et un officier de justice. Les deux premiers vivent « dans des maisons, les autres dans des huttes de terre. L'église est « construite en poutres. Le ciel, la mer, les montagnes, les brumes « et la pluie semblent se confondre en ce lieu. Le soleil perce rare- « ment l'épaisseur des nuages; et ce n'est que pour quelques instants « que la côte de Mageroe, quoique très-haute, et le singulier rocher de « Stappen, dans le voisinage du cap Nord, se montrent au-dessus des « vagues continuellement agitées, semblables à des fantômes : ces « objets ne tardent pas à disparaître de nouveau au milieu des brouil- « lards. Les rochers de Maasoe ne sont couverts que d'herbes peu nom- « breuses; l'on n'y voit pas même l'apparence d'un arbrisseau, rien « qui rappelle un arbre. Quel séjour! L'étranger y est ordinairement « enlevé par le scorbut dès la première année de son séjour. S'il est « jeune, vigoureux, prudent, s'il surmonte l'influence désastreuse du « climat, sa santé n'en est pas moins en peu d'années détruite pour « jamais, lors même qu'il retourne dans les cantons plus méridionaux « ou dans ceux de l'intérieur. Il réside cependant ici un pasteur qui a « constamment besoin de force et de courage dans l'exercice de ses « fonctions. On en a vu quelquefois y séjourner pendant six, huit et « même douze ans, jusqu'à ce que le scorbut et le désespoir les pré- « cipitassent dans la tombe. »

Enfin, en continuant toujours sa route, l'auteur arrive à Kielvig, dans les environs du cap Nord; il découvre de loin les rocs de ce fameux promontoire, qui, placé comme le pilier de l'Europe au-devant des éternelles tempêtes du pôle, a sa base morcelée en longues aiguilles qu'use lentement la fureur des flots.

« Des rochers énormes entourent la baie que j'ai à mes pieds. Quelle

« solitude, quelle tristesse sur les montagnes de l'intérieur! Tout y est « mort, ou n'offre que le premier effort de la vie : dans les parties « basses, on voit encore de grands espaces couverts de neige; les émi- « nences ne consistent qu'en d'énormes amas de pierres; pas la moindre « trace de végétation, à l'exception de quelques lichens blanchâtres. « C'est comme une terre sortie récemment des eaux du déluge; la nature « reste éternellement engourdie dans ces déserts affreux que l'homme « s'empresse de fuir. »

D'après les lois de la géographie des plantes, M. de Buch fixe la température moyenne de l'année sur ce point du globe à un degré et demi au-dessous de la congélation; toutefois un été de quelques instants paraît encore, même dans ces latitudes; le mois d'août l'amène : en peu de jours les neiges se fondent, les montagnes se couvrent de fleurs; pendant quelques jours le thermomètre se soutient à quinze degrés. L'hiver de ce pays est moins redouté à cause du froid que pour ses affreuses tempêtes, dont la furie surpasse tout ce qu'on peut imaginer. « Les vents « du nord et du nord-ouest, se précipitant impétueusement du haut des « montagnés, mettent tout dans la commotion la plus terrible; aucun « son ne se peut distinguer, aucune voix humaine ne peut se faire en- « tendre au milieu de leurs mugissements. Muet de saisissement, l'homme « cherche à résister au froid en s'enveloppant de vêtements et de four- « rures : il n'a pour apaiser sa faim que le peu d'aliments qu'il trouve « prêts et à sa portée; car le feu ne peut brûler, et l'habitation trem- « blante a peine à se soutenir; état terrible qui dure quelquefois plu- « sieurs jours. Ces tourmentes se font ordinairement sentir à l'époque où « le soleil commence à s'élever sur l'horizon; mais, circonstance remar- « quable, elles diminuent constamment à l'entrée de la nuit, et n'ont « que peu de forces tant qu'elle dure : leur fureur renaît avec le jour. « Peut-être sont-elles plus fougueuses à Kielvig qu'en d'autres endroits « de la côte; mais ces violentes agitations de l'air en hiver sont com- « munes à toute la mer de Finmark. » Qui le croirait, si un observateur tel que M. Buch ne nous en donnait l'assurance? Là, dans ces extrémités boréales de la terre, près d'un petit port nommé Rebvog, se trouvent des maisons agréables, élégantes, habitées par des hommes polis et instruits, qui découvrant de leur fenêtre les glaces du cap Nord, lisent Aristote, le Dante, le Tasse, Molière, Racine, Virgile et Milton. C'est que Rebvog offre une anse très-sûre et très-favorable pour la pêche. Tous les ans, plusieurs navires chargés des produits de ces mers en partent pour l'Espagne, et les vaisseaux russes viennent y prendre leurs cargaisons. Admirable effet du commerce, qui dompte la nature, et

force la terre à recevoir l'homme comme son maître, partout où l'appelle l'intérêt de la grande société!

Arrivé à ce terme qu'il s'était proposé d'atteindre, M. de Buch effectua son retour par l'intérieur des terres, à travers la Laponie norwégienne et la Laponie suédoise. Nous ne le suivrons pas dans cette route, parce que les mœurs des Lapons ont été souvent décrites, et parce que la vie nomade de ces peuples, les tenant inévitablement dans un état de civilisation stationnaire, n'aurait pas de rapport avec le but principal que nous nous étions proposé dans cet article, et qui consistait surtout à examiner les causes par lesquelles la société humaine peut se propager et s'élever dans ces climats.

Ce voyage, comme on a pu le voir, renferme un grand nombre d'observations judicieuses et instructives, dont quelques-unes marquent beaucoup de sagacité; il eût été peut-être à désirer qu'elles eussent été présentées sous une forme qui les liât davantage entre elles; que leurs détails, groupés autour de divers centres d'idées générales, se présentassent avec plus d'ensemble; enfin, qu'un motif continu d'intérêt, puisé soit dans quelque grande considération morale, soit dans les événements qui arrivent au voyageur lui-même, soutînt l'attention du lecteur, et le guidât parmi tous les détails à travers lesquels il doit passer. C'est là le seul moyen, non-seulement de rendre une relation attachante, mais encore de la rendre aussi instructive qu'elle peut l'être, car on ne se laisse guère instruire que par ce qui plaît: ici, au contraire, tout est mêlé et confondu; des descriptions techniques de roches succèdent brusquement à des réflexions morales; et la remarque d'un gneiss ou d'un schorl vient interrompre des observations sur les mœurs ou sur le progrès de la civilisation. Le voyageur lui-même disparaît dans ce désordre: à peine sait-on quand il part et quand il arrive; on est étranger à tout ce qu'il éprouve; on le perd, à chaque pas, dans cette multitude de petits endroits que la fidélité de son journal nomme et décrit avec une exactitude si minutieuse, que les limites mêmes des provinces s'y confondent; et il ne faut pas moins que la ferme volonté d'un lecteur déterminé à s'instruire, pour ne pas perdre patience dans ce chaos. Néanmoins, je le répète, le fonds est assez riche pour dédommager de cette fatigue; c'est la forme seule qui manque: il n'est donc pas douteux que le traducteur nous a rendu un service véritable en faisant passer cet ouvrage dans notre langue. Mais, soit que l'absence de liaison que je viens de faire remarquer ait agi aussi sur son imagination, soit que la contexture ordinaire des phrases allemandes lui ait donné trop de peine pour en tourner le sens avec la rapidité et la netteté française,

j'avouerai que son style m'a paru généralement embarrassé, pénible, et plein d'idées si enveloppées, qu'il était souvent difficile de les saisir; on a pu même s'apercevoir de ces défauts dans les morceaux que j'ai cités, quoique j'aie, en général, dû choisir ceux dont l'intérêt était le plus vif, et, par conséquent, l'expression la plus naturelle; il y a aussi beaucoup de passages où la pensée de l'auteur n'est vraisemblablement pas rendue par le mot propre. Par exemple, le traducteur fait dire à M. de Buch que M. Pilh, pasteur norwégien très-instruit, et exercé aux observations astronomiques ainsi qu'au travail même des instruments d'optique, lui montra *une lorgnette* qu'il avait fabriquée lui-même, et qui avait trois pieds de long: en vérité, jamais un instrument de cette dimension ne s'est appelé en français une lorgnette; c'est une vraie lunette de trois pieds. On annonce aussi des cartes comme jointes à cette traduction; et, en effet, il y en a : mais ce sont des découpures de cartes, plutôt que des cartes réelles. La côte parcourue par M. de Buch y est représentée toute droite, avec des interruptions qui indiquent chaque endroit où elle s'infléchit, et des raccordements angulaires qui marquent le sens dans lequel l'inflexion a lieu. Une vraie carte spéciale de cette partie de l'Europe eût été infiniment plus utile et plus commode: on a toutes les peines du monde à se figurer la continuité réelle de tous ces petits morceaux, et l'on y perd absolument de vue la forme de la côte, qui est cependant souvent nécessaire pour l'intelligence des phénomènes décrits par l'auteur.

BIOT.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE DE LA LANGUE ROMANE, *précédés de recherches sur l'origine et la formation de cette langue; par M.* Raynouard, *de l'Institut royal de France (Académie française)*. Paris, imprimerie de Firmin Didot, 1816, *in-8°*, iv et 105 pages.

M. Raynouard ayant déjà exposé lui-même, dans ce journal (1), quelques-uns des résultats de ses recherches sur la langue romane, nous ne donnerons ici qu'une notice fort succincte des Éléments qu'il vient de publier. Cependant, il y considère l'état de cette langue avant l'an 1000, au lieu que, dans le roman de la Rose, elle se présentait à lui plus âgée

(1) Octobre, *p. 67-88*, article sur le roman de la Rose.

d'environ trois siècles, et, par conséquent, plus développée. D'ailleurs, à mesure qu'on avance de l'an 1000 à l'an 1300, les monuments de la langue romane se multiplient, tandis qu'avant l'an 1000, si l'on veut se restreindre aux pièces bien authentiques, on se voit presque réduit aux serments de 842, à un poëme sur la captivité de Boèce, et à quelques titres de l'an 960. Ce sont là les principales sources dans lesquelles M. Raynouard cherche les éléments primitifs du roman ou romain rustique; de cette langue latine déformée, qui a servi de type à plusieurs de nos langues modernes, Les plus connus de ces monuments sont deux serments prêtés en 842 à Strasbourg, l'un par Louis le Germanique, l'autre par l'armée de Charles le Chauve: ils ont été fort souvent imprimés, mais avec des incorrections qui peuvent induire les grammairiens en erreur. MM. Roquefort et de Mourcin (1) en ont soigneusement rétabli le texte (2) d'après le manuscrit de Nithard, n° 1964 de la bibliothèque du Roi.

Toutefois, avant de se former, par l'analyse grammaticale de ces monuments, une idée de la structure de la langue romane, il convient de considérer les divers états par lesquels a passé la langue latine elle-même pour arriver à ce dernier terme de dégradation. C'est le premier tableau que nous offre M. Raynouard : il nous représente la langue latine propagée de peuple en peuple par les conquêtes des Romains, par les progrès du christianisme, par le développement de la puissance des papes, par la multiplication des établissements ecclésiastiques, mais n'étendant ainsi son empire qu'aux dépens de sa propre énergie, de sa pureté, de son élégance, qu'en se laissant dépouiller par degrés de tous les caractères qui l'avaient ennoblie, qu'en subissant, dans son ortographe, dans son vocabulaire, dans sa syntaxe, les altérations les plus déplorables. On substituait aux voyelles d'autres voyelles (3); aux régimes des

---

(1) Serments prêtés à Strasbourg par Charles le Chauve, Louis le Germanique, et leurs armées respectives, traduits en français avec des notes, etc., et un spécimen du manuscrit; par M. de Mourcin. Paris, Didot l'aîné, 1815, *in-8°*.

(2) *Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir mi dunat, si salvarai-eo cist meon fradre Karlo, et in adjudha et in cadhuna cosa, si cum om, per dreit, son fradra salvar dist, in o quid il mi altrezi fazet: et ab Ludher nul plait nunquam prindrai, qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit.*

Si Lodhwigs sagrament quæ son fradre Karlo jurat, conservat; et Karlus, meos sendra, de suo part, non lo tanit, si jo returnar non l'int pois; ne jo, ne neuls cui eo returnar int pois, in nulla adjudha contra Lodhuwig non li hiver.

(3) *Pagenam, possedire, jobemus, tempure, etc.*

prépositions et des verbes, d'autres régimes (1) : on négligeait jusqu'à la concordance de l'adjectif et du substantif (2) : on mettait à l'accusatif le sujet d'une proposition (3) : on prenait surtout l'habitude d'employer *de* et *ad* pour énoncer les rapports que le génitif et le datif avaient exprimés (4) : on s'accoutumait à ne plus connaître que deux désinences dans les noms, l'une pour le sujet, l'autre pour tous les régimes; et lorsqu'enfin l'on s'avisa de retrancher les dernières lettres d'un accusatif ou de tout autre cas, de faire d'*artem*, *ART;* de *fidelitatem*, *FIDELITAT;* d'*exilium*, *EXIL;* d'*homo*, *HOM;* d'*universus*, *UNIVERS*, etc., ce dernier genre d'altérations consomma la métamorphose, et fut le premier essai d'un idiome tout à fait nouveau.

M. Raynouard fait remarquer aussi dans les chartes du VIe siècle et des trois siècles suivants, les mots *ille*, *ipse*, fréquemment employés, non comme pronoms, mais comme articles, comme auxiliaires destinés à individualiser les noms qui les suivent, à indiquer qu'ils sont substantifs ou pris substantivement (5). De ces pronoms, d'*ille* surtout (bien plutôt que de l'exemple des articles grecs), sont nés les articles romans, qui ont passé dans nos langues modernes, et qui, dès le Xe siècle, se combinaient quelquefois, par contraction, avec les prépositions *de* et *ad*. Cependant il fallait encore, pour remplacer le système des déclinaisons latines, un moyen de distinguer les nominatifs des régimes, tant au singulier qu'au pluriel. Au singulier, l'*s* ajoutée ou conservée à la fin des substantifs, surtout masculins, désigna le sujet, et l'absence de cette lettre fit reconnaître le régime : au pluriel, ce fut l'inverse (6).

---

(1) *Ab originem, ante bonis hominibus, per toto orbe, pro panem, sine præmium, etc.*

(2) *Cum vineis et domibus ad se pertinentes, vinea quem colit, pretium adnumeratus et traditus vidi, etc.*

(3) *Si aliquas causas ortas fuerint—Sex uncias distractas sunt, etc.*

(4) *Partem meam de prato, episcopos de regna nostra, de alias civitates—dedit* ad *ipso nepote, etc.*

(5) *Calices argenteos 4.....* ille *quartus* (*le* quatrième) *valet solidos 13. — Dono præter* illas (les) *vineas, totum* illum (le) *clausum.—Dicebant ut* ille *teloneus de* illo *mercado ad* illos *neguciantes, etc. Ille*, dans ces exemples, ne saurait être traduit par *ce*.

(6) Dans les serments de 842 (ci-dessus, note 2), *Deus*, sujet; *Deo*, cas oblique : *Lodhwigs*, nominatif; *contra Lodhuwig*.

Dans le poëme sur Boèce :

Molt lo laudaven et amic (nomin. plur.) *e parent.*
(Beaucoup le louaient et *amis* et parents.)
Molt fort blasmavat Boecis sos amigs. (accus. plur.)
(Très-fort blâmait Boèce ses *amis*.)

Cette théorie est confirmé dans l'ouvrage de M. Raynouard par le plus heureux choix d'exemples. Toutefois, il serait possible de puiser en des textes mal conçus, mal compris ou mal copiés, des objections apparentes : on pourrait même prétendre que, dans cette ligne du serment, *Si cum om, per dreit, son fradra salvar dist; nom*, quoique sans *s*, est un nominatif singulier, débris du mot latin *homo;* mais M. Raynouard le considère comme un pronom indéfini : c'est déjà, dès 842, ce mot français *on*, qui, bien qu'issu en effet d'*homo*, remplit la fonction d'un pronom indéfini. A l'analyse des pronoms succède celle des verbes : l'*e* qui termine les infinitifs latins fut retranché; l'*r* devint la terminaison de presque tous les infinitifs romans. Les autres inflexions dont les conjugaisons latines se composent furent modifiées par des suppressions semblables, par des contractions, par des changements de voyelles ou de consonnes : l'auteur en esquisse un tableau dont nous ne pouvons parcourir ici les détails; il examine particulièrement les auxiliaires *esser* ou *estar* (être) et *aver* (avoir) : il les rapproche des verbes qui leur correspondent en latin, en français, en italien, en portugais et en espagnol. L'emploi du premier de ces auxiliaires est immédiatement emprunté des passifs latins : l'origine du second, en tant qu'employé à désigner un temps passé ou antérieur, n'est pas, à beaucoup près, aussi manifeste, quoique plusieurs grammairiens, et M. Raynouard lui-même, aient cru la trouver dans certaines expressions de Cicéron : *domitas habere libidines, si habes jam statutum, eum cognitum habes*, etc. On pourrait dire qu'en ces phrases *habere* n'exprime qu'une situation purement actuelle, qu'il y a le sens de *tenere*. *Cognitum habeo*, je tiens pour connu, ressemble à *certum habeo*, je tiens pour certain : or, dans ce dernier exemple, *habeo* n'est point auxiliaire. Il n'est pas même très-sûr qu'il le soit devenu au moyen âge, dans la langue latine corrompue; et quand, après tout, l'on parviendrait à citer quelque texte barbare où il semblerait l'être, ne serait-ce pas un signe de l'influence, ou, comme dit M. Raynouard, de la réaction de la langue romane sur la langue latine, bien plutôt qu'une preuve de l'emprunt fait à celle-ci d'un pareil genre d'expression? C'est peut-être quelque langage extrêmement grossier, septentrional ou autre, qui en a offert le modèle. Au reste, si le travail de M. Raynouard peut laisser quelques doutes sur ce point, nous croyons qu'il éclaircit les autres détails et le système entier de la grammaire romane, beaucoup mieux qu'on ne l'avait fait encore.

Après avoir exposé et démontré l'origine latine des adverbes, prépositions et conjonctions de la langue romane, l'auteur finit par des réflexions sur le caractère et la structure de cet idiome : il pense que

« l'esprit philosophique, consulté sur le choix des moyens qui devaient « épargner à l'ignorance beaucoup d'études pénibles et fastidieuses, n'eût « pas été aussi heureux que l'ignorance elle-même, guidée par deux « grands maîtres, la nécessité et le temps. » Le mécanisme de la langue romane, tel que l'explique M. Raynouard, est en effet ingénieux : il suppose, dans ceux qui l'ont inventé, beaucoup de sagacité et d'industrie ; autant peut-être qu'il en eût fallu pour retrouver et rétablir la pureté de la langue et de la syntaxe latine. On peut demander seulement s'il n'eût pas mieux valu diriger vers ce dernier but les études et les tentatives grammaticales. D'une part, nous voyons que les langues nées de la romane ne se sont perfectionnées qu'avec une lenteur extrême ; la nôtre eut une enfance de 600 ans ; et l'on est tenté de croire que ceux qui n'ont commencé d'approcher du but qu'après tant de siècles s'en étaient reculés bien loin : mais, d'un autre côté, certains caractères de la langue romane, certains détails de sa grammaire, l'heureux emploi de quelques pronoms, de quelques conjonctions, et surtout l'usage habituel des articles, ont donné aux langues modernes, à la nôtre plus qu'à toute autre, une précision et une clarté dont la langue latine ne semble pas douée au même degré, et qui, sans doute, ont contribué, depuis la renaissance des lettres, à l'exactitude, à l'agrandissement et à la propagation des connaissances.

M. Raynouard, qui va bientôt publier un choix de poésies originales des troubadours, se propose d'y joindre une grammaire plus détaillée de la langue romane, l'histoire de ses anciens monuments, les preuves de l'identité des langues de l'Europe latine avec la langue romane primitive, enfin un dictionnaire enrichi d'exemples tirés des manuscrits. L'importance de ces travaux sera vivement sentie de tous les hommes de lettres, spécialement de ceux qui sont persuadés que ce qu'il y a de plus réel ou de plus sûr dans l'histoire et l'analyse des idées, est ce qu'on en peut recueillir dans l'histoire et l'analyse des langues.

DAUNOU.

MÉMOIRES DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

TROISIÈME ET DERNIER EXTRAIT.

L'étendue que j'ai donnée à mes deux premiers extraits ne me permet pas d'entrer, pour celui-ci, dans les mêmes développements, quoiqu'il puisse offrir à mes lecteurs une égale source d'intérêt : mais, pressé par l'abondance des matières, et obligé, par la nature même de ce

journal, de donner des ouvrages qui y sont analysés une connaissance sinon aussi approfondie, du moins aussi complète qu'il est possible, je ne saurais, sans excéder de beaucoup les bornes qui me sont prescrites, m'arrêter avec autant d'étendue que je l'ai fait jusqu'ici, sur chacun des mémoires dont il me reste à parler. Je crains bien, je l'avoue, que la brièveté nécessaire d'un aperçu aussi rapide n'y fasse encore trouver plus de sécheresse que de variété, et qu'en évitant de fatiguer l'attention, je ne réussisse point à exciter l'intérêt. Mais si je parviens, par la seule indication des richesses dont j'offrirai l'inventaire, à en faire entrevoir la valeur; si, malgré l'extrême concision dans laquelle je serai forcé de me renfermer, je puis inspirer le désir d'étudier à loisir les travaux dont j'aurai à peine indiqué le mérite, mon objet se trouvera rempli, et mes lecteurs me sauront gré encore de ce que, les occupant plus des autres que de moi, je les aurai mis sur la voie des connaissances qui peuvent leur être plus véritablement utiles.

Outre le savant mémoire de M. Larcher concernant l'origine de Rome, dont j'ai rendu compte dans mon précédent extrait, les volumes que j'examine en ce moment, en offrent encore deux autres du même auteur, sur des sujets bien différents, et, s'il faut le dire, d'un mérite bien inégal. Dans le premier, qui est le plus important et le plus étendu, et qui remplit 142 pages in-4°, M. Larcher a recueilli et discuté avec beaucoup d'exactitude et de soin toutes les notions que l'antiquité nous a transmises *sur le Phœnix*, sur cet oiseau merveilleux dont les poëtes, les historiens et les philosophes se plurent à faire l'objet de leurs descriptions les plus brillantes, comme de leurs spéculations les plus hardies, dans la reproduction spontanée duquel quelques Pères de l'Église ne craignirent pas de trouver eux-mêmes une preuve ou du moins un symbole de la résurrection, et que des critiques modernes ont fait servir de base à des systèmes plus ingénieux que solides, et de texte à des conjectures plus agréables qu'utiles. Si M. Larcher ne s'était simplement proposé que d'éclaircir l'histoire de la naissance et de la mort du phénix, on pourrait peut-être regarder son travail comme uniquement destiné à exciter et seulement propre à satisfaire une curiosité frivole; mais, à cette question si légère et si futile en apparence de la vie et de la reproduction d'un animal imaginaire, se rattachent les notions les plus élevées et les plus délicates de la chronologie ancienne. Une foule d'auteurs, tant anciens que modernes, frappés des variétés qui s'étaient introduites dans la tradition primitive, relativement à la durée de la vie du phénix, avaient imaginé que cet oiseau était un emblème de la grande période égyptienne de 1460 années, nommée période sothiaque,

ou même des grandes années, qui ne devaient se terminer, dans l'opinion superstitieuse des anciens, que par un renouvellement du globe, et sur la durée desquelles il n'y a pas, dans leurs écrits, moins de diversité que sur celle de l'existence du phénix. M. Larcher a consacré la seconde section de son mémoire à l'examen de ces périodes, et il a discuté avec infiniment de sagacité toutes les notions qui en constatent la formation et l'établissement: c'est là la partie véritablement importante et utile de son travail, celle qui se recommande le plus par la solidité des vues, l'abondance des recherches et la précision des résultats. On regrette seulement que, dans cette immense revue des opinions astronomiques des anciens, l'auteur ait quelquefois embarrassé sa marche, déjà si pénible à suivre à travers les calculs et les supputations les plus épineuses, par des digressions curieuses en elles-mêmes, mais assez éloignées du sujet principal, et surtout assez étendues pour distraire et pour fatiguer l'attention des lecteurs. Dans la troisième division de son mémoire, M. Larcher fait au phénix l'application des recherches précédemment exposées, et démontre, de la manière la plus solide, qu'aucune des périodes ou grandes années connues des anciens ne saurait convenir à la durée de la vie du phénix, quelque hypothèse qu'on adopte pour allonger celle-ci; et que, par conséquent, c'est à tort que l'on a prétendu voir dans cet oiseau chimérique un symbole de quelqu'une de ces grandes années. La réfutation contenue dans cette dernière partie du travail de M. Larcher était principalement dirigée contre un système qui, à la faveur de quelques conjectures heureuses et de quelques hypothèses hardies, ou plutôt à la faveur de la licence des temps et des idées, a joui d'une certaine vogue et d'une célébrité passagère. Mais, aujourd'hui que le livre de M. Dupuis, si rempli de vues hasardées et de notions infidèles, et qui ne rachète guère le vice du fond par l'agrément de la forme, est à peu près retombé dans l'oubli d'où l'avaient tiré des circonstances très-étrangères à son mérite, la réfutation vive et pressante de M. Larcher a perdu l'espèce d'intérêt né des motifs qui la produisirent, sans toutefois perdre celui qui résultera, dans tous les temps, de vérités solidement établies.

Je désirerais pouvoir accorder les mêmes éloges, sans aucune restriction, au second mémoire de M. Larcher, qui a pour objet de prouver que la harangue de Démosthène, en réponse à la lettre de Philippe, n'est point l'ouvrage de cet orateur, auquel elle est généralement ou plutôt vulgairement attribuée. Ce n'est pas que M. Larcher ne donne assez de raisons pour rendre très-vraisemblable la supposition dont il s'agit, et qu'il ne soit suffisamment autorisé, par d'autres exemples du même genre, à embrasser l'opinion qu'il soutient et que je partage entière-

ment; mais on trouvera peut-être que le genre de preuves qu'il emploie est trop borné, et que celles qui, de leur nature, seraient plus décisives, ne sont point assez développées. Il n'indique que trois caractères principaux auxquels il reconnaît dans cette harangue la main d'un faussaire : 1° l'auteur, quel qu'il soit, ne répond point aux objections de Philippe; 2° il répète souvent, et presque toujours dans les mêmes termes, ce qui avait été dit dans des harangues précédentes; 3° son style est différent de celui de Démosthène, et même il emploie des termes qui n'étaient point usités dans le siècle de cet orateur. De ces trois moyens de réfutation, les deux premiers ne me semblent pas décisifs. M. Larcher convient que *les raisons développées dans la lettre de Philippe étaient capables d'éblouir les Athéniens par l'air de vérité que ce prince avait su leur donner, par l'adresse avec laquelle il les avait présentées, et les couleurs brillantes dont il les avait revêtues.* Serait-il donc impossible que Démosthène, forcé de répondre sur-le-champ à une lettre si habilement conçue et si favorablement accueillie, eût, dans sa harangue improvisée, produit des arguments peu solides et des raisons peu directes? Tout n'est pas de la même force dans les œuvres de cet orateur, et le talent le plus sublime ne se soutient pas constamment à la même élévation, surtout lorsqu'il est pressé par les circonstances, et privé du secours de la méditation. Le second point sur lequel se fonde M. Larcher, me paraît encore moins démonstratif. Si cette harangue était, comme il le suppose, l'essai de quelque sophiste, un de ces exercices d'esprit si communs dans les bas siècles de la littérature grecque, n'est-il pas évident que l'écrivain, tout en cherchant à saisir le ton général et à imiter la manière propre de Démosthène, eût soigneusement évité d'en reproduire servilement les expressions et les idées? et n'est-il pas probable, au contraire, que Démosthène, dans la situation embarrassante où nous l'avons vu placé, obligé de répondre sans préparation et sans délai à des raisons qu'il avait souvent combattues avec succès, ait employé dans les mêmes termes les mêmes arguments dont il s'était déjà servi si victorieusement? Le troisième moyen à l'aide duquel M. Larcher prétend prouver que la harangue en question n'est point de Démosthène, a bien plus de force et d'autorité; mais c'est aussi celui que ce savant a le moins pris la peine d'établir et de développer. Il ne donne que *deux exemples* pour montrer la différence entre le syle de Démosthène et celui de son pseudonyme : le premier est l'emploi du mot χρῆσις, qui ne signifie jamais que *l'usage*, selon M. Larcher, dans les écrits de Démosthène et de ses contemporains, et qui a, dans la harangue supposée, le sens d'*utilité*, *avantage;* le second exemple est une locution faible et négligée, que M. Larcher a relevée

dans celle-ci, et qui lui paraît déceler l'effort maladroit d'un servile copiste de Démosthène. A la bonne heure: mais il ne saurait résulter de là une démonstration bien rigoureuse. J'ajouterai que M. Larcher, qui, au commencement de sa dissertation, cite avec éloge celle où Markland essaya de prouver la supposition de *quatre oraisons* de Cicéron, aurait peut-être dû, dans le cours de son mémoire, faire une mention particulière de la célèbre *dissertation* de Bentley, dans laquelle cet habile critique, en démontrant la fausseté *des lettres* qui portent le nom de *Phalaris*, donna le premier l'exemple et traça les règles de cette espèce de critique, dont il est resté le modèle. Cette omission de M. Larcher est d'autant plus remarquable, que la plupart de ses arguments paraissent empruntés de Bentley, dont le nom n'est pas même une seule fois cité dans son mémoire.

Si quelques lecteurs, à qui le domaine de l'éloquence antique paraît toujours trop resserré, voyaient avec peine le soin qu'a pris M. Larcher de retrancher une harangue au recueil déjà si incomplet de Démosthène, ils éprouveraient une sorte de consolation, en passant immédiatement du mémoire de M. Larcher à celui où M. Quatremère de Quincy relève sur sa base détruite l'un des plus superbes monuments de l'architecture dorique des Grecs. Le temple de Jupiter Olympien à Agrigente, qui, depuis longtemps, ne subsistait plus que dans les récits de l'histoire, et dont les débris attestaient vainement l'existence sur la place même qui les étale encore, reparaît ici avec son ordonnance primitive et dans ses proportions véritables; les fragments qui en restent, rapprochés et combinés par une main savante et sûre, ont servi à sa reconstruction; et l'art qui le figure aux yeux, rend encore plus sensible la restitution opérée par l'esprit. Mais la restitution d'un temple n'est pas le seul et le plus important résultat du travail de M. Quatremère. Avant que les monuments doriques des Grecs que le temps a épargnés eussent été reconnus et étudiés par les modernes, nos artistes n'avaient, sur les proportions de cet ordre, qui était l'ordre par excellence en Grèce, que les notions fournies par Vitruve, notions conformes au génie fastueux des Romains, qui avaient altéré la simplicité primitive du style dorique. Lorsque les temples de Thésée et de Minerve à Athènes, et surtout ceux de Pæstum, eurent été découverts, les idées établies d'après des notions écrites reçurent une forte atteinte par la vue et par la comparaison des monuments originaux. Mais le défaut d'inscriptions et l'absence des dates sur la plupart de ces monuments firent imaginer divers systèmes relativement à l'époque de leur construction et aux différentes périodes de l'art auquel ils avaient dû leur naissance. Ainsi le P. Paoli, dans ses *Antiquités de*

Pæstum, crut pouvoir assigner au style dorique, tel qu'il apparaissait dans ces ruines, une origine étrangère à la Grèce et dérivée de l'Étrurie. Winckelmann le prétendit d'une époque antérieure au perfectionnement de l'art; et M. David Leroy, par un système nouveau, dont l'objet était de concilier toutes les contradictions, et dont le résultat fut de les augmenter, imagina un allongement progressif de l'ordre dorique, d'après lequel les divers degrés de l'élévation de son ordonnance marqueraient ceux du perfectionnement de l'art. Tous ces systèmes, ou plutôt toutes ces suppositions, doivent tomber à la vue du monument restitué par M. Quatremère, puisque sa construction est, au témoignage de Diodore, postérieure d'une cinquantaine d'années aux temples de Thésée et de Minerve à Athènes. Les conséquences de ce mémoire ne s'appliquent pas seulement à ce monument, mais aussi à tous ceux du même ordre et de la même famille qui sont encore debout au milieu des ruines d'Athènes, de la Sicile et de Pæstum. On peut juger de là quelle révolution importante a opérée M. Quatremère dans toute l'histoire de l'architecture grecque, en portant la lumière sur un seul point de cette histoire; et il m'a suffi, sans doute, d'indiquer brièvement les résultats d'une doctrine si neuve et si féconde, pour inspirer à mes lecteurs le désir d'en connaître les détails et d'en vérifier les preuves.

Je ne puis de même qu'exciter la curiosité, et non point la satisfaire, touchant le long et savant mémoire de M. de Sainte-Croix, où il examine successivement l'histoire des *dynastes* de Carie, et, en particulier, de Mausole, qui est le plus célèbre d'entre eux, et le sort du monument fameux auquel fut imposé le nom et qui renferma longtemps la cendre de ce prince. Il semble que deux objets aussi distincts auraient pu devenir la matière de deux dissertations séparées: l'abondance des recherches contenues dans ce seul mémoire est telle, qu'elles pouvaient aisément se diviser sans rien perdre de leur valeur; et peut-être même, en isolant ainsi les deux objets de son travail, l'auteur eût-il encore présenté chacun d'eux sous un aspect plus avantageux. La première partie du mémoire de M. de Sainte-Croix est entièrement remplie de discussions chronologiques relatives à la domination de Mausole et de ses successeurs, jusqu'à l'époque où cette dynastie s'éteignit dans les partages de l'empire fondé par Alexandre. Non content d'établir avec certitude les dates des principaux événements qui se rattachent à cette période de l'histoire d'Halicarnasse, l'auteur rectifie plusieurs opinions erronées, soit des anciens, soit des modernes, qui tendent à y jeter de l'embarras et de la confusion. Dans la seconde partie, qui est aussi la plus considérable, M. de Sainte-Croix a recueilli toutes les notions que l'antiquité a pu lui fournir sur l'époque et sur les circons-

tances de la construction du monument de Mausole, complétant ainsi, sous le rapport historique, les recherches que M. de Caylus avait consacrées à ce même monument sous le rapport de l'art. M. de Sainte-Croix ne s'est pas borné à cette discussion intéressante : il suit, à travers les âges de décadence de la Grèce et de l'Empire, la destinée de l'édifice qu'éleva la piété ou plutôt la vanité d'Artémise; il marque soigneusement les diverses altérations qu'il éprouva, d'abord par la main du temps, ensuite par celle des barbares. Il résulte cependant, de cette longue revue historique, qu'un monument, achevé vers l'an 331 avant notre ère, était encore de bout et presque entièrement intact dans le XIe siècle de la même ère, magré les révolutions sans nombre et les désastres de toute espèce dont la ville qui s'enorgueillissait de le posséder dans son sein avait été le théâtre et la victime. L'époque de la dégradation du mausolée date des temps où les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, devenus maîtres de Rhodes depuis l'an 1310, et voulant étendre leur domination sur le continent opposé, s'emparèrent d'Halicarnasse, ou plutôt de ses ruines, et y bâtirent, vers l'an 1404, une forteresse appelée *le château Saint-Pierre,* au moyen de matériaux enlevés principalement du tombeau de Mausole. L'importance dont était cette place pour l'ordre de Malte, la rendit l'objet des attaques réitérées des Turcs, et chacun des nouveaux ouvrages dont elle était fortifiée pour prévenir de nouveaux assauts, s'élevait aux dépens du mausolée. Toutefois, malgré ces dégradations continuelles, l'illustre Vénitien Moncenigo vit encore, en l'an 1472, époque de sa glorieuse expédition de l'Asie mineure, des restes considérables d'un édifice que le monde civilisé avait longtemps compté au nombre de ses merveilles. Ce ne fut que vers l'an 1522 que ce monument fut entièrement démoli, et les détails de cette destruction nous ont été conservés par un écrivain du XVIe siècle, qui les tenait d'un témoin oculaire. Toute cette partie des recherches de M. de Sainte-Croix se recommande à l'attention des lecteurs par les faits curieux et peu connus qu'elle renferme. Les relations des voyageurs modernes qui ont, à diverses époques, constaté l'état des ruines actuelles d'Halicarnasse, terminent cette longue série d'observations suivies à travers près de dix-neuf siècles, et conduisent l'auteur à cette dernière réflexion, que je reproduis ici textuellement : « Est-ce une sorte de vénération pour ce « chef-d'œuvre de l'art, ou sa grande solidité, ou encore sa situation dans « une ville éloignée, qui l'ont préservé si longtemps de la destruction? « Toutes ces causes ont plus ou moins influé sur sa conservation. Onze « siècles auparavant, le tombeau d'Alexandre avait déjà disparu, et l'on « ne voyait plus que des vestiges de celui d'Auguste. Les cendres des

« deux plus grands dominateurs de l'univers étaient dispersées, tandis « que celles d'un simple dynaste ou prince tributaire de Carie reposaient en paix dans sa magnifique sépulture. »

Il est rare que le zèle qui se porte à l'explication des monuments d'une haute antiquité, et des inscriptions rédigées en des langues étrangères, réussisse dans ses premiers essais, et obtienne d'abord un succès complet; mais ce qui est encore moins commun, c'est que l'auteur d'une explication erronée ou insuffisante, éclairé par de nouvelles recherches, ne craigne pas de révéler lui-même le vice de son propre travail, avant de livrer au public les résultats d'une investigation meilleure. M. Silvestre de Sacy a préféré de donner au monde savant ce dernier exemple, quoiqu'il pût prétendre à l'honneur du premier; et, en cela, sa modestie seule sera trompée, puisqu'elle n'est elle-même qu'un gage de plus de son amour pour la vérité. Lorsque ce savant entreprit d'expliquer les monuments et les inscriptions de *Kirmanschah*, ou *Bi-sutoun*, avant qu'aucun dessin de ces monuments eût été publié, et d'après une seule copie de ces inscriptions, copie très-fautive et très-défectueuse, on ne put qu'applaudir dès lors à la sagacité de ses restitutions et à la grande vraisemblance de ses conjectures; et maintenant que des dessins et de nouvelles copies de ces monuments ont mis à portée d'en rectifier l'explication, on reconnaît que, presque partout où les lacunes de la première copie permettaient à M. de Sacy de se livrer à des conjectures, elles sont conformes au sens et au texte du monument original, et que les seules erreurs qu'il ait commises et qu'il réforme aujourd'hui se trouvent dans les endroits où ce guide unique de ses recherches était évidemment infidèle. C'est ce qui résulte du nouveau travail entrepris par M. de Sacy sur ces mêmes inscriptions, dont l'intelligence paraît désormais irrévocablement fixée, au moyen d'une copie extraite du voyage inédit d'Ambroise Bembo, confrontée avec celle qu'avait précédemment tirée M. l'abbé de Beauchamps, et d'une description plus récente faite par M. Olivier (*Voyage dans l'empire Ottoman, etc.*). Les discussions philologiques et grammaticales dans lesquelles est entré M. de Sacy pour établir le sens de chacune des restitutions qu'il propose, occuperaient ici trop d'espace, et je me bornerai à indiquer à ceux de mes lecteurs dont les recherches auraient besoin d'être éclairées sur ce point, que le monument en question représente les traits, au moins dans l'intention du sculpteur, et porte les noms des deux rois sassanides, Sapor II et Sapor III, sur lesquels les deux inscriptions qui accompagnent leurs effigies ne donnent, d'ailleurs, d'autres détails que ces qualifications pompeuses, de tout temps

si chères à la vanité des Orientaux. Une troisième inscription, rapportée avec peu de différence par le voyageur vénitien et par le voyageur français cités plus haut, et tracée en caractères grecs, porte, aux yeux de M. de Sacy, comme elle l'avait eu à ceux de M. de Villoison, un caractère d'antiquité supérieure à celle des monuments dont je viens de parler : il est question sur celui-ci d'un *Gotarzès*, dans lequel ces deux savants antiquaires s'accordent à reconnaître un roi parthe mentionné par Tacite. Les mots *μετὰ* Μίθραζ, les seuls qui s'y lisent dans leur intégrité, et qui ont paru avoir rapport au culte de Mithra, reçoivent de M. de Sacy une autre interprétation. Ce savant pense que l'inscription, au lieu du mot Μίθραζ, portait originairement le nom de *Mithradatès* ou *Mithridatès*, le même, selon lui, que *Meherdatès*, qui fut, au témoignage de Tacite, le rival de Gotarzès. En conséquence, M. de Sacy suppose que cette inscription avait eu pour objet de consacrer le souvenir des victoires remportées par Gotarzès sur son rival. Mais il me semble que la préposition *μετὰ*, qui indique plutôt une alliance, un accord conclu entre ces deux princes, répugne à cette interprétation. Le reste du mémoire de M. de Sacy est rempli d'explications de divers monuments ou pierres gravées sassanides, à l'occasion desquelles ce savant expose et éclaircit une foule de points obscurs de la théologie mystique et de la langue des anciens Perses. Ce mémoire se termine par une étymologie nouvelle du mot persan *satrape*, laquelle nous paraît, autant que notre ignorance en ces matières nous permet d'en juger, plus naturelle et surtout plus vraisemblable que toutes celles qui ont été proposées jusqu'à ce jour.

L'espace, qui va bientôt me manquer, m'empêche de rendre un compte particulier d'un autre mémoire de M. de Sacy, où il propose un grand nombre de rectifications sur des inscriptions arabes existant en Portugal, et rapportées dans le Voyage de J. Murphy et dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences de Lisbonne. Ces inscriptions, au reste, qui, n'ayant rapport à aucun fait important, ne sauraient intéresser que les personnes versées dans l'érudition orientale, se refusent de leur nature à une analyse détaillée; et il me suffit d'indiquer à ces personnes la source où elles en puiseront la connaissance. Je regretterais bien davantage de me borner à une indication aussi légère pour un troisième mémoire du même auteur, qui roule sur l'histoire du droit de propriété territoriale en Égypte, si ce travail considérable, qui seul mériterait un examen à part, et dont la continuation doit bientôt paraître dans les volumes suivants de l'Académie, était dès aujourd'hui présenté dans son ensemble et avec tous ses résultats. Mais nous remet-

tons l'analyse approfondie que le public a droit d'en attendre, pour le moment où l'auteur nous aura fait jouir de la totalité de ses recherches, et nous nous contenterons d'annoncer ici que la première partie de son travail embrasse, relativement à l'objet exposé plus haut, la période entière de près de trois siècles, qui s'étend entre l'époque de la conquête de l'Égypte par Sélim I[er] et celle de l'expédition française. La seconde et la troisième partie compléteront l'histoire des diverses révolutions qu'éprouva le droit de propriété territoriale en Égypte, depuis l'époque de la conquête par les Arabes, du temps d'Omar, jusqu'à celle de l'établissement de la domination ottomane. Cette marche rétrograde, adoptée par l'auteur, avait pour motif de remonter des temps où le système d'administration de l'Égypte nous est mieux connu, à ceux pour lesquels les matériaux sont moins nombreux et moins accessibles; ce qui justifie encore l'engagement que nous avons pris à son égard. En effet, il nous sera bien plus facile de rétablir l'ordre naturel des faits, interverti dans ses trois mémoires, lorsque, son travail étant complet, nous pourrons, à son exemple, en offrir les résulats dans un résumé méthodique.

Il ne me reste plus de place pour un mémoire de M. le comte de Choiseul-Gouffier sur l'origine du Bosphore de Thrace, mémoire recommandable surtout par les grâces et l'élégance du style. L'auteur s'efforce de prouver qu'une convulsion volcanique fut la seule cause de l'irruption violente qui précipita les eaux du Pont-Euxin dans le bassin de la Méditerranée, et il cherche à rapporter l'époque de cette grande catastrophe à la date, si incertaine elle-même, du déluge particulier d'Ogygès. Mais, quoique cette opinion ne soit point invraisemblable, on ne peut guère regarder les observations de M. de Choiseul que comme de simples indications, et ses preuves que comme des présomptions; surtout, la date qu'il assigne à cette révolution dans les mers de l'Europe nous paraît encore assez problématique, malgré les ingénieux calculs dont il l'appuie. On ne saurait porter le même jugement d'un mémoire de M. l'abbé Garnier, où ce savant restitue à son véritable auteur un Traité publié parmi les ouvrages d'Aristote. Il s'agit ici d'un Traité de rhétorique, bien différent de celui qui se lit dans les œuvres du philosophe de Stagire, et où la main de ce grand homme est trop visiblement empreinte pour qu'on ait jamais songé à en contester l'authenticité. Cet autre traité nous est parvenu sous le titre de *Rhétorique à Alexandre*, et précédé d'une épître de ce prince. Dans l'évidente impossibilité d'attribuer cet écrit à Aristote, la plupart des critiques s'étaient décidés, sur de très-légères apparences, à lui donner pour auteur Anaximène

de Lampsaque, qu'on savait avoir aussi composé un Traité de rhétorique adressé à Alexandre. M. l'abbé Garnier, éclairé par un examen plus approfondi de l'ouvrage en litige, a embrassé une opinion plus heureuse, et surtout plus vraisemblable. Il reconnaît dans ce traité, si défectueux et si informe par rapport à l'état où l'art était parvenu aux temps d'Aristote et d'Anaximène, la main d'un premier inventeur, celle de Corax, qui, plusieurs années avant l'époque où la Grèce eut des orateurs célèbres, avait donné à Syracuse, sa patrie, les préceptes de l'art oratoire. C'est dans la lettre même qui précède ce traité dans le recueil d'Aristote, et surtout dans le style et la composition de l'ouvrage, que M. l'abbé Garnier a trouvé la preuve qu'il ne peut se rapporter qu'à l'enfance de l'art; et, grâces à cette découverte, nous pouvons nous flatter de posséder le livre original où furent posés les premiers fondements de la rhétorique, à une époque antérieure même à la formation de ce mot. L'opinion de M. Garnier, qui doit changer pour nous un objet dédaigné en un monument précieux, mérite donc d'être accueillie avec reconnaissance, et les vrais littérateurs s'empresseront, sans doute, d'en étudier avec soin les développements et les preuves. Il y a moins d'intérêt dans les recherches du même auteur sur quelques ouvrages, depuis longtemps perdus, du stoïcien Panétius : c'est que le défaut de témoignages originaux jette nécessairement beaucoup d'incertitude sur des discussions de ce genre. Cependant les amateurs de l'histoire philosophique ne liront pas sans fruit les pages où M. Garnier, pour éclaircir quelques opinions d'un des chefs les plus illustres de l'école du Portique, et faire connaître la doctrine consignée dans ses écrits, répand un jour tout nouveau sur les dogmes principaux et sur la méthode d'enseignement propres à la philosophie stoïcienne.

Je ne veux point terminer ces articles sur les Mémoires de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, sans dire un mot de l'histoire qui les précède. Les détails dont elle se compose appartiennent à l'histoire littéraire de notre âge, et n'en seront pas, sans doute, un des moindres ornements. Il est curieux pour ceux qui aiment à étudier la marche et les progrès de l'esprit humain, de voir comment une Académie, frappée et dispersée pendant un long et violent orage, parvint, au milieu des agitations politiques qui renouvelaient toutes nos anciennes institutions, à se rétablir sur ses antiques bases, et, sans se laisser emporter au torrent des révolutions, sut reprendre et conserver la première direction qui avait été imprimée à ses travaux. Ceux à qui l'aridité de ces détails en cacherait l'utilité trouveront à se dédommager dans les notices que M. le secrétaire perpétuel a consacrées à la mémoire des académiciens morts pendant l'espace de temps dont il a écrit l'histoire. Le talent de

M. Dacier est connu, et nos faibles éloges ne sauraient ajouter aucun éclat à une réputation si justement acquise. Les noms de David Leroy, de D. Poirier, de Bouchaud, de Klopstock, de l'abbé Garnier, de Villoison, ces noms célèbres ou recommandables à tant de titres et dans tant de genres différents, excitent, d'ailleurs, par eux-mêmes un intérêt que leur digne historien n'a fait qu'accroître; et l'éloquent hommage qui leur est rendu, toujours éclairé par la justice, même lorsqu'il est dicté par le sentiment, ne conciliera pas moins d'estime et de respect à leur mémoire qu'à leur panégyriste. Mais, parmi ces notices, toutes plus ou moins remarquables par l'intérêt du sujet et par le talent de l'écrivain, une surtout, celle de Klopstock, mérite éminemment d'être distinguée : une appréciation juste et fidèle des beautés et des défauts de l'auteur de *la Messiade* était déjà une tâche difficile; M. Dacier a conçu son sujet d'une manière encore plus vaste et plus hardie. Les considérations auxquelles il s'est élevé sur la nature de l'épopée en général, des remarques pleines de finesse et de goût sur le caractère des principaux épiques, tant anciens que modernes, font de tout ce morceau, aussi profondément pensé qu'élégamment écrit, l'une des pièces les plus curieuses et les plus brillantes du recueil, déjà si riche, des Éloges de M. Dacier.

RAOUL-ROCHETTE.

Herodoti Musæ, sive Historiarum libri IX : ad veterum codicum fidem denuò recensuit, lectionis varietate, continuâ interpretatione latinâ, adnotationibus Wesselingii et Valckenarii aliorumque et suis illustravit J. Schweighæuser; *accedunt Vita Homeri, Herodoto tribui solita, ex Ctesiæ Persicis Fragmenta.* Parisiis et Argentorati, apud Treuttel et Würtz. Six tomes grand *in-8°* formant 12 volumes. Prix, papier ordinaire, 82 fr.; papier vélin, cartonné avec soin, 160 fr.

La critique *littérale* constitue l'une des branches les plus importantes et les plus utiles de la science des antiquités, puisqu'elle a pour but d'affermir la base des recherches et d'en perfectionner les instruments. Moins étendue dans ses applications que la critique historique, elle ne paraît demander ni la même force de discussion, ni la même suite dans les idées, ni la même généralité dans les vues; mais elle exige

certainement une érudition aussi grande, un jugement aussi sain, une sagacité et une finesse d'esprit également rares, et, par-dessus tout, la connaissance la plus parfaite des langues anciennes.

Cette partie de la science semble, depuis longtemps, ne pas jouir, en France, de la considération que lui accordent d'autres nations voisines, qui la cultivent avec une si constante ardeur : pour en sentir à la fois et l'utilité et le mérite, il suffirait cependant de réfléchir un moment sur les procédés que la critique littérale emploie pour parvenir à purger les textes anciens des fautes que les copistes y ont successivement introduites, tantôt en ne comprenant point les abréviations nombreuses et souvent arbitraires employées par leurs devanciers, ou en omettant des mots et des phrases, ce qui est presque inévitable dans toute copie; tantôt en faisant rentrer dans le texte, mais hors de place, les phrases omises avant eux, et reportées à la marge; tantôt en y introduisant une multitude de gloses ou courtes explications, qu'ils croyaient appartenir à l'auteur.

D'après le nombre de causes différentes qui peuvent contribuer à l'altération successive des manuscrits, et sur lesquelles nous n'insisterons point ici, il est facile de se faire une idée de l'état dans lequel nous sont parvenus le peu d'ouvrages anciens que le temps a respectés. Mais heureusement nous possédons de chacun de ces ouvrages plusieurs manuscrits : ces manuscrits ont passé par des mains différentes; les fautes sont à peu près aussi nombreuses dans tous, mais ce sont rarement les mêmes; en sorte que, par une comparaison soignée, on peut parvenir à faire disparaître une quantité de fautes d'autant plus grande, que les manuscrits, et, conséquemment, les moyens de comparaison, sont plus multipliés. Telle est la fonction du critique : la connaissance approfondie qu'il a acquise de la langue de l'auteur, de son style, de la matière qu'il traite, lui fait découvrir sur-le-champ qu'un passage est altéré; il compare avec soin les leçons diverses que présentent les manuscrits : la véritable, si elle existe, ne saurait lui échapper; souvent c'est un seul manuscrit qui l'a conservée : peu importe; il pèse et ne compte pas les autorités; il ne balance donc pas à la substituer à l'ancienne. S'il lui arrive de trouver deux leçons qui lui paraissent également bonnes, il cherche si l'une d'elles n'est pas plus conforme à l'usage habituel de l'auteur, si elle est appuyée par des passages parallèles; et, dans ce cas, son choix ne peut être douteux. Mais, en tout, il ne procède qu'avec la plus grande réserve; il n'épargne ni le temps, ni les recherches; il ne craint pas de s'appesantir sur une lettre, sur une syllabe, parce que cette lettre, cette syllabe suffisent pour déguiser

un mot, et que l'altération d'un mot peut cacher, soit une pensée ingénieuse, soit un fait important.

Cependant il arrive que les copistes se sont malheureusement accordés à commettre quelquefois les mêmes fautes, en sorte que la collation des manuscrits ne suffit pas pour les faire disparaître; c'est alors que le critique déploie toutes les ressources de son érudition et de sa sagacité. Pour deviner la vraie leçon à travers l'altération même qui la déguise, il oppose l'auteur à lui-même; il cherche comment cet auteur s'est exprimé dans des occasions semblables; il invoque le témoignage des autres écrivains qui ont rapporté le même fait; enfin il étudie les abréviations les plus ordinaires aux copistes, et la ressemblance matérielle des lettres et des mots; et, quand il est ainsi parvenu à corriger le passage, il propose sa conjecture, sans oser toutefois l'introduire dans le texte, par la crainte de substituer une erreur à une autre; il laisse à ses successeurs le soin de la juger, et, dans le cas très-rare d'une certitude extrême, ceux-ci ne balancent pas à restituer au texte la leçon qu'ils regardent dès lors comme la véritable.

C'est par tous ces genres d'efforts que la plupart des textes anciens les plus importants ont été successivement épurés ou *restitués;* et, pour se faire une juste idée de la reconnaissance que méritent ceux auxquels on doit cette précieuse restitution, il ne faudrait que prendre la peine de comparer un manuscrit ou l'édition *princeps* de certains auteurs, avec l'édition critique dans laquelle on a maintenant tant de plaisir à les lire et à les étudier.

En rappelant ici les services rendus par la critique littérale, nous avons exposé en même temps ceux dont le texte d'Hérodote, en particulier, lui est redevable. Il est vrai de dire que les manuscrits de cet historien, de même que ceux de quelques écrivains principaux, tels que Thucydide, Platon, Isocrate, etc., offrent moins d'altérations que ceux de beaucoup d'autres, parce que le respect qu'inspiraient ces noms classiques commandait aux copistes une attention plus grande, et surtout parce que l'étude continuelle dont ils étaient l'objet dans les écoles empêchait qu'on ne pût y introduire des erreurs trop nombreuses et trop évidentes. Cependant chacun des manuscrits d'Hérodote contenait encore un nombre considérable de fautes, les unes grossières et palpables, les autres plus difficiles à découvrir, dont la plupart, successivement signalées par les critiques les plus habiles, ont peu à peu disparu.

L'édition *princeps* d'Alde, imprimée en 1502 à Venise, vingt-huit ans après la publication de la version latine de Laurent Valla, était déjà une édition critique, puisqu'elle fut le résultat de la collation de plusieurs

manuscrits, et non la représentation servile d'un seul, comme la plupart des éditions *princeps*.

Cette précieuse édition, reproduite plusieurs fois à Bâle, fut également le type de celle de H. Estienne, et, conséquemment, de toutes les éditions qui furent ensuite faites d'après cette dernière, où le texte était amélioré par la collation de quelques manuscrits; car nous ne saurions partager l'opinion de M. Schweighæuser, qui croit que H. Estienne n'a eu sous les yeux aucun manuscrit pour cette édition. (*Atque, ut dicam quod sentio, videtur mihi H. Stephanus nullum prorsus codicem manuscriptum, ad cujus fidem Herodoti Historias recognosceret, ob oculos habuisse.*) Un grand nombre des variantes recueillies par M. Schweighæuser sont identiques avec les leçons qu'on lit à la marge de l'édition toute grecque de H. Estienne; et il y a bien longtemps que M. Larcher a dit les avoir retrouvées dans les manuscrits de la bibliothèque du Roi. (*Notes de la Traduction d'Hérodote*, tom. I, p. 269, première édition.) Où H. Estienne peut-il les avoir prises, si ce n'est dans ces manuscrits? Il faudrait, pour établir le contraire, des preuves positives : or les raisons apportées par M. Schweighæuser ne nous paraissent rien moins que péremptoires.

Quant à l'édition de Londres (1679), dite de Thomas Gale, elle n'est, comme l'observe M. Schweighæuser, qu'une répétition de celle de Jungermann (Francfort, 1608), sauf l'addition de quelques variantes extraites de deux manuscrits, dont aucune, toutefois, n'a été introduite dans le texte.

Le premier essai d'une édition critique, depuis celle de H. Estienne, fut entrepris par J. Gronovius (Lugd. Bat. 1715); mais le succès n'en fut pas heureux. Aveuglé par un enthousiasme peu réfléchi pour la bonté d'un très-ancien manuscrit de la bibliothèque des Médicis, Gronovius prétendit corriger, d'après ce manuscrit seul, le texte d'Hérodote; il ne réussit qu'à le dénaturer et à le rendre méconnaissable en plusieurs endroits, par l'introduction des variantes les plus vicieuses.

Enfin, en 1763, parut l'édition de Wesseling, la première véritablement digne du père de l'histoire : le texte, dégagé de toutes les interpolations de Gronovius, y était épuré par un grand nombre de leçons précieuses, que l'éditeur avait retirées d'une collation soignée de plusieurs manuscrits, et qu'il avait discutées avec un talent dont on connaissait jusqu'alors peu d'exemples. Quant aux notes, dues tant à Wesseling qu'à son illustre ami et compatriote Valckenaer, le mérite en est si généralement apprécié, qu'il serait tout à fait inutile d'insister sur la connaissance profonde de la langue, sur l'érudition variée et solide, la sagacité, la justesse que ces savants y ont déployées, et qui feront toujours de leur

travail le modèle de la manière dont les critiques doivent traiter le texte d'un ancien historien.

Cette belle édition était devenue très-rare et très-chère; et, depuis longtemps, on en désirait une réimpression. Les propriétaires de la collection dite des Deux-Ponts crurent donc que ce serait rendre un service signalé aux lettres que de la reproduire dans le format *in-8°*, comme ils l'avaient déjà fait pour le Lucien de Reitz, le Diodore de Wesseling, etc. Le célèbre éditeur d'Appien, de Polybe, d'Épictète et d'Athénée, leur parut éminemment digne de diriger cette belle et utile entreprise, et de compléter le travail des deux illustres philologues hollandais. M. Schweighæuser y consentit à une seule condition, c'est qu'il pourrait se procurer la collation soignée de quelques manuscrits que Wesseling n'avait pas connus, ou dont il n'avait eu qu'une collation très-imparfaite. *Quum hanc* (dit-il dans sa préface) *à me amoliri laborem frustrà essem conatus, illud certè et mecum constitui et Extero* (1) *significavi, nisi manuscriptorum quorumdam codicum subsidio qui ad hunc diem nondum fuissent diligenter excussi adjutus fuissem, nunquam me negotium illud esse suscepturum.* Cette condition, *sine qua non,* prouve que le savant éditeur se faisait une haute et juste idée du travail dont il allait se charger, qu'il connaissait l'état du texte d'Hérodote, et qu'il voulait employer tous les moyens de l'améliorer encore.

En effet, Wesseling, en réunissant au bas des pages de son édition un nombre considérable de variantes provenant de la collation de plusieurs manuscrits, s'était montré trop réservé dans l'adoption de celles mêmes qu'il croyait les meilleures, ou des corrections dont il reconnaissait la certitude. Cette timidité, qu'il avoue avec franchise, ne lui permit pas de profiter autant qu'il aurait dû des richesses qu'il avait laborieusement amassées, et de donner au texte d'Hérodote toute la pureté dont il était dès lors susceptible. D'un autre côté, dans quelques éditions subséquentes, telles que celle de Wolfgang Reitz (Lips. 1778), terminée par M. Schæffer (Lips. 1800), et surtout dans celle de Borheck (Lemgov. 1781), le défaut contraire se faisait plus ou moins remarquer. Le texte y était, à la vérité, purgé de quelques fautes, amélioré par quelques bonnes leçons; mais, en général, les éditeurs ne s'étaient pas assez garantis contre le désir d'introduire dans le texte des corrections toujours fort probables, mais trop rarement nécessaires. La jolie édition de M. Schæffer (3 vol. *in-8°*, Lips. 1800), où cet habile helléniste a montré, d'ailleurs, comme dans tout ce qu'il fait, une connaissance profonde de

(1) C'était alors le directeur de l'entreprise.

la langue grecque n'est pas elle-même entièrement à l'abri de ce reproche.

On voit donc que, s'il était très-facile de réimprimer le texte de Wesseling, ou de tel autre éditeur, il y avait beaucoup de difficultés à garder le milieu entre les différents textes, à les soumettre à un examen approfondi et judicieux : il fallait se procurer la collation de quelques manuscrits, ou inconnus jusqu'alors, ou mal collationnés; examiner de nouveau, avec la plus sérieuse attention, tant les corrections proposées par les différents critiques, que les variantes déjà recueillies, et, dans le choix des unes et des autres, se garantir également de la timidité de Wesseling et de la hardiesse de ses successeurs. Telle est la tâche que s'est imposée M. Schweighæuser, et qu'il nous paraît avoir remplie avec un succès qui lui assure la reconnaissance des amis des lettres.

Les manuscrits dont il a eu une collation complète sont au nombre de six, savoir :

1° Cinq manuscrits de la Bibliothèque du Roi; le 1er du XIIe siècle, coté 1633;

Le 2e du XIVe siècle, coté 1634;

Le 3e du XVe siècle, coté 1635;

Le 4e également du XVe siècle, coté 2933 (1);

Enfin le 5e, qui ne renferme qu'une partie du premier livre d'Hérodote : la collation de ces manuscrits a été faite par M. Georgiades, de Thessalonique, jeune grec plein de zèle et d'instruction;

2° Un excellent manuscrit du Xe siècle, appartenant à M. le baron de Schellersheim, et qui n'avait jamais été collationné par aucun des éditeurs d'Hérodote. Il a été communiqué à M. Schweighæuser par le professeur Creutzer, de Heidelberg.

C'est avec le secours de ces manuscrits, dont le savant éditeur a su tirer tout le parti possible, qu'il a pu nous donner le meilleur texte d'Hérodote qu'on ait possédé jusqu'ici.

Cette nouvelle édition se compose de six tomes *in-8°*, du format des autres éditions grecques des Deux-Ponts.

Le texte, avec la traduction latine *entièrement refaite*, occupe les quatre premiers. L'éditeur a adopté, pour chaque livre, la division par segments ou paragraphes, que Jungerman a imaginée : cette division commode est souvent assez arbitraire, et il ne serait pas très-

(1) On voit, par une note placée au *folio 206 verso*, qu'il a été achevé le 1er mai 1474 (ᾳυοδ' μαΐου ά, τὸ τέλος).

difficile de l'améliorer; c'est ce que M. Schweighæuser a tâché de faire en plusieurs endroits où la coupure lui a semblé défectueuse : mais il a fait en sorte que ces changements, du reste assez rares, ne causassent aucun dérangement dans le nombre des paragraphes, afin que toutes les citations convinssent à son édition comme aux autres. Chaque paragraphe est, en outre, divisé par lignes marquées de cinq en cinq à la marge; et, en haut de chaque page, on a indiqué les pages correspondantes de l'édition de Wesseling : ainsi tout paraît avoir été prévu pour la commodité du lecteur. Le caractère grec, sans ligatures, est net, agréable, le même, en un mot, que celui des éditions grecques des Deux-Ponts.

Chacun des quatre premiers volumes se partage en deux parties susceptibles d'être séparées, puisqu'elles ont une pagination différente : la première est occupée par le texte et la version, et, à la suite, on trouve l'analyse ou plutôt l'argument de chacun des paragraphes, tiré de l'édition de Wolfgang Reitz : la seconde renferme toutes les variantes, sans exception, tant celles de Wesseling que celles qui proviennent de la collation nouvelle. M. Schweighæuser a conservé textuellement les observations si courtes et si substantielles de Wesseling, en y joignant les siennes, rédigées sur le même plan et dans le même esprit.

Le premier volume, qui contient les livres I et II, est précédé d'une préface, dans laquelle M. Schweighæuser expose la marche qu'il a suivie : il y a inséré l'excellent morceau de Wesseling sur la vie et les écrits d'Hérodote, et y a joint de courtes observations, en renvoyant aux recherches de M. Larcher et du professeur Creutzer. Les variantes de ce volume sont également précédées d'une préface sur les manuscrits et éditions d'Hérodote, où M. Schweighæuser a fait entrer la portion de la préface de Wesseling, qui traite de cet objet : il y a ajouté ce qui a rapport soit aux éditions subséquentes, soit aux manuscrits dont lui-même s'est servi.

Le second volume contient les livres III, IV et V; le troisième, les livres VI et VII; le quatrième renferme les livres VIII et IX.

L'éditeur y a joint :

1°. La vie d'Homère attribuée à Hérodote, ouvrage très-ancien, s'il n'est pas réellement de cet historien, ce qui n'est point du tout prouvé; aussi M. Schweighæuser me paraît-il s'exprimer trop affirmativement, quand il dit *libellus de vita Homeri, vetustus ille quidem, sed falsò Herodoti nomen in fronte gerens* (præf. pag. 15) : la traduction latine qui l'accompagne est celle d'Heresbach, reproduite avec quelques corrections par H. Estienne, Gronovius et Wesseling;

2°. Les extraits de l'Histoire de Perse par Ctésias, tirés de Photius (cod. 72). M. Schweighæuser a jugé qu'il était inutile de reproduire en son entier le volumineux appendice que Jungermann avait joint à son édition; cet appendice, composé d'extraits plus ou moins étendus de Xénophon, Strabon, Athénée, etc., a été réimprimé dans les éditions de Londres et de Gronovius, quoique tous ces extraits n'eussent qu'un rapport plus ou moins éloigné avec une édition d'Hérodote. Wesseling en sentait toute l'inutilité; mais il paraît qu'il ne fut pas le maître de suivre en cela son sentiment *(si sui res arbitrii fuisset*, dit-il, *se additamenta ista omnia detruncaturum fuisse)*. En le réimprimant, M. Schweighæuser aurait augmenté inutilement son édition d'un volume : il s'est donc contenté de donner les extraits de l'Histoire de Perse de Ctésias; et même il n'a fait choix que de la partie qui se termine à la mort de Xercès, c'est-à-dire de celle qui embrasse les événements dont Hérodote a parlé. Voici comme il s'exprime à ce sujet : *Interim tamen, ne prorsus missum Ctesiam faceremus, ex illius Persicis primora capita excerptorum Photii hoc loco adponere placuit, quæ ad Herodotum hactenus spectant, quod non modo de eisdem rebus apud utrumque auctorem agebatur, sed quod etiam frequenter ex professo Cnidius scriptor ab Halicarnasseo dissentit. Ita, quum de utriusque scriptoris fide à viris doctis multa in utramque partem disputata sint, lectoribus Herodoti nostri in promptu erit ea quæ de Ctesiæ narratione supersunt cum Herodoteis conferre.* Ainsi ces extraits se terminent au § 30 de l'édition de Wesseling, et aux mots *πολλὰ βοῶν καὶ ἀπαρνύμενος ὡς οὐκ εἴη φονεὺς τοῦ πατρός· καὶ ἀποθνήσκει.*

La table des matières, ou *Index rerum et personarum*, termine ce volume : nous nous sommes assurés, en la comparant avec celle de l'édition de Wesseling, qu'elle est plus complète et laisse très-peu de choses à désirer. Une commodité de plus, qu'elle présente, est l'indication, au moyen de la lettre *N*, des objets dont il est question dans les notes.

Les deux derniers volumes, savoir les V[e] et VI[e], contiennent les notes : ce sont celles de Wesseling et de Valckenaer, reproduites en leur entier, auxquelles M. Schweighæuser a joint les siennes. Quant à celles de Thomas Gale et de J. Gronovius, il s'est contenté, avec raison, d'extraire ce qu'elles lui ont paru contenir d'important.

A la fin du VI[e] et dernier volume, on trouve les *Glossæ Herodoteæ*, ou *Λεξικὸν τῶν Ἡροδοτείων λέξεων*, rangées, comme dans l'édition de Wesseling, selon l'ordre des livres, et non selon l'ordre alphabétique (1).

(1) C'est, sans doute, par une erreur typographique qu'on lit en tête de ces *Glossæ*, dans la dernière édition, *secundùm litterarum seriem digestæ;* il faut lire *secundùm librorum seriem.*

Telle est la distribution des matières dans la nouvelle édition d'Hérodote : on a pu juger, d'après l'exposé que nous en avons fait, que tout a été calculé pour la commodité et l'utilité du lecteur, pour que rien d'essentiel n'y fût omis, et pour que rien de superflu n'en grossît le volume et n'en augmentât le prix. Il n'y manque plus qu'un appendice, à la vérité bien nécessaire, et que M. Schweighæuser nous promet; c'est un *Lexicon Herodoteum*, ou *Dictionnaire des mots et des phrases employés par Hérodote*, auquel il se propose de joindre l'index, tant de celles qui ont été l'objet d'explications particulières, que des passages des autres auteurs expliqués ou corrigés. Il nous semble qu'une table des objets divers traités dans les savantes notes de Wesseling et de Valckenaer serait également fort utile. Faisons des vœux pour que le grand âge du respectable éditeur lui permette de se livrer à son zèle, et de nous faire jouir dans peu de ce précieux complément de son travail.

Dans ce dernier extrait, nous n'avons eu pour objet que d'offrir une idée sommaire de cette édition; dans un second article, nous donnerons quelques détails sur les améliorations du texte, sur les notes nouvelles, et sur l'excellente version latine de M. Schweighæuser, en nous permettant de lui soumettre quelques observations.

LETRONNE.

Fundgruben des Orients, bearbeitet durch eine Gesellschaft von Liebhabern u. s. f. — Mines de l'Orient, exploitées par une société d'amateurs, sous les auspices de M. le Comte Wenceslas Rzewusky; tome IV, Vienne, 1814, 466 p. *in-fol.*

Le recueil dont nous annonçons le quatrième volume est suffisamment connu en France par le compte qui a été rendu des trois premiers tomes dans le magasin encyclopédique. Quoique ce quatrième volume porte la date de 1814, il n'a paru, pour la plus grande partie, que dans le cours de l'année 1815. Aucun autre cahier n'en a été publié en 1816; mais nous sommes informés que, grâce à la constante munificence de M. le comte W. Rzewusky, il sera continué, et que le tome cinquième est déjà mis sous presse.

Les morceaux réunis dans ce quatrième volume ne sont pas moins variés que ceux dont se composent les volumes précédents. Nous allons en donner le tableau; après quoi nous reviendrons sur les articles qui

paraîtront offrir plus d'intérêt ou donner lieu à quelques observations.

Description du pachalik de Haleb (Alep), ou Mémoire statistique contenant des renseignements précis sur l'état ancien et moderne de cette ville, ses limites et dépendances actuelles, sa population, son gouvernement, son commerce, etc., par M. Rousseau; pag. 1-25 et 93-99.

Excursion chez les *Galga-Ingousch,* faite au mois de septembre 1811, par M. Engelhardt, avec la représentation des sculptures et des inscriptions d'une ancienne église qui se trouve dans leur pays, en allemand; pag. 26-37.

Rouz-namé, ou Calendrier perpétuel des Turcs; avec des remarques et des exemples sur la manière de compter les lunaisons, et avec des tables pour trouver la correspondance des dates entre l'ère turque et l'ère vulgaire, par M. J. B. Navoni; p. 38-67, 127-153 et 253-277, avec plusieurs tableaux à la fin du volume.

Suite de l'essai d'une traduction de l'Alcoran en allemand, par M. J. de Hammer; p. 68-86 et 100-105.

Talismans babyloniens. ou pierres gravées, trouvées dans les ruines de Babylone, par M. Rich, résident de S. M. Britannique à Bagdad, en allemand; p. 86, avec une planche gravée.

Continuation de l'Essai d'une traduction du Mesnévi, poëme de Djélal-eddin Romni, en allemand, avec le texte persan, par M. de Hussard; p. 87-92.

Extrait du quatrième tome des voyages d'*Evlia,* concernant l'idiome turc vulgaire, ou patois des habitants du Diarbecr, en allemand, par M. J. de Hammer; p. 106-108.

Extrait d'une lettre de M. le professeur Vater, de Kœnigsberg, à M. J. de Hammer; concernant le Pentateuque hébreu, manuscrit, des juifs de Bochara, en allemand; p. 109-110.

Continuation du Catalogue des manuscrits arabes, persans et turcs, appartenant à M. Rich, résident anglais à Bagdad, en latin; p. 111-126, 288-298 et 455-458.

Suite des proverbes arabes extraits de Meidani, en arabe et en latin; communiqués par M. Macbride, professeur à l'université d'Oxford; p. 154.

Des Talismans des musulmans, en allemand, avec une planche gravée; par M. J. de Hammer; p. 155-164.

Poëme d'Omar Ben-Faredh, en arabe, avec une traduction française par M. Grangeret de la Grange, élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes de Paris; p. 165-170.

Continuation des Extraits du Roman en vers des Amours de Joseph

et Zouleïkha, par Djami; traduit en vers allemands par M. de Rosenzweig; p. 171-178.

Extrait du Discours prononcé par lord Minto, le 20 septembre 1813, à l'occasion de la distribution des prix aux élèves du collége de Fort-William, à Calcutta, concernant la littérature indienne, en anglais; p. 179-182.

San, si-fan, man, meng, han tsi yao, ou Recueil nécessaire des mots samskrits, tangutains, mandchous, mongols et chinois, avec une planche gravée; par M. A. Rémusat; p. 183-201.

Continuation de la Vie de Hasan-pacha, grand amiral de l'empire Ottoman, en italien; p. 202-214 et 423-454.

Suite des Extraits historiques relatifs aux temps des croisades, tirés de l'Histoire arabe de Jérusalem et d'Hébron, par M. J. de Hammer; p. 215-237.

Déchiffrement d'un alphabet *hiératique* (ou sacré, d'origine égyptienne), extrait d'une lettre de M. le professeur Grotefend à M. de Hammer, en allemand; p. 240-245.

De la langue curde et de ses divers dialectes extrait du troisième tome des Voyages d'*Evlia*, en allemand, par M. J. de Hammer; p. 246-247 et 380-382.

Des noms propres hébreux qui se trouvent usités parmi les nègres de la Côte-d'Or, en allemand; par M. le docteur Münter, évêque de Seeland; p. 247-252.

Morceaux pour servir à l'histoire des aérolithes, tirés d'écrivains arabes et turcs, avec la traduction en allemand; par M. J. de Hammer; p. 277-287.

De la comparaison des ères musulmane et chrétienne, en allemand; par M. L. Ideler; p. 299-308.

Lettre de M. Jourdain à M. J. de Hammer, au sujet de la Chronique arabe d'Ebn-Alforat; p. 308-311.

Liste de mots curdes comparés avec le persan et autres langues, en allemand; par M. J. de Klaproth; p. 312-321.

Parallèle entre les Turcs et les Chinois, en italien; par M. l'abbé Hager; p. 321-325.

Notices abrégées de quelques manuscrits persans et arabes de la bibliothèque royale de Copenhague, en latin; par M. Rasmusen; p. 325-329.

Explication d'une planche gravée, contenant diverses inscriptions en caractères cunéiformes, en latin, avec une planche gravée; par M. le professeur Grotefend; p. 331-338.

Notice historique sur les Ismaéliens, par M. Ét. Quatremère; avec un Appendice, par M. J. de Hammer; p. 339-379.

Morceau pour servir à l'histoire de la musique orientale, extrait de l'Histoire universelle d'Aïni et des Prolégomènes historiques d'Ebn-Khaldoun, en allemand; par M. J. de Hammer; p. 383-385.

Quarante-neuvième Assemblée (ou Séance) de Hariri, en arabe; avec une traduction française, par M. Fréd. Pisani; p. 385-392.

Sur les Oasis des déserts de la Libye, en allemand; par M. Ideler; p. 393-422.

Extraits de diverses Lettres, relatifs à la mort du docteur Seetzen, en anglais; p. 463-464.

Dans ce tableau du contenu du tome IV des Mines de l'Orient, nous n'avons omis que quelques courtes poésies et quelques morceaux de peu d'importance, qui ne méritaient pas une mention particulière. Nous devons cependant prévenir les lecteurs de ce journal de ne pas fonder de trop grandes espérances sur les articles relatifs à la langue des Curdes, au patois de Diarbecr, aux talismans, aux inscriptions babyloniennes ou cunéiformes, à un alphabet égyptien, au Pentateuque hébreu des juifs de Bochara, aux noms hébreux retrouvés parmi les nègres de la Côte-d'Or : ce sont plutôt, ou des indications d'un fait encore problématique, ou des conjectures soumises à l'épreuve de l'opinion, ou de légers aperçus, que des découvertes ou d'importantes acquisitions pour l'érudition et l'archéologie.

Nous ne nous arrêterons point aux morceaux de pure littérature; on a suffisamment fait connaître, dans le compte qui a été rendu des trois premiers volumes dans le Magasin encyclopédique, le mérite de ces morceaux et des traductions qui les accompagnent. Nous regrettons qu'ils ne soient pas en plus grand nombre dans celui-ci, et que, dispersés ainsi dans plusieurs volumes d'un format peu commode, ils ne puissent être que d'une médiocre utilité à ceux qui étudient les langues de l'Orient. Réunis dans une Anthologie d'un format portatif, ils offriraient aux maîtres et aux élèves un recueil très-précieux. Dans le nombre de ces morceaux, nous devons distinguer le petit poëme ou élégie d'Omar Ben-Faredh, traduit par M. Grangeret de la Grange. Omar Ben-Faredh, poëte mystique, qui jouit d'une grande réputation parmi les Arabes d'Égypte, est le tourment des traducteurs. Quand on a saisi sa pensée, on n'est pas toujours dédommagé de la peine qu'on a prise par le résultat qu'on obtient; mais on a prouvé, du moins, et on peut se rendre à soi-même le témoignage qu'on a fait de très-grands progrès dans la connaissance de la langue arabe.

Il serait inutile d'insister sur le mérite des morceaux historiques qui ont pour objet le pachalik d'Alep, les croisades, les Ismaéliens, Hasan-pacha, les aérolithes, etc. Ces sujets et les noms des auteurs les recommandent assez à l'attention des lecteurs. Il est bon de faire observer seulement que l'on pourra utilement rapprocher du tableau du pachalik d'Alep ce qui vient d'être publié récemment sur cette ville et sur son territoire, dans l'ouvrage intitulé *Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie mineure;* et que le Mémoire sur les Ismaéliens doit être réuni à l'Histoire des Ismaéliens de Perse, extraite de Mirkhond, et publiée, avec la traduction française de M. Jourdain, dans le tome IX des Notices et Extraits des manuscrits, et au Mémoire sur les Assassins et sur l'étymologie de leur nom, imprimé dans le tome IV des Mémoires de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, qui ne tardera pas à paraître.

Mais il est, dans le volume des Mines de l'Orient que nous faisons connaître, quelques morceaux d'une littérature plus relevée, et qui exigent de nous une mention particulière : ce sont la Dissertation sur le calendrier perpétuel des Turcs, par M. Navoni; le Mémoire de M. Ideler sur la comparaison des ères musulmane et chrétienne; un autre Mémoire du même auteur sur les Oasis; et la Notice du Vocabulaire pentaglotte, samscrit, tangutain, mandchou, mongol et chinois, dont nous sommes redevables à M. Rémusat. Nous réservons pour un second extrait ce que nous avons à dire des Mémoires de MM. Novani et Ideler, et nous ne nous occuperons, pour le moment, que de la Notice de M. Rémusat.

Il existe, à la bibliothèque du Roi, deux exemplaires, imprimés à la Chine et à la manière chinoise, du vocabulaire que fait connaître M. Rémusat. Cet ouvrage est formé de deux volumes, d'un peu moins de cent feuilles chacun. L'ouvrage est sans titre; mais l'un des deux exemplaires porte intérieurement une étiquette conçue en ces termes : *Man, han, si-fan, tsi yao*, c'est-à-dire, *Mantchuana, sinica, tangutana collectio necessaria.* « Chaque page de ce vocabulaire, dit M. Rémusat, est horizon« talement partagée en cinq lignes : la première, en gros caractères tan« gutains; la seconde, en caractères tangutains plus petits; les deux « suivantes, en lettres mandchoues; et la dernière, en caractères chinois. « Comme l'ouvrage ne présente que trois sortes d'écritures, on n'a non « plus énoncé que trois langues dans le titre extérieur que je viens de « rapporter. Nous verrons plus bas que les apparences en ont imposé « au Chinois qui l'a écrit, et que les cinq lignes horizontales répondent « véritablement à cinq langues différentes. »

Le P. Amiot en avait un peu mieux connu le contenu; il le regardait

comme renfermant quatre langues. Dans une lettre du 2 octobre 1783, qui accompagnait l'envoi de l'un des deux exemplaires que possède la bibliothèque du Roi, il dit que ce vocabulaire, qui n'est, à proprement parler, qu'un *recueil des mots les plus essentiels à savoir,* rangés par classes, a été fait, par ordre de l'empereur, en faveur de ceux de ses sujets qui, par état ou par emploi, sont obligés à des correspondances dans le Tibet; qu'il a été composé dans le palais, et, pour ainsi dire, sous les yeux mêmes du prince, par les plus habiles d'entre les Mandchoux et les Mongoux, aidés par les *han-lin* (ou lettrés) chinois, et par des docteurs tibétains, que le grand lama avait envoyés à la réquisition de l'empereur. Puis il ajoute : « Le vocabulaire dont je parle ici est en deux volumes et en « quatre langues, c'est-à-dire en tangout, mandchou, mongol et chinois. « Je m'étais proposé de le tirer de la classe des meubles inutiles, en le « mettant en français, comptant qu'à l'aide du chinois et du mandchou « il me serait aisé d'en venir à bout; mais, tout en mettant la main à « l'œuvre, des difficultés sans nombre se sont présentées et m'ont fait « changer d'avis. » (Mémoires concernant les Chinois, *tome IX, pag. 616.*)

On pourrait éprouver quelque surprise qu'un Européen, sans être sorti de son cabinet, eût réussi à vaincre les difficultés qui avaient arrêté un missionnaire habitant de la Chine, familiarisé avec la langue, la littérature, les usages de ce pays, et entouré de secours de toute espèce. Mais ce n'est pas la première fois qu'on a vu des obstacles, qui paraissaient insurmontables, céder à un vif désir et à une ferme résolution de les vaincre : car, comme le dit un poëte arabe, *la fermeté d'une résolution est ce qui en assure le succès* ونجّح صريمة ابرامها. M. Rémusat désirait ardemment mettre à profit les mots et les phrases des langues mongole et tibétaine que contient ce vocabulaire, afin de prendre par là une idée de ces langues si peu connues jusqu'à présent : ce désir l'engagea à tenter d'en faire la traduction; et une découverte qu'il ne tarda point à faire en examinant l'ouvrage plus attentivement, l'encouragea à continuer et à terminer cette entreprise. Laissons parler ici M. Rémusat lui-même.

« L'existence de deux lignes en lettres tibétaines m'avait d'abord, « dit-il, semblé d'autant plus surprenante, que les mots de l'une paraissaient différer prodigieusement de ceux de l'autre, et que la première « même n'avait pas l'*interponctuation syllabique*, seul guide pour la lecture « dans le système orthographique des Tibétains. Mais, lorsque je fus un « peu familiarisé avec la langue de ce peuple, il me fut aisé de reconnaître « que la ligne supérieure du vocabulaire polyglotte y était totalement « étrangère; et quelques analogies m'ayant mis sur la voie, je pus me « convaincre que son contenu n'était autre que du pur sanscrit, écrit en

« lettres tangutaines. M. de Chézy, à qui je soumis un certain nombre « de ces mêmes mots, transcrits en lettres européennes, me confirma « pleinement dans ma conjecture, et m'apprit, de plus, que les nom« breuses phrases qui s'y trouvaient mêlées étaient composées suivant « les règles particulières de l'antique langue des Brahmanes. »

Un vocabulaire samscrit, imprimé à la Chine, était un objet assez important pour soutenir le courage de M. Rémusat. En conséquence, il transcrivit en lettres françaises toute la partie samscrite qui, dans l'original, était en lettres tibétaines, il traduisit toutes les explications chinoises; et, comme les parties mongole et mandchoue différaient quelquefois du chinois, il eut soin de tenir compte de toutes ces différences. C'est ce travail dont M. Rémusat a publié une portion dans le quatrième volume des Mines; il y a joint une planche gravée, qui représente quelques pages de l'original. La portion publiée se compose des quatre premières portes ou chapitres, qui contiennent ensemble 173 articles. Nous ne saurions mieux en faire connaître l'objet et donner une idée de l'utilité qu'on peut en tirer, qu'en transcrivant ce qu'en dit le savant académicien :

« En faisant ce travail, je me suis convaincu, dit-il, que cet ouvrage « était moins *un vocabulaire des mots les plus nécessaires*, comme le dit « le P. Amiot, qu'une sorte de recueil théologique, philosophique et « moral, à l'usage des sectateurs de Bouddha, dans l'Hindoustan, au Tibet, « dans la Tartarie et la Chine. Un vocabulaire, par ordre de matières, « quelque aride qu'on le suppose, est toujours une sorte d'aperçu encyclo« pédique, qui peut faire juger, mieux qu'une dissertation, de la ma« nière dont un peuple envisage les objets et classe ses idées. Mais la « nature de celui-ci est telle, qu'un commentaire qui éclaircirait ce qu'il « offre d'obscur et de peu connu serait en même temps un traité com« plet de la religion de Fo. Il établit, d'ailleurs, une synonymie authen« tique et du plus haut intérêt entre les noms propres ou les expressions « philosophiques particulières à ce culte, et les expressions et les noms « originaux samscrits. L'ordre qui y est suivi est visiblement indien, et « probablement emprunté de quelque dictionnaire samscrit, tel que « l'*Amara-singha* (ou plutôt *Amara-coscha*). Le samscrit qu'il contient a, « en outre, cela de curieux, qu'il diffère, sur plusieurs points remar« quables, de la langue telle qu'on la retrouve à présent dans les livres « ordinaires, présentant, par exemple, des racines bien certainement « samscrites, qui ont passé dans les idiomes dérivés et se sont perdues « dans l'idiome primitif. Cette particularité, qui me paraît donner un « nouveau prix au vocabulaire dont il s'agit, peut s'attribuer à la haute « antiquité du dialecte indien qu'il nous conserve : car c'est assurément

« là la langue en usage au temps de la grande émigration des Boud- « dhistes, dans laquelle furent originairement écrits les livres sacrés que « les Tibétains, les habitants de l'Inde ultérieure, les Mongols, les Chi- « nois, et même les Japonais, ont transportés postérieurement dans « leurs idiomes respectifs. C'est celle que j'ai retrouvée dans les écrivains « chinois, désignée par le nom de langue *fan*, qui est la langue sacrée « des Tibétains, et dans laquelle sont conçues les prières, les formules « d'invocation et les litanies que récitent continuellement les bonzes, « les talapoins et les lamas, le plus souvent sans les entendre, au témoi- « gnage de nos missionnaires. Enfin, à l'intérêt des matières qui y sont « énumérées, le *Man, han, si-fan, tsi yao*, joint encore l'avantage de « fournir des échantillons authentiques de langues peu connues, telles « que le tangutain et le mongol, sur lesquels nous n'avons eu jusqu'à « présent que des renseignements très-imparfaits. »

Nous devons observer que c'est dans un mémoire très-curieux sur l'étude des langues étrangères chez les Chinois, mémoire inséré dans le Magasin encyclopédique, en octobre 1811, que M. Rémusat a fait connaître la langue désignée sous le nom de *fan* dans les dictionnaires chinois.

Nous terminerons cette analyse en rapportant quelques exemples tirés de ce vocabulaire : nous indiquerons le samscrit, par *S.*, le tibétain par *T.*, le mandchou par *Ma.*, le mongol par *Mo.*, et le chinois par *Ch.*

S. Bouddha. *T.* Sangs-rgyas. *Ma.* Foussikhi. *Mo.* Bourkhan. *Ch.* Fo. *Bouddha.*

S. Tathâgatah. *T.* De-bjin-gchegs-pa. *Ma.* Inekou dsikha. *Mo.* Ta-kountchilan iraksan. *Ch.* Jou laï. *Comme venu.* C'est un des noms que les Bouddhistes donnent le plus communément à Bouddha.

S. Devatideva. *T.* Lahi-yang-lah. *Ma.* Apkaï apka. *Mo.* Tagri-djin tagri. *Ch.* Thian tchoung thian. *Le dieu des dieux.*

S. Badisimahah. *T.* Smra-baï-seng-je. *Ma.* Khafoukiyanga arsalan. *Mo.* Okoulakou dji arslan. *Ch.* Choue fa sse. *Lion qui parle de la loi.*

S. Virah. *T.* Dpah-ba. *Ma.* Patourou. *Mo.* Bakhadour. *Ch.* Ta hioung. *Héros.*

Le nouveau travail de M. Rémusat, dont nous venons de donner une idée, ne peut que confirmer les espérances que la littérature a conçues de ce jeune académicien, dès les premiers pas qu'il a faits dans la carrière. Une connaissance solide de la langue et de la littérature des Chinois, et des nations tartares qui ont le plus de rapports avec eux, est le but de tous ses travaux, et en sera l'infaillible résultat. C'est, sans

doute, la seule réponse qu'il convienne de faire à l'indécente et ridicule critique d'un journal anglais (le *Quarterly Review*), répétée aveuglément par un estimable journal allemand *(Allemeine geographische Ephemeriden)*, où on lui conseille *d'abandonner les digrammes et les trigrammes de Fo-hi, pour quelque chose de moins antique et de plus intelligible, s'il veut que le monde retire quelque avantage réel de ses études chinoises.* Le journaliste anglais ne dissimule pas même l'objet sur lequel tombe son choix : ce qu'il recommande surtout à l'attention de M. Rémusat, de M. J. de Klaproth, et d'un autre homme de lettres qui ne s'est jamais occupé de chinois, et qu'il leur associe, on ne sait pourquoi, ce sont des contes puérils, dignes de figurer dans la bibliothèque bleue. Les vrais amis des lettres désireront avec nous que M. Rémusat ne change point la direction qu'il a donnée jusqu'ici à ses pénibles mais utiles travaux. *(La suite au numéro prochain.)*

SILVESTRE DE SACY.

Recherches sur les ouvrages des Bardes de la Bretagne armoricaine dans le moyen âge; par G. de la Rue, *résidant à Caen, correspondant de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres.* Caen, de l'imprimerie de F. Poisson, 1815, *in-8°*.

Dans cette dissertation, consacrée par M. de la Rue à prouver l'existence de poëtes qui, pendant le moyen âge, ont composé des chants en langue armoricaine, on distingue trois points principaux.

D'abord il rassemble et discute les autorités qui peuvent constater les ouvrages et le souvenir de ces poëtes.

Ensuite il les présente comme les successeurs des bardes gaulois.

Enfin il soutient qu'on doit aux Armoricains le genre de mythologie qui, dans nos romans de chevalerie, offre l'intervention merveilleuse des fées, des géants, des enchanteurs, etc.

Les deux dernières assertions viennent à la suite de la première question, et en sont presque indépendantes.

Nous n'avons pas assez de preuves positives, ni même assez de traditions pour reconnaître une filiation littéraire entre les bardes gaulois et les poëtes armoricains. Si M. de la Rue ne l'a pas établie d'une manière convaincante, du moins l'on trouve dans ses recherches quelques rapprochements heureux et plusieurs conjectures ingénieuses. Il profite

adroitement du mot *liedos* ou *leudos*, dont s'est servi le poëte Fortunat dans le VIe siècle, en désignant les chants des poëtes qui s'attachaient aux grands personnages de la France et célébraient leurs exploits; il pense que de ce mot est venu celui de *lai*, par lequel on a, dans la suite, désigné les ouvrages des chantres armoricains.

Quant au genre de mythologie dont M. de la Rue attribue la création aux Armoricains, cette question mériterait d'être l'objet d'une discussion spéciale.

L'emploi du merveilleux de la féerie se retrouve dans la littérature de la plupart des peuples; M. Ginguené (1) a résumé avec autant de sagacité que de précision ce que les savants ont écrit sur ce point intéressant, et il y a ajouté ses propres vues.

Je me bornerai donc à l'examen de la question principale, c'est-à-dire de l'existence des poëtes armoricains pendant le moyen âge; question que le titre de l'ouvrage de M. de la Rue indique seul à la curiosité des lecteurs.

M. de la Rue a rassemblé les témoignages épars que fournissent différents auteurs, surtout les trouvères français ou anglo-normands.

Il a classé ces preuves par siècles, citant d'abord les autorités les plus modernes, et remontant ensuite aux époques plus anciennes.

A mesure qu'il se rapproche davantage de ces époques, les autorités sont plus nombreuses et surtout plus décisives.

Le XIIIe siècle fournit à M. de la Rue le témoignage de Marie de France (2), qui atteste l'antique usage des Bretons, qui

> Jadis souleient *(avaient coutume)*
> Des aventures qu'ils oieient *(entendaient)*,
> Qui à plusieurs gens aveneient,
> Faire des *lais* pur remembrance *(souvenir)*
> Qu'on ne les mist en oubliance.

M. de la Rue avance que cette femme poëte atteste non-seulement avoir souvent entendu chanter ces anciens *lais* bretons, mais encore les avoir lus.

La preuve littérale de cette assertion importante n'ayant point été consignée dans la dissertation de M. de la Rue, j'y suppléerai en rapportant les vers qu'il a indiqués lui-même dans un autre ouvrage (3).

---

(1) Histoire littéraire d'Italie, *tome IV, p. 114-162*.

(2) Les amateurs de l'ancienne poésie française apprendront avec plaisir que M. de Roquefort publiera bientôt une édition des fables de Marie de France.

(3) Dissertation on the life and writings of Mary, an anglo-norman poetess; au tom. XIII de l'Archæologia... by the Society of antiquaries of London.

Elle dit dans le prologue de ses *lais :*

> Plusurs en ai oi conter,
> Nes *(ne les)* voil laisser ne oblier.

Et ailleurs, dans le *lai da Chèvrefeuille :*

> Plusurs le me unt cunte et dit,
> Et jeo l'ai trove en escrit.

M. de la Rue cite plusieurs autres anciens poëtes français du même siècle, tels que Pierre de Saint-Cloud, Regnaud, l'anonyme auteur du *lai de l'Épine, etc.*

Il est à regretter qu'il n'ait pas rapporté les textes originaux : dans une question aussi neuve, le système de M. de la Rue eût beaucoup gagné à ce que le lecteur pût se décider d'après ces textes mêmes, qui sont cachés ou ensevelis dans des collections manuscrites, que si peu de personnes ont l'occasion ou la patience de feuilleter.

Pour justifier mon observation, je transcrirai, d'après le manuscrit 7595 de la bibliothèque du Roi, le passage original du *lai de l'Épine,* que M. de la Rue a rapporté en prose :

> Qui que des *lais* tigne *(tienne)* a mencoige *(mensonge),*
> Sacies je nes *(ne les)* tienc pas à songe
> Les aventures trespassées
> Que diversement ai contées;
> Nes *(ne les)* ai pas dites sans garant;
> Les estores *(histoires)* entrai avant,
> Ki *(qui)* encore sont a Carlion
> Sus el monstier *(monastère)* Saint-Aaron,
> Et en Bretaigne sont éues,
> Et en pluisors lius *(lieux)* connéues,
> Per chou *(ce)* que les truis *(trouve)* en memore,
> Vos wel *(veux)* demonstrer par estore.

Ce texte original prouve-t-il que le trouvère français ait composé ses *lais* d'après des poésies armoricaines? Il parle seulement d'*estores* qui sont à *Carlion*, au monastère de *Saint-Aaron;* et ces expressions peuvent s'appliquer à des écrits en prose ou en langue latine.

Je ne fais pas cette observation pour combattre un système littéraire dont le succès ne dépend pas d'une autorité de plus ou de moins; mais je la fais pour prouver combien, en matière d'érudition, il importe de mettre les lecteurs à portée de se convaincre par la lecture et la comparaison des textes originaux, surtout quand ces textes ne sont consignés que dans des manuscrits.

Je ne m'arrêterai pas sur divers autres passages d'auteurs français ou anglo-normands encore plus anciens, que M. de la Rue ne fait qu'indiquer, et dont il s'autorise pour appuyer son système.

Il conjecture que le fameux roman de Tristan n'est que la traduction d'un poëme breton; du moins l'existence des *lais* bretons est confirmée par ce passage où Tristan se félicite d'en avoir enseigné à sa mie:

Bons *lais* de harpe vous apris,
Lais bretons de nostre pais.

La connaissance de cette sorte de poésie était un mérite que les trouvères aimaient à faire remarquer dans leurs héros:

Riches hom fut.......
Moult esteit preux et moult curteis
Et moult scut des anciens *lais*. *Roman d'Ypomedon.*
Moult scut de *lais*, moult scut de notes. *Roman du Brut.*

Si le système de M. de la Rue, au sujet de l'existence et des ouvrages des poëtes armoricains, peut trouver des contradicteurs, je pense qu'il peut aussi être appuyé de nouvelles preuves.

J'en fournirai une qui me paraît aussi importante que celles que l'auteur a rapportées. C'est le témoignage des troubadours, qui, par leurs voyages dans les différents pays, par leur admission dans les cours des princes, et surtout dans celle des rois anglais, ainsi que par leurs études, ont pu connaître, directement ou indirectement, les ouvrages des poëtes armoricains.

Voici un couplet très-remarquable de Folquet de Marseille; il est tiré d'une pièce que je conjecture avoir été composée vers 1180, et dans laquelle ce troubadour parle expressément des *lais* de Bretagne:

Ja no volgra qu'hom auzis
Los doutz chans dels ausellos,
Mas cill qui son amoros;
Que res tan no m'esbaudis
Co ilh auzelet per la plainha:
E ilh belha cui sui aclis,
Cella mi platz mas que chansos,
Volta ni LAIS DE BRETAINHA.

FOLQUET DE MARSEILLE: *Ja no volgra* (1).

---

(1) Traduction interlinéaire:
Jamais ne voudrais qu'homme ouït
Les doux chants des oiselets,

Ces vers peuvent être traduits littéralement dans l'ancien idiome français :

> Ja ne voudrois qu'hom n'entendît
> Des oiselets le souef *(doux)* ramage,
> Qu'icil *(ceux)* que tendre amors engage.
> Non, rien aitant ne m'esbaudit
> Com oiselet por *(par)* la campaigne;
> Ains *(mais)* ceste belle que je sers
> Me charme et plait moult plus que vers,
> Roulades, ni *lais de Bretaigne*.

Ce passage ne prouve pas seulement que les troubadours avaient la connaissance des *lais* bretons; ce qui serait déjà beaucoup pour le système de M. de la Rue : mais il autorise à penser que ces *lais* étaient généralement connus, du moins par leur renommée et par la tradition, dans les cours et dans les châteaux, où les troubadours exerçaient leur talent; autrement auraient-ils fait allusion à ce genre de poésie?

Ce point intéressant de l'histoire littéraire de la France mérite d'être traité avec tous les développements qu'il peut recevoir. M. de la Rue a déjà beaucoup fait; et ses vastes connaissances en ce qui concerne le moyen âge, et surtout l'ancienne littérature française, permettent d'espérer qu'il ne laissera plus aucun doute sur cette question et sur celles qui s'y rattachent, et que même il nous expliquera comment il est arrivé que de tous ces *lais* et autres poésies des Bretons, rien n'ait été retrouvé jusqu'à ce jour, tandis qu'en Angleterre il a été conservé tant de monuments des poëtes gallois et autres qui ont écrit ou chanté vers les mêmes temps où ont existé les poëtes armoricains.

M. de la Rue a eu soin de nous dire pourquoi c'est dans les auteurs normands ou anglo-normands que l'on trouve le plus fréquemment les traces ou le souvenir de ces poëtes bretons.

Par le traité conclu avec Charles le Simple, les Normands obtinrent la Bretagne en arrière-fief. Leurs rapports avec les Bretons devinrent directs et fréquents; ils eurent besoin et occasion d'étudier la langue et la littérature du pays soumis à leur domination.

> Excepté ceux qui sont amoureux;
> Vu que rien tant ne m'esbaudit,
> Comme les oiselets par la plaine:
> Et la belle à qui je suis soumis,
> Celle me plaît plus que chansons,
> Roulades, ni *lais de Bretaigne*.

Un grand événement politique établit d'autres rapports entre les Normands et les habitants de la Grande-Bretagne : ce fut la conquête de l'Angleterre par Guillaume. On sait que plusieurs seigneurs normands l'avaient suivi dans son expédition, et que presque tous reçurent des fiefs en récompense.

M. de la Rue conclut de ces faits que les poëtes normands ou anglo-normands purent facilement connaître les poésies armoricaines.

Aussi c'est dans les écrits des poëtes anglo-normands qu'il trouve plusieurs indications de *lais* bretons dont les trouvères français n'ont point parlé.

Si les ouvrages des poëtes armoricains ne sont pas venus jusqu'à nous, du moins leur existence sera connue, grâces aux soins laborieux et aux heureuses investigations de M. de la Rue. Le souvenir de ces poëtes est consacré par les troubadours et par les trouvères français et anglo-normands.

L'utilité et le juste succès de la dissertation de M. de la Rue prouvent combien il pourra devenir avantageux aux lettres de publier en original les productions des troubadours et des trouvères, ces anciens poëtes nationaux, que, dans le dernier siècle, on a mal à propos affecté d'opposer les uns aux autres, en disputant sur le degré de mérite qu'ils ont, quoique dans des genres très-différents. N'est-il pas plus convenable que nous mettions notre zèle et nos soins à les faire connaître et apprécier, afin de profiter de tout ce qu'ils offrent d'utile pour la connaissance des mœurs, des usages, des opinions, des faits historiques et les progrès de la langue ?

RAYNOUARD.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

Pour remplir la place vacante par le décès de M. Delisle de Sales, l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres a élu, dans sa séance du 25 octobre, M. Raynouard, déjà membre de l'Académie française.

L'Académie royale des sciences a nommé, dans sa séance du 14 octobre, trois correspondants pour la section d'astronomie ; savoir : M. Pond, demeurant à Greenwich ; M. Bessel, à Kœnigsberg ; et M. Mudge, à Londres. Ils remplacent MM. Bernard, Cagnoli et Schroeter, décédés en 1816 ; le 1er à Trans, près Draguignan, le 2e à Vérone, et le 3e à Lilienthal.

L'Académie des beaux-arts, qui avait perdu depuis peu de temps M. Vincent

et M. Ménageot, vient de perdre encore M. Dejoux. Les funérailles de ce sculpteur ont eu lieu le 20 octobre; et M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de cette académie, a prononcé un discours dont nous transcrirons ici quelques lignes : « Issu d'une des plus nobles et des plus anciennes familles de France, mais tombée « depuis longtemps dans l'obscurité, M. Dejoux, élevé par la pauvreté pour le tra- « vail, ne conçut que fort tard le projet de rentrer, par une route tout à fait diffé- « rente, dans l'illustration dont sa famille et son nom étaient déchus. L'idée de se « réhabiliter, si l'on peut dire, par l'anoblissement que donne le talent, le porta « dans la carrière des beaux-arts. Mais il commença ses études à l'âge où d'autres « les terminent: de là les efforts prodigieux qu'il fit pour regagner le temps perdu; « de là peut-être cette habitude de faire difficilement, qui a bien quelques avantages, « pourvu qu'elle ne laisse pas trop son empreinte dans les productions de l'artiste. « Vous rappeler, Messieurs, le *Saint-Sébastien* de M Dejoux, sa statue de *Catinat*, « son groupe colossal d'*Ajax enlevant Cassandre*, et d'autres grands ouvrages aux- « quels les vicissitudes de la révolution n'ont pas permis d'arriver à leur destination, « c'est vous retracer assez les titres qu'il s'est acquis dans l'honorable carrière qu'il « a parcourue, et où il a enfin atteint ce qui avait été le but de son ambition et de « ses efforts. »

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Traité classique de littérature; par C. L. Grandperret, professeur de rhétorique. Lyon, imprimerie de Kindelem, et à Paris, chez Brunot-Labbe, 1816, 2 vol. *in-12*, 24 feuilles.

Leçons latines de littérature et de morale, ou Recueil en prose et en vers des plus beaux morceaux des auteurs latins anciens, etc.; par MM. Noël et de la Place; nouvelle édition, corrigée et augmentée. Paris, Lenormant, 1816, 2 vol. *in-8°*.

Mélanges littéraires, composés de morceaux inédits de Diderot, Caylus, Thomas, Rivarol, André Chénier, etc., recueillis par M. Fayolle; Paris, imprimerie de Poulet, chez Pouplin, 1816, *in-12*, 10 feuilles, 2 fr. 50 cent.

Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française, depuis 1789; par Marie-Joseph Chénier. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Maradan, 1816, *in-8°*, xxix et 392 pages, 6 francs.

A sure and easy way, etc. Moyen sûr et facile de distinguer les genres des substantifs dans la langue française; par Aug. Noël. Boulogne-sur-mer, imprimerie de Mme Olivier-Dolet, 1816, *in-18*.

Sion, ou les Merveilles de la Montagne sainte, poëme en trois chants; par J. L. Boucharlat. Paris, imprimerie de P. Didot l'aîné, et chez Eymery, Delaunay, Pélicier, 1816, *in-8°*, 1 franc 50 centimes.

Le Médisant, comédie en trois actes et en vers, par Ét. Gosse; représentée sur le Théâtre français, le 23 septembre 1816. Paris, imprimerie de P. Didot l'aîné, librairie de Barba, 1816, *in-8°*, 92 pages, 2 francs.

Nouveau Dictionnaire géographique, par Vosgien ; nouvelle édition d'après les changements opérés par les traités de 1814 et 1815. Paris, imprimerie de Fain ; chez Saintin, *in-8°*, 44 feuilles ; avec 7 cartes et une planche pour les monnaies, 9 francs.

Dictionnaire topographique, historique, étymologique, des rues de Paris, etc., par J. de la Tynna. Paris, imprimerie de Gillé fils, 1816, *in-12*, 28 feuilles, 7 francs.

Promenades pittoresques dans Constantinople et sur les rives du Bosphore, suivies d'une notice sur la Dalmatie ; par M. Pertuisier, officier au corps royal d'artillerie. Paris, imprimerie de Mame, librairie de Nicole ; 3 vol. *in-8°*, 438, 467 et 476 pages. 25 planches, qui feront suite à cet ouvrage, paraîtront en cinq livraisons. Prix, 36 fr. par livraison, et 72 fr. pour les exemplaires en papier vélin, figures avant la lettre. Les souscripteurs jouiront d'une remise du sixième de ces prix. On souscrit, jusqu'au 15 novembre, chez P. Mongie, boulevart Poissonnière, n° 18 ; chez Delaunay, au Palais-Royal, et chez Bance, marchand d'estampes, rue Saint-Denis, n° 214.

Notice sur une médaille de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan ; par M. Tochon d'Annecy. Paris, Michaud, septembre 1816, *in-4°*, 24 pages et une planche.

Histoire des républiques italiennes du moyen âge, par M. Simonde Sismondi ; t. IX, X et XI. On se propose de rendre compte de ces trois volumes dans ce journal.

Beautés de l'histoire d'Italie, ou Abrégé des Annales italiennes ; par M. Giraud. Paris, imprimerie d'Imbert, 1816, 42 feuilles *in-12*, 6 francs.

Beautés de l'histoire de Portugal, ou Abrégé de l'histoire de ce pays ; par J. R. Durdent. Paris, imprimerie de Fain, librairie d'Eymery, 1816, 15 feuilles *in-12*, 3. fr.

Beautés de l'histoire de Suède, Danemarck et Norwége, par J. R. Durdent. Paris, imprimerie de Fain, librairie d'Eymery, 1816, *in-12*, 17 feuilles et 6 gravures, 3 francs.

Beautés de l'histoire de la Hollande et des Pays-Bas ; par Marchant de Beaumont. Paris, imprimerie d'Imbert, librairie d'Eymery, 1816, *in-12*, 17 feuilles et 6 gravures, 3 francs.

Nobiliaire universel de France, par M. de Saint-Allais, tome VIII. Paris, imprimerie de Patris ; chez l'auteur, rue de la Vrillière, n° 10 ; *in-8°*, 31 feuilles un quart, 7 francs 50 centimes.

Précis des événements militaires, ou Essais sur les campagnes de 1799 à 1814 ; par M. le comte Mathieu Dumas, lieutenant général des armées du Roi ; tomes III et IV (campagnes de 1800). Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Treuttel et Würtz (à Paris et à Strasbourg), 2 volumes *in-8°*, 52 feuilles et un atlas de 22 planches, 30 francs, et papier vélin, 60 francs.

Tableau historique et politique de Marseille ancienne et moderne, 3° édition, augmentée d'un précis des événements arrivés dans cette ville depuis 1789 jusqu'au 25 juin 1815. Marseille, Chardon, 1816, *in-12*.

Topographie physique et médicale de Strasbourg ; par J. P. Graffenauer, médecin. Strasbourg, Levrault, 1816, *in-8°*, 20 feuilles, outre une planche et une carte.

Campagnes de l'abbé Poulet en Espagne, pendant les années 1809, 10 et 11, publiées par J. B. Piquenard. Brest, Michel; Paris, Théodore Leclerc, 1816, 5 vol. *n-12*.

Voyage en Allemagne et en Pologne, 1806-1812, par G. Gley, principal au collége l'Alençon; contenant des anecdotes curieuses sur M. de Pradt, des détails sur les Amazones de Bohême, sur les jésuites, sur le cardinal de Bernis, etc. Paris, imprimerie de Gratiot, librairie de Gide fils, 1816, 2 vol. *in-8°*, 7 francs 50 centimes.

Tableau de la Grande-Bretagne, ou Observations sur l'Angleterre, par M. Pillet, maréchal-de-camp, avec un supplément par M. Sarrazin, maréchal-de-camp, etc. Paris; de l'imprimerie de P. Didot aîné, et chez Panckoucke, 1816, *in-8°*, 22 feuilles, 6 francs.

Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie mineure, contenant la description des régions septentrionales de la Syrie, celle des côtes méridionales de l'Asie mineure, etc. (par M. C....). Paris, Eberhart et Aug. Renouard, 1816, *in-8°*, xvj et 437 pages, avec une carte.

Des juifs au XIXe siècle, ou Considérations sur leur état civil et politique en Europe, suivies de la notice biographique des juifs anciens et modernes qui se sont illustrés dans les sciences et les arts; par M. Bail, ancien inspecteur aux revues, etc. Paris, Treuttel et Würtz, 1816, *in-8°*, 1 fr. 50 cent.; et, par la poste, 1 fr. 80 cent.

Voyage de MM. de Humboldt et Bonpland (en Amérique), 6e partie, 3e division (*nova genera et species plantarum, etc.*). Paris, imprimerie de d'Hautel, librairie grecque, latine et allemande, 1816, *in-fol.*, 25 feuilles et demie et 27 planches, 50 fr. — en papier vélin, 100 fr. — figures coloriées, 180 fr.

Complot d'Arnold et de sir Henri Clinton contre les États-Unis d'Amérique et contre le général Washington, en septembre 1780. Paris, Didot l'aîné, 1816, *in-8°*, xliv et 184 pages avec une carte et deux portraits, 5 francs.

Histoire de la philosophie moderne, depuis la renaissance des lettres jusqu'à Kant; précédé d'un abrégé de la philosophie ancienne depuis Thalès jusqu'au XIVe siècle, par J. B. Buhle; traduite de l'allemand par A. J. L. Jourdan. Paris, Fournier, 1816, 6 vol. *in-8°*.

Histoire naturelle et philosophique de l'homme; par M. Chatel, officier de cavalerie. Paris, imprimerie de Richomme, librairie de Duchesne, et à Strasbourg, chez Treuttel et Würtz, 1816, 2 vol. *in-12*, 308 et 328 pages.

Nouvelle Nomenclature chimique, par M. Caventou, d'après la classification adoptée par M. Thénard, à l'usage des personnes qui commencent l'étude de la chimie. Paris, Crochard et Gabon, 1816, *in-8°*, 20 feuilles, y compris un tableau, 4 fr.

Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, par une société de naturalistes; nouvelle édition, tom. I, II et III (A-BOE). Paris, imprimerie de Lanoé, librairie de Déterville, 1816, *in-8°*, fig., 21 francs.

Histoire naturelle des animaux sans vertèbres, par M. le chevalier de la Marck, tom. III. Paris, imprimerie de Lanoé, librairie de Verdière, 1816, *in-8°*, 37 feuilles.

Soixante-dix-septième livraison du Nouveau Duhamel, ou Traité des Arbres et Ar-

bustes; par J. L. A. Loiseleur des Longchamps. Paris, imprimerie de Ballard, chez E. Michel et Arthus Bertrand, 1816, *in-fol.*, 4 feuilles et 6 planches, 9 francs ou 25, ou 40.

Huitième livraison des Plantes rares cultivées à Navarre et à la Malmaison; par M. Aimé Bonpland. Paris, imprimerie de P. Didot aîné, librairie grecque, latine, allemande, 1816, 5 feuilles et 6 planches, 48 francs.

Monographia de Potentilla, præmissis nonnullis observationibus circa familiam Rosacearum, auctore C. G. Nestler. Parisiis et Argentorati, Treuttel et Würtz, 1816, *in-4°*, pag. 84, cum tabulis æneis 12, 6 fr.

Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la Société royale et centrale d'agriculture, tom. XVII. Paris, Mme Huzard, 1816, *in-8°*, 31 feuilles un quart.

Objet d'intérêt public recommandé à l'attention du Gouvernement et de tous les amis de l'agriculture (*Influence de l'épine-vinette sur la fructification du froment*); par M. J. A. Victor Yvart, de l'Institut royal de France (Académie des sciences). Paris, Mme Huzard, 1816, 92 pages *in-8°*.

Instruction sommaire sur l'épizootie qui vient de se déclarer parmi les bêtes à cornes du département du Pas-de-Calais, par M. Hurtrel d'Arboval, médecin vétérinaire; 2e édition, augmentée. Paris, Mme Huzard, 1816, 267 pages *in-8°*.

Exercice de calcul intégral, etc.; par M. Legendre. Paris, Mme Courcier, 1816, *in-4°*, 15 feuilles et demie; 9 fr. — C'est le 4e supplément d'un ouvrage dont le prix, y compris les 4 suppléments, est de 45 francs.

Supplément à la Théorie analytique des probabilités; par M. le comte de la Place. Paris, Mme Courcier, 1816, *in-4°*, 4 feuilles et demie, 2 francs. L'ouvrage et le supplément, 20 francs.

Traité élémentaire du calcul des probabilités; par S. F. La Croix (de l'Institut royal de France). Paris, veuve Courcier, 1816, *in-8°*, viij et 301 pages, 5 francs.

Almageste, ou Composition mathématique de Cl. Ptolémée, traduit pour la première fois du grec en français, sur les mss. de la bibliothèque du Roi, par M. Halma, avec le texte grec et des notes de M. Delambre. Paris, Eberhart, 1816, tom. II, *in-4°*, 62 feuilles et demie. — Le tom. Ier a paru en 1813. Prix des deux volumes, 80 francs.

L'Art du dessin chez les Grecs, ou Méthode élémentaire du dessin considéré dans ses rapports d'utilité générale pour les sciences et les arts; moyen d'appliquer à l'éducation des modernes, la méthode par laquelle les Grecs sont arrivés à la perfection dans les beaux-arts dont la base est le dessin; par le chevalier de Brunel de Varennes. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Colas, 1816, *in-8°*, 15 feuilles, 3 francs.

Instruction pour les sous-officiers de cavalerie, extraite du règlement provisoire dont l'exécution est ordonnée par le Ministre de la guerre. Lyon. Barret, 1816, *in-18*.

Manuel du sapeur-pompier; par M. A. J. B. Plazanet, ancien chef de bataillon du génie. Paris, imprimerie de Lottin de Saint-Germain, chez Magimel, Anselin, Pochard, 1816, *in-4°*, 17 feuilles avec 4 planches.

Histoire de l'anatomie; par Thomas Lauth, professeur. Strasbourg, imprimerie de Levrault, 1816, *in-4°:* se vend à Paris, chez Treuttel et Würtz; 18 francs, ou 21, ou 30, selon la qualité du papier.

De l'esprit de l'instruction publique; par Thomas Lauth. Strasbourg, imprimerie de Levrault; Paris, Treuttel et Würtz, 1816, *in-8°*, 164 pages, 3 fr.

Mémoire sur les maladies chroniques, les évacuations chroniques et l'acupuncture; par L. V. J. Berlioz, médecin. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Croullebois, 1816, *in-8°*, 20 feuilles.

Traité des maladies nerveuses ou vapeurs, et particulièrement de l'hystérie et de l'hypocondrie; par M. Louyer-Villermay, médecin. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Méquignon l'aîné, père, 1816; 2 volumes *in-8°*, 51 feuilles: 11 fr., et, par la poste, 14 fr.

Traité élémentaire sur l'emploi légitime des émissions sanguines dans l'art de guérir; par M. Freteau, médecin. Nantes, imprimerie de Busseuil jeune; à Paris, chez Thomine; 1816, *in-8°* de 26 feuilles un quart.

Recherches et observations sur le phosphore, ouvrage dans lequel on fait connaître les effets extraordinaires de ce remède dans le traitement de différentes maladies internes; par J. F. Daniel Lobstein. Strasbourg, Levrault, 1816, *in-8°* de 124 pages : se vend à Paris, chez Treuttel et Würtz; 2 fr. 50 cent.

Traité complet d'accouchements, et des maladies des filles, des femmes et des enfants; par M. Gardien, docteur en médecine; deuxième édition, revue et corrigée. Paris, Crochard et Gabon, 1816, 4 volumes *in-8°*, 25 francs.

Guide sanitaire des voyageurs aux colonies, ou Conseils hygiéniques en faveur des Européens destinés à passer aux îles, avec une liste des médicaments dont on doit munir la pharmacie domestique d'une habitation; par M. E. Descourtils, médecin. Paris, Panckoucke, 1816, *in-8°* de 12 feuilles.

Traité théorique et pratique sur les sirops simples et composés, avec des observations sur chaque procédé, et l'exposition des vertus et des doses; par M. P. Séb. Montagnier, pharmacien. Lyon, Barret, 1816, *in-12*.

Le Confiseur royal, ou l'Art du Confiseur dévoilé; par M. Utrecht-Friedel. Paris, imprimerie de Mme Perronneau, librairie de Tardieu-de-Nesle, 1816, 15 feuilles *in-12*, 3 francs.

Table générale (par ordre alphabétique des matières) *des Lois, etc.*, publiées dans le Bulletin des lois et autres collections officielles, depuis le 5 mai 1809, jusqu'au 1er avril 1814, t. IV et dernier (NAD-ZWO). Paris, Imprimerie royale, chez Rondonneau et Dècle, 1816, *in-8°* de 31 feuilles un quart.

Esprit du Code de procédure, par M. le baron Locré; t. I et II. Paris, chez P. Didot aîné, 1816, 66 feuilles et demie en 2 volumes *in-8°*, qui contiennent les cinq livres de la première partie; 12 francs.

La mort de M. Leroux d'Agincourt n'a point interrompu la publication de son Histoire de l'art par les monuments, depuis le IVe siècle jusqu'au XVIe. Le nombre de livraisons sera de vingt-quatre, qui formeront 6 volumes gr. *in-folio*, ornés de 325 planches, savoir : 73 pour l'architecture, 48 pour la sculpture, et 204 pour

la peinture. Les monuments que ces planches représentent excèdent le nombre de 1400. L'objet de cet ouvrage, qui doit servir de suite à celui de Winckelmann, a été indiqué dans le Journal des Savants, septembre, *pag. 37*. Le prix de chaque livraison est de 30 fr., et de 60 sur papier vélin; à Paris, chez Treuttel et Würtz.

On trouve dans la même librairie le Voyage pittoresque de Constantinople, etc., d'après les dessins de Melling; ouvrage dont la douzième et dernière livraison vient de paraître. Elle sera suivie d'une livraison supplémentaire, contenant, 1° une carte itinéraire du voyage; 2° un plan de Constantinople et de ses faubourgs, avec des plans particuliers du sérail et du château des Sept-Tours; 3° une carte topographique du Bosphore, par M. Barbié du Bocage. Prix de chaque livraison, après la lettre, 120 fr.; avant la lettre, 150.

ANGLETERRE.

A Dictionary of the Chinese language, etc.; Dictionnaire de la langue chinoise, par R. Morrison, contenant tous les caractères qui se trouvent dans le Dictionnaire chinois original publié en 32 vol. (en 1716) par ordre de l'empereur de la Chine Kang-he. Macao, 1815, gr. *in-4°*.

English Synonymes, etc. Synonymes anglais expliqués par ordre alphabétique, avec des éclaircissements et des exemples tirés des meilleurs écrivains; par Georges Crabb. Oxford, 1816, *in-8°*, 1 l. 1 sh.

The British Theatre, etc.; Théâtre britannique, ou Collection de pièces dramatiques, etc.; avec des remarques biographiques et critiques, par M. Inchbald, 1816, 25 vol. *in-18*. — *Théâtre anglais moderne*, recueilli et publié par le même, 1816, 10 vol. *in-18*. — *Recueil de farces* et autres petites pièces choisies, par le même, 7 vol. *in-18*, fig.

Elements of history and geography; Éléments d'histoire et de géographie ancienne et moderne, par J. Joyce, chez Longman, Hurst, etc.; 2 vol. *in-8°* avec des cartes.

A general Collection of voyages, etc.; Collection générale de voyages, contenant l'histoire de l'origine et des progrès des découvertes sur terre et sur mer, avec un Catalogue critique des livres de voyages; par J. Pinkerton. Lond. 1816, 17 volumes *in-4°*, 197 fig., 37 l. — *Nouvel Atlas* de J. Pinkerton, 60 cartes.

A Narrative of ten years, etc.; Relation d'un séjour de dix ans à la cour de Tripoli, tirée d'une correspondance originale que possède la famille de feu Rich. Tulby, consul anglais, vol. *in-4°* avec fig., qui sera publié sous peu de temps à Londres.

The oriental Navigator, etc.; Le Navigateur oriental; tableau des marchandises à vendre ou à acheter en Chine, aux Indes orientales, etc., par J. Purdy, avec des cartes et des tables de positions, et de latitudes et longitudes, 1816, 2 l. 17 sh.

Travels in Beloochistan and Sinde; Voyage dans les pays de Beloochistan et de Sinde (dans l'Inde), avec un Tableau géographique et historique de ces contrées et une carte; par le lieutenant Henri Pottinger. Londres, 1816, *in-4°*, 2 l. 5 sh.

Travels in South America, etc.; Voyages dans l'Amérique méridionale, par MM. de Humboldt et Bonpland; traduits de l'anglais par M[lle] Hélène-Mar. Williams.

The History of Europe, etc.; Histoire d'Europe depuis la paix de 1783 jusqu'à ce jour, contenant les révolutions de Brabant, de Pologne, de France, etc.; par J. Bigland, 2ᵉ édition, 2 vol. *in-8°*, 1 l. 8 sh. — *Histoire d'Angleterre durant les mêmes temps,* par le même auteur, 2 vol. *in-8°*, 1 l. 16 sh. — *Histoire d'Espagne,* par le même, 2 vol. *in-8°*, 1 l. 4 sh. — *Tableaux géographiques et historiques du monde*, par le même; 5 vol. *in-8°*, 3 l. 13 sh. 6 d.

The Saxon Chronicle. Les libraires Longman et compagnie annoncent une nouvelle édition de la Chronique saxonne, accompagnée d'une traduction anglaise, par J. Ingram; avec un Glossaire et une Grammaire de la langue saxonne, et une carte d'Angleterre durant l'heptarchie; *in-4°*.

History of Great Britain, from the revolution of 1688, etc. Les mêmes libraires doivent publier une Histoire de la Grande-Bretagne, depuis 1688 jusqu'en 1789, par sir James Mackintosh, en 3 vol. *in-4°*. L'auteur a recueilli beaucoup de pièces originales et inédites.

A general History of the county of York, etc.; Histoire générale du comté d'York, par Thomas Dunham Whitaker, *in-fol.* fig. On souscrit, pour cet ouvrage, chez Longman et autres libraires de Londres, 2 l. 2 sh., et plus cher en grand papier, etc.

The civil Architecture of Vitruvius, etc.; L'Architecture civile de Vitruve, traduite en anglais par Will. Wilkins, avec fig.; ouvrage annoncé par Longman et compagnie.

A Treatise on the Law Nisi priùs, *combining theory with practice, etc.;* Traité sur la loi *Nisi priùs,* par Ant. Hammond, tom. Iᵉʳ, *in-8°*, 8 sh. 6 d.

The twelfth Report, etc.; Douzième Rapport sur la société de la Bible. Londres, 1816, *in-8°*.

ALLEMAGNE.

Platonis Dialogi, græcè et latinè; ex recensione Imman. Bekkeri. Berolini, Reimer, 1816, 5 vol. *in-8°*, 12 rxd.

Symbolæ criticæ ad Platonis Politiam ab Astio editam; auctore C. Morgenstern. Lipsiæ, Kummer, 1816, *in-fol.*

Platons Leben, etc. Essai sur la vie et les écrits de Platon, pour servir d'introduction à l'étude de la philosophie platonique, par F. Ast. Leipsick, Weidmann, 1816, gr. *in-8°*, 2 rxd.

Conjectaneorum in Aristophanem libri II, auctore C. Reisig. Lipsiæ, Weidmann, 1816. gr. *in-8°*, tom. Iᵉʳ.

Xenophontis de dictis et factis Socratis libri IV, cum Socratis Apologia. Textum recensuit, et interpretatus est J. G. Schneider, Lipsiæ, Hahn, 1816, gr. *in-8°*.

Arati Phænomena, etc., quibus subjiciuntur Eratosthenis Catasterismi et Dionysii Descriptio orbis; græcè. Curavit F. R. Matthias. Francofurti, Hermann, 1816, gr. *in-8°*.

Memnonis Historiarum Heracleæ Ponti Excerpta, græcè, cum versione latina Rhodomanni; accedunt scriptorum Heracleotarum, Nymphidis, Promethidæ et Domitii Callistrati Fragmenta, veterum historicorum loca de rebus Heracleæ Ponti et Chionis Heracl. quæ feruntur, epistolæ. Collegit, etc. Conrad. Orellius. Lipsiæ, Weidmann, 1816, gr. *in-8°*.

Philonis Byzantini Libellus de septem orbis spectaculis, græcè, cum duplici versione latina. Recognovit, etc. J. C. Orellius. Lipsiæ, Vogel, 1816, gr. *in-8°*.

Joannis Tzetzæ Ante-homerica et Post-homerica. Recensuit Imman. Bekker; accedunt excerpta è Chrestomathia Procli. Berolini, Reimer, 1816, *in-8°*, 14 gr.

Statii Carmina; recensuit et commentario illustravit Fed. Handius. Lipsiæ, Goeschen, gr. *in-8°*, tom. I[us], continens Silvas, cum Marklandi et editoris notis.

Tacitus, etc.; les Œuvres de Tacite, traduites en allemand par C. de Strombek. Brunswick, Vieweg, 1816, 3 vol. gr. *in-8°*, 5 rxd.

Suetonii Opera: textum recognovit, continuo comment. illustravit et clavem Suetonianam adjecit D. C. G. Baumgarten-Crusius. Lipsiæ, G. Fleischer, 1816, tom. I et II, gr. *in-8°*.

Eutropii Breviarium Historiæ Romanæ; recognovit, lectionis diversitatem et indices adjecit, G. F. G. Grosse. Lipsiæ, Hahn, 1816, gr. *in-8°*, 12 gr.

Collectanea litteraria, sive Conjecturæ in Attium, Diomedem, Lucilium, Lydum, Nonnium, Ovidium, Plautum, etc.; quibus accedit Disputatio de linguæ græcæ pronuntiatione; auctore C. J. Reuss. Lipsiæ, Weidmann, 1816, gr. *in-8°*.

Mithridates, etc. Mithridate, ou Connaissance générale des langues, avec l'Oraison dominicale en cinq cents langues ou dialectes, par J. C. Adelung; avec suppléments, par J. S. Water, 3[e] et dernier volume. Berlin, Voss, 1816, *in-8°*, 474 pages.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n° 17, et à Strasbourg, rue des Serruriers, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savants. Ils feront venir les articles qui ne se trouveraient pas encore dans leurs magasins. Il faut affranchir les lettres, et y joindre le prix présumé des ouvrages.*

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANTS.

DÉCEMBRE 1816.



PARIS.

IMPRIMERIE ROYALE. — 1816.

RÉIMPRIMÉ EN 1842.

Le prix de l'abonnement au Journal des Savants sera de 36 francs par an, et de 40 francs par la poste, hors de Paris : il est de 48 francs (ou de 53 francs 33 cent. par la poste) pour les 4 derniers mois de 1816 et l'année 1817. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n° 17,* et *à Strasbourg, rue des Serruriers.* Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, doit être adressé, franc de port, au bureau du Journal des Savants, *à Paris, rue de Ménil-montant, n° 22.*

JOURNAL

DES SAVANTS.

DÉCEMBRE 1816.

The Antiquities of Athens measured and delineated by James Stuart *and* Nicolas Revett, *painters and architects;* volume the fourth. London, printed by T. Bensley, for James Taylor, High-Holborn, 1816, grand *in-fol.* — *Les Antiquités d'Athènes mesurées et dessinées par* Jacques Stuart *et* Nicolas Revett, *peintres et architectes;* quatrième volume. Londres, de l'imprimerie de T. Bensley, aux frais de J. Taylor, High-Holborn, 1816, gr. *in-fol.* (Se trouve à Paris, chez les frères *de Bure*. Prix, 195 francs, en demi-reliure, non rogné.)

Le texte remplit quarante-quatre pages, outre trente et une autres cotées en chiffres romains, et contenant la préface et des notices préliminaires.

Les planches sont au nombre de cinquante-sept, non compris les vignettes, les culs-de-lampe, et le portrait, qui est placé en regard du frontispice.

L'éditeur de ce quatrième volume, qui complète un ouvrage digne d'une si haute estime, M. Woods, dont la modestie ne lui a pas permis de se nommer, devait au public un compte exact des matériaux qu'il a eus à sa disposition, pour prouver qu'ils appartiennent, en effet, aux auteurs auxquels il les attribue. On sait que le premier volume des Antiquités d'Athènes, par J. Stuart, a paru à Londres en 1762; que le second n'a été publié qu'après un intervalle de vingt-six ans, en 1788; peu de mois après la mort de l'auteur; quoique le frontispice porte la date de l'année précédente. Ce fut M. W. Newton qui soigna l'édition de ce volume. M. Reveley fit paraître six ans après, en 1794, le troisième volume, tiré des papiers de l'auteur; et c'est encore après vingt-deux années d'interruption qu'un quatrième et dernier volume de l'ouvrage de Stuart va le terminer.

M. Woods, par un dénombrement très-détaillé des papiers qui ont été remis entre ses mains par les héritiers de J. Stuart et de N. Revett, rassure le public sur l'authenticité de ces matériaux, de manière à ne laisser aucun doute. Les uns sont des planches déjà gravées, des dessins ou terminés ou moins avancés, ou même de simples croquis; les autres sont un grand nombre de manuscrits, dont une partie forme trente-huit volumes reliés; l'autre partie consiste en feuilles volantes : le tout est de la main de J. Stuart. Viennent ensuite les papiers de N. Revett, et plusieurs lettres adressées à l'un ou à l'autre des deux artistes voyageurs.

M. Woods a soigneusement examiné ce nombre immense de matériaux, a recherché ce qui était encore inédit, et en a publié tout ce qui a rapport aux antiquités que Stuart et Revett ont visitées, et qui peut intéresser les artistes et la curiosité du public. Ainsi l'ouvrage des *Antiquités d'Athènes* est définitivement complet; il ne reste plus rien dans les portefeuilles des auteurs qu'on puisse encore publier.

Un journal, extrait des papiers et des lettres des deux voyageurs, suit immédiatement la préface. Comme le récit de ce voyage peut être de quelque utilité pour ceux qui se proposent de visiter la patrie des arts et des lettres, et qu'il peut rappeler d'agréables souvenirs à ceux qui ont parcouru les mêmes contrées, nous en donnerons un aperçu rapide. Nous voyons Stuart et Revett quitter Rome en 1750, se rendre à Venise, et de là à Pola, dans l'Istrie. De retour à Venise, nos voyageurs s'embarquent pour l'île de Zante, et de là ils passent à Chiarenza, à

Patras, à Corinthe. Ils traversent l'isthme et s'embarquent de nouveau à Cenchrée pour Porto-Lione, l'ancien Pirée. D'Athènes ils font une course aux Thermopyles, et visitent, en passant, quelques endroits célèbres de la Béotie et de la Phocide. Ils retournent à Athènes, objet principal de leurs études. Forcés d'en partir par des circonstances dangereuses et imprévues, ils font voile pour Smyrne et touchent les îles d'Égine, de Céos, de Scyros, de Mycone et de Délos. En revenant vers l'Attique, ils visitent les îles de Chio, de Naxia, de Paros et d'Antiparos. De nouvelles conjonctures les forçant de quitter encore Athènes, Stuart entreprend le voyage de Constantinople : il voit Larissa, Tempé, et Thessalonique, la moderne Saloniki. Mais les obstacles qui l'arrêtent à tout moment le font renoncer à son projet; son compagnon va le rejoindre à Saloniki, et ils se déterminent à retourner à Smyrne et à s'y embarquer pour l'Europe. En traversant l'Archipel, ils s'arrêtent quelque temps dans l'île de Scopelos et dans celle de Négrepont. Une nouvelle course sur le continent de la Béotie interrompt leur séjour dans cette île, d'où ils partent pour Andros, et de là pour Smyrne. De Smyrne ils font voile pour l'Europe, et, après avoir fait leur quarantaine à Marseille, ils arrivent en Angleterre au commencement de l'année 1755.

Deux descriptions, l'une (*pag. xiv*) de l'île de *Négrepont*, l'ancienne Eubée, et l'autre de la *Béotie* (*pag. xviij*), offrent, dans ce journal, plus de détails que le reste; elles nous fournissent aussi la matière de quelques remarques.

1° Dans la description de l'île d'Eubée, J. Stuart a non-seulement retrouvé les carrières célèbres du marbre carystien des anciens, le *cipollin verdâtre* des modernes, mais encore d'autres carrières de marbre blanc statuaire, jusqu'ici également inconnues aux voyageurs et aux antiquaires (*pag. xvi*). Nous pouvons conjecturer, d'après ce fait, que le marbre connu en Italie sous le nom de *grechetto*, qui a fourni la matière de tant de belles statues, était tiré de cette île, dont la situation le mettait à la portée de tous les pays de la Grèce où des écoles de sculpture ont fleuri.

2° J. Suart, en retrouvant le nom d'*Histiée*, que conserve encore le lieu où l'ancienne ville d'*Histiée* ou d'*Oreum* était située, a redressé le géographe Delisle, qui avait placé *Oreum* sur la côte orientale de l'Eubée. Mais cette erreur, dont la source était dans les cartes de Ptolémée, avait déjà été corrigée par d'Anville, qui avait fixé, comme Stuart, la situation de cette ville antique sur la côte septentrionale de la même île. Lorsque Stuart rédigeait son journal, il a pu ignorer la correction de d'Anville; mais on ne doit pas aujourd'hui

en méconnaître le premier auteur. Quant au nom d'*Histiée*, personne ne doit être étonné que ce nom, qui avait été remplacé par celui d'*Oreum*, existe encore en Eubée, puisque Pausanias nous apprend que, de son temps, cet ancien nom avait été remis en usage (*l. VII, c. 26*).

3° Stuart appelle *Clenæum* le promontoire le plus septentrional de l'île : je pense que ce nom n'existe dans aucun géographe. Le cap *Ellenico*, s'il est véritablement, comme le dit Stuart, le plus septentrional de l'île de Négrepont, doit répondre ou à l'*Artemisium* ou au *Dium* des anciens. Son *Clenæum* n'est, à ce que je crois, que le résultat d'une orthographe erronée du nom *Cæneum*, que Stuart reconnaît lui-même comme l'ancien nom du cap *Lithade*, le plus occidental de cette île.

La petite description de la Béotie, qui occupe environ trois pages, n'aurait pas dû paraître sans quelques corrections. On voit, par l'ensemble de cet écrit, que ce sont des notes prises à la hâte par l'auteur, qu'il n'a jamais ni corrigées ni revues : il en aurait rejeté une grande partie comme inexactes ou fausses, par exemple ce qui concerne la rivière du *Boagrius*, qui, suivant Strabon, se jette dans la mer près de *Scarphé* (1), tandis que, suivant cette description, elle se décharge dans le lac *Copaïs;* et le *Céphisse,* qui réellement débouche dans ce lac, mais qui se jette, suivant Stuart, dans le *Boagrius*. On a lieu de s'étonner de voir une ville de *Thespis* différente de celle de *Thespies*. On peut encore demander pourquoi *Halæ* est devenu *Aloi*, et pourquoi tant d'autres noms sont défigurés. De pareilles fautes déparent aussi les traits d'érudition et de mythologie dont l'auteur a voulu orner ces notes géographiques. La mère de Béotus, Mélanippe, est devenue Mélampsi; Xuthus est Xut; et l'épouse de Xuthus, Créuse, la fille d'Érechthée, si connue par l'*Ion* d'Euripide, n'est plus ici une héroïne de l'Attique; elle est une princesse corinthienne, confondue avec la fille de Créon, qui portait les noms de Glaucé et de Créuse, et qui fut l'objet malheureux des amours de Jason et des vengeances de Médée. Nous nous croyons obligés de relever ces fautes, non pour censurer un voyageur qui a si bien mérité des lettres et des arts, mais pour empêcher que son nom n'accrédite des erreurs tout à fait indignes de l'exact, judicieux et savant auteur du premier volume des *Antiquités d'Athènes*.

La vie d'un artiste qui a révélé le premier à l'Europe moderne le

---

(1) Livre IX, *p. 426*. Voyez aussi les *Voyages* du docteur Édouard Dan. Clarke, *part. II, sect. III, ch. 8, p. 234*.

véritable goût de l'architecture grecque intéresse l'histoire de l'art, et nous sommes redevables à M. Woods d'avoir recueilli avec soin le peu de renseignements authentiques qui nous restent sur cet homme estimable (*pag. xxj*). Né à Londres en 1713, fils d'un simple marin, J. Stuart fut, dès sa plus tendre jeunesse, privé de son père, et le soutien unique de sa mère et d'une famille nombreuse, dont il était l'aîné. On ne connaît pas les circonstances qui le firent entrer dans la carrière des arts : il est constant qu'il remporta quelques prix dans les écoles de peinture, et qu'il se procurait sa subsistance en peignant des éventails dans les ateliers de Goupy; qu'à trente ans il avait eu le bonheur de se mettre en état d'aller se perfectionner à Rome dans l'étude des beaux-arts et dans celle des antiquités. Il y cultiva la peinture et l'architecture, et nous avons une preuve évidente des connaissances qu'il avait acquises, pendant ce séjour, dans la littérature et les langues anciennes. Je veux parler d'une lettre fort savante sur l'obélisque du Champ de Mars, lettre où Stuart discute ingénieusement les dimensions et la destination de cet obélisque célèbre, en touchant à des questions compliquées sur les mesures des anciens, qu'il examine avec critique et sagacité. M. Woods a cru que cette lettre, adressée par Stuart au marquis de Rockingham (alors comte de Malton), a été écrite en latin telle qu'elle a été publiée par le chanoine Bandini, qui l'a insérée tout entière dans son ouvrage sur cet obélisque (1) : nous ne pouvons pas adopter l'opinion de l'éditeur. La lettre a été publiée en latin et en italien dans l'ouvrage de Bandini; et, si l'on compare attentivement les deux textes, on se convaincra que le latin a été traduit de l'italien : or, comme il n'est pas vraisemblable que J. Stuart ait voulu adresser à son bienfaiteur anglais une lettre en langue italienne, je conjecture que la lettre originale de Stuart était écrite en anglais, ainsi que plusieurs autres lettres adressées au même personnage, et dont on a trouvé les esquisses parmi les papiers dont M. Woods a fait le triage. Il me semble donc certain que le chanoine a fait deux traductions de la lettre dont il s'agit, l'une en italien et l'autre en latin, pour la mettre à la portée de ses lecteurs, et en accord avec le reste de l'ouvrage, qui offre partout deux textes, l'un latin, l'autre italien. Mais, si la lettre sur l'obélisque d'Auguste n'a pas été écrite originairement en latin par J. Stuart, il ne faut pas en conclure qu'il ne fût que médiocrement

---

(1) *De Obelisco Cæsaris Augusti, auctore Angelo M. Bandinio; Romæ, 1750, in-fol.* lxxiij.

versé dans les langues savantes. Cette lettre même, et le texte de son premier volume des Antiquités d'Athènes, publié de son vivant, nous fournissent des preuves multipliées des progrès qu'il avait faits dans l'intelligence des écrivains grecs et latins, dont il a examiné et discuté plusieurs passages avec autant de lumières que de critique, et qu'il a quelquefois interprétés avec succès contre l'opinion généralement reçue des savants.

Ce fut à Rome, en 1748, que le projet de faire un voyage en Grèce, et d'en publier les antiquités fut conçu par Stuart, Revett, et principalement par le peintre écossais Gavin Hamilton; mais les deux premiers l'exécutèrent seuls. Nous avons appris par l'extrait de leur journal les époques de leur départ et de leur retour. Stuart, rendu à sa patrie, s'empressa de faire jouir le public du fruit de ses travaux. Aidé par des protecteurs généreux, il fit l'acquisition de la portion des dessins et des notes qui appartenaient à son associé; et, en 1768, sept ans après son retour, il publia à Londres ce volume des *Antiquités d'Athènes*, qui semble avoir ouvert une nouvelle carrière aux études d'architecture et d'antiquité, et qui a inspiré au public un désir ardent de connaître jusqu'au moindre croquis et à la moindre des notes ayant quelque rapport à ce grand ouvrage, et que recélaient encore les portefeuilles de l'auteur. M. Woods vient de satisfaire ce désir par la publication du quatrième volume que nous annonçons. Celle du premier assura pour toujours la réputation et la fortune de l'auteur. Stuart fut surnommé l'Athénien; il devint, à Londres, l'architecte à la mode. Mylord Anson le nomma surveillant de l'hôpital de Greenwich, place presque sans fonctions (*sine cura*) et d'un revenu considérable, qui procura à l'artiste une aisance bien méritée.

Nous ne nous permettrons pas de lui reprocher son repos : il avait acquis le droit de s'endormir sur ses lauriers. Cependant il s'occupait de l'impression du second volume, et elle était presque achevée à sa mort, qui arriva en 1788. J. Stuart a été deux fois marié après son retour, et il a eu six enfants : deux seulement lui survivent encore. Son portrait a été placé au commencement du second volume.

Celui de Nicolas Revett est à la tête du quatrième. L'ami, le compagnon de Stuart, était fils d'un gentilhomme et était né dans le comté de Suffolk en 1721 (*pag. xxviij*). Adonné de bonne heure à l'étude des beaux-arts, ses parents l'avaient mis en état, dès l'âge de vingt ans, de faire un voyage à Rome pour se perfectionner dans cette étude. C'est là qu'il rencontra Stuart et qu'il se lia d'amitié avec lui. Revett s'exerçait dans la peinture sous Marco Benefiale, rejeton estimé de

l'école de Bologne. On ignore le nom de son maître en architecture, et il est probable qu'il n'en eut point d'autres que les monuments majestueux de l'ancienne Rome. Gavin Hamilton, son compatriote, l'avait déterminé, ainsi que Stuart, à faire dans la Grèce le voyage dont nous avons vu les circonstances, les contrariétés et le succès. Revett, devenu libre par la cession qu'il avait faite de ses dessins et de ses notes à J. Stuart, entreprit, en 1762, aux frais de la société *de' Dilettanti* de Londres, un nouveau voyage au Levant. Le but en était la recherche des antiquités de l'Asie Mineure; il employa deux années dans cette expédition, dont l'histoire nous a été transmise par le docteur Chandler (1), et dont le fruit est le beau recueil des *Antiquités ioniennes*, ouvrage utile et magnifique (2), mais qui le cède, sous tous les rapports, aux Antiquités d'Athènes. Après son second retour en Angleterre, N. Revett exécuta plusieurs ouvrages d'architecture; et, quoique sa fortune ne fût pas aussi brillante que celle de son compagnon, il jouit d'une plus longue vie, et ne mourut qu'en 1804, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Le texte, rédigé par Stuart, n'a d'autre sujet que les antiquités de Pola. Il avait eu le projet de les donner d'abord au public, pour essayer la méthode qu'il se proposait de suivre en publiant les Antiquités d'Athènes (*t. I, Préf. p. vj*) : mais, sans doute, le désir d'assurer le succès de son ouvrage le fit changer d'idée, et il donna la préférence aux monuments de l'architecture grecque. Quoi qu'il en soit, il ne négligea point ceux de Pola. La vue de cette ville que l'on croyait fondée dès l'époque des Argonautes, et qui, devenue colonie romaine sous Auguste, fut connue sous le nom nouveau de *Pietas Julia*, a été dessinée et gravée d'après un croquis de Stuart, pris de la rade même. On l'a jointe à l'introduction.

Le premier chapitre traite de l'amphithéâtre de cette ville, et quatorze planches sont consacrées aux vues, aux coupes, aux développements et aux détails de ce grand édifice, un des plus considérables qui nous restent de l'antiquité romaine. Plus vaste que l'arène de Nîmes et presque autant que celle de Vérone, il conserve, comme l'une et l'autre, le nom d'*arène*.

Dix de ces planches avaient déjà été gravées du vivant de Stuart :

---

(1) Ce voyage, ainsi que celui de la Grèce, du même auteur, a été traduit en français par MM. Servois et Barbié du Bocage, et publié à Paris en 1806, avec des notes, en trois volumes *in-8°*.

(2) Londres, 1769 et 1800, deux volumes grand *in-folio*.

quatre ne l'ont été que depuis ; deux (la troisième et la septième), sur les dessins qu'il avait laissés, deux autres (la cinquième et la sixième), d'après de simples croquis sur lesquels toutes les dimensions étaient marquées. Ces deux dernières ne sont pas les moins intéressantes : on y voit la coupe, les profils et les développements de ces quatre avant-corps qui se détachent de la circonférence du bâtiment, et qui ont tant embarrassé le marquis Maffei (1). Ce savant, qui méconnut la destination de ces parties de l'édifice, avait adopté une opinion bizarre, qui lui faisait prendre l'amphithéâtre de Pola pour un théâtre circulaire, et deux de ces avant-corps pour des parties de la scène. Mais Pola avait aussi un théâtre, que Palladio et Serlio avaient vu avec admiration, et qui fut démoli dans le XVIIe siècle par l'ingénieur français Deville, pour en employer les pierres à des fortifications, quoique les carrières d'une très-belle pierre qui avait servi à la construction des monuments de Pola soient très-près de la ville. Stuart n'a pas combattu l'opinion de Maffei, qu'il semble avoir ignorée; mais ses dessins en forment la réfutation la plus complète. Malheureusement il n'a pas su se garantir d'une autre erreur dans laquelle était tombé Sigonius : il a attribué cet édifice au siècle de Dioclétien. On a lieu de s'étonner qu'un architecte qui avait passé plusieurs années à Rome et y avait, sans doute, examiné les monuments élevés par Dioclétien, n'ait pas su reconnaître dans l'élégante simplicité de l'amphithéâtre de Pola le caractère qui distingue une époque plus heureuse pour les arts que la fin du IIIe siècle de l'ère chrétienne. Les ordres en bossage de cet amphithéâtre, où les pilastres du second étage n'ont point de base, malgré quelques irrégularités, offrent, dans leur ensemble et dans leurs profils, une certaine sévérité qui a fait trouver à Serlio l'architecture de ce monument préférable, sous quelques rapports, à celle de l'amphithéâtre de Titus à Rome. On se convaincra encore plus de l'anachronisme que je crois apercevoir dans l'opinion de Stuart, si l'on compare cette construction en bossage avec une autre du même genre qui existe à Rome, et qui avait été, à ce que l'on croit, élevée par Domitien, pour servir de loges aux bêtes féroces destinées aux spectacles de l'amphithéâtre. On peut voir, dans le quatrième volume des Antiquités romaines du chevalier Piranesi (2), l'élévation et les coupes de ce grand édifice à deux étages, construit au bas de la pente du mont Celius, vis-à-vis le Colisée.

---

(1) *Voyez* son Traité *degli Anfiteatri*, liv. II, chapitre dernier, dans la quatrième partie de sa *Verona illustrata*.

(2) Pl. LIII, LIV, LV et LVI.

La comparaison des deux monuments du même genre d'architecture, pour les proportions générales et pour le goût des profils, sera tout à l'avantage du monument de Pola. Il me semble probable que la construction de son amphithéâtre ne le cède pas beaucoup en antiquité aux temples que nous allons examiner, et qu'on doit attribuer au règne d'Auguste; car enfin rien ne me paraît si peu fondé que ce principe avancé par Maffei, que les amphithéâtres des colonies sont postérieurs à l'amphithéâtre de Titus. Ce savant n'avait pas considéré que, pour élever des amphithéâtres durables, les colonies romaines ont pu avoir des raisons d'économie qu'on n'avait pas à Rome, où les dépenses pour les constructions temporaires n'avaient point de bornes, et que Rome même avait vu construire des amphithéâtres en pierre avant celui de Titus. Quant à Stuart, si ce savant architecte avait publié lui-même ses dessins de Pola, il aurait probablement abandonné son opinion sur l'époque de la construction de ce monument.

L'éditeur n'a osé rien changer au texte préparé par Stuart; mais les lecteurs lui sont redevables des indications qu'il a ajoutées aux dix dernières planches, et pour lesquelles aucune note de l'auteur ne lui avait été remise.

Je pense, comme lui, que les deux assises de pierre qu'on voit au faîte de l'édifice, et qui sont posées à jour sur de petits socles, n'appartiennent pas à une banquette qui en faisait le couronnement (1), mais qu'elles servaient plutôt à porter la charpente d'un dernier étage; ce que la gouttière, qui existe encore, donne lieu de supposer.

Deux temples d'ordre corinthien, d'une grandeur médiocre, mais de l'architecture la plus noble et la plus élégante, se présentaient à l'entrée de la ville ancienne, ne laissant entre eux que l'ouverture d'une rue fort large. Le temple qui est à la gauche du spectateur est encore fort bien conservé; il était consacré à Rome et à César Auguste; et de l'autre, qui était probablement élevé en l'honneur de Livie, il ne reste que des décombres. Stuart traite de ces monuments dans le deuxième chapitre, et dix planches en offrent les vues, la restauration et les développements. Ces planches ont toutes été gravées de son vivant; on a seulement substitué à la quatrième, qui était d'un effet trop faible, une nouvelle gravure exécutée avec plus de soin et de goût. Le texte est tiré en son entier des papiers de l'auteur. Nous n'avons que deux remarques à faire au sujet de ces temples. La première porte sur l'inscription : comme les lettres qui étaient de bronze n'existent plus, et qu'on a copié l'inscription d'après

(1) Maffei, *loco citato*, p. 204.

les vestiges des caractères et la trace des clous qui les assujettissaient, Stuart a mal lu :

ROMAE ET AVGVSTO CAESARI

Romæ et Augusto Cæsari

INV. F PATRI PATRIAE

INVicti Filio patri patriæ

au lieu d'y lire :

ROMAE ET AVGVSTO CAESARI

Romæ et Augusto Cæsari

DIVI F PATRI PATRIAE

DIVI Filio patri patriæ

ainsi que d'autres voyageurs y avaient déjà lu, suivant la forme usitée dans les inscriptions de ce prince. Ce même titre de *Divus*, qu'on n'a donné, dans l'inscription, qu'au père d'Auguste par adoption, sans le donner à ce prince, prouve que, lorsque le temple lui fut dédié, il vivait encore.

La seconde observation regarde l'empreinte d'un corps circulaire qu'on voit dans le fronton, au centre du tympan. Stuart a bien conclu, du vert-de-gris qui en marque les contours, que ce rond était de bronze; mais je crois qu'il se trompe lorsqu'il suppose qu'une composition de deux figures en pied formait le sujet du bas-relief qu'on y avait exécuté. Toutes les analogies nous portent à conclure que ce rond n'était qu'un grand bouclier, ayant au centre le buste de l'empereur vu de face, *imago clypeata :* nous voyons des images pareilles sur les revers de quelques médailles de Tibère, dont les types représentent des boucliers votifs contenant les bustes du prince, et consacrés à la Modération et à la Clémence. Un bouclier semblable, exécuté en marbre et représentant le buste du frère de Tibère, Néron Claudius Drusus, est placé dans le Musée royal. Stuart lui-même a fait graver, dans le cul-de-lampe du chapitre suivant un bouclier de marbre ayant au centre le buste d'Esculape. Il était placé, sans doute, sur le fronton de quelque petit temple consacré au dieu de la médecine, et aurait pu donner à l'auteur une idée plus juste du bas-relief qui avait orné le fronton du temple d'Auguste.

On ne sait quelle fausse apparence a pu tromper M. Leroy, qui, dans une vue de cet édifice, gravée dans les *Ruines de la Grèce*, a donné à ce bouclier une figure elliptique.

Le sujet du troisième chapitre est l'arc des *Sergii*, dont les vues et les développements occupent encore dix planches, toutes exécutées sous les yeux de Stuart. Il est clair, comme il l'a très-bien remarqué, que ce monument avait été élevé pour servir à la décoration intérieure d'une des portes de la ville. Nous convenons avec lui que cette construction n'est pas du temps d'Auguste : mais nous ne pouvons la croire d'une époque qui annonce *the decline*, la décadence de l'empire romain. Les détails et les ornements sont d'un goût exquis, et d'une exécution qui ne laisse rien à désirer. Un voyageur éclairé trouve tant de rapports entre les sculptures de cette porte et celles de l'arc de Trajan à Ancône, qu'il pense qu'on ne peut pas attribuer ces deux édifices à des époques diverses. Nous ne serons pas étonnés, comme Stuart, que des particuliers aient élevé ce monument public, et l'aient orné de leurs statues, sans faire mention de l'empereur régnant : les monuments des colonies ne font que très-rarement mention du prince, à moins qu'ils n'aient été érigés par ses libéralités : et l'honneur d'avoir une statue était accordé, dans ces villes, presque à tous ceux qui voulaient en faire la dépense. Pour suivre avec un peu plus d'exactitude que Stuart ne l'a fait ce qui concerne l'histoire de ce monument, nous remarquerons qu'on y lit que *Salvia Postuma*, qui l'a élevé, était la veuve d'un *Lucius Sergius Lepidus*, tribun d'une légion romaine, et autrefois magistrat de Pola; qu'elle avait placé au sommet d'un édifice, sur trois piédestaux pareils, uue statue de son mari, une de son beau-père, et une troisième de l'oncle de son mari; qu'une quatrième inscription gravée sur la partie lisse qui est entre les deux piédestaux à gauche, prouve qu'une autre statue avait été élevée en l'honneur de *Salvia Postuma* elle-même; enfin que les vestiges de scellement qui restent sur le plan supérieur de l'édifice, et que j'ai vus tracés sur des dessins très-exacts dont je parlerai bientôt, prouvent qu'une cinquième statue complétait la symétrie de ce couronnement, quoique aucune inscription n'en désigne le sujet; car celle que M. Clérisseau a placée dans l'espace à droite, pour faire pendant avec l'autre, dans un dessin de ce monument (1), n'est qu'une répétition arbitraire de l'inscription de la gauche.

Je remarquerai encore que l'arc des *Gavii*, à Vérone, a tant d'analogie avec l'arc des *Sergii* ou la porte de Pola, que je ne puis m'empêcher de le regarder aussi comme la décoration de la porte d'une des enceintes antiques de Vérone : et que Stuart, en jugeant que l'arc des *Sergii* ne devait pas être regardé comme un monument sépulcral, a fait

(1) Ce dessin a été gravé à Rome par Dominique Cunego.

preuve d'une critique plus saine que le marquis Maffei, qui a décidé, sans aucun motif plausible, que l'arc des *Gavii*, ainsi que celui de Pola, était un monument funèbre (1).

Les vignettes et les culs-de-lampe qui ornent le commencement et la fin de l'introduction et de chacun des trois chapitres concernant les antiquités de Pola ne sont pas sans intérêt. Une inscription en l'honneur de l'empereur Licinius, dont les noms sont en partie effacés avec soin, sans doute après que Constantin l'eut renversé du trône, a été ingénieusement suppléée par Stuart, quoique son explication fourmille de fautes historiques sur les noms et les qualités des empereurs de cette époque, fautes que le savant voyageur aurait pu facilement corriger. La médaille des Istrianiens n'a été placée ici que par erreur : on a probablement cru que c'était une monnaie frappée dans la péninsule de l'Istrie ; mais aucun antiquaire ne balance maintenant à l'attribuer à la ville d'*Istrie* ou *Istropolis* de la Mésie inférieure, bâtie aux bouches de l'Ister, aujourd'hui le Danube. L'aigle, le sphinx, les panthères et la balance, tirés des fragments antiques, et les rinceaux de la frise du temple, dessinés plus en grand, feront plaisir aux amateurs des antiquités et des arts. J'ai déjà indiqué mon opinion relativement au médaillon représentant le buste d'Esculape et à la composition qu'on prétend empruntée du type d'une médaille d'Auguste, et qu'on voudrait placer mal à propos dans le bouclier qui décorait le fronton du temple.

Je ne puis terminer cet article sans informer le public que, plus de trente ans après le voyage de Stuart et Revett, un Français, M. Léon Dufourny, membre de l'Institut et professeur de l'école royale d'architecture, est allé sur les lieux, a mesuré et dessiné de nouveau tous les édifices antiques de cette colonie, et n'a épargné ni temps, ni soins, ni dépenses, pour rendre son travail exact et complet. Il a bien voulu me communiquer son portefeuille et ses recherches ; et je me suis persuadé, en les examinant, que, même après la publication de l'ouvrage de Stuart, celui de M. Dufourny sur les antiquités de Pola pourrait paraître avec avantage et offrirait quelque chose de plus satisfaisant, soit par l'exacte précision des mesures, soit par les développements étendus qu'il a donnés aux détails, soit enfin par les observations pleines d'intérêt qu'un séjour de plusieurs mois lui a permis de joindre à ses dessins.

---

(1) *Verona illustrata*, p. III, p. 49. Une autre veuve, *Melia Anniana*, avait fait bâtir une porte du même genre dans la ville de Jadera [*Zara*] de l'Illyrie ; elle y avait placé de même, sur le couronnement, la statue de son mari. (Wheler, *a Voyage, etc.* l. 1, p. 12 ; Gruter, *Thes. inscr.* p. 159, n° 9.)

J'ai tiré de son recueil une copie fidèle d'une inscription du IX[e] siècle, qui était placée autrefois au-dessus de la porte de l'église cathédrale, et dont les dernières lignes, dans la copie de Stuart (1), étaient inintelligibles. La voici sans les *nexus litterarum* qui en rendent la lecture difficile :

AN. INCARNAT. DNI. DCCCLVII
IND. V. REGTE. LOVDOWICO IMP. AVG
IN ITALIA. HANDEGIS. HVIVS ÆCEE
ELEC. D. PENTECONS EPS SED. AN. V.

Anno incarnationis Domini DCCCLVII, *indictione* V, *regnante Ludovico Imperatore Augusto in Italia, Handegis hujus ecclesiæ electus* (2) *die Pentecostes, episcopalis sedis anno* V.

L'évêque de Pola, *Handegis*, avait échappé aux recherches d'Ughelli.

(*La suite au prochain Numéro.*)

E. Q. VISCONTI.

Ausgewæhlte Briefe von C. M. Wieland *etc. Lettres choisies de* C. M. Wieland *à quelques amis, depuis l'année 1751 jusqu'en 1810, rangées par ordre de dates.* Quatre volumes *in-8°* d'environ 1500 pages. Zurich, à la librairie de Gessner.

Quelque intérêt que le public témoigne pour les écrivains célèbres, quelque désir qu'il puisse avoir de les connaître, même dans leurs rapports particuliers, il me semble que, depuis une trentaine d'années, les éditeurs en ont singulièrement abusé. Nous n'avons guère qu'un volume de lettres de Racine et de Boileau ; on n'en a pas imprimé davantage de Montesquieu et de Fontenelle : mais on nous a donné vingt-quatre volumes de lettres de Voltaire, sans même compter celles qui ne font point partie de l'édition de Beaumarchais. En Allemagne, où la discrétion littéraire est moins grande encore que chez nous, on a aussi publié récemment diverses correspondances d'auteurs morts, qui quelquefois ont brouillé des auteurs vivants, le tout au profit de la vérité et des libraires.

Les lettres de Wieland que nous annonçons n'auront pas, je crois,

---

(1) Pag. 2, note (6).
(2) *Voyez* ce mot dans le *Glossarium* de du Cange.

le fâcheux résultat de troubler la paix littéraire de sa patrie. L'éditeur principal, un de ses gendres, paraît avoir pris soin d'en écarter tout ce qui aurait pu produire un pareil effet. Mais ce qui m'effraie, c'est le nombre de volumes auquel cette correspondance pourrait un jour parvenir. En effet, les quatre que nous annonçons, bien que composés de lettres écrites à toutes les époques de la vie de l'auteur, ne contiennent qu'une très-faible partie de celles qu'il a dû écrire. Quoiqu'elles soient adressées à trente personnes différentes, elles ne présentent de correspondance suivie qu'avec six au plus : c'est surtout dans les deux premiers volumes que ces correspondances se trouvent, et ces deux volumes ne comprennent que dix-neuf ans; enfin elles ont presque toutes été recueillies en Suisse et par les mêmes éditeurs. Que sera-ce si de nouveaux éditeurs s'éveillent dans les différentes parties de l'Allemagne où Wieland avait des liaisons, et s'ils entreprennent de compléter sa correspondance pendant les quarante dernières années de sa vie, qui furent, sans doute, celles où ses lettres se multiplièrent davantage par l'importance et la multiplicité de ses relations! Le recueil des lettres de Wieland pourra bien alors égaler en volumes celui de Voltaire.

Les quatre tomes qui paraissent en ce moment ne présentent pas un grand intérêt. On pourrait croire que, l'auteur ayant passé quarante ans dans une ville qui était la résidence d'une cour, ayant même été reçu à cette cour d'une manière distinguée, ses lettres devraient contenir quelques-unes de ces anecdotes qui circulent même dans les plus petites, et qui donnent souvent la clef des événements politiques les plus importants. On se tromperait : soit que Wieland ait toujours vécu plus avec les livres qu'avec les hommes, plus avec les êtres poétiques de sa création qu'avec les êtres réels qui l'environnaient; soit qu'il ait toujours été trop prudent pour confier au papier des anecdotes secrètes; soit enfin que ses éditeurs aient eu assez de discrétion pour les supprimer, la vérité est qu'on ne trouvera rien dans ses lettres qui puisse servir à jeter du jour sur l'histoire de son temps; et cela, quoique cette époque comprenne la guerre de sept ans, celle de l'Amérique et toute la révolution.

Ce qui paraîtra plus surprenant encore, c'est que ces quatre volumes n'ont même que peu d'importance pour l'histoire littéraire de l'Allemagne. On voit bien que, lorsque Wieland commença à écrire, les critiques suisses (Bodmer et Breitinger) venaient de détrôner Gottsched; on entrevoit l'opposition qu'eux-mêmes ne tardèrent pas à éprouver de la part des critiques de Berlin (Lessing, Nicolaï et autres); on s'aperçoit de la division qui se forma entre les poëtes métriques et les poëtes rimants;

plus tard une lettre de M. Voss indique une autre querelle à propos des libertés permises ou défendues au poëte qui traduit du grec ou du latin en allemand : mais tout cela est connu de quiconque est un peu initié dans l'histoire de la littérature allemande, et les autres lecteurs n'y comprendront rien. Ajoutons que la philosophie de Kant et de ses successeurs n'est pour rien dans cette correspondance, quoique Wieland ait eu pour gendre M. Reinhold, l'un des apôtres de Kant.

Ce n'est pas non plus par leur mérite propre, par leur valeur intrinsèque, si l'on peut s'exprimer ainsi, que ces Lettres pourront se recommander. Wieland lui-même s'accuse plusieurs fois d'une répugnance à écrire des lettres, qu'il qualifie plaisamment d'*épistolophobie*, et dont on pourrait donner plusieurs causes, parmi lesquelles le premier rang appartiendrait peut-être au sentiment qu'il avait lui-même de la médiocrité de son talent épistolaire. C'est, en effet, lorsque sa réputation fut bien établie que l'*épistolophobie* le saisit, parce qu'alors il dut craindre plus que jamais les indiscrétions de ces gens de bonne foi qui font imprimer le moindre écrit d'un homme célèbre qui vient à tomber entre leurs mains. Quoi qu'il en soit, si l'on excepte quelques lettres au fameux docteur Zimmermann, ce recueil ne nous présente presque jamais le spirituel, l'ingénieux, le malin Wieland, l'auteur d'*Agathon*, de *Musarion* et des *Grâces*. C'est sous un point de vue tout différent qu'elles peuvent être intéressantes; c'est par les lumières qu'elles nous donnent sur la vie, le caractère et les opinions de l'auteur. Cette manière de les considérer leur donnera, sans doute, une grande vogue en Allemagne, où Wieland a été célèbre pendant soixante ans : elle peut nous fournir à nous-mêmes quelques résultats dignes de l'attention de nos lecteurs.

Wieland naquit en 1733 à Biberach, petite ville impériale de Souabe. Ses parents étaient de bons bourgeois, peu aisés, mais qui, depuis des siècles, prenaient part au gouvernement de la ville. Dès son enfance, on remarqua en lui une certaine gravité et une sensibilité extrême. Son éducation fut très-soignée, et son intelligence non moins précoce. Il étudia de bonne heure, et sans quitter la maison paternelle, non-seulement les langues anciennes, mais l'histoire, la logique, les mathématiques. Son goût pour les vers se manifesta dès l'âge de dix ans par un grand nombre de petites compositions poétiques. A onze ans il faisait avec facilité des vers latins : dès lors, il avait le bon esprit de condamner au feu ces productions prématurées, et d'en préparer de meilleures par l'étude et la méditation. A quatorze ans, il fut envoyé à l'un des meilleurs colléges de l'Allemagne, près de Magdebourg; mais là les ouvrages de Wolf et de Bayle lui firent tout abandonner pour l'étude de la philo-

sophie. Il lut Fontenelle, Voltaire, d'Argens, et voulut se faire un système qui, fondé sur de telles lectures, ne pouvait pas être fort religieux : il en vint même à des doutes sur l'existence de Dieu, qui lui firent passer bien des nuits dans les larmes. Il flotta ainsi d'une opinion à l'autre jusqu'à l'âge de seize ans. La Théodicée de Leibnitz produisit alors un changement heureux dans ses idées. La poésie, qui ne peut se passer d'idées religieuses, le rapprocha de la religion; et il y fut enfin ramené par l'amour qu'il conçut pour une de ses cousines, Sophie de Guttermann, qui fut depuis Mme la Roche, mais qui, bien que mariée à un autre, demeura sa meilleure amie jusqu'à la fin de ses jours.

C'est à cette époque de la vie de notre auteur que commence sa correspondance imprimée : ses premières lettres sont adressées au pieux Bodmer, auteur de la Noachide et d'autres poëmes tirés de l'Écriture sainte. Wieland, alors non moins religieux, le choisit pour son patron littéraire, et Bodmer jouissait, en effet, en Allemagne de toute la considération nécessaire pour justifier la confiance du jeune auteur. Lorsque l'on connaît les ouvrages de l'époque brillante de Wieland, ses lettres à son premier protecteur deviennent très-curieuses; il y est à peu près aussi humble et aussi gauche que Rousseau dans sa première lettre à Voltaire; il accable Bodmer d'éloges, il dénigre tous ses ennemis, il parle de lui-même avec la plus grande modestie : mais il énonce, d'ailleurs, les opinions les plus tranchantes sur les poëtes vivants ou morts; il y met sans façon Virgile bien au-dessus d'Homère, et Klopstock au-dessus de Milton. Il n'a point d'expressions pour louer Young autant qu'il l'admire; mais en revanche il professe le plus grand mépris pour Bocace, pour La Fontaine, pour Crébillon le fils, et pour tous les esprits forts. C'est tout le zèle, toute la présomption, toute l'intolérance d'un jeune enthousiaste; et ce jeune enthousiaste devait un jour écrire des *Contes* moins libertins, mais plus voluptueux, que ceux de Boccace et de La Fontaine; il devait, dans *le Miroir d'or,* imiter les inventions de Crébillon le fils; il devait traduire Lucien, et porter au dernier degré la liberté des opinions religieuses.

On sent bien, au reste, qu'un changement aussi prodigieux ne put pas s'opérer fort vite. Wieland, invité par Bodmer à venir habiter Zurich avec lui, et traité en quelque sorte comme son fils pendant quelques années, dut rester longtemps fidèle à la première influence qu'avait exercée sur lui son protecteur. Celle de sa passion platonique pour Sophie durait encore; lorsque sa cousine fut mariée, on entrevoit qu'un autre amour du même genre l'occupa à Zurich, et ensuite un troisième à Berne : aussi tous les ouvrages qu'il composa, ou, du moins, qu'il publia pendant cet intervalle, qui fut d'environ huit ans, sont-ils de ce qu'on ap-

pellerait dans un peintre sa première manière. C'est un Anti-Lucrèce intitulé *de la Nature des choses*, comme l'ouvrage qu'il combat, un *Anti-Ovide* en opposition à *l'Art d'aimer;* des *Contes moraux*, des *Épîtres morales*, des *Épîtres de morts à leurs amis, etc. :* toutes compositions plus ou moins dictées par l'esprit de platonisme et de mysticisme qui dominait alors dans l'âme de l'auteur.

Cependant, dès les commencements de sa correspondance avec l'illustre médecin Zimmerman, c'est-à-dire, dès l'année 1756, on aperçoit quelques symptômes de cette révolution qui devait s'opérer peu à peu dans les idées de notre auteur, et qui, sans doute, fut due, en partie, à cette nouvelle correspondance. Nous n'y apprenons point l'origine de la liaison dont elle fut le fruit; les lettres de Zimmermann n'en font point partie : rien ne nous dit quel charme mutuel attira l'un vers l'autre deux hommes si différents. Mais rien ne pouvait être plus dangereux, pour le mysticisme actuel de notre sceptique futur, que ses liaisons avec un écrivain presque aussi français qu'allemand, déjà en relation avec les encyclopédistes, homme du monde autant qu'homme de lettres, et qui, médecin de profession, ne devait pas être fort engoué du spiritualisme. D'ailleurs, quoique Wieland eût l'avantage sur son nouvel ami lorsqu'il s'agissait de poésie, et surtout de poésie allemande, on voit que, dans tout ce qui tient à la connaissance du monde et des hommes, Zimmermann exerçait une supériorité marquée, et qu'il dut, par conséquent, acquérir beaucoup d'influence sur l'esprit d'un jeune homme qui ne connaissait que la vie de collége, l'amour platonique et la société du patriarche Bodmer à Zurich. C'est en 1758 que nous en voyons les premiers effets. Dans une lettre du 12 mars, Wieland se défend d'être trop platonique : il joint, dit-il, l'amour de l'agréable et du joli à celui du beau et du sublime, il estime tous les talents. Deux mois après, il abjure son admiration pour Young : il croit les ouvrages de ce poëte capables de faire tourner la tête aux jeunes gens et de corrompre le goût des jeunes auteurs. Au mois de novembre de la même année, il juge très-sévèrement ce poëme du Messie, dont il avait placé l'auteur au-dessus des épiques de tous les temps, et, tout en lui accordant des éloges, il finit par qualifier son poëme de *monstre enchanteur*. Au mois de février de l'année suivante (1759), il admire d'Alembert, Diderot et leurs collaborateurs à l'Encyclopédie; et enfin, au mois d'avril, tout à fait revenu de Bodmer et de sa Noachide, il pardonne à ce bon vieillard d'être poëte en dépit de la nature; il rend justice à ses intentions, à son caractère, à son mérite réel; et, ce qui prouve que la révolution est consommée, c'est qu'il prépare déjà la manière dont il sortira du nuage qui le

couvre, pour faire disparaître le bodmérien et le fanatique (ce sont là ses propres expressions, car la lettre est écrite en français), et se montrer au monde tel qu'il est.

Cette palinodie si complète est encore datée de Zurich. Un an après, Wieland alla habiter Berne; il y vécut au milieu de gens beaucoup plus occupés d'intérêts et de choses que d'opinions et de mots. Il travaillait à un poëme épique de Cyrus, qui ne devait plus rien avoir de mystique ni de platonique, mais qu'il écrivait en hexamètres, à l'exemple de Klopstock et de Bodmer; ce qui pensa le brouiller avec Zimmermann. Le fait est que l'épopée ni l'hexamètre n'étaient point la vocation de notre poëte; mais après la première, qu'il avait manquée, il était difficile de trouver la véritable, et Wieland n'était pas dans une position favorable pour la chercher. Né presque sans fortune, il s'était soutenu à Zurich en donnant des leçons à quelques jeunes gens. A Berne, il fut d'abord chargé d'une éducation particulière: après s'en être dégoûté, il en revint à faire chez lui de petits cours; c'était une faible ressource. Ses premiers ouvrages, quoique bien reçus du public, lui rapportaient fort peu; ses amours platoniques n'avaient pu le conduire à un établissement; il devait être encore plus pressé de choisir un état qu'une vocation poétique; et, pour ce dernier choix, n'en eût-il pas eu d'autre à faire, il devait encore être fort embarrassé. Revenu de ses premières illusions, descendu, comme il le dit, du ciel sur la terre, il ne croyait plus aux êtres poétiques que son imagination avait autrefois créés; il ne connaissait pas ceux qui seuls lui restaient à peindre. Plein de sentiments et d'idées nouvelles, quelle voie devait-il prendre pour les manifester!

La fortune vint à son aide; un événement inattendu décida pour lui du choix d'un état, et, loin d'éteindre son talent, comme on aurait pu le présumer, ce même événement décida aussi de sa vocation littéraire. Une place importante et avantageuse vint à vaquer dans la petite république dont il était né citoyen; il fut appelé à la remplir, et crut, en l'acceptant, dire un adieu éternel aux Muses. Il faut voir dans ses lettres l'espèce de désespoir qu'il en conçut, et les peintures grotesques qu'il trace de ses occupations au milieu des archives de sa petite ville; mais il n'en convient pas moins, dans la suite, de l'effet salutaire qui en résulta sur son esprit. Deux ans de séjour à Biberach l'initièrent, dit-il, dans la vie pratique. Le contact journalier, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, le frottement continuel avec des hommes, lui fit mieux connaître l'homme que toutes les lectures, toutes les méditations de sa première jeunesse; au lieu de les considérer uniquement, comme autrefois, sous un point de vue idéal, il s'accoutuma à le sobserver aussi par leur côté ridicule; et,

dans les huit années de son séjour dans cette petite ville ignorée, il composa quelques-uns de ses meilleurs ouvrages, et établit solidement sa réputation. Les prémices des loisirs du greffier de Biberach furent le célèbre roman d'*Agathon*, *Musarion*, et les *Contes comiques*. Du même greffe sortirent la première partie du *Nouvel Amadis*, le moins décent de ses ouvrages; *Idris*, poëme incomplet, mais brillant d'imagination, et *Don Sylvio de Rosalva*. Enfin, ce fut encore pendant ces huit années qu'il donna sa traduction de Shakespeare.

Quoiqu'on puisse étudier l'homme partout, et même sur un très-petit théâtre, il faut avouer cependant que le séjour de Biberach n'aurait pas suffi pour former l'auteur d'Agathon et des Contes comiques. Mais auprès de Biberach se trouvait un château appartenant au comte de Stadion, homme d'esprit et homme de cour, qui avait su y réunir une société choisie : Wieland y fut accueilli avec affection, et ce fut là qu'il apprit à connaître un monde et des hommes qu'il n'aurait jamais pu étudier à Biberach.

A présent que nous avons conduit notre auteur à l'époque où son génie se développa, où sa vocation littéraire fut fixée, il devient inutile de le suivre d'aussi près; il suffira d'indiquer sommairement les principaux événements de sa vie.

En 1769, le baron de Groschlag, premier ministre de l'électeur de Mayence, qui avait connu Wieland chez le comte de Stadion, l'appela à l'université d'Erfurt, en qualité de premier professeur de philosophie. Notre auteur y passa trois années fort agréables; et ce fut alors, dit-il, qu'il se remit au courant de la littérature allemande, qu'il avait un peu négligée pour la française et l'italienne pendant son séjour à Biberach.

En 1772, sa réputation s'était tellement accrue, que la duchesse régente de Saxe-Weimar, nièce de Frédéric le Grand, l'appela à sa cour pour y travailler à l'éducation de son fils Charles-Auguste, actuellement régnant. Au bout de trois ans, il obtint sa retraite avec une pension considérable. Le *Mercure allemand*, dont il fut le fondateur, contribua encore à l'enrichir; il commença à tirer de ses ouvrages de très-utiles honoraires; l'édition complète qu'en donna le libraire Goechen, et qui commença en 1794, le mit même en état d'acheter une petite terre près de Weimar, et c'est là qu'il a paisiblement achevé sa carrière dans une aisance qu'à son début il était loin d'espérer.

Mais on sait que le bonheur ne tient pas uniquement à la richesse; c'est principalement sur le caractère qu'il est fondé. Sous ce rapport, les lettres de Wieland nous le peignent aussi comme bien plus heureux

dans la seconde partie de sa vie que dans la première : exceptons toutefois les deux ou trois premières années de ses jeunes illusions et de ses premières amours; lui-même n'en a plus parlé dans la suite que comme d'un beau rêve. Aussi longtemps qu'il vécut dans cette solitude si chère aux enthousiastes, on remarque en lui une sensibilité extrême qui dégénère même en irritabilité. Ses amitiés sont presque aussi exaltées que l'amour et en ont aussi les orages. L'ami auquel il écrit est toujours un homme incomparable; son âme est toujours la plus belle des âmes, son talent le plus parfait des talents. Zimmermann, Gleim, George Jacobi, lui offrent tour à tour l'idéal du moraliste et du poëte : mais plus il attend de ses amis, plus il s'irrite lorsqu'il croit les surprendre manquant à ce qu'ils lui doivent; une négligence, une critique un peu sévère, lui paraissaient des crimes contre l'amitié. D'un autre côté, sa bonté naturelle est cause qu'il revient facilement. Sa sensibilité, une certaine défiance de lui-même, le portent bientôt à croire que c'est lui qui a tort, et il demande pardon alors avec autant d'humilité qu'il avait mis de fierté dans ses reproches Cette défiance de lui-même était portée à un très-haut degré à l'époque dont nous parlons, et pourtant elle n'excluait pas la vanité que l'on reproche si généralement aux poëtes. Il y a des moments, dit-il quelque part, où je doute si je suis un homme de mérite ou un misérable écrivain. Cette vivacité d'imagination, qui est si propre tour à tour à nous enfler et à nous abattre, ne va guère sans légèreté. Wieland n'en fut pas exempt : on le voit négliger pendant bien des années, et même oublier tout à fait, des hommes à qui il avait dit cent fois que son bonheur serait de passer avec eux toute sa vie.

Les défauts que nous venons de toucher se corrigent avec les années. L'expérience des hommes apprend à les voir tels qu'ils sont; l'expérience des succès calme cette inquiétude qui tourmente l'homme de lettres qui sent son mérite, tant qu'il n'en voit pas le public persuadé. Mais une autre cause contribua plus puissamment encore à rendre le calme au cœur de Wieland et à fixer son caractère : ce fut son mariage, dont j'ai différé par cette raison de parler jusqu'à ce moment. Après avoir adoré platoniquement trois femmes dont son imagination faisait des déesses, après avoir inutilement cherché la perfection dans l'amitié, Wieland épousa, en 1766, à Biberach, une simple mortelle, qui n'avait jamais lu un seul de ses ouvrages, mais qui se montre, dans toute la suite de sa correspondance, comme la meilleure épouse et la plus digne mère de famille. L'affection tendre et bien réelle qu'elle lui inspira, le bonheur non moins réel dont elle le fit jouir, mirent fin à toutes ses affections ima-

ginaires, à tous ses rêves de bonheur chimérique. Elle lui donna un grand nombre d'enfants, et il fut pour eux un excellent père. Tous ses désirs étaient satisfaits, sa réputation établie, sa fortune faite; l'achat de la terre d'Osmanstædt l'appelait à vivre à la campagne; il s'y occupa d'agriculture, et devint bon homme au milieu de ses charrues et de ses enfants. Il n'en continua pas moins ses travaux littéraires; on sait que la traduction des épîtres de Cicéron l'occupait encore à sa mort, arrivée dans la nuit du 20 au 21 janvier 1813. Mais sa susceptibilité d'auteur était assez affaiblie pour qu'il ait pu voir sans trop s'affliger les progrès de cette école de Weimar qui, voulant ruiner à la fois toutes les réputations littéraires de l'Allemagne, à l'exception d'une seule, ne respectait pas plus la sienne que celle de Lessing ou de Klopstock.

La mort de sa femme fut le seul malheur qui troubla la sérénité de ses dernières années : ce fut en 1801 qu'il la perdit. La lettre qu'il écrivit, à ce sujet, à Mme Gessner, sa seconde fille, est vraiment attendrissante : rien de ce qu'il a écrit ne fait autant d'honneur à son âme, ne prouve mieux sa sensibilité. Si cet article était moins long, j'aurais pris plaisir à la traduire.

Avant cette perte, il avait eu plusieurs mois d'inquiétude, pendant l'invasion des Français en Suisse, où Mme Gessner habitait Zurich; mais il n'en résulta aucune catastrophe pour sa famille : il échappa très-heureusement lui-même, en 1806, à celle d'Iéna. Il en parle peu dans ses lettres, et n'indique même pas cette conférence assez longue qu'il eut avec le vainqueur, et qui excita dans le temps, en Allemagne, une curiosité qui n'a pas encore été satisfaite.

En général, il n'est presque jamais question de la révolution française dans ces quatre volumes de lettres d'un homme qui en a parlé si souvent dans ses ouvrages imprimés. Il est vrai que le quatrième volume, qui n'a que 300 pages, est seul postérieur au commencement de la révolution, et ne contient guère que des lettres de famille. Quelle que soit la cause de ce silence, il ne faut pas nous en plaindre. Wieland n'eut pas des opinions constantes en politique; mais peu d'hommes de lettres, et même peu d'hommes d'État, ont été plus constants que lui. Ce sera bien assez que l'on retrouve ses variations dans ses œuvres.

Je crois en avoir dit assez sur cette correspondance, considérée sous les rapports que j'ai indiqués plus haut. Pour en faire connaître le matériel, j'ajouterai que les principaux personnages à qui elle est adressée sont Bodmer, depuis 1751 jusqu'en 1770; Zimmermann, de 1756 jusqu'en 1784, mais d'une manière suivie jusqu'en 1768 seulement; Gleim, de 1755 jusqu'en 1800, mais avec suite seulement de 1769 à 1777;

George Jacobi, pendant ce dernier intervalle; Herder et sa femme, de 1782 à 1803; enfin, la famille de Gessner à Zurich, où sa seconde fille était entrée, de 1795 à 1802. Beaucoup de ses lettres à Zimmermann sont écrites en français, d'un style animé, naturel et facile, mais avec des incorrections qui sont toujours les mêmes dans l'emploi des temps de nos conjugaisons.

Cet article pourra sembler long à une partie de nos lecteurs; d'autres peut-être ne lui trouveront pas assez d'étendue. Nous répondrons aux premiers que Wieland fut un des plus illustres écrivains de son siècle et de son pays; que non-seulement il se distingua comme romancier et comme poëte, mais que, dans ses traductions de Lucien, d'Horace, de Cicéron, dans ses travaux sur Aristophane, et même dans ses romans, il déploya une érudition, une connaissance de l'antiquité grecque et romaine, bien rares chez les auteurs mêmes qui ne s'occupent que d'érudition. On l'a souvent comparé à Voltaire; mais il lui est aussi supérieur pour l'étendue et la profondeur de ses connaissances littéraires, qu'il peut lui être inférieur sous d'autres rapports.

Quant à ceux qui pourraient désirer que certaines particularités relatives à notre auteur eussent été plus développées, nous leur accorderons volontiers que l'étude de la marche d'un esprit tel que Wieland pourrait, en effet, être intéressante; qu'il serait peut-être curieux de montrer que, sans le mysticisme, le fanatisme même de sa première jeunesse, il n'aurait jamais pu peindre son Agathon de couleurs si vraies, ni résoudre le problème psychologique que présentaient le caractère et la vie du *Peregrinus* de Lucien. Enfin l'on pourrait observer avec fruit et avec plaisir comment, aussi hardi dans ses opinions que Voltaire, il s'est, du moins, préservé du cynisme que l'on reproche au poëte français; comment il a toujours conservé quelque chose de religieux dans ses sentiments, au milieu de ses opinions antireligieuses, et une véritable candeur, une grande bonhommie de caractère, à côté de cette légèreté que nous avons dû peindre, et qui a un peu trop influé peut-être sur le ton même de ce morceau : mais un pareil développement, qui entraînerait une revue de ses ouvrages, deviendrait lui-même un ouvrage, et c'est un article que nous écrivons.

VANDERBOURG.

STORIA DELLA SCULTURA etc. *Histoire de la sculpture depuis sa renaissance en Italie jusqu'au* XIX[e] *siècle inclusivement, pour servir de continuation aux ouvrages de Winckelmann et de d'Agincourt; par M. le chevalier* Cicognara, *président de l'Académie des beaux-arts de Venise.* A Venise, 1813 et 1816; deux vol. *in-fol.* ornés de planches. Le troisième tome paraîtra incessamment.

TROISIÈME EXTRAIT.

Le XV[e] siècle, auquel est arrivée l'histoire dont nous continuons ici l'extrait, occupera toujours une place des plus distinguées dans les annales de la sculpture moderne. A quelque point de gloire et de renommée que soit parvenu le siècle suivant, jamais il n'a pu effacer celui qui produisit Donatello et Lorenzo Ghiberti. Ces deux grands hommes eurent chacun un mérite qui, bien que surpassé dans plusieurs parties, ne l'a point été dans toutes; en sorte qu'ils ont la double gloire, et d'avoir produit, dans leurs successeurs, les plus grands modèles, et d'être restés modèles eux-mêmes; et quatre siècles n'ont pas encore épuisé l'admiration dont leurs ouvrages ne cessent de recueillir le tribut.

M. Cicognara reproche à M. d'Agincourt d'avoir, dans le système de sa division des progrès de l'art, séparé Donatello de Ghiberti; d'avoir, selon cette division, placé Donatello à ce qu'il appelle la première époque du renouvellement, et Ghiberti à la seconde, ce qui ferait croire le premier plus ancien que le second (1). Il montre, et par le raisonnement et par les dates, que cette division, à ne la considérer que comme systématique, est, sous tous les rapports, inadmissible; qu'il n'y a point, entre le talent de l'un et celui de l'autre, une distance qui autorise à faire passer l'un devant l'autre; que, si l'on consulte les dates, Donatello naquit en 1383 et mourut en 1466, et que Ghiberti, né en 1378 et mort vers 1455, aurait été, au contraire, de quelques années plus

---

(1) On a déjà eu occasion de faire remarquer quelque diversité d'opinion entre les deux historiens de cette période de l'art. Toutefois il faut dire que, le texte de l'ouvrage de M. d'Agincourt n'ayant pas encore été publié, M. Cicognara n'a pu avoir connaissance que des explications des planches, où l'on trouve quelques inexactitudes qui n'existent pas dans le texte; et de ce nombre est celle qui a été relevée dans notre premier extrait (*page 44* du Journal des Savants), sur Nicolas de Pise et l'époque de ses travaux.

ancien. Ce rapprochement servira plus tard à expliquer pourquoi Donatello n'eut point part (malgré ce qu'en ont dit quelques écrivains) au concours qui eut lieu pour les portes du baptistère de Florence. Il était trop jeune pour qu'on eût pu raisonnablement l'y admettre. De tout ceci, il faut conclure que les deux artistes, malgré la petite inégalité d'âge, furent réellement rivaux et contemporains, à la rigueur du terme.

L'auteur consacre deux chapitres de son quatrième livre à Donatello et à son école.

Dans le premier, qui est le second de ce livre, il nous fait passer en revue les principaux ouvrages de ce célèbre artiste que possèdent les villes de Rome, de Naples, de Padoue, de Venise : car il fut employé très-souvent hors de Florence; et, comme son talent s'exerça dans tous les genres, beaucoup de ses ouvrages, qui étaient d'un transport facile, étendirent partout sa réputation. La sculpture alors était fort loin de se renfermer dans le travail d'une seule matière : marbre, bois, argile, bronze, métaux divers, Donatello mit tout à contribution dans ses ouvrages. Aussi, dans le recueil qu'il en a fait, son historien s'est-il étudié à nous présenter une espèce d'assortiment de morceaux exécutés avec chacune de ces matières. Le bois avait été celle sur laquelle Donatello avait fait ses premiers essais. C'est une occasion pour notre auteur, non-seulement de raconter le célèbre défi, entre Donatello et Brunelleschi, des deux crucifix de bois, mais de reproduire le dessin des deux morceaux. Ce parallèle, quoique la gravure ne soit qu'au trait, fait parfaitement sentir ce qu'eut d'utile et d'instructif pour Donatello la leçon pratique de son rival. Le simple contour du Christ de Brunelleschi fait voir que l'autre manque effectivement de noblesse et d'expression, et il justifie aux yeux du lecteur la sévérité de la leçon : *Tu non ai fatto un Cristo, ma un contadino.*

Dès ce moment, Donatello changea de style; il s'adonna à la recherche de la beauté, et surtout de l'expression. Son bas-relief de l'Annonciation, ses statues de la Madeleine pénitente, de S. Jean-Baptiste, de S. George, sont cités et produits en témoignage de ce genre de mérite; mais notre impartial critique me semble avoir raison de refuser au groupe de Judith en bronze une admiration égale à la célébrité dont il a joui jusqu'ici. D'une part, il remarque qu'un peu de timidité dans l'art de la ronde-bosse engageait alors le statuaire à composer ses sujets avec peu de parties saillantes et isolées; ce qui donne à ce groupe un air de gêne et de contrainte. Il nous apprend, d'autre part, que sa grande célébrité fut un effet des circonstances politiques. Le groupe de Judith coupant la tête à Holopherne était placé, dès l'origine, dans le palais de Pierre de Médicis.

Lors de l'expulsion de celui-ci en 1495, et du pillage de son palais, l'ouvrage de Donatello en fut tiré pour être placé sous la *loge* du palais de la seigneurie, où il devint une allégorie fort significative des événements du temps.

Donatello excella dans un genre de sculpture (je parle de la sculpture en bas-relief) qui fut porté, dans ce siècle, à un très-haut degré de mérite et de talent, et que n'ont point égalé les siècles suivants. Nous avons déjà fait remarquer que les jubés, les ambons, les chaires à prêcher, avaient déjà, dans les XIIIe et XIVe siècles, offert à l'art du bas-relief les plus heureux motifs de composition, et que quelques-uns de ces monuments étaient devenus, autant pour l'histoire que pour l'art, des recueils précieux de toute sorte de sujets historiques. Mais Donatello laissa fort loin derrière lui tous les travaux précédents en ce genre. Les deux chaires en bronze qu'il exécuta dans l'église de Saint-Laurent à Florence sont des ouvrages incomparables. Le sujet de la descente de croix sur une de ces chaires est un chef-d'œuvre d'expression et de composition où les peintres du XVIe siècle ont puisé des leçons, et où ne cesseront d'en trouver les artistes de tous les temps et de tous les genres : car le goût de bas-relief de ce siècle tint un milieu tout particulier entre la peinture et la sculpture; ce qui est cause que les compositions des sculpteurs de ce temps n'ont pas été moins profitables aux peintres qu'aux statuaires.

Nous nommons très-improprement *bas-relief* tout ouvrage de sculpture adhérent à un fond. Il conviendrait de donner à l'ouvrage, selon le plus ou le moins d'épaisseur qu'il comporte, les noms de *haut-relief*, *moyen-relief* ou *bas-relief*. Quelques artistes ont donné la préférence à un de ces genres de relief sur les autres. Laurent Ghiberti n'a presque fait que du *haut-relief;* Donatello excella dans le *bas-relief* proprement dit. Personne n'a porté plus loin l'art d'adoucir les saillies et de graduer les plans, sans tomber, toutefois, dans cet excès d'adoucissement et de prétendue perspective aérienne dont la nature refuse l'effet à l'art de la sculpture. M. Cicognara s'est plu à former entre les innombrables reliefs de Donatello un choix des plus renommés. Le lecteur est conduit, par l'examen de ces morceaux, dans presque toutes les villes de l'Italie : mais l'auteur le ramène à Florence pour lui faire admirer, en dernier, le talent de Donatello dans le tombeau du pape Jean XXIII, déposé par le concile de Constance, et de là à Padoue, où l'on voit la statue équestre de bronze, fondue par le même artiste, en l'honneur d'*Erasmo da Narni*. Cet ouvrage est le premier de son genre qui ait été exécuté chez les modernes. L'auteur en renvoie la description et l'examen à

l'article des statues équestres, dont il se propose de présenter la réunion dans le troisième tome de son Histoire.

L'école de Donatello est le riche et abondant sujet qui occupe le chapitre 3 du livre IV. M. Cicognara distingue, avec beaucoup de critique, dans cette école, deux classes d'artistes : les uns qui ne furent que les collaborateurs de ce grand maître, qui eurent une part plus ou moins honorable dans ses travaux, et auxquels on a quelquefois donné plus de célébrité qu'ils n'en méritaient. Tels furent Simon, frère de Donatello; Jean de Pise, deuxième du nom; Vellano de Padoue, que Vasari, sur des renseignements fautifs, a beaucoup trop loué; Bartholdo de Florence, tous hommes qui n'ont presque rien produit d'eux-mêmes, et n'ont obtenu quelque renom qu'à la faveur de celui qui les employa. La seconde classe est celle des véritables élèves de Donatello, qui marchèrent librement sur ses traces, confondirent souvent leur gloire avec la sienne dans des travaux du même genre, et s'élevèrent aussi dans quelques parties au-dessus de leur modèle. De ce nombre furent Fitarete, l'architecte du grand hôpital de Milan, génie trop abondant, qui aurait (disait-on) voulu rebâtir le monde, et aurait cru l'embellir; Michelozzo Michelozzi, génie plus solide, dont le nom est inscrit sur une multitude de monuments à Florence; Nanni di Antonio di Banco, auteur de cette précieuse sculpture appelée *la Mandorla;* Desiderio da Settignano, sculpteur plein de grâce, de mollesse et de goût : son chef-d'œuvre est, à Sainte-Croix, le tombeau de Marsuppini. Cet artiste, de la plus haute espérance, ne vécut que vingt-huit ans : mais telle fut sa célébrité, qu'on lui a depuis attribué plusieurs ouvrages, uniquement parce qu'ils avaient de la grâce et de l'élégance; comme cela est arrivé, entre autres, au monument de la bienheureuse *Villana* à *Santa-Maria Novella.* C'est l'ouvrage de Besnard Rossellino, fameux architecte et sculpteur, le premier auteur de la basilique de Saint-Pierre, ou, du moins, le premier qui en ait conçu l'idée sous Nicolas V. Bernard et Antoine Rossellino peuvent, toutefois, passer pour les successeurs plutôt que pour les élèves de Donatello. Autant doit-on en dire de Matteo Civitali, auteur du mausolée de Pierre Nocetta, secrétaire de Nicolas V, morceau qui passe pour le plus accompli de tous ceux de ce genre, par l'heureux accord de la sculpture avec l'architecture, de l'élégance des ornemements et de l'habileté du ciseau.

On aurait pu s'attendre à voir reparaître dans un cadre particulier la notice historique de l'homme célèbre aux leçons, et à la rivalité duquel Donatello avait peut-être dû une direction plus heureuse de son talent; mais Brunelleschi, après avoir montré dans sa jeunesse qu'il aurait

pu être le premier sculpteur de son époque, se trouva entraîné par son goût dans une autre carrière, et il préféra la première place dans l'architecture : aussi ne va-t-il figurer ici que dans les premières pages du quatrième chapitre, consacré à l'auteur des portes célèbres du baptistère de Florence, et encore comme rival de Laurent Ghiberti, c'est-à-dire, comme ayant été au nombre des concurrents admis à se disputer le prix dans cette grande entreprise.

Ce mémorable ouvrage marque une époque si importante dans l'histoire de la sculpture moderne, que notre historien lui devait une attention particulière. Il fixe la date de l'ouverture du concours à l'an 1400, et celle du jugement à 1401; et il résulte de cette date authentique que Donatello, né en 1383, aurait eu à peine dix-sept ans, tandis que Brunelleschi et Ghiberti avaient, l'un vingt-quatre, et l'autre vingt-trois ans. Ainsi s'évanouissent les prétentions de quelques écrivains qui ont soutenu que Donatello fut du nombre des sept concurrents, quoique Ghiberti, dans ses mémoires, ne l'ait pas nommé. On trouvera, dans l'ouvrage dont nous rendons compte, la solution de plusieurs autres difficultés de ce genre; car l'auteur n'a rien omis de tout ce qui pouvait répandre quelque lumière sur les particularités de ce concours célèbre.

Ce qu'il y aurait eu de plus curieux, sans doute, aurait été de pouvoir reproduire les morceaux mêmes des concurrents. Il paraît que le sujet proposé avait été l'exécution en bronze d'un des compartiments devant représenter le sacrifice d'Abraham. M. Cicognara n'est parvenu à retrouver que le morceau de Brunelleschi, en parallèle avec celui de Laurent Ghiberti; et ce rapprochement, tout à fait nouveau, n'est pas un des points les moins intéressants de ce morceau d'histoire.

Mais l'objet principal de l'historien a été de faire voir, par le choix et l'examen critique des compartiments et des sujets de ces portes, à quel degré le génie de Ghiberti avait porté l'entente de la composition, la pureté du style et la beauté de l'exécution en bas-relief. A cet effet, il donne le dessin d'un des vingt compartiments des portes latérales qui sont en face de celles de Jean de Pise, et d'un des compartiments de la porte qui regarde *Santa-Maria del Fiore*. Rien de plus judicieux que toute sa critique sur le goût et le style du bas-relief moderne comparés au style et au genre du bas-relief antique, sur les différences de manière employées par Laurent Ghiberti lorsqu'il traite un sujet isolé dans un seul compartiment selon le système de l'unité, ou lorsque, forcé de réunir une suite d'actions dépendantes d'un même sujet en un seul cadre, comme un acte divisé en plusieurs scènes, il a recours, ainsi

qu'on l'avait pratiqué avant lui, au système de la multiplicité, observant toutefois de distinguer les différents temps de l'action sur le même champ par le plus ou le moins de saillie dans le relief des sujets.

Lorenzo Ghiberti a laissé d'assez nombreux écrits sur son art, sur les artistes de son temps, sur les travaux qu'il a exécutés. Ces écrits, conservés dans la bibliothèque Magliabecchi à Florence, n'ont pas encore vu le jour. Dans une note de son premier volume, M. Cicognara en avait déjà fait connaître quelques morceaux; mais il a réservé à l'article de ce célèbre artiste la publication de la partie la plus importante et la plus curieuse de ces mémoires, où l'on trouve des détails plus précieux toutefois pour l'histoire que pour la théorie de l'art : car il faut avouer que Ghiberti fut plus habile à faire qu'à dire comment il faut faire.

Il y a des siècles où un seul homme tient le sceptre de l'enseignement et du goût, et, par un talent supérieur, semble abaisser autour de lui ses contemporains pour en faire de serviles imitateurs : tel fut Nicolas de Pise au XIIIe siècle; tel sera Michel-Ange au XVIe. Il est d'autres temps où l'empire du génie se divise, et semble, selon la remarque de notre auteur, former comme une sorte d'aristocratie : le XVe siècle nous offre l'exemple de cette division d'autorité entre les maîtres de l'art. Quoique quelques hommes y aient brillé d'un éclat plus vif et aient obtenu plus de célébrité que d'autres, cependant il n'y eut point de suprématie effective. Un certain niveau de talent s'établit entre un très-grand nombre d'hommes; et c'est peut-être à cette sorte d'égalité de forces et à cette multitude de manières rivales qu'est dû le manque d'école proprement dite dans ce siècle, ou de ce goût caractéristique qui forme comme la physionomie des artistes d'une même époque.

Obligé de choisir parmi les innombrables travaux en sculpture de cet âge, et au milieu d'une foule d'artistes célèbres, M. Cicognara, écrivant non l'histoire des artistes, mais celle de l'art, a dû distinguer ceux qui ont perfectionné quelque partie, ou ajouté par quelque découverte aux pratiques déjà reçues. A cette époque, le plus grand nombre des sculpteurs sortaient des ateliers de l'orfévrerie : il est vrai que l'art de l'orfévrerie alors embrassait tant et de si grands genres de travaux, que ce qu'on entend aujourd'hui sous ce nom n'est plus l'équivalent de l'idée qu'on y attachait autrefois. Le luxe d'argenterie des églises, celui de la vaisselle chez les particuliers, l'art de la fonte et de la ciselure, l'ornement des armures des guerriers, et une multitude d'applications des métaux rares à toute sorte d'objets, avaient donné à l'orfévrerie de ce

temps la même importance qu'eut jadis, chez les Grecs, la toreutique, qui fut une des quatre divisions de l'art de sculpter.

Il ne faut donc pas s'étonner si Brunelleschi, Donatello et Ghiberti, avaient commencé à exercer leur art dans l'atelier des orfévres, puisqu'alors l'orfévrerie était l'école de la sculpture.

Presque tous les autres grands artistes dont le chapitre 5 contient les notions critiques et historiques apprirent à cette école des secrets métallurgiques et chimiques fort précieux, et y contractèrent l'habitude du maniement de la cire et de l'argile. C'est par là que le célèbre Luca della Robbia s'acquit une réputation particulière en renouvelant les procédés de la plastique coloriée des anciens. Il retrouva le secret de la terre émaillée, et, l'appliquant à l'architecture comme à la sculture d'ornement, il parvint à décorer l'extérieur et l'intérieur des bâtiments de toute sorte de détails d'ornements dont la variété ne pourrait être égalée qu'avec de prodigieuses dépenses par la peinture, et dont la solidité peut défier celle du marbre et du bronze. L'école de Luca della Robbia s'étendit dans toute l'Europe, et la France possède encore quelques ouvrages de ses élèves. Toutes ces pratiques se perdirent insensiblement et tombèrent en désuétude. M. Cicognara nous apprend que, vers la moitié du XVIIe siècle, Antonio Novelli tenta sans succès de les renouveler, et il forme le vœu de voir aujourd'hui l'art et la science s'unir de nouveau pour en rendre les applications usuelles dans l'architecture.

Antonio et Benedetto da Mayano s'illustraient, dans le même temps, par l'emploi d'une autre matière et par un autre goût d'ouvrages. Élevés dans le travail du bois, ils inventèrent la marqueterie (*lavori di tarsia*), et ils portèrent, dans les innombrables ouvrages dont ils embellirent tous les monuments, ce beau goût de dessin et de composition qui n'a plus reparu depuis en ce genre. Ils se distinguèrent aussi dans l'architecture et dans la sculpture en marbre, où notre auteur leur assigne au moins le second rang.

Mais il n'hésite pas à regarder Pierre et Antoine Pollajolo comme les vrais précurseurs de Michel-Ange pour la hardiesse du dessin et pour la science anatomique. On n'est pas très-certain qu'avant eux la connaissance de la myologie et de l'ostéologie ait été fort répandue dans les écoles. Antoine Pollajolo passe pour le premier qui ait étudié sérieusement la structure du corps humain par le secours de l'anatomie, et qui ait fait entrer cette étude dans l'enseignement du dessin.

Andrea da Verochio, un des premiers artistes de cette époque, rendit un autre service à la sculpture. Il mit en vogue l'art de mouler sur nature, et de tirer de fidèles empreintes sur le visage, par l'application du plâtre,

ressource précieuse pour conserver l'image fidèle de ceux que la mort enlève soit à l'amitié des leurs, soit à l'admiration de leurs contemporains, avant que l'art ait pu fixer et perpétuer leurs traits. Les ouvrages de Verochio sont aussi estimables que multipliés : mais on met encore au nombre de ses meilleurs les célèbres élèves qu'il fit, savoir, Pierre Perugino, Leonardo da Vinci, et le sculpteur Francesco di Simone, auteur des admirables mausolées d'Alexandre Tartagni à Bologne, et de Barbara Ordelassi à Forli, que quelques-uns ont attribués à Desiderio. Le goût de ces mausolées, dont nous avons déjà plusieurs fois parlé, se soutint jusqu'au XVIe siècle : un choix de tous ces monuments formerait un recueil des plus curieux, et offrirait, dans un même genre d'ouvrages, une suite chronologique des plus grands travaux de la sculpture pendant trois siècles.

Mais la décoration des autels ornés de bas-reliefs, d'architecture et de statues, fournirait un pendant non moins curieux à la collection dont on vient de parler. Mino da Fiesole et Andrea Ferruci, l'un à la cathédrale de Fiesole, l'autre à l'église des Frères de Jérusalem, dans la même ville, ont porté, dans ce genre d'ouvrage, le goût, la finesse de l'exécution et la grâce de la composition, à ce point qui ne permet plus d'aller plus loin, et qui force ceux qui viennent après, de chercher la célébrité par d'autres routes.

Les chapitres 6 et 7 du livre IV ne nous offrent point de travaux postérieurs à l'époque où nous sommes parvenus, et qui est la fin du XVe siècle : mais ils nous font parcourir les productions du même siècle dans d'autres pays, surtout à Venise et en Lombardie; car l'auteur ne suit pas toujours le fil chronologique. Pour mettre de l'ordre et en même temps de la variété dans son histoire, il transporte quelquefois son lecteur d'un pays dans un autre, et lui fait ainsi suivre un cours des principales écoles.

Celle de Venise, dans ce siècle, méritait une attention toute particulière. Les ouvrages que Nicolas de Pise, vers le XIIIe siècle, avait exécutés dans les États vénitiens, y avaient porté des germes qui ne tardèrent pas à fructifier. Mais un sort heureux conduisit, deux siècles après, Donatello à Padoue et à Venise; et le séjour qu'y fit ce célèbre artiste y fut l'origine d'une nouvelle école, qui rivalisa avec celle de Florence pour la grandeur des entreprises et pour l'habileté du ciseau. Obligé de choisir entre les plus célèbres maîtres de cette école, notre auteur s'arrête avec prédilection sur André Riccio, appelé *Crispus*, selon l'usage de latiniser les noms, et confondu avec un certain Antonio Rizzo, de Vérone, sculpteur fort habile aussi, mais antérieur d'un demi-siècle, et

qui s'illustra par le travail du marbre, lorsque la principale gloire d'André Riccio, appelé le Lysippe de Venise, repose, comme celle de l'artiste grec, sur les travaux de la fonte et les ouvrages en bronze. Un de ses plus célèbres morceaux est le grand candélabre de Saint-Antoine de Padoue, qui passe pour le plus beau qu'il y ait au monde : il a onze pieds de haut; son exécution coûta dix années à l'artiste, et le travail en est vraiment prodigieux. Si on le compare aux ouvrages antiques de ce genre, on trouve que tous les détails peuvent soutenir le parallèle. L'ensemble seul y est inférieur par une trop grande prétention de composition, par une recherche de variété et de richesse un peu trop affectée : on voit que le sculpteur a mis tout à contribution pour diversifier les formes et les ornements des neuf ou dix parties dont est formé son fût pyramidal. Les bas-reliefs, les figures de ronde-bosse, les symboles, les allégories de tout genre, y sont prodiguées; et ce qu'il faut dire, c'est que cette multiplicité de belles parties est ce qui nuit le plus à la beauté du tout.

Paris possède un des plus notables ouvrages d'André Riccio; je veux parler des huit bas-reliefs de bronze qu'on a placés depuis quelques années sur la porte de la salle du Muséum où est la tribune aux caryatides de J. Goujon. Ces bas-reliefs furent enlevés, en 1796, du mausolée des Torriani, dans l'église de San-Fermo à Vérone. Cet admirable ouvrage était resté jusqu'à ce jour sans explication, ou, pour mieux dire, on ne sait quelle équivoque avait fait voir, dans toutes ces compositions, l'histoire d'Artémise et de Mausole : c'est sous cette dénomination qu'elles furent décrites, en 1798, dans une notice ayant pour titre, *Des principaux tableaux recueillis en Italie par les commissaires du Gouvernement français;* et on les expliquait encore ainsi en 1813, lorsque M. Cicognara, dans le voyage qu'il fit à Paris, leur rendit leur véritable signification. Ces huit bas-reliefs ornaient le magnifique tombeau de deux célèbres médecins, Jérôme de la Torre et Marc-Antoine, son fils; le tombeau avait été élevé avec les plus grandes dépenses par les trois autres fils du célèbre professeur. André Riccio, selon le goût du temps, avait mêlé à ses compositions les idées et les allégories païennes. Ainsi le premier bas-relief (dans l'ordre actuel) exprime le terme de la vie humaine par les Parques qui en coupent les fils; le second, le passage des âmes dans la barque de Caron; on voit, à la tête des passagers, un homme de lettres couronné de lauriers, c'est le portrait de Jérôme de la Torre; dans le troisième est une consultation de médecins, et, au milieu, le même personnage assis, avec la couronne de lauriers; le quatrième représente des sacrifices pour obtenir le rétablissement d'un malade; le

bas-relief suivant nous apprend que ce malade est le célèbre docteur; ici on le voit mort, entouré de palmes, de couronnes et de livres, au milieu d'une multitude d'assistants plongés dans la douleur; celui d'après représente les Champs-Élysées, et le même personnage y est couronné par la renommée : dans les deux derniers, l'artiste a figuré les soins que prend la postérité pour empêcher de périr les ouvrages des grands hommes; on y voit la représentation du tombeau qui est le sujet de cette description, et l'on y aperçoit les places mêmes que devaient occuper les huit bas-reliefs dans le monument original.

Le génie de la destruction, qui a dépouillé presque toutes nos églises de leurs ornements, avait commencé à s'exercer à Venise sur plus d'un monument recommandable. Nous ne pouvons que déplorer, avec l'auteur de cette Histoire, tous les actes de barbarie qui ont détruit, en les décomposant, un assez bon nombre de mausolées du plus grand intérêt pour l'art : de ce nombre est celui d'André Vendramin, le plus considérable de tous les ouvrages de ce genre. Sa description, trop étendue pour pouvoir être abrégée ici, occupe les dernières pages du chapitre 6, et offre, dans la réunion de tous les détails dont il se composait, un recueil des travaux des plus célèbres artistes de cette époque. Au tableau affligeant de toutes les destructions et spoliations qui ont marqué, à Venise, le passage de la révolution française, qu'il nous soit permis d'opposer, avec notre auteur, l'espérance qu'on a déjà conçue de voir rétablir et recomposer quelques-unes de ces ruines, et particulièrement celles du grand monument dont on vient de parler, dans l'église de Saint-Jean et Saint-Paul. Du reste, on en peut admirer le dessin entier aux planches 42 et 43 du tome II de cette Histoire.

Le septième et dernier chapitre du livre que nous parcourons est employé à faire connaître l'état de la sculpture pendant le xve siècle, en Lombardie et à Naples, ainsi que hors de l'Italie. Les rapports entre Florence et Milan furent alors si nombreux, il y eut une telle communication de travaux et d'artistes, que l'on éprouve quelque difficulté à distinguer ceux qui appartiennent à l'une ou à l'autre école. La Lombardie a manqué jusqu'ici d'historiens et de biographes en ce genre; mais la rivalité qui règne aujourd'hui, sur cet objet, entre tous les États d'Italie, avait engagé M. Bossi à entreprendre les recherches nécessaires à l'éclaircissement de l'histoire des artistes lombards dans cette période. A défaut de renseignements plus précis, c'est dans la Chartreuse de Pavie, monument terminé à la fin du xive siècle par Galéas Visconti, premier duc de Milan, que M. Cicognara a essayé de débrouiller les éléments historiques de l'école lombarde. Ce grand édifice offre une immense collection des sculptures du temps;

quarante-quatre statues s'élèvent à son sommet, et son soubassement est orné de soixante médaillons d'empereurs et d'hommes illustres; les fenêtres et les portes sont incrustées de bas-reliefs sans nombre et du travail le plus précieux : mais on n'a point encore de description d'un monument aussi important qu'instructif pour l'histoire de l'art moderne. C'est dans les renseignements confus des archives du couvent que notre historien est parvenu à découvrir un assez grand nombre de noms d'artistes qui eurent part à ces travaux, sans pouvoir, toutefois, appliquer avec certitude la plupart de ces noms aux élégants bas-reliefs dont il nous présente les dessins.

Les grands ouvrages que Donatello exécuta à Naples, dans le cours du xve siècle, entretinrent dans cette ville et y fortifièrent le goût de la sculpture. Il faut encore regarder comme des rejetons de l'école florentine, dans ce pays, les deux Masuccio; Andrea Ciccione, auteur du monument de Ladislas dans S. Giavon à Carbonara; Antonio Bamboccio; Guglielmo Monaco, qui fondit les portes de bronze de Castel-Nuovo, ouvrage très-postérieur à celui de Lorenzo Ghiberti, et qui lui est, toutefois, fort inférieur; Agnolo Aniello Fiore, dont on voit les principaux ouvrages dans la chapelle de S. Thomas d'Aquin, à *S. Domenico maggiore*.

Jetant un coup d'œil sur le reste de l'Europe, vers la fin du xve siècle, notre auteur trouve qu'à cette époque les arts avaient encore fait peu de progrès en France, en Espagne et en Allemagne, et qu'aucun ouvrage de ces pays ne peut soutenir le parallèle avec ce que l'Italie avait déjà produit, ou produisait alors. Mais l'époque dont il s'agit est celle des expéditions de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier en Italie. Ces monarques, qui ne possédèrent l'Italie que fort peu de temps, rapportèrent de leurs conquêtes le goût des arts; et bientôt, à l'aide des colonies d'artistes que leur magnificence transporta en France, ils y transplantèrent aussi le goût de ces beaux monuments de sculpture, dans l'exécution desquels plus d'un artiste français eut la gloire d'associer son nom à ceux des artistes italiens. Malheureusement, le plus grand nombre de ces monuments a été ou détruit ou décomposé par la révolution; et, sans doute, il nous sera encore plus permis de joindre ici nos regrets à ceux de l'autenr, et nos vœux au désir qu'il exprime de voir replacer dans toute leur intégrité des ouvrages qu'un zèle souvent inconsidéré s'est plu à recomposer de fragments qui leur sont étrangers; ce qui tend à faire perdre les fils d'une histoire que le temps, l'ignorance, l'indifférence et toute sorte de causes physiques et morales ne contribuent que trop à rompre ou à confondre,

QUATREMÈRE DE QUINCY.

Complot d'Arnold et de sir Henri Clinton contre les États-Unis d'Amérique et contre le général Washington, en septembre 1780. Paris, P. Didot l'aîné, 1816, *in-8°*, xliv et 184 pages, avec une carte et les portraits de Washington et d'Arnold. Prix : 5 francs.

Quoique l'indépendance des États-Unis d'Amérique soit consommée depuis plus de trente ans, il est encore difficile d'acquérir une connaissance précise des détails civils et militaires de cette révolution mémorable. Le complot d'Arnold, par exemple, est moins raconté qu'indiqué dans les écrits périodiques, dans les mémoires, dans les histoires, et même dans la vie, d'ailleurs si volumineuse, du général Washington, par M. John Marshall (1). C'est pourtant, dans les annales anglo-américaines, un événement fort remarquable, puisqu'on n'y aperçoit que deux hommes, Silas Deane et Benedict Arnold, qui, durant ces troubles, aient abusé d'emplois publics pour trahir la cause de leur patrie. L'auteur qui nous raconte aujourd'hui le complot d'Arnold en a vu de près toutes les circonstances, il les a observées avec l'attention la plus impartiale, et le vif intérêt qu'elles lui ont inspiré anime le récit qu'il en fait.

Le discours préliminaire qui précède ce récit offre un tableau général du peuple anglo-américain, où l'on peut démêler les divers résultats de sa position géographique, de son industrie, des institutions de Guillaume Penn, de la domination anglaise, mais surtout de l'indépendance acquise par le courage et garantie par de sages lois. C'est en réduisant en pratique des théories qui, sans cet unique exemple, devraient sembler imaginaires, que ce peuple est devenu une véritable nation, qui peut un jour être puissante, mais qui est déjà heureuse. Les crimes sont rares dans ce pays, les châtiments publics presque inconnus, et la force armée peu nécessaire au maintien de l'autorité. Le fardeau même d'une dette publique y est à peine senti, parce que ni la guerre ni les erreurs du gouvernement n'y peuvent arrêter le progrès de l'industrie et l'accroissement continuel des productions. L'auteur est, d'ailleurs, persuadé qu'il n'importe réellement à aucune puissance de troubler le repos et la prospérité des Anglo-Américains : il trouve dans ces agressions encore plus d'imprudence que d'injustice; selon lui, *il n'y a aucune nation*

(1) *Voyez* pag. 290-308 du tome IV de la traduction française. — M. Botta a parlé du complot d'Arnold avec un peu plus de détails et d'exactitude, pag. 120-139 du tome IV de la *Storia dell' independenza degli Stati-Uniti d'America.*

qui ne soit intéressée à favoriser le progrès naturel des facultés de toutes les autres.

En expliquant les effets de la liberté de la presse dans les États-Unis, il montre que c'est le gouvernement qui en recueille les plus grands avantages, et que là le choc des opinions, quelque bruyant qu'il puisse être, n'aboutit jamais qu'à les soumettre toutes à l'empire sacré de la loi. Il croit enfin que le système politique et moral de cette nation doit la préserver longtemps de l'esprit de conquête et des périls dont quelques ambitieux oseraient la menacer. « Tant de biens, dit-il, découlent « de deux causes qu'on ne vit jamais réunies avant l'indépendance amé- « ricaine, une bonne constitution, et des terres d'une fécondité inépui- « sable, qui, pendant plus de dix siècles, pourront être distribuées à « une population toujours croissante. » Cependant l'auteur ne dissimule ni les calamités locales qui continuent d'affliger ce pays, l'air contagieux qui règne au bord de quelques rivières, les fièvres qu'amène une grande chaleur succédant à l'humidité, les pluies périodiques qui font déborder les lacs et les fleuves, submergent les plaines et y déposent un limon impur, ni les ravages que viennent exercer sur la frontière occidentale des sauvages à la fois cruels et perfides, ni le funeste ou périlleux esclavage des noirs, qui se perpétue dans les États méridionaux, ni l'opposition qui existe entre les intérêts de certaines provinces, ni enfin ce qui reste à presque toutes de progrès à faire dans les arts, dans les lettres, dans les sciences, sinon pour briller d'un vain éclat sur le globe, du moins pour recueillir tous les fruits de la liberté et pour dompter ou adoucir les rigueurs de la nature. Mais, loin de s'effrayer de ces divers malaises, il faut plutôt compter au nombre des avantages d'une nation si jeune le besoin qu'elle a d'y résister et d'en triompher par une forte et sage activité.

Nous quittons à regret ces observations préliminaires, mais nous devons principalement faire connaître le corps de l'ouvrage. Les colonies anglaises s'étaient, depuis quatre ans, déclarées libres, lorsqu'en 1778 le gouvernement français résolut de seconder leurs efforts. L'auteur répond aux censures que cette détermination a essuyées, et la représente comme aussi prudente que généreuse. Il ne laisse, du moins, aucun doute sur la conduite honorable que les Français ont tenue à cette époque dans l'Amérique septentrionale. Guerriers, administrateurs, ingénieurs, envoyés diplomatiques, tous ont su respecter les intérêts et les droits dont ils prenaient la défense; ils n'ont point aspiré à maîtriser ceux qu'ils venaient affranchir; cette fois l'alliance n'a été qu'amitié, le zèle que dévouement, et tout l'art de la politique s'est réduit à la fidélité et à la

bravoure. On distinguait, parmi les généraux américains, Benedict Arnold, qui, né dans le Connecticut, au sein d'une famille obscure, et n'ayant reçu qu'une éducation proportionnée à une condition médiocre, avait embrassé la profession des armes afin d'acquérir de la renommée et des richesses. Le second de ses désirs était beaucoup moins facile à satisfaire que le premier, chez un peuple dont les mœurs restaient pures, les goûts simples et toutes les pensées dirigées vers la liberté publique. Arnold n'avait échoué qu'avec gloire dans une expédition hasardeuse, c'est-à-dire dans le projet de surprendre Québec; il en avait rapporté une blessure et la réputation d'un des plus braves et des plus habiles officiers américains. Depuis, il eut une grande part aux succès de la campagne où Burgoyne fut fait prisonnier. Il entrait le premier dans les retranchements ennemis, lorsqu'une balle lui fracassa la jambe déjà blessée au siége de Québec. Malheureusement cette intrépidité avait pour aiguillon l'espérance d'une riche proie, ou même des gains les plus sordides, une cupidité déplorable qu'entretenait en lui le goût des dépenses frivoles ou fastueuses, et qui l'entraînait à exercer partout, chez les Canadiens et jusque dans Philadelphie, des vexations criantes. On le vit étaler son luxe dans la maison même de Guillaume Penn, où jadis des vertus austères avaient préparé la liberté américaine. L'excès de ces rapines provoqua des plaintes dont il éluda longtemps l'effet à force d'audace et d'intrigues : à la fin, pourtant, il fut traduit, par ordre du congrès, devant une cour martiale qui, le 20 janvier 1779, le condamna a être réprimandé par le général en chef. «Notre profession, lui dit Washington, est la plus «chaste de toutes; la moindre négligence peut nous faire perdre cette «faveur publique si difficile à obtenir. Je vous réprimande pour avoir «oublié qu'autant vous vous étiez rendu terrible à nos ennemis, au«tant vous deviez être modéré envers nos concitoyens. Montrez-nous «de nouveau ces belles qualités qui vous ont mis au rang de nos plus «illustres généraux : je vous donnerai moi-même, autant que je le «pourrai, des occasions de recouvrer l'estime dont vous avez joui.»

Irrité d'une censure à la fois si douce et si méritée, Arnold jura de se rendre encore plus coupable; et, de déprédateur, il devint traître. Il osa d'abord s'adresser à l'envoyé de France, espérant obtenir, à titre d'emprunt, une somme égale à ses dettes. «Vous désirez de moi, lui «répondit le chevalier de la Luzerne, un service qu'il me serait facile «de vous rendre, mais qui nous avilirait l'un et l'autre. Quand l'envoyé «d'une puissance étrangère donne, ou, si vous voulez, prête de l'argent, «c'est d'ordinaire pour corrompre ceux qui le reçoivent, et en faire des «créatures du souverain qu'il sert; ou plutôt, il corrompt sans per-

« suader; il achète et ne gagne pas. Mais l'union formée entre le Roi et « les États-Unis est l'ouvrage de la justice et de la plus sage politique: « elle a pour principe une bienveillance et un intérêt réciproques. Ma « gloire dans la mission dont je suis chargé, c'est de la remplir sans « intrigue ni cabale, sans efforts de négociations, sans employer au- « cunes pratiques secrètes, et par la seule force des conditions de « l'alliance. Il n'y a pas un seul acte de ma légation qui ne puisse être « connu de tout le monde. Jugez donc si je dois vous rendre un service « mystérieux, à vous, un des hommes les plus illustres des États- « Unis, à vous dont les qualités guerrières sont, pour ainsi dire, une « partie de la fortune publique. Que nous offrirez-vous pour prix de « ces présents qui pût nous justifier devant la postérité d'avoir ainsi « terni la gloire immortelle que l'indépendance de votre pays assure à « la nation française et à son sage et généreux monarque? Je satisferai « cependant vos désirs, si vous pouvez, en recevant mes dons, les « avouer ouvertement : mais je juge sans peine que cette publicité n'est « pas dans votre intention; et il ne me reste qu'une chose à vous « dire relativement à l'état de vos affaires, c'est que vos amis s'empres- « seront à vous aider aussitôt qu'elles seront conduites avec plus de « sagesse. . . . . , N'attribuez qu'au juste intérêt que vos belles « actions m'ont inspiré, l'austérité et la rudesse de mes paroles; je serais « plus courtois avec un homme pour qui j'aurais moins d'affection. Vous « menacez vos concitoyens de votre retraite, comme d'une punition de « leur ingratitude : l'ingratitude des républiques, l'injustice des monarques, « est le cri banal des ambitieux et des mécontents. Ils trouvent aussi, « comme vous, que les affaires vont mal depuis qu'ils ne s'en mêlent « plus. Croyez-moi, abstenez-vous de ces censures qui paraissent tou- « jours dictées par le ressentiment. Les plaintes ne sont plus suppor- « tables quand on a cessé d'avoir part au gouvernement des affaires. Il « fallait les faire entendre lorsqu'on en avait le maniement. . . . . « Mais je suppose que la cour martiale vous ait traité trop sévère- « ment; eh bien, laissez les plaintes aux faibles et aux lâches; donnez, « par votre conduite future, sujet de croire que vous avez été irrépro- « chable dans votre conduite (*passée*). La retraite, dans votre situation, « est le plus mauvais parti que vous puissiez prendre. La croyez-vous « permise aussi longtemps que les dangers publics existeront? Et « eussiez-vous le droit de vous retirer, savez-vous tout ce qui est néces- « saire pour rendre la retraite supportable à celui qui a passé toute sa « vie dans les emplois publics? Il faut y porter surtout la certitude « qu'on a fait, dans les places qu'on a remplies, tout le bien qu'on a

« pu, et qu'on n'y a jamais fait mal à dessein. Est-ce vous qui pouvez « dire avec une intime conviction que, dans le cours de vos fonctions, « vous vous êtes toujours proposé l'avantage public pour but? Vous êtes « jeune; vous commencez, pour ainsi dire, votre carrière. Où sont vos « ressources pour vivre ainsi séparé des hommes, quand les vieillards « en ont eux-mêmes si peu? Il faut une âme plus libre que n'est la « vôtre pour apprendre sans dépit les succès de vos rivaux, pour ap- « plaudir sincèrement, à cause de l'intérêt public, au bien qu'ils font « sans nous. La république est au berceau, et vous la verrez croître en « puissance et en prospérité, avec le désespoir de ne point contribuer « à son bonheur, de ne point vous élever avec elle. Conservez votre « ambition, puisqu'à votre âge et avec vos qualités elle peut vous con- « duire à de grandes choses; mais qu'elle soit réglée par le devoir. »

Nous n'avons pas craint de transcrire une grande partie de ce discours, parce qu'à beaucoup d'égards il nous paraît digne d'être comparé aux morceaux du même genre qui se rencontrent chez les historiens de l'antiquité. A la vérité, les idées et les sentiments ont ici des teintes modernes, plus simples et moins dramatiques, mais tout aussi nobles, presque aussi v ves, peut-être plus délicates et plus franches. Arnold résista néanmoins à de si sages conseils : le désordre de ses affaires et de ses habitudes l'entraînait au crime; et l'épouse qu'il se choisit dans une famille vouée aux intérêts de l'Angleterre acheva de rompre les derniers liens par lesquels il pouvait tenir encore à la cause de l'indépendance : il donna surtout un plus libre cours à ses ressentiments contre Washington, que les mécontents se plaisaient à représenter comme *un général médiocre*. « Il est bien vrai, dit notre auteur, que ce grand homme ne s'est « illustré par aucun de ces faits qui semblent prodigieux, et dont l'éclat « extraordinaire étonne l'univers; mais des vertus sublimes, qu'aucune « tache ne ternit, sont aussi une espèce de prodige. » Dès ce temps, Arnold reçut un premier écrit que lui adressait de New-Yorck un agent de sir Henri Clinton, pour l'engager à changer de parti. On lui prodiguait des louanges et des promesses qui ne pouvaient séduire qu'un homme déjà bien aveuglé par ses propres passions. Résolu à n'avoir aucun confident parmi ses concitoyens, il ne fit part de ses desseins perfides qu'à sa femme, qui avait tant contribué à les lui inspirer, et s'étudia, d'ailleurs, à les masquer sous des apparences de patriotisme; il feignit d'avoir oublié le jugement de la cour matiale. L'intermédiaire entre Clinton et lui était Charles Beverlay Robinson, qui, bien qu'Américain de naissance, servait comme colonel dans l'armée anglaise.

Le congrès venait d'être informé de l'arrivée prochaine de l'armée

française commandée par le comte de Rochambeau; et ce secret, mal gardé par quelques membres de cette assemblée, était parvenu aux oreiles d'Arnold. Pour connaître le plan de campagne, il rendit une visite à l'envoyé de France, qu'il avait négligé depuis l'entretien dont nous avons parlé; et ses questions furent si adroites, que la Luzerne ne sut les éluder qu'en partie. C'était trop instruire Arnold, que de lui dire qu'une conférence aurait lieu entre Washington et Rochambeau, que des commissaires partis de France avant l'armée venaient d'arriver, et que l'escadre avait dû faire voile quelques semaines après leur départ. Arnold comprit que le pays traversé par l'Hudson allait être le principal théâtre de la guerre; qu'il importait aux Anglais de se rendre maîtres du cours de ce fleuve, et qu'il ne pouvait les servir mieux qu'en se faisant employer à West-point, où une chaîne barrait l'Hudson. Obstiné à refuser des postes plus brillants, il sollicita celui-là avec tant de persévérance qu'il l'obtint.

Les Anglais, à qui il demandait d'avance le prix de sa trahison, crurent à propos de se borner à des promesses : il devait recevoir 30,000 livres sterling, et conserver, dans l'armée anglaise, son grade de brigadier général. De son côté, il promit de livrer West-point, et sir Henri Clinton le pressait, dès le 10 juillet 1780, de remplir cet engagement. Mais Arnold voulait attendre le départ de Washington, qui devait aller bientôt rencontrer à Hartfort, dans le Connecticut, le comte de Rochambeau. *Notre maître quitte le logis le 17 septembre*, écrivait-il à John André, jeune aide de camp de Clinton. Une correspondance s'était établie entre André et Arnold sous des noms supposés et sous le voile de prétendus intérêts de commerce : ils avaient pour messager commun un Américain dont l'habitation se trouvait entre les lignes qui séparaient les deux armées.

Washington n'étant parti ni le 17, ni aucun des trois jours suivants, Arnold exigea, comme un préliminaire indispensable, une conférence avec André. Ils en eurent une, en effet, sur les bords du fleuve : Arnold laissa entre les mains d'André des plans de routes, de forts et d'ouvrages, des états de garnisons, des mémoires d'ingénieurs, et il fut convenu que l'entreprise sur West-point s'exécuterait le 25 ou le 26.

Un canot devait reconduire André jusqu'à bord de la corvette anglaise qui l'avait amené à cinq milles plus bas que West-point : mais, des boulets tirés d'un fort américain sur cette corvette l'ayant forcée à redescendre quelques milles plus bas encore, ce changement de station alarma le patron et les rameurs du canot; ils refusèrent de transporter André, qui, en quittant son uniforme anglais, hazarda de

retourner par terre, muni d'un passe-port signé d'Arnold. Il atteignait déjà Tarry-Town, village mi-parti, et ne se croyait plus sur le territoire ennemi, quand trois jeunes miliciens l'arrêtèrent : il leur parla comme à des Anglais ; et, lorsque, ayant reconnu son erreur, il voulut leur montrer son passe-port, il n'était plus temps. Ils visitèrent ses bottes, y trouvèrent les papiers que lui avait remis Arnold, et le conduisirent au colonel Jameson, qui commandait les avant-postes américains. La première idée de Jameson fut de le faire mener vers Arnold lui-même, ce qui pouvait renouer l'entreprise : mais, se souvenant bientôt que les papiers saisis sont écrits de la main de ce général, Jameson envoie, sous bonne escorte, John André à Old-Saldem, et adresse les papiers à Washington, en l'informant de tout ce qui vient de se passer. Le messager chargé de cette dépêche ne rencontra point Washington, qui revenait d'Hartford par une autre route, et ce fut cette circonstance qui sauva Arnold. Celui-ci, instruit le 25 qu'André avait été arrêté le 23, ne délibéra pas longtemps sur le parti qui lui restait à prendre, et s'évada de West-point une heure avant l'instant où y arrivait Washington. Le congrès fit mettre John André en jugement ; deux étrangers, les généraux Lafayette et Steuben, furent du nombre de ses juges. Conformément aux lois de la guerre et aux usages des nations, il fut déclaré qu'il avait, comme espion de l'ennemi, mérité la mort ; il la subit avec un courage tranquille dont aucune ostentation ne rabaissa la noblesse et n'affaiblit l'intérêt. Madame Arnold, que son mari avait laissée à West-point, fut traitée avec des égards que l'historien s'est plu à retracer comme extrêmement honorables aux Américains. Pour Arnold, on ne dit pas s'il reçut les 30,000 livres sterling ; mais il obtint le grade de brigadier général dans l'armée anglaise ; et servit en cette qualité, durant le reste de la guerre, contre sa patrie. Il est mort, il y a peu d'années, méprisé des Anglais mêmes, selon la destinée des traîtres.

« Le général Washington n'avait pas oublié les trois miliciens qui avaient « arrêté Arnold ; il transmit leurs noms au congrès. Cette assemblée prit « une résolution portant qu'elle avait une haute opinion de la conduite « vertueuse et patriotique de John Paulding, de David Williams, et « d'Isaac Vanwert ; que chacun d'eux recevrait annuellement du trésor « public deux cents piastres, et qu'il serait frappé une médaille sur la« quelle, après leurs noms, seraient inscrites ces paroles : *L'amour de la « patrie a triomphé.* »

On sent bien qu'en traçant cette esquisse des principaux faits racontés dans cet ouvrage, nous les avons dépouillés des détails qui les animent, des couleurs qui les peignent, des réflexions qui les rendent

instructifs, de l'intérêt enfin que l'auteur répand sur chaque circonstance par la justesse de ses expressions et de ses idées, par la noblesse de son style et de ses sentiments. Nous avons voulu seulement faire connaître l'objet et le caractère de son récit. On attribue ce livre à un magistrat qui a rempli, dans l'État, plusieurs fonctions éminentes, et qui préside aujourd'hui l'une des premières cours du royaume. L'homme d'État formé par une longue expérience s'y retrouve partout, et jusque dans les notes qui terminent le volume. Nous croyons devoir indiquer particulièrement la sixième, où sont rassemblés plusieurs traits qui peignent le caractère de Washington; la troisième, qui offre un tableau de la population des États-Unis et l'aperçu des accroissements futurs qu'elle doit prendre; mais surtout la première, qui concerne les finances de cette nation, et qui joint à des résultats positifs et authentiques, méthodiquement présentés, des observations générales d'une très-haute importance.

DAUNOU.

Fundgruben des Orients, bearbeitet durch eine Gesellschaft von Liebhabern, ou *Mines de l'Orient, exploitées par une société d'amateurs, sous les auspices de M. le comte* Wenceslas Rzewusky. Vienne, 1814, tome IV, 466 pages *in-fol.*

SECOND EXTRAIT.

M. J. B. Navoni avait déjà donné, dans le premier tome des Mines de l'Orient, des tables pour trouver la correspondance des dates entre les années juliennes et les années de l'hégire. Dans ce quatrième volume, il revient sur ce sujet, explique en détail la manière de se servir de ces tables, et fait connaître le *Rouz-nameh*, ou calendrier perpétuel des Turcs. C'est moins sur l'ensemble de cet intéressant mémoire, que sur quelques-uns des faits qu'il contient, que nous nous proposons de fixer l'attention de nos lecteurs. Ces faits, très-importants pour la vérification des dates de l'hégire, avaient à peine été entrevus jusqu'ici; ce dont il est permis de s'étonner, les occasions de vérifier les dates de l'hégire étant si fréquentes pour tous ceux qui s'occupent de littérature orientale. Mais, avant d'indiquer ces faits, il convient de donner une idée des tables de M. Navoni. Voici comme il s'exprime à ce sujet.

« M'étant trouvé, dès ma jeunesse, dans le cas de chercher la correspondance des dates entre l'ère turque et l'ère vulgaire, j'avais tâché « d'apprendre et d'approfondir les différentes méthodes dont d'anciens « interprètes s'étaient déjà servis avant moi.

« Parmi ces méthodes, la plus facile et en même temps la plus utile, « puisqu'elle sert à trouver tout de suite la correspondance d'une date « quelconque, consiste à réduire en jours les années juliennes écoulées « depuis le commencement de l'hégire; savoir, depuis le jeudi 15 ou le « vendredi 16 juillet 622 de l'ère vulgaire, jusqu'à la date donnée, et « de la somme des jours des années juliennes former des années et mois « lunaires; et, de même, pour trouver à quel jour de l'ère vulgaire répond « une date de l'hégire, réduire également en jours les années complètes « de l'hégire, ainsi que les mois lunaires dont la date est composée, et « en former des années et mois solaires, en y ajoutant ensuite les 621 ans « et 195 ou 196 jours dont l'ère vulgaire précède l'hégire. Pour réduire en « jours les années juliennes, on sent bien qu'il faut d'abord les multiplier « par 365, nombre de jours des années communes, et y ajouter ensuite « les bissextiles, en prenant la quatrième partie du nombre des années.

« L'année turque ou arabe est lunaire, laquelle étant composée de « 354 jours 8^h 48′ 33″, il s'ensuit que les années civiles de ces peuples « sont de 354 ou 355 jours; et, comme les 8^h 48′ de l'année lunaire « astronmique font précisément 11 jours en trente ans, il y a un cycle « de 30 ans, dont les 2, 5, 7, 10, 13, 16, 18, 21, 24, 26, et 29e sont « *censés devoir être intercalaires*. Pour réduire la somme des jours juliens « en années lunaires avec plus de facilité et d'exactitude, il faut donc « la diviser d'abord par 10,631, qui est le nombre de jours contenus « dans un cycle de 30 ans, dont 11 sont intercalaires; ensuite diviser le « reste par 354, et partager le dernier reste en mois lunaires de 30 et « 29 jours alternativement. De ce dernier reste, cependant, il faut re- « trancher autant de jours qu'il devrait y avoir d'années intercalaires dans « le nombre formé par le diviseur 354. » (Il fallait dire : *dans le premier reste qui a été divisé par 354.*)

M. Navoni fait ensuite l'application de sa méthode, et trouve, par deux opérations qui se contrôlent et se vérifient réciproquement, que le 19 septembre (n. st.) 1811 répond au 1er ramazan 1226, et que le 1er ramazan 1226 répond au 19 septembre (n. s.) 1811 ; après quoi il ajoute : « Quoique, dans cet exemple, j'aie supposé que l'ère turque eût commencé « au vendredi 16 juillet 622, je suis cependant d'avis qu'il faut la comp- « ter du jeudi 15 juillet, comme je le prouverai par plusieurs exemples. » M. Navoni justifie cela en faisant observer que, dans le calcul des jours contenus dans les 40 cycles de 30 ans que renferment les 1,226 années lunaires de l'hégire, on a négligé 33″ par chaque année, ou 16′ 30″ par cycle; ce qui, pour 40 cycles et 25 ans, donne un total de 15^h 13′ 45″: il en conclut que les 1,226 ans, au lieu de 449 jours

intercalaires, en contiennent réellement 449, plus $15^h\ 13'\ 45''$, ce qui autorise à en compter 450. « Ainsi, dit-il, si, au lieu de 449, on compte « 450 pour les jours intercalaires, on trouvera également qu'en comp- « tant du jeudi 15 juillet 622, le jeudi 19 septembre 1811 répond de « même au premier jour de ramazan 1226. »

Faisons observer, avant d'aller plus loin, que cette méthode de réduction des dates de l'ère chrétienne en dates de l'hégire est précisément celle que le P. Morin indiquait au célèbre voyageur *Pietro della Valle*, dans une lettre sans date, insérée sous le n° 25 dans le recueil intitulé *Antiquitates Ecclesiæ orientalis*, et à laquelle le voyageur répond par une lettre datée de Rome le 31 décembre 1631, et qui se trouve dans le même recueil sous le n° 26.

Cette méthode de réduction semblerait ne devoir laisser aucune difficulté dans la vérification des dates de l'hégire, et l'on pourrait croire qu'en se servant, soit des tables de Greave, soit de celles de l'Art de vérifier les dates, calculées, les unes et les autres, d'après les mêmes principes sur lesquels M. Navoni a dressé les siennes, on ne pourrait trouver aucun mécompte. L'expérience, cependant, prouve qu'il n'en est pas ainsi; et quand la date de l'hégire que l'on a à vérifier contient le jour de la semaine, on trouve fréquemment un ou deux jours de mécompte.

Le P. Morin avait déjà fait cette remarque; et, ayant observé que deux dates comparées, qu'il tenait de *Pietro della Valle*, faisaient voir que les années 1031 et 1036 de l'hégire n'avaient commencé que deux jours après celui auquel le calcul fixait la nouvelle lune, il en témoignait son étonnement au voyageur romain en ces termes : *Ex his exemplis constat cœlestes neomenias duobus diebus arabicas nunc anticipare, lunamque primam eos tum pronuntiare quum est tertia, cujus rei causam à te scire velim: num quod neomeniam, ut Judæi, stante templo, non à luminarium synodo, sed à visione celebrent? num cycli ipsorum vitio, ut olim christiani ante Gregorii correctionem, luna prima dicebatur quum erat quarta?* On verra bientôt que la première raison était la vraie, mais que le P. Morin se trompait en pensant que la même erreur fût commune à tous les commencements de mois et d'année. *Pietro della Valle*, dans sa réponse, élude plutôt qu'il ne résout la difficulté, et se tient dans des généralités qui ne donnent point une solution suffisante ; mais il avoue le fait en termes formels, quoique trop généraux : *Hinc fit*, dit-il, *ut neomeniæ duorum semper ac ferè trium dierum spatio sint noviluniis posteriores ; nec ubique pari gradu incedant ; sed alii citiùs, ut Turcæ orientales. . . . . . alii verò tardius, ut Persæ, illas celebrent; quod passim in ephemeridibus omnibus earum gentium manifestè apparet.*

On a remarqué, sans doute, que M. Navoni, en parlant des années intercalaires du cycle de trente ans, a dit, non pas qu'elles sont effectivement intercalaires, mais seulement *qu'elles sont censées devoir être intercalaires* : il faut dire la même chose des mois ; ils sont censés être alternativement de vingt-neuf et de trente jours, mais, dans l'usage, cela n'est pas toujours observé : c'est ce que M. Navoni nous apprend positivement. Parlant de la manière dont il a calculé les jours intercalaires du cycle de trente ans, et de l'usage de ses tables pour trouver le jour de l'année julienne correspondant à une date turque quelconque, il dit : « Je dois avouer que, « quoique les jours intercalaires soient calculés avec toute l'exactitude « possible, en donnant onze intercalaires à chaque cycle de trente ans, « on peut cependant se méprendre, en supposant intercalaire une année « qui ne l'aurait pas été ; car les astronomes turcs ne se règlent pour « cela, ni d'après le cycle de trente ans, ni d'après celui bien moins « exact de huit ans, dont ils font usage dans leur calendrier perpétuel, « pour trouver le jour de la semaine par lequel commencent ou plutôt « sont censées devoir commencer leurs années, et les lunaisons suivantes.

« Le premier jour de chaque mois ne devrait être déterminé que « par l'apparition de la nouvelle lune ; ainsi leurs années devraient aussi « devenir de trois cent cinquante-quatre ou trois cent cinquante-cinq « jours, suivant que le calcul de l'apparition du croissant devrait l'exiger : « mais cette règle aussi n'est pas toujours suivie avec la plus scupuleuse « exactitude ; bien souvent un mois commence lorsque la nouvelle lune « ne peut absolument être aperçue ; et d'autres commencent, au con- « traire, lorsque le croissant trop élevé prouve évidemment qu'il aurait « pu être aperçu un jour plus tôt. Ainsi les années intercalaires ne sau- « raient être déterminées d'une manière certaine et inaltérable. »

Tout ce que dit ici M. Navoni est exact ; mais, contre son intention, un lecteur superficiel pourrait supposer que les musulmans attachent aux néoménies plus d'importance qu'ils ne leur en donnent réellement. S'il était question des juifs, qui devaient célébrer les néoménies par des sacrifices, la chose serait rigoureusement vraie ; aussi voyons-nous qu'il s'est élevé, à cet égard, parmi les juifs, des contestations graves. Les uns veulent que la néoménie soit fixée par le calcul astronomique et dépende de la conjonction, les autres prétendent qu'elle ne doit être déterminée que par la vue effective du croissant, et disent que, quand la république des Israélites subsistait, des hommes placés en sentinelle sur de hautes montagnes, observaient l'apparition du croissant, et en donnaient avis à Jérusalem par des signaux de fumée, ou par des courriers dépêchés en hâte. Mais, chez les musulmans, il n'y a que deux nouvelles

lunes dont l'apparition soit importante : ce sont celles de ramazan et de schowal, parce que la première règle le commencement, et la seconde la fin du jeûne. Or la diversité d'opinions que nous venons de faire observer chez les juifs a eu lieu aussi chez les musulmans, mais par rapport à ces deux néoménies seulement. Certains sectaires, les Fatimites par exemple, réglaient l'ouverture et la clôture du jeûne par les calculs astronomiques, ou la syzygie, tandis que les sectes orthodoxes les déterminaient par l'apparition et l'observation du croissant.

M. Navoni, au surplus, a bien développé, dans un autre endroit de son mémoire, ce que nous venons de dire, et il a dit expressément que ce n'est qu'à l'égard des deux lunaisons de ramazan et de schowal, que les Turcs observent rigoureusement la loi de ne commencer les mois que de l'apparition de la nouvelle lune. Pour s'assurer d'avance du jour où la nouvelle lune de ramazan devrait ou pourrait être aperçue, ils n'ont aucun égard à l'almanach dressé par le *muneddjim-baschi*, ou astronome en chef de l'empire : ils commencent, trois ou quatre mois avant celui de ramazan, à faire observer l'apparition du croissant par des hommes postés sur des hauteurs dans le voisinage des grandes villes, comme Constantinople, Andrinople, Brousse et autres. Il est dressé des actes juridiques de ces observations; et c'est d'après ces rapports, souvent fort incertains, que le *Stamboul effendisi*, ou ministre de la police de Constantinople, fixe le jour où doit commencer le ramazan, lorsqu'un temps obscur s'oppose à l'observation de la nouvelle lune de ce mois. Plus d'une fois, d'après ces observations et l'ordre du ministre, le ramazan a été commencé trop tôt, et avant que le croissant eût pu être observé.

M. Navoni rapporte aussi un fait relatif à ce sujet, qui est en même temps la confirmation la plus irréfragable de ce que nous avons dit, d'après lui, sur l'incertitude des commencements des mois et des années. Ce fait est tiré des annales de l'empire ottoman; nous en abrégerons le récit.

En l'année 1552 de l'hégire, le ramazan avait commencé un mercredi; on comptait généralement que le mois du jeûne aurait trente jours complets, et que le baïram n'aurait lieu qu'un vendredi; cependant la nouvelle lune ayant été observée dès le mardi à Khassacoï, bourg situé sur le bord du Danube, un acte juridique en avait été dressé et envoyé en toute diligence à Andrinople. De là cet acte, ayant été revêtu des formalités légales, fut expédié par le gouverneur d'Andrinople à Constantinople, où il arriva le jeudi, peu après le soleil levé. On se hâta de le communiquer aux autorités compétentes ; et, lorsqu'il eut été dûment visé et enregistré, on le présenta au grand-seigneur : aussitôt le

canon annonça cette nouvelle, et des ordres furent donnés pour que tous les grands se rendissent au palais, afin de complimenter, suivant l'usage, le sultan, et de l'accompagner à la mosquée; mais, comme l'heure de midi approchait, et que la prière ne pouvait être différée, la cérémonie des compliments et de l'audience solennelle fut remise, et n'eut lieu qu'après que sa Hautesse fut revenue de la mosquée.

« En attendant, dit l'annaliste, malgré l'avis donné au public par des « coups de canon, la célébration de la fête du baïram, qui venait d'avoir « lieu dans la capitale, n'ayant été apprise à Scutari et à Eyoub, con« trées trop éloignés du centre de la ville, qu'après l'heure de midi, et « les règles prescrites par la sainte loi ne permettant plus de faire, ce « jour-là, les prières de cette solennité, on a dû la remettre au jour sui« vant, de sorte qu'elle ne fut faite que le vendredi. »

Ce récit n'a pas besoin de commentaire; il faut voir quel fond on peut faire, en général, sur les dates musulmanes, et combien est incertain le commencement des mois et des années. D'autres faits en grand nombre prouvent également que l'ordre des intercalations dans le cycle de trente ans n'a, dans l'usage, rien de fixe et de bien déterminé. Si les auteurs de l'Art de vérifier les dates eussent eu connaissance de cela, ils ne se seraient pas crus autorisés, par le résultat de la vérification d'une seule date, celle de l'échange des signatures du traité de paix entre l'empereur d'Allemagne et la Porte, échange fait sur un pont construit sur la Save, le 10 juin 1740, à abandonner le système adopté par Ulugh-beg et Greave, qui avaient fixé le commencement de l'ère de l'hégire au jeudi 15 juillet 622, et à le reculer au vendredi 16. Un seul fait en cette matière ne prouve rien du tout.

L'incertitude du commencement des mois ou lunaisons, dans l'usage ordinaire, avait été remarquée par quelques voyageurs, sans que les savants y eussent fait beaucoup d'attention; mais elle était, d'ailleurs, affirmée par Ulugh-beg dans un passage du traité que Greave a publié sous le titre de *Epochæ celebriores*. Il a été remarqué par M. Ideler, qui en fait mention dans un mémoire sur la chronologie des Arabes, lu à l'Académie royale des sciences de Berlin, et qui est imprimé dans le recueil des mémoires de cette académie. Je crois qu'il n'a point encore paru, mais j'en dois la communication à M. Ideler lui-même. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce passage n'a pas été, ce me semble, bien entendu par Greave; je vais donc en donner une traduction littérale.

« L'ère de l'hégire commence au 1er moharram de l'année dans la« quelle le prophète quitta la Mecque pour se réfugier à Médine. Ce « jour était, suivant le calcul du moyen mouvement, un jeudi; et,

« suivant l'observation (du croissant) un vendredi (1). Nous nous « sommes déterminés pour le jeudi. Les légistes (2) comptent les mois « de cette ère depuis l'apparition du croissant jusqu'à l'apparition du « croissant : cet intervalle n'est jamais de plus de 30 jours, ni de moins « de 29. Il peut y avoir jusqu'à quatre mois consécutifs de 30 jours, « mais non plus de quatre; il peut aussi y avoir jusqu'à trois mois con- « sécutifs de 29 jours, mais il ne peut jamais y en avoir plus de trois. « Douze mois sont comptés par eux pour une année : ainsi, suivant « eux, les années et les mois sont *lunaires vrais*. Les astronomes donnent « 30 jours à moharram, 29 à safar, et font ainsi tous les mois alterna- « tivement de 30 et de 29 jours, jusqu'à la fin de l'année; dans le cours « de trente ans, ils donnent onze fois 30 jours au mois de dhou'lhid- « djèh; ce qui a lieu dans les années 2, 5, 7, 10, 13, 15, 18, 21, 24, « 26 et 29 : ils appellent ces onze années *embolismiques*. . . . Quelques- « uns font embolismique la seizième au lieu de la quinzième. . . Ainsi, « suivant les astronomes, les années et les mois sont *lunaires artificiels*. » M. Ideler a pensé que le mot اصطلاحى, que je traduis par *artificiel* ou *technique*, venait de *stylus*, et il l'a rendu par *cyclique*. C'est une faute. J'ai développé l'étymologie et la signification de ce mot dans ma Chrestomathie arabe, tom. II, pag. 258 et suiv.

Nous nous sommes étendus longuement sur ce point, qui n'est, pour ainsi dire, qu'un hors-d'œuvre dans le mémoire de M. Navoni, parce qu'il était nécessaire de ne laisser aucun doute sur une chose qui est d'une si grande conséquence dans la vérification des dates musulmanes. Nous serons obligé d'être beaucoup plus court dans le compte que nous rendrons du surplus de son travail.

L'objet que s'est proposé M. Navoni est de faire connaître en détail un *rouz-namèh* روزنامه ou calendrier perpétuel turc : car il y a cette différence entre les mots *rouz-namèh* روزنامه et *takwim* تقويم, que le premier désigne toujours un calendrier dressé pour un nombre d'années plus ou moins grand, et le second un calendrier ou almanach d'une seule année. M. Navoni a donné la traduction de ce *rouz-namèh*, et en a

(1) Le texte imprimé porte : وآن بامر اوسط پنجشنبه بوده است وبرويت آدينه. Je suis fort porté à conjecturer que l'auteur avait écrit وبروايتى آدينه, c'est-à-dire, *et, comme quelques-uns le rapportent, un vendredi.*

(2) Je ne traduis pas, comme Greave, اهل شرع par les *musulmans*, parce que l'auteur oppose ces gens-là aux *astronomes* منجمان.

expliqué et développé fort au long toutes les parties et la disposition artificielle ; il n'a rien négligé de ce qui est relatif aux fêtes des musulmans, aux jours heureux et malheureux, aux principaux phénomènes célestes, aux mutations de l'atmosphère, etc. Ce n'est pas la première fois que le calendrier turc a été l'objet de recherches savantes. Nous possédons, sur cette matière, deux ouvrages devenus assez rares aujourd'hui. Le premier est intitulé *Commentarius in Ruzname Naurus* (روزنامه نوروز), *sive Tabulæ æquinoctiales novi Persarum et Turcarum anni.* Il a pour auteur Geor. Sév. Welsch, et a paru à Augsbourg, en 1676. C'est un calendrier lunisolaire, destiné à faire connaître les jours de chaque mois solaire et les heures du jour et de la nuit auxquels tombent les néoménies dans le cours du cycle de dix-neuf ans. Le commentaire de Welsch ne prouve qu'une chose, c'est qu'il n'était pas même en état de lire les tables turques qu'il a fait graver, bien qu'il veuille faire croire qu'il les a fait graver plutôt que de les faire imprimer, pour qu'elles ne perdissent rien de leur élégance, et qu'il ne les a pas traduites, pour que chacun eût une occasion de s'y exercer : *Ruzname tabulas quas vides, æquinoctiales. . . . . chalcographi potiùs quàm typographi operâ producere institui, ne quid nimirum gratiæ et pulchritudinis amitterent, atque cuivis liberrimum relinqueretur, hisce ingenii sui vires experiri, et majori diligentiâ, ut ritè percipiantur, adlaborare, quam quæ tunc adhibetur, cùm versio adjicitur.* Mais qu'attendre d'un homme qui doute si *Rouznameh* روزنامه ne pourrait pas être le nom de l'auteur, et qui écrit مينازيم pour منجم, *astronome*, et كداى pour خداى *dieu?* L'autre ouvrage dont j'ai parlé est la traduction d'un almanach turc pour l'année 609 de l'ère djélaléenne, qui répond à l'an 1687 de J. C., 1099 de l'hégire, accompagnée du texte gravé et d'un long commentaire. Il est intitulé تقويم سنه ٦٠٩ *sive Ephemerides Persarum per totum annum. . . è libello arabicè, persicè atque turcicè manuscripto. . . nunc latinè versæ et v commentariorum libris illustratæ à Mathia Frid. Beckio.* Cet ouvrage a paru à Augsbourg en 1695 : il est fait avec soin et mérite beaucoup de reconnaissance ; mais, comme ce n'est qu'un almanach, et non un calendrier perpétuel, il n'empêche point que le travail de M. Navoni ne conserve son mérite, et ne manquât réellement à la littérature orientale. Ce travail se trouve divisé en trois parties dans le tome IV des Mines de l'Orient; et M. Navoni en annonce encore une suite, qui sera publiée dans le tome V. Dans la 3e partie, l'auteur se propose d'examiner la question qu'il avait déjà touchée en passant, savoir, si l'ère de l'hégire a dû commencer le jeudi 15 ou le vendredi 16 juillet 622. Il la traite ici fort au long; et c'est à cette occasion qu'il

rapporte le fait, extrait des annales de l'empire ottoman, que nous avons cité plus haut. D'abord il fait voir que M. l'abbé Lenglet du Fresnoy, ou M. le marquis d'Aubais, dont il avait emprunté le travail, a eu tort de se croire autorisé, par la vérification d'une seule date, à fixer le commencement de cette ère au vendredi; car, dans l'usage, les lunaisons n'étant pas alternativement de 30 et de 29 jours, et plusieurs mois de suite étant quelquefois de 30, quelquefois de 29 jours, il arrive de là nécessairement que, si l'on comparait et vérifiait plusieurs dates turques prises dans une même année, les unes sembleraient exiger que le commencement de l'ère musulmane fût fixé au vendredi 16 juillet, tandis que les autres paraîtraient la déterminer au jeudi 15. M. Navoni reproduit ensuite la raison qu'il avait déjà donnée pour préférer cette dernière détermination, avec Greave et presque tous les chronologistes orientaux, raison qui est fondée sur les 16′ 30″ négligées dans chaque cycle de trente ans.

M. Navoni examine ensuite l'opinion du marquis d'Aubais, qui avait dit que ceci pouvait bien n'être qu'une question de mots, parce que, les Arabes et la plupart des nations musulmanes commençant le jour au coucher du soleil, la différence ne consistait, sans doute, qu'en ce que les uns prenaient pour point de départ le jeudi finissant, et les autres le vendredi commençant. Mais, dit M. Navoni, « dès qu'il s'agit « du jeudi finissant, celui-ci n'entre pour rien dans le calcul, et c'est tou- « jours le vendredi commençant qui devient incontestablement le pre- « mier jour de l'hégire. La question consiste à savoir plutôt si c'est du 14 « juillet finissant, ou du 15 juillet finissant, qu'il faut compter le com- « mencement de cette ère. Dans le premier cas, il y a un jour de plus : « car le jeudi entre dans le comput, comme premier jour de l'hégire, et « c'est ainsi que je l'ai compté dans l'exemple de la date en question. »

Plus loin, notre auteur observe que la conjonction vraie de la première lunaison de cette ère avait eu lieu le mardi 13 juillet (M. Ideler la fixe au 14 juillet, à 8h 14′ avant midi), que c'est à cause de cela que les astronomes musulmans préfèrent la date du jeudi 15 à celle du vendredi 16; et « comme, ajoute-t-il, les Turcs suivent le calcul astro- « nomique, il me paraît bien décidé qu'ils sont pour le 15, et non pour « le 16 juillet. Pour mieux prouver ce que je viens de dire, je vais en « donner des exemples, en réduisant à l'ère vulgaire les jours des mois « lunaires des Turcs en lesquels sont arrivées les éclipses totales (de « soleil) rapportées par les historiographes de l'empire ottoman. » La vérification des dates de trois éclipses de soleil, des années 1661, 1760 et 1762, confirme l'opinion de M. Navoni.

Notre auteur examine ensuite ce que M. de Lalande a écrit relativement à l'ère de l'hégire. Il rend compte, à cette occasion, des recherches infructueuses par lui faites auprès de l'astronome en chef de l'empire ottoman, pour en obtenir des tables chronologiques, faites par quelque astronome musulman, dans le genre de celles de Greave, que M. Navoni ne connaissait que par les citations de M. de Lalande. Cet officier lui répondit qu'il n'avait connaissance d'aucunes tables de cette sorte; et, sur la surprise que lui en témoigna M. Navoni, il justifia la négligence des astronomes turcs à cet égard, en disant que, si l'on ne s'était pas occupé d'un semblable travail, c'est qu'il serait peu estimé des Turcs, puisqu'ils sont dans l'usage de se régler, non d'après une table fondée sur le calcul des lunaisons et des années moyennes, mais uniquement d'après l'observation. Le *Muneddjim baschi* n'avait pas même une collection d'anciens almanachs qui auraient suffi à M. Navoni pour connaître les commencements d'un nombre d'années, et les confronter avec les tables de l'Art de vérifier les dates. M. Navoni en trouva environ une trentaine chez les libraires de Constantinople, et s'assura, par l'examen qu'il en fit, qu'en général, dans l'usage, la table dont il s'agit est assez d'accord avec la pratique.

Nous terminerons cet extrait du travail de M. Navoni, par le passage suivant, qui présente le résultat des discussions précédentes :

« Si les Turcs n'avaient que des années communes ou de trois cent « cinquante-quatre jours, ou bien, si, à l'égard des intercalaires, ils « suivaient l'ordre établi dans le cycle de trente ans, le commence« ment de leurs années se trouverait toujours parfaitement d'accord « avec les tables. Mais ils ne font aucune attention particulière au pre« mier jour de l'an; leurs almanachs commencent du jour de l'équi« noxe du printemps, appelé *Nevrouzi sultani,* quand même ce jour se« rait le dernier de l'année lunaire. Ainsi, comme les lunaisons, qui « sont censées devoir être de 30 jours, deviennent de 29, et celles de « 29, de 30, et qu'il y a deux et quelquefois même trois lunaisons « de suite de 30 et de 29 jours, suivant que la prétendue observation « ou le calcul de l'apparition de la nouvelle lune paraît l'exiger, de « même leurs années lunaires deviennent communes ou intercalaires, « sans que l'on y ait même pensé. Or, comme une table chronologique « ne peut être fondée que sur une marche supposée toujours constante « et uniforme, tandis que les lunaisons des Turcs sont sujettes à tant « d'irrégularités, il s'ensuit que leurs années ne peuvent pas être tou« jours parfaitement d'accord avec celles des tables. Les années turques « commenceront un jour plus tôt, toutes les fois que l'année précé-

« dente, supposée intercalaire par le cycle de trente ans suivi dans les « tables chronologiques, n'aura été, pour les Turcs, qu'une année com- « mune; et elles commenceront un jour plus tard, lorsqu'ils auront fait « intercalaire une année qui, suivant le cycle, n'aurait dû être qu'une « année commune. »

M. Navoni prouve par un exemple que, dans l'usage, il y a quelquefois deux années intercalaires de suite, par où l'on voit, dit-il, « que « les astronomes turcs ne suivent pas l'ordre établi dans le cycle de « trente ans, mais se règlent suivant que l'observation ou le calcul de « l'apparition paraît l'exiger, règle qui a aussi ses exceptions, qui la « rendent très-irrégulière. »

Les astronomes turcs font quelquefois commencer les mois un jour avant celui où le croissant peut être aperçu, nouvelle irrégularité, qui augmente encore l'incertitude de leurs dates. « Après tant d'irrégula- « rités, qui rendent presque arbitraire le commencement des lunaisons, « peut-on, dit toujours M. Navoni, se flatter que celui de leurs années « puisse être toujours d'accord avec les tables chronologiques? Quoique « l'on trouve maintenant que celles de Greave marquent ordinairement « un jour plus tôt, et qu'ainsi, dans l'Art de vérifier les dates, l'on a « ajouté un jour à ceux de Greave, pour se conformer à l'usage actuel « des Turcs, je crois cependant qu'il y aura des années qui commen- « ceront le jour marqué dans la table de Greave, et alors elles antici- « peront d'un jour sur celles de l'Art de vérifier les dates. Je suis per- « suadé que, si les astronomes avaient pris le soin de former une table « chronologique, en marquant d'une année à l'autre leur commence- « ment, fondé sur l'observation, l'on verrait qu'il n'y aura pas eu et qu'il « n'y aura peut-être jamais une table absolument conforme à la manière « des Turcs, puisque, quand même elle aurait été calculée avec le plus « grand soin, suivant la règle de l'apparition du croissant, on pourrait « se tromper en supposant que l'année commencerait au coucher du « soleil du jour où la lune aurait été aperçue, tandis que peut-être ce « jour-là aurait été le premier jour de l'an. »

Le mémoire de M. Ideler sur le même sujet n'est, à proprement parler, qu'un extrait de celui dont j'ai déjà fait mention, et que ce savant avait lu à l'Académie royale des sciences de Berlin, avant d'avoir connaissance du travail de M. Navoni. Les tables qu'il contient pour la réduction des dates de l'hégire en dates juliennes et grégoriennes, et réciproquement, sont fondées sur le même principe que celles de M. Navoni : mais elles ont l'avantage d'être d'un usage plus commode, et en même temps plus sûr; car, dans la méthode de réduction des

années juliennes en jours, employée par M. Navoni, on peut perdre quelquefois un jour intercalaire. M. Ideler fait voir, en effet, que, par la méthode de M. Navoni, on trouverait 435,375 jours, du 15 juillet 1622 au 14 juillet 1814, et 435,379 jours, du même jour 15 juillet 1622 au 17 juillet 1814, c'est-à-dire, quatre jours de plus, quoique du 14 juillet au 17 la différence ne soit que de trois jours. Chacun peut s'assurer de cette erreur; elle n'a pas lieu dans la méthode de M. Ideler, parce qu'il n'y a pas de reste de division négligé. Au moyen des tables de M. Ideler, on peut presque aussi promptement réduire une date et la vérifier que lorsqu'on a les tables chronologiques de Greave ou toute autre table semblable.

Au surplus, M. Ideler confirme l'opinion de M. Navoni, quant au commencement de l'ère de l'hégire. Suivant ses calculs, la conjonction vraie pour le méridien de la Mecque eut lieu le 14 juillet à $8^h\ 14'$ avant midi; le croissant ne put donc être aperçu que le 15, au coucher du soleil; et de là il conclut que le commencement de cette ère dut être fixé au 15 commençant (c'est-à-dire, au soir du 14) ou au 16 commençant (c'est-à-dire, au soir du 15), suivant qu'on eut égard à la conjonction ou à l'apparition du croissant.

La conjonction, suivant le moyen mouvement, eut lieu, toujours selon M. Ideler, le même jour 14 juillet 622, à la Mecque, à $1^h\ 9'$ du matin. Cet instant étant moins éloigné du 13 au soir que du soir du 14, on est parti, dit M. Ideler, de la conjonction vraie; et Ulugh-beg se trompe lorsqu'il dit que l'on a fixé le commencement de l'ère de l'hégire d'après la conjonction calculée suivant le moyen mouvement.

Nous nous étions proposé d'entrer dans quelques détails sur un autre mémoire du même savant, qui a pour sujet les Oasis du désert de la Libye; mais la longueur de cet extrait nous oblige de renoncer à ce projet. Aussi bien ce morceau, qui contient une revue de ce que les anciens, et principalement Hérodote, ont écrit à ce sujet, comparé avec les découvertes récentes dues à Brown et Hornemann, et avec les savants travaux du major Rennel, est peu susceptible d'extrait. Une seule conjecture de M. Ideler nous arrêtera un instant. *Santariya*, nom d'une ville située dans une des Oasis, et dont les écrivains arabes parlent beaucoup, paraissant devoir appartenir à l'Oasis de *Sywah*, M. Ideler avait conjecturé que le nom de *Santariya* سنتريه pourrait bien n'être que celui même de *Sywah* سيوه, altéré par les copistes. Cette supposition n'avait en elle-même rien que de très-vraisemblable. M. Ideler cependant, ayant remarqué, dans le Mémoire sur les Oasis que M. Langlès a ajouté à la traduction française du Voyage de Horneman, un passage de Makrizi

où on lit que « Santaryah est un petit canton habité par 600 Berbers « environ, qu'il se nomme *Syouah*, et leur langue *Souyèh*, » en a conclu que sa conjecture était vraisemblablement mal fondée. Effectivement, le passage de Makrizi ne permet pas de l'admettre ; mais, comme ce passage n'a pas tout à fait le sens que le traducteur lui a donné, je crois devoir le reproduire ici. Le voici, tel qu'on le lit dans le manuscrit n° 106 du fonds de Saint-Germain-des-Prés : وسنتريه الان بلد صغير يسكنه نحو ستماية رجل من البربر يعرفون بسيوه ولغتهم تعرف بالسويّة تقرب لغة زناته « Santariyah est aujourd'hui une petite ville; elle est habitée « par six cents hommes environ d'entre les Berbers : ils sont connus « sous le nom de *Siwah*, et leur langue sous celui de *Séwiyyèh;* elle « approche de la langue de (la tribu Berbère de) Zénata. » *Siwah* est donc, suivant Makrizi, le nom de la tribu Berbère qui, déjà de son temps, habitait Santariyah, et non celui de la ville.

Le compte que nous venons de rendre du quatrième tome des Mines de l'Orient justifiera, sans doute, aux yeux des lecteurs instruits, le vœu que nous formons, en finissant, pour la continuation de ce recueil.

SILVESTRE DE SACY.

L'Ifigenia di Racine, recata in versi italiani da Antonio Buttura. Parigi, coi tipi di P. Didot mag., 1816. — *L'Iphigénie de Racine, traduite en vers italiens par* Antoine Buttura. Paris, imprimerie de Didot l'aîné, 1816, *in-8°*.

Après La Fontaine, qui est aussi difficile à traduire qu'à imiter, Racine est de tous les poëtes français celui qui exige de la part d'un traducteur le goût le plus sûr, le talent le plus flexible, et le style à la fois le plus élégant et le plus soutenu.

Parmi les nombreuses et brillantes qualités qui ont obtenu aux compositions dramatiques de Racine un rang si hautement distingué, ce poëte possède surtout le rare mérite d'approprier sa diction au caractère des sujets mêmes qu'il traite, et l'on reconnaît dans ses tragédies trois genres bien marqués : le genre *homérique*, qu'offrent les tragédies

d'Andromaque, d'Iphigénie, de Phèdre; le genre *historique*, qui est celui des tragédies de Britannicus, de Bajazet, de Bérénice; et le genre *biblique*, qui brille si éminemment dans les tragédies d'Esther et d'Athalie. Il ne serait pas difficile de citer telles tournures, telles expressions qui produisent un bel effet dans les sujets appartenant à l'un de ces genres, et qui n'en produiraient pas un pareil dans les sujets appartenant aux deux autres. Il faut donc que les traducteurs de Racine ne perdent jamais de vue les principes du genre qui domine dans l'ouvrage sur lequel ils travaillent; et, quand des modifications sont exigées par la langue étrangère, le talent de ces traducteurs consiste, en partie, à combiner habilement ce qu'ils doivent à cette langue, et ce qu'ils doivent au caractère de la composition originale. M. Buttura me paraît s'être pénétré de ce principe essentiel.

Cette nouvelle traduction italienne (1) est remarquable par sa fidélité et par son élégance. C'est surtout dans les passages où la diction de Racine est principalement élégante et harmonieuse, que M. Buttura a brillé par un style facile et pur. Ainsi ces vers de la scène IV du IV[e] acte, prononcés par Iphigénie,

> D'un œil aussi content, d'un cœur aussi soumis
> Que j'acceptais l'époux que vous m'aviez promis,
> Je saurai, s'il le faut, victime obéissante,
> Tendre au fer de Calchas une tête innocente,
> Et, respectant le coup par vous-même ordonné,
> Vous rendre tout le sang que vous m'avez donné.

ont été traduits avec succès :

> Con cor devoto e con serene ciglia,

(1) Voici l'indication de quelques autres traductions en vers italiens de l'Iphigénie de Racine : Fulvio Grati, Mantova, *in-4°*, 1728; Lorenzo Guzzesi, Firenze, *in-8°*, 1728. Cette seconde traduction est aussi dans le recueil des œuvres de Guzzesi, et dans la collection intitulée : *Biblioteca teatrale italiana, scelta e disposta da Ottaviano Deodati;* Lucca, 1745, *in-12;* au tome XI. — A la fin du dernier siècle, le marquis Albergati en publia une traduction qui offre des changements considérables, puisque la fin de la pièce est changée; cette licence lui fut vivement reprochée : cependant sa traduction obtint quelque estime et fut louée surtout par l'un des derniers traducteurs, l'abate Placido Bordoni, dont l'ouvrage se trouve au tome V du recueil intitulé : *Biblioteca de' più scelti componimenti teatrali d'Europa.* Venezia, 1793. — En 1804, Pietro Napoli Signorelli publia trois volumes sous le titre : *Delle migliori tragedie greche e francesi, traduzioni ed analisi comparative.* Le troisième volume contient la traduction entière de l'Iphigénie de Racine.

Come accettava il già promesso sposo,
S'è pur d'uopo, vedrai che ubbediente,
Vittima umile, di Calcante al ferro
Porger saprò l'intemerata fronte,
E, baciando la man che mi condanna,
Di tutto il sangue mio renderti il dono.

Ce seul vers,

E, baciando la man che mi condanna,

ne répond pas exactement au vers de Racine,

Et, respectant le coup par vous-même ordonné;

et, d'ailleurs, il n'est que la répétition du beau vers de Métastase, dans Artaxerce, acte II, scène XI :

E in vece
Di chiamarla tiranna,
Io bacio quella man che mi condanna.

Je choisis, dans la même scène, un autre passage :

Hélas! avec plaisir je me faisais conter
Tous les noms des pays que vous alliez dompter;
Et déjà, d'Ilion présageant la conquête,
D'un triomphe si beau je préparais la fête;
Je ne m'attendais pas que, pour le commencer,
Mon sang fût le premier que vous dussiez verser.

M. Buttura a traduit avec une exactitude qui est à la fois élégante et noble :

Con qual diletto, ahi lassa! io me facea
Tutti i paesi annoverar, che scritti
Ne' tuoi trionfi esser dovean; già d'Ilio
Antivedea l'esizio, e già la festa
Al grande conquisto io meditava eguale :
Non m' attendea che, a cominciar l'impresa,
Entro il mio sangue tingeresti il brando.

Différents traducteurs rendent par les mêmes expressions et avec la plus grande simplicité les mots :

Vous y serez, ma fille :
Adieu.
Ci sarai, figlia : addio.

Mais plusieurs avaient manqué l'effet d'un vers très-hardi et très-beau d'image et d'expression.

Ce nom de roi des rois, de maître de la Grèce,
Chatouillait de mon *cœur* l'orgueilleuse *faiblesse.*

Qu'on me pardonne de m'arrêter un instant sur ce dernier vers.

Corneille avait ennobli le mot *chatouiller* en le plaçant dans sa tragédie de *la Mort de Pompée*, acte III, scène 1re :

L'aise de voir la terre à son pouvoir soumise
Chatouillait malgré lui son âme.

Ce n'était là qu'une expression simplement figurée.

Mais Racine, dans son vers, offre une hardiesse différente : il unit l'idée physique du chatouillement du cœur avec l'idée morale du chatouillement de l'orgueil. Cette sorte d'alliance de mots, qui ordinairement produit un mauvais effet, est admirable dans ce vers de Racine. Et pourquoi? c'est que le grand poëte a ménagé adroitement sa transition du physique au moral par la disposition même des mots.

S'il avait dit :

De mon *cœur* orgueilleux *chatouillait* la *faiblesse,*

il n'aurait fait qu'un vers condamnable, parce que l'image de *chatouiller* se serait portée sur le mot *faiblesse.* Mais Racine a eu soin de placer le mot *cœur* à côté de celui de *chatouiller,* et, après celui-ci, un adjectif qui, présentant un sens encore indéterminé, rejette à la fin du vers le mot *faiblesse*, et, cachant et adoucissant la hardiesse de l'expression, conserve toute la beauté de l'image :

Chatouillait de mon *cœur* l'orgueilleuse *faiblesse.*

Les traducteurs antérieurs à M. Buttura, ou avaient négligé de rendre l'expression de Racine, ou l'avaient rendue d'une manière qui en dénaturait l'image. Je ne citerai que Guzzesi :

Co' fastosi nomi
Di re de' regi, e sommo imperatore,
Sentii solleticar la debolezza
Del mio superbo cuore.

Cuore, rejeté si loin et à la fin de la période, détruit toute la beauté originale.

M. Buttura a dit, avec une justesse d'expression qui a pu faire passer l'image dans la langue italienne,

Quel nome, re de' re' di Grecia duce,
Del cor solleticava il molle orgoglio.

Il me serait facile de rapporter plusieurs passages de la traduction nouvelle, dans lesquels le choix, la justesse et la fidélité de l'expression ne sont pas indignes de l'élégance continue de Racine.

Quand je parle de fidélité de la part du traducteur, je n'entends pas lui dire : *Verbum verbo curabis reddere;* mais je veux dire que souvent la disposition des mots, la place qu'ils occupent, surtout dans les vers de Racine, exigent d'être conservées aussi fidèlement par le traducteur que le sens qu'ils indiquent.

Je donnerai un exemple qui prouvera peut-être combien le charme et l'intérêt de la diction de Racine perdent quelquefois par des changements ou des déplacements, même légers, auxquels un traducteur étranger n'a attaché aucune importance.

Dans la scène 1re du Ier acte, Arcas dit à Agamemnon :

> Votre Oreste, au berceau, va-t-il finir sa vie?
> Pleurez-vous Clytemnestre, ou bien Iphigénie?

M. Buttura a traduit :

> Il tuo picciolo Oreste è presso a morte?
> Piangi la figlia o Clitemnestra ?

Il me semble que le traducteur n'a pas saisi l'esprit de ces vers de Racine, qui, sans doute, a voulu, en nommant expressément *Iphigénie*, préparer le spectateur à frémir, lorsque, dans la même scène, ce père malheureux rapporte la réponse de l'oracle :

> Pour obtenir les vents que ciel vous dénie,
> Sacrifiez *Iphigénie*.

Si Racine n'eût pas déjà fait connaître que la fille d'Agamenon s'appelait *Iphigénie*, l'exclamation d'Arcas, qui répond :

> Votre fille!

n'aurait pas produit autant d'effet, parce que la pitié du spectateur n'eût pas devancé cette exclamation. Aussi le poëte français non-seulement a fait prononcer le nom d'Iphigénie, mais encore a eu soin de le placer à la fin du second vers, qui, terminant le sens, et donnant, par le retour de la rime, le complément attendu de l'harmonie, laisse ce mot profondément gravé dans la mémoire de ceux qui l'entendent.

Guzzesi avait traduit plus fidèlement :

> Il tuo piccolo Oreste in cuna è morto?
> Clitemnestra tu piangi o Ifigenia?

Et Bordoni :

> Forse Oreste fini suoi giorni in culla?
> Piangi tu Clitemnestra, Ifigenia?

On voit que ces deux traducteurs ont eu le soin de conserver à la fois et le nom d'Iphigénie, et la place que, dans la tragédie de Racine, ce nom occupe à la fin du vers.

Dans la même scène, Agamemnon rapporte la réponse de l'oracle, qui se termine par ces deux vers, déjà cités ;

Pour obtenir les vents que le ciel vous dénie,
Sacrifiez Iphigénie.

Guzzesi avait dit :

Ifigenia
A Diana si sveni in sacrifizio;

et Bordoni :

Greci, per ottener propizi i venti,
Ifigenia sacrificate;

et enfin M. Buttura :

Onde il ciel vi conceda i venti e 'l mare,
Cada di Trivia Ifigenia sull' are.

Ces différents traducteurs ne sont pas entrés dans le sens du poëte français, qui, en rejetant le nom d'Iphigénie à la fin de la période et du discours, a eu dessein d'arrêter l'attention et de fixer l'intérêt sur ce nom proscrit. Le déplacement du mot nuit nécessairement à l'effet.

J'ai insisté sur cette sorte de fidélité qu'on a droit d'attendre et d'exiger des écrivains qui sont capables de sentir et de rendre les beautés originales; les traducteurs doivent s'approprier ces sortes de beautés, lorsqu'ils sont assez heureux pour travailler sur un poëte qui en a créé. Il est vrai que peu d'auteurs ont eu le mérite de disposer leurs expressions de manière que la place même qu'elles occupent ajoute sensiblement à l'image ou à la pensée. Ce genre de mérite est très-commun dans Virgile; il ne l'est pas dans Ovide, et aucun poëte français ne l'a possédé à un degré plus éminent que Racine.

M. Buttura était avantageusement connu par sa traduction, en vers italiens, de l'Art poétique de Boileau : elle lui avait obtenu l'estime des littérateurs français et italiens.

L'heureuse tentative qu'il a faite sur Racine permet de désirer qu'il continue sa traduction. A mesure qu'il s'exercera sur l'auteur français, M. Buttura acquerra, sans doute, la force et le nerf que, dans quelques scènes, on regrette de ne pas trouver assez souvent unis à l'élégance et à la fidélité qui caractérisent le talent de ce traducteur. S'il continue son travail sur Racine, j'ose croire qu'en rendant cet hommage à la gloire du grand poëte français, M. Buttura ne travaillera pas en vain pour la sienne.

RAYNOUARD.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

M. GINGUENÉ, membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, est mort le 16 novembre. On croit qu'il laisse manuscrits les tomes VII et VIII de son Histoire de la littérature italienne, dont les six premiers volumes ont été publiés en 1811, 1812 et 1813. Entre ses autres écrits imprimés, on distingue deux volumes de fables, diverses poésies, un grand nombre de morceaux de critique et d'histoire littéraire. On trouvera plusieurs articles de M. Ginguené dans le tome XIV de l'Histoire littéraire de la France, qui doit paraître vers la fin de l'année 1816.

L'Académie royale des Sciences a publié un volume intitulé : *Mémoire de la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut, année 1812, 2ᵉ partie.* Paris, Firmin Didot, 1816, *in-4°*. 288 et CXXXII pages. (Il en sera rendu compte dans l'un de nos prochains cahiers.)

M. Michaud et M. Clarke, à Londres, ont été nommés correspondants de l'Académie des Sciences : ils remplacent, dans la section d'économie rurale, M. Le Blond, décédé, et M. le marquis de Cubières, aujourd'hui académicien libre. Deux autres correspondants de la même Académie, M. Loewenhorn, à Copenhague, et M. Moreau de Jonnès, ont été élus, le 25 novembre, pour remplacer, dans la section de géographie et de navigation, M. Coquebert-Montbret, nommé académicien libre, et M. Mendoza, décédé.

L'Académie royale des beaux-arts a publié, 1° la notice de ses travaux depuis le mois d'octobre 1815, par M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel, 31 *pages in-4°*; 2° une notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Chalgrin, par M. Quatremère de Quincy, 16 pages *in-4°*; et un rapport sur la lithographie, par M. Castellan, 25 pages *in-4°*.

M. le Thière a été élu, le 16 novembre, par l'Académie des beaux-arts, pour remplacer, dans la section de peinture, M. Ménageot, décédé.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Indulgentiarum litteras Nicolai V pro regno Cypri, anno 1454 impressas, vindicavit J. Fr. Lichtenberger. Argentorati (et Parisiis), Treuttel et Würtz, 1816, *in-4°*. — C'est un supplément aux *Initia typographica,* publiés par M. Lichtenberger en 1811. L'auteur soutient, contre l'opinion de Panzer, du baron d'Arétin, de MM. Lambinet, Daunou, etc., que ces lettres de Nicolas V ont été imprimées en 1454.

Éléments de la grammaire française, par M. Monteuvis, bachelier ès lettres. Boulogne, Leroi-Berger, 1816, *in-12*, 10 feuilles et demie.

Calila et Dimna, ou Fables de Bidpai en arabe, précédées d'un mémoire sur

l'origine de ce livre et sur les traductions qui en ont été faites dans l'Orient, et suivies de la Moallaka de Lébide, en arabe et en français, par M. Silvestre de Sacy. Paris, Imprimerie royale, librairie de MM. Debure, 1816, *in-4°*, 40 feuilles de texte et 140 pages de préliminaires. Prix, 20 francs en papier ordinaire; 35 francs en papier vélin.

L'Iliade d'Homère, traduction nouvelle; par M. Dugas-Montbel. Paris, imprimerie de P. Didot l'aîné, 2 vol. *in-8°*.

Poésies de Pétrarque, traduites en vers français, suivies de deux poëmes, par M. Léons de Saint-Geniès. Paris, imprimerie de Gueffier, chez Delaunay et Th. Barrois fils, 1816, 2 vol. *in-12*, 18 feuilles.

Abrégé de l'histoire générale des voyages, par la Harpe; nouvelle édition, tomes XVII-XXIV, troisième et dernière livraison. Paris, imprimerie de Crapelet, chez Le Doux et Tenré, 1816, *in-8°*. Le vingt-quatrième et dernier volume est terminé par une table générale. Le prix de l'ouvrage entier est de 120 francs.

Voyage de MM. de Humboldt et Bonpland, 6e partie, Botanique, dix-neuvième livraison. Paris, imprimerie de Smith, librairie grecque, latine, allemande, 1816, *in-fol.*, 4 feuilles et 5 planches.

Voyage dans l'intérieur du Brésil, etc., par J. Mawe; traduit de l'anglais, par J. B. B. Eyriès. Paris, imprimerie d'Égron, librairie de Gide fils, 1816, 2 vol. *in-8°*, fig., 12 francs.

Voyages pittoresques de Constantinople et des rives du Bosphore, d'après les dessins de M. Melling. Paris, imprimerie de Didot l'aîné, librairie de Treuttel et Würtz (à Paris et à Strasbourg), 1816, douzième livraison, dernière des vues et monuments, grand *in-fol.* atlantique sur papier vélin, fabriqué exprès pour cet ouvrage, figures gravées par les meilleurs artistes de Paris, 120 francs. — Les éditeurs annoncent qu'il ne reste plus à publier qu'une livraison complémentaire, qui paraîtra au mois de juin 1817, et qui contiendra, 1° le frontispice de l'ouvrage, orné du portrait de Sélim III; 2° une carte itinéraire; 3° des plans détaillés de Constantinople, de ses faubourgs, du sérail et du château des Sept-Tours, et une carte topographique du Bosphore, dressés par M. Barbié du Bocage, membre de l'Institut, d'après les matériaux authentiques récemment apportés de Constantinople et communiqués par M. le comte Andréossy; 4° une description de Constantinople et des rives du Bosphore, rédigée par M. Barbié du Bocage; 5° la table générale de l'ouvrage, indiquant l'ordre à suivre dans l'arrangement des planches, et la liste des souscripteurs. — Cet ouvrage a coûté aux éditeurs douze années de soins et de sacrifices : les circonstances les plus difficiles n'ont pas un instant ralenti leur zèle. On lit, dans l'avis qu'ils viennent de publier, qu'en général leurs souscripteurs ont été persévérants, et ont apprécié cette dispendieuse et honorable entreprise. « Ceux qui, « cédant au malheur des temps, ont suspendu leur souscription, pourront, au prix « fixé pour les non-souscripteurs, se procurer les suites qui leur manquent, jusqu'à « l'époque où paraîtra la livraison complémentaire : passé cette époque, le prix des « livraisons séparées sera augmenté. »

Les Monuments de la France, classés chronologiquement et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude de l'art; par M. le comte Alex. de Laborde, membre de l'Institut, troisième livraison. Paris, Didot l'aîné, chez Joubert,

rue Pavée-Saint-André, n° 3, et chez Nicolle, 1816, *in-fol.*, 2 feuilles et 6 planches, 18 francs; en papier vélin, 30 francs; fig. avant la lettre, 50 francs.

Les Antiquités d'Athènes, mesurées et dessinées par J. Stuart et N. Revett; ouvrage traduit de l'anglais par M. L. F. (Feuillet), et publié par M. C. P. Landon, huitième livraison, tome III, 3ᵉ partie. Paris, imprimerie de Didot, 1816, *in-fol.*, 5 feuilles et 20 planches, 20 francs, ou 25, ou 40; — 150 avec les figures coloriées.

Peintures des vases antiques vulgairement appelés *Étrusques*, tirées de diverses collections et gravées par A. Clener, avec des explications par M. Millin, membre de l'Institut; nouvelle édition, publiée par M. Dubois-Maisonneuve, *in-fol.*, première livraison; il y en aura trois autres. Prix de chaque livraison, 35 francs. On souscrit à Paris, chez l'éditeur, cloître Saint-Benoît, n° 16, et chez Treuttel et Würtz. — La première édition était beaucoup plus chère.

Dissertation sur l'inscription grecque ΙΑΣΟΝΟΣ ΛΥΚΙΟΝ et sur les pierres qui servaient de cachet aux médecins oculistes; par M. Tôchon d'Annecy. Paris. Michaud, 1816, *in-4°*, fig. 4 fr. — (M. Millin a donné, en 1815, une autre explication de cette inscription.)

Du Gouvernement représentatif et de l'état actuel de la France, par M. Guizot. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Maradan, 1816, *in-8°*.

Théorie du crédit public, par M. le chevalier Hennet. Paris, Testu et Delaunay, 1816, *in-4°*, 74 feuilles.

Tableaux chimiques du règne animal, etc., avec la bibliographie chimique de ce règne, par J. Fred. John; traduit de l'allemand par Stéph. Robinet. Paris, Colas et Gabon, 1816, *in-4°*, 31 feuilles et demie, 10 francs.

Leçons expérimentales d'optique sur la lumière et les couleurs, destinées à rétablir les faits dénaturés par Newton et par M. Biot; ouvrage de M. Ch. Bourgeois. Paris, imprimerie de Testu, chez Testu et Pellicier, et chez l'auteur, quai de l'École, n° 3, 1816, 2 cahiers *in-8°*, 52 pages, fig.

Connaissance des temps ou des mouvements célestes, pour l'année 1819, publiée par le Bureau des longitudes. Paris, veuve Courcier, 1816, *in-8°*, 26 feuilles trois quarts et une planche, 4 fr., et, avec les additions, 6 francs.

Almanach de Gotha pour l'année 1817, petit volume *in-18*, orné de 12 gravures représentant des sujets historiques; table généalogique des souverains de l'Europe; liste des agents diplomatiques des principales cours; pactes et traités récents qui servent de base aux rapports actuels des États; aperçu politique et géographique de l'Europe; chronique des années 1815 et 1816; table des poids et mesures usités, etc. Se vend, à Paris, chez Treuttel et Würtz. Prix, 5 francs; et 5 francs 50 centimes franc de port.

Almanach des Dames pour l'année 1817, volume *in-16*, imprimé, par Didot l'aîné, sur papier vélin, orné d'un frontispice à vignettes et de huit jolies gravures par M. Bein, élève de M. Forsell. Prix, 5 francs broché, et 5 francs 50 centimes franc de port. Il y a des exemplaires reliés avec plus ou moins d'élégance, depuis 7 fr. jusqu'à 30 fr. A Paris, chez Treuttel et Würtz.

Journal général de la littérature de France, ou Indicateur bibliographique et raisonné des livres nouveaux en tous genres, estampes, cartes géographiques, etc., qui paraissent en France, classés par ordre de matières, gr. *in-8°*; année 1817; un cahier

par mois. Prix de la souscription pour l'année, franc de port. 15 fr. — La collection des années 1799 à 1816 est de 270 fr. — Cet ouvrage bibliographique, le seul en ce genre qui ait été publié en France depuis le commencement du siècle, réunit, dans un même cadre, tous les travaux des écrivains français dans les sciences, les belles-lettres et les arts utiles; il fournit de courtes notices de tout ce qui se publie en France.

Journal général de la littérature étrangère, ou Indicateur bibliographique et raisonné des livres nouveaux en tous genres, cartes géographiques, etc., qui paraissent dans les divers pays étrangers à la France, tous classés par ordre de matières; grand *in-8°*, année 1817; un cahier par mois. Prix de la souscription pour l'année, franc de port, 15 fr. — La collection des seize années précédentes, dont six d'un cadre plus étendu, 271 fr. Ce journal, créé sur le même plan que le Journal général de la littérature de France, est destiné, en quelque sorte, à lui servir de complément. Réunis, ces deux journaux littéraires forment une bibliographie générale de l'Europe. Ils se continuent exactement : on souscrit chez Treuttel et Würtz, à Paris et à Strasbourg.

NOTA. *On peut s'adresser à la librairie de MM.* Treuttel *et* Würtz, *à Paris, rue de Bourbon, n° 17, et à Strasbourg, rue des Serruriers, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savants. Ils feront venir les ouvrages qui ne se trouveraient pas encore dans leurs magasins. Il faut affranchir les lettres, et y joindre le prix présumé des ouvrages.*

Ceux de MM. les souscripteurs du Journal des Savants dont l'abonnement doit finir à la fin de l'année 1816 sont invités à le renouveler sans délai, pour l'année 1817, chez MM. Treuttel et Würtz.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA. Novembre, *pag. 189, ligne 40*, Leroux; *lisez* Séroux.
Pag. 192, ligne 18, Reuss; *lisez* Reuvens.

Replaced with Commercial Microform

1993

